THE LIBRARY
OF
THE UNIVERSITY
OF CALIFORNIA
RIVERSIDE

Wanda Bertzen.

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/duprincedebeneve02loli

Du Prince de Bénévent au Duc de Morny

TALLEYRAND

ET LA

Société européenne

VIENNE - PARIS - LONDRES - VALENÇAY

Œuvres de Frédéric LOLIÉE

HISTOIRE

Les Femmes du Second Empire *(25e édition).*

La Fête Impériale *(20e édition).*

La Vie d'une Impératrice *(11e édition).*

Le Duc de Morny et la Société du Second Empire *(16e édition).*

Talleyrand et la Société Française, depuis la fin du règne de Louis XV jusqu'aux approches du Second Empire *(1er volume, 9e édition).*

ÉTUDES LITTÉRAIRES

La Comédie-Française (Histoire de la maison de Molière, de 1658 à 1907), ouvrage de grand luxe, orné de 34 gravures sur cuivre et de 200 gravures sur bois, préface de Paul Hervieu, de l'Académie française.

Nos Gens de Lettres (Leur vie intérieure, leurs rivalités, leur condition), préface de Paul Bourget, de l'Académie française *(Nouvelle édition).*

Histoire des Littératures comparées *(3e édition, 5e mille)*, préface de Gréard, de l'Académie française.

Dictionnaire des Écrivains et des Littératures *(4e tirage, 11e mille).*

L'Académie française devant l'opinion Lettres et impressions).

ESSAIS PHILOSOPHIQUES

Le Paradoxe *(épuisé).*

ÉTUDES DE MŒURS

Les Immoraux *(épuisé).*

La Séduction *(3e édition),* prologue de Henri Lavedan, de l'Académie française.

La Femme dans les mœurs, grand in-8°, orné de plusieurs centaines de gravures.

Sous presse :

Le Roman d'une Favorite.

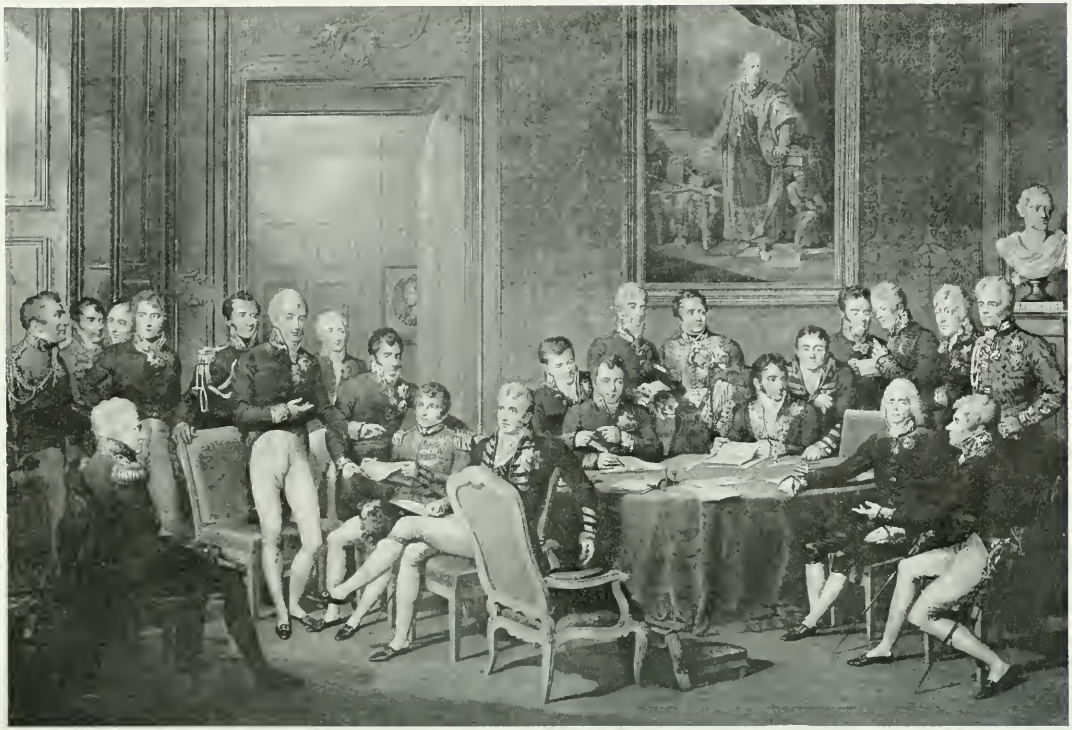

LE CONGRÈS DE VIENNE

Les Ministres Européens en séance

Tableau d'Isabey

FRÉDÉRIC LOLIÉE

Du Prince de Bénévent au Duc de Morny

TALLEYRAND

ET LA

Société européenne

VIENNE - PARIS - LONDRES - VALENÇAY

Suivi d'une Galerie anecdotique et critique des principaux personnages cités dans la première et la deuxième partie de cette Histoire d'un Homme et d'un Siècle

OUVRAGE ORNÉ DE DIX-SEPT ILLUSTRATIONS

PARIS
ÉMILE-PAUL, ÉDITEUR
100, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, 100
Place Beauvau

1911

DC225
T3L65
v. 2

AVERTISSEMENT

Nous ne reprendrons pas, ici, les développements d'analyse exposés déjà dans la préface du volume précédent :

Talleyrand et la Société française,

qui, d'avance, précisaient l'objet et la substance du nouveau livre :

Talleyrand et la Société européenne,

tous deux composant une histoire d'ensemble du grand seigneur diplomate, étudié dans son monde, ou plutôt à travers ses milieux successifs sous la double manifestation de sa vie publique et privée.

Simplement nous ajouterons qu'il nous a paru utile et neuf d'en resserrer la trame, d'une telle manière qu'il nous fût possible d'y adjoindre une longue série de portraits courts, qui se suivent sans se ressembler, — les médaillons anecdotiques et critiques de la plupart des personnages nommés au courant du récit.

On n'y retrouvera pas tous les acteurs de cette « comédie aux cent actes divers », qui dura

près d'un siècle, telles physionomies (Marie-Antoinette, Barras, Fouché, Mme de Rémusat, Pauline Borghèse, Joséphine de Beauharnais et maintes autres) s'étant vues portraiturées déjà, en leur cadre même, au bonheur de la rencontre. Le nombre et le choix des figures, reprises une à une, n'en joindront pas moins l'abondance à la variété.

Nous aurons apporté un soin attentif à rendre ces notules aussi expressives que possible en leur brièveté, par la sélection des mots ou des faits saillants, qui caractérisent les traits d'une personne et les fixent aussitôt dans l'esprit, avec tout leur relief et toute leur exactitude. Souvent, par de curieux rappels du nom, du souvenir de Talleyrand, d'une réflexion tombée de sa bouche, d'une trace de son passage parmi l'existence de tous ceux-là, on pourra reconnaître quelle place considérable il tenait dans l'opinion de ses contemporains. Ainsi tant de silhouettes éparses, mais rattachées entre elles par une sorte de lien secret auront-elles servi à fortifier encore l'impression d'unité, que nous avons visé principalement à maintenir, du commencement à la fin de cette œuvre historique en deux parties.

Frédéric Loliée.

LE PRINCE DE TALLEYRAND

et

LA SOCIÉTÉ EUROPÉENNE

CHAPITRE PREMIER

Au Congrès de Vienne. — Fêtes et négociations.

Sous quelle impression de soulagement universel était restée l'Europe, après la chute de Napoléon. — Les nouveaux arrivants, aux Tuileries, — Louis XVIII réinstallé dans les meubles de ses ancêtres. — Par comparaison avec l'existence de l'avant-veille et de la veille. — État d'esprit des souverains étrangers. — Au moment d'ouvrir le Congrès de Vienne. — L'arrivée des ambassadeurs dans la capitale de l'Autriche. — Installation malaisée de Talleyrand parmi ses hauts collègues, et le rôle d'effacement où auraient voulu le maintenir les représentants des « Quatre ». — Avec quelle adresse, divisant les esprits, il se glisse bientôt en la meilleure place. — État de prépondérance morale inattendue du plénipotentiaire français. — Les premiers protocoles. — Tableau de diplomates en séance. — Suspension de discours, jusqu'au 1er novembre. — De joyeux intermèdes. — Bals et festins. — Les aspects de la cité viennoise pendant cette période unique de réjouissances d'empereurs et de rois. — A la Cour. — Chez Metternich. — Chez Talleyrand. — A la table de lord Castlereagh. — Dans quelques-uns des salons les plus brillants de la colonie étrangère. — Une élite de femmes. — L'une d'elles : Dorothée de Courlande; histoire de ses années de jeunesse jusqu'au moment de son mariage avec le neveu de Talleyrand. — Retour aux affaires d'État.

Napoléon s'était dit que l'humanité pousserait un grand soupir de soulagement, un ouf! énorme, le jour où elle apprendrait sa suppression du nombre des vivants.

On n'avait pas attendu jusque-là pour se reprendre à respirer. Il y eut, après son abdication, infiniment

de gens à se réjouir en Europe. Des nations entières avaient vu passer dans leur rêve du lendemain l'espoir que, de longtemps, elles n'auraient plus à suer le sang et l'or pour engraisser les champs de bataille. Et si, du sein des masses populaires avait pu s'exhaler comme un immense souffle de délivrance, d'autres poitrines, en des sphères supérieures, s'étaient dilatées d'aise : celles de tant de privilégiés, rois, princes, diplomates, qu'il avait si terriblement bousculés dans sa course torrentueuse; celles aussi de tant de gentilshommes français rejetés hors du sol natal par la Révolution, naguère déchus, sans famille, sans argent, et tout à coup rendus à une douceur d'habitudes, à une tranquillité d'être, qui leur étaient refusées, depuis un quart de siècle.

Talleyrand partageait à froid l'allégresse de tous ceux-là, s'applaudissant de sa conduite et ne se faisant pas faute d'en porter haut les résultats, quoique s'y fussent mêlées, en sous-ordre, des façons d'agir peu catholiques et malgré qu'il eût rendu difficile à ses meilleurs amis d'absoudre la situation équivoque, où il s'était placé, quand il voulut être, à la fois, le confident de Napoléon et l'agent d'Alexandre.

Mais tout était fini. La terre ne tremblait plus. Le démolisseur de trônes avait brisé le sien par contre-coup.

Et lui, prince de Bénévent, il demeurait debout, n'ayant rien perdu de son rang ni de ses honneurs, mais se sentant plutôt relevé en face de lui-même et devant sa propre considération. Au moins, il n'entendrait plus sonner fâcheusement à ses oreilles les invectives de cet homme de génie, qu'il jugeait si mal élevé, n'osant pas dire si mal embouché. Quel revirement autour de lui! Que de chants de liesse inattendus!

Chacun tendait à se caser, au mieux et au plus vite.

Chez Louis XVIII, après une si longue espérance, c'était l'épanouissement des aises royales toutes regagnées (1), avec les insignes du droit divin. Derrière lui, maintes gens étaient revenus des conditions de l'exil, n'ayant l'esprit ni de s'occuper, ni de s'ennuyer, mais faisant nombre élégamment et continuant leur rôle de Cour, comme s'ils ne l'eussent jamais abandonné.

Le roi se rappelait et comparait, en soi. On avait passé de bien mauvais moments, à Vérone, à Blankenburg. Que la place était réduite, en cette dernière résidence (2), pour les appartements des princes et des princesses! Une chambre sans feu transformée en dortoir, où les lits s'alignaient côte à côte, c'était le refuge de nuit que devait partager la fille de Louis XVI avec sa gouvernante et ses femmes de chambre. Quelle époque celle-là, où la femme du duc d'Orléans, retirée en un petit village de la Catalogne, n'avait eu d'autre asile qu'une ancienne torrée remplie de rats et composée de deux misérables pièces, garnies de chaises de paille et de tables grossières! Dans les commencements, à Coblentz, alors qu'on *voyait venir* et s'illusionnait à croire que les troubles révolutionnaires seraient de courte durée, on avait eu des salons, des gardes aux portes, des soldats présentant les armes sur le passage du comte de Provence, des restes de cérémonial, un semblant de

(1) La suite impériale, même les Beauharnais et les Bonaparte n'avaient pas été les derniers à rechercher les grâces de l'ancien régime ressuscité comme par miracle. L'ex-impératrice Joséphine avait fait demander qu'on restaurât, en faveur de son fils Eugène, le titre de grand-connétable. L'ex-reine Hortense, sa fille, qui bientôt fomentera des conspirations contre la Légitimité, se répandait en des démonstrations d'une gratitude infinie pour avoir reçu d'Elle le duché de Saint-Leu.

(2) 1796-1798.

cour. Mais après... Il en gémissait encore. Plus de dames ni de gentilshommes de chambre entretenant l'illusion d'un Versailles lointain. Si peu de monde et des ressources si restreintes pour subvenir à tant d'intrigues, mettre en mouvement tant de courriers et d'agents secrets, dont la mission constante, unique, était de lui gagner des partisans et de rapprocher par n'importe quel moyen, par n'importe quel concours, les chances de sa restauration! A combien d'expédients avait-il dû recourir, obséquieux envers l'étranger, impuissant et pauvre, et, cependant, ayant la soif intense du pouvoir et du prestige d'une opulence souveraine!

Il y avait eu de l'amélioration dans l'état du logement et des vivres, quand on fut en Prusse, à Mittau, le roi, les princes et la cour, occupant une partie du château qu'avaient habité, sur les bords de l'Aa, le duc et la duchesse de Courlande, le père et la mère de la future duchesse de Dino. Mais encore! Malgré qu'il rappelât Versailles avec ses pièces spacieuses, ses jardins, sa physionomie architecturale, le vaste édifice deux fois incendié « était déchu, comme ses hôtes ». Ceux-ci n'en avaient, à leur disposition, qu'une aile moins délabrée que le reste; une caserne, un hôpital militaire affectaient la masse de la construction, et la cour d'honneur, divisée en deux parties : l'une réservée au prétendant, l'autre servant de place d'armes et de promenade aux soldats convalescents... Quel étrange contraste! Que de fois, pendant la guerre de Prusse, des convois de blessés français passèrent sous ses fenêtres, lui inspirant les plus tristes pensées, si, presque au même moment, il ne devait pas se retirer au profond de ses appartements pour ne pas voir,

pour n'entendre point les bruyants excès des cosaques et des bakirs! Autour de lui, cependant, se pressait dans une commune détresse, un petit monde de grands seigneurs « jaloux, fiers et gueux en quête de maigres faveurs » et d'un meilleur repas.

Combien étaient minces, en ce temps-là, au regard des visiteurs, les illusions du rang dégarnies de leur cadre! Si le comte de Provence avait su maintenir, en sa personne, des aspects de dignité extérieure, combien différente apparaissait, à côté de lui, la comtesse sa noble épouse, livrée à elle-même, sans ressort de volonté, toute seule en sa faiblesse humaine et sans le recours des préséances de l'étiquette! Dorothée de Courlande s'en était souvenue longtemps, l'ayant de ses yeux tristement constaté. Elle avait dû passer par là, s'arrêtant un instant chez elle-même, en son château de Mittau. Elle y avait vu la reine... Quelle impression rapportée de sa visite, et combien lamentable, si cette grande dame n'en força point la note :

« Je n'ai jamais vu, témoigne-t-elle, une femme plus laide ni plus sale. Ses cheveux gris coupés en hérisson étaient couverts d'un mauvais chapeau de paille tout déchiré. Son visage était long, maigre et jaune. Sa taille petite et grosse soutenait, je ne sais comment, un jupon sale sur lequel flottait un petit mantelet de taffetas noir tout en loques. Elle me fit peur, la première fois... »

Et c'était une reine, la reine de France, hors de chez elle! Mais, alors, on ne logeait point aux Tuileries; le bon peuple de Paris n'avait pas vu rentrer le roi et la duchesse d'Angoulême dans leur calèche historique, attelée de huit chevaux blancs.

Maintenant, on y était, enfin. Il semblait bon d'y revivre, après le long purgatoire de l'émigration. Ah! l'Empire avait bien fait les choses, en l'absence des

Bourbons! Tous les palais on les a trouvés meublés à neuf et les garde-meubles remplis. Louis XVIII pardonnerait presque à Bonaparte d'avoir habité « le Château », pour le lui avoir rendu en un si excellent état de confort et d'élégance.

Le gouvernement provisoire, qu'on appela « la table de whist de M. de Talleyrand », avait donc achevé sa partie en abandonnant le moins possible de ses cartes.

Malgré tant de visions de conquêtes auxquelles il avait fallu renoncer, la France était demeurée une en son homogénéité naturelle; son territoire s'était même augmenté d'un million d'âmes ramassées au nord et au midi. De solution plus favorable, il n'en était pas qu'on pût concevoir pour elle, en des jours pareils, quand sa capitale et ses provinces étaient livrées à l'invasion (1).

Des inquiétudes de plus d'une sorte subsistaient au fond des âmes ayant gardé quelques parcelles d'indépendance. On était revenu aux Bourbons sans élan. On avait embrassé le parti du Roi, comme le seul qui fût acceptable dans cette détresse profonde de l'idée de patrie et du sentiment de la liberté. La nation pleurait ses deuils. Du moins, elle recommençait à vivre; un prompt avenir, un ensemble de généreux efforts, répareraient tous ces maux.

Les cœurs des sujets étaient tournés à l'espérance et ceux des princes à la joie. Des pensées de même nature

(1) « Vous aurez remarqué que, dans le protocole du 19, on ne cite que le traité de 1814, qui a été aussi heureux que les circonstances pouvaient le permettre pour notre pays; car, les ennemis, au bout de six semaines, avaient quitté le territoire français. L'ancienne France était agrandie, ses limites rectifiées à son avantage et par la possession d'une grande partie de la Savoie, Lyon préservé n'était pas, comme aujourd'hui, si près d'être une place frontière; le musée Napoléon était intact, les archives françaises restaient enrichies de celles de Venise et de Rome... » (*Talleyrand à Sébastiani*, 24 février 1831.)

calmées et pacifiantes occupaient l'esprit des souverains étrangers. Chez quelques-uns se dénonçaient bien encore des idées de rapt et de rapines. Mais la majeure partie des têtes couronnées s'entre-félicitaient sans ruse de la fin d'un état de guerre depuis vingt-cinq ans en feu, sur tous les points de l'Europe, de Cadix à Moscou. Et ces heureux, ces puissants voulaient bien se dire qu'une partie de leur contentement se retournerait en avantages pour leurs peuples, grâce aux bienfaits d'un apaisement général.

C'est dans cette disposition d'âme qu'ils se préparaient aux fêtes resplendissantes, dont le Congrès de Vienne, sur le point de s'ouvrir, allait être la manifestation sans pareille. Généreusement et politiquement, l'un d'eux, l'empereur François avait offert d'acquitter seul la note à payer, ayant estimé dans son cerveau calculateur qu'on lui en tiendrait bon compte et que la monnaie lui en serait rendue sous les espèces d'un accroissement territorial.

Ces pauvres rois dont le trône avait été si longtemps secoué par les révolutions et par la guerre, ne fallait-il point qu'ils eussent aussi leurs vacances? Ils en montraient une grande faim.

Les débats diplomatiques auraient leur tour, incessamment; on s'en tenait, pour le quart d'heure, aux réjouissances, qui devaient en signaler les préludes. Ce qu'on savait le mieux, d'ores et déjà, c'est que toutes les images du bonheur, de la fortune, de la puissance, de l'amour allaient se trouver confondues dans une société incomparable.

Talleyrand considérait sans déplaisir qu'il y aurait, tantôt, sa place et son rang, en qualité de représentant de la France. Outre l'importance de l'assemblée qui s'y

réunirait, outre la grandeur des négociations auxquelles il aurait à prendre part et qui l'avaient incité, lui ministre, à se nommer lui-même pour s'en garantir l'honneur, des raisons personnelles le poussaient à quitter Paris. Il n'était point fâché de mettre de l'espace, pendant quelque temps, entre sa personne et les inimitiés dont il la savait l'objet au Château. Il n'avait pas eu à s'y tromper, de prime abord. On le subissait aux Tuileries par l'obligation d'une reconnaissance, qui datait de la veille et qui semblait lourde à ceux dont elle était le devoir. Des préventions entretenues contre lui par la jalousie des courtisans, des froissements qui lui venaient avec intention du roi et de ses fidèles, des allusions désobligeantes et qui se répétaient souvent, enfin la défiance et la mésestime dont on lui découvrait tant de marques en ces lieux, lui en rendaient le séjour incommode, malgré l'éminence de ses fonctions; et ce lui fut un soulagement de s'en éloigner.

Dès le mois d'avril, il avait poussé ses préparatifs de voyage.

Il ne partait pas seul. Sans parler du personnel de l'ambassade, il s'était assuré d'une compagnie intime, et qui lui serait particulièrement chère. Nous avons nommé la duchesse de Dino, alors comtesse Edmond de Périgord.

N'ayant qu'une très mince envie de présenter à la brillante société viennoise, aux ambassadeurs, aux princes étrangers, l'insuffisante princesse de Bénévent, il avait fermement prié celle-ci de prendre pension, ailleurs, — ce qui veut dire, à mots découverts, qu'il l'expulsa de sa maison en y mettant le prix.

Depuis longtemps, ce couple si agréablement désuni était tout à fait séparé au matériel comme au moral.

Mme Edmond de Périgord avait tranché le dernier et faible lien d'habitude, qui composait l'existence commune. Et pour tenir la place qu'on avait obligé Mme de Talleyrand à laisser vide, le prince avait prié sa nièce, aussi intelligente que belle, et qu'il chérissait, au delà d'un sentiment de parenté, de faire, chez lui, les honneurs de l'ambassade. Substitution de personnes plus séduisante que légitime, et qu'un historien de nos jours s'ingéniait à expliquer par cet euphémisme : « *Ayant étudié sa nièce, Talleyrand voulut se parer d'elle au Congrès de Vienne.* »

Le prince arriva dans la capitale de l'Autriche, à grand train d'ambassadeur, le 23 septembre 1814, et s'installa dans la maison du prince de Kaunitz. Déjà des dépêches, des instructions royales l'y avaient rejoint, lui donnant à entendre qu'il n'y avait pas lieu de s'assoupir en ces délices nouvelles, mais de prendre en main sérieusement les affaires de la France, que la politique conquérante de Napoléon avait mise en un si malheureux état.

§

Gaiement, disons-nous, s'étaient annoncés les débuts du long procès diplomatique, qui devait arrêter les clauses de la pacification générale. A considérer le train adopté, les premiers jours, le plaisir en semblait être la seule affaire importante. Le premier pas du Congrès fut bien une contredanse. Tous ces princes, en la première fureur de leurs embrassades, ne pensaient qu'à s'entre-recevoir, à rivaliser d'attentions et de galanteries réciproques, se donnant tous les grands cordons de leurs ordres pour se les voir porter les uns les autres; et,

quand ils avaient épuisé ce genre d'agrément, s'entre-offrant des régiments, des grades dans leurs armées, de flambants uniformes. Par les airs retentissaient encore les acclamations, qui saluèrent l'arrivée de tant d'hôtes illustres. Il y avait eu fêtes carillonnées pour l'entrée des empereurs et des rois (1). Et quels galas à Schönbrun!

Tout de même fallait-il se souvenir que tant de personnages qualifiés ne s'étaient point rassemblés en ces lieux, à la seule fin d'y constituer un congrès dansant.

Talleyrand, mieux qu'aucun autre de ses collègues européens (2) en avait conscience, lui dont la mission était la plus incommode à remplir, parce qu'il y personnifiait une nation vaincue, menacée, et néanmoins soucieuse de reprendre sa place dans le concert des grandes puissances.

Louis XVIII était, là-dessus, d'un plein accord avec son ministre. Aussi bien que le diplomate expérimenté, le vieux prince, qui dut faire la première épreuve de son autorité, de ses ressources de gouvernement sur un sol

(1) « L'empereur de Russie et le roi de Prusse viennent d'arriver. Leur entrée a été fort belle. Ils étaient à cheval, l'empereur d'Autriche au milieu. Un petit désordre occasionné par les chevaux a fait que, pendant une partie considérable du chemin, le roi de Prusse était à la droite de l'empereur François. Les choses ne sont rentrées dans l'ordre que peu de temps avant d'arriver au palais. » (*Lettre de Talleyrand au roi Louis XVIII*, 25 septembre 1814.)

(2) Les plénipotentiaires étaient, pour la Russie, le comte de Nesselrode et le baron de Stein; pour la France, le prince de Talleyrand et ses attachés; pour la Prusse, le prince de Hardenberg, secondé du comte de Humboldt; pour l'Autriche, le prince de Metternich; pour la Bavière, le prince de Wrède; pour le Wurtemberg, le comte de Wintzingerode; pour l'Espagne, le chevalier de Labrador; pour le Portugal, le duc de Palmella; pour la Suède, le comte de Zöwenhelm; pour la Sicile, le commandeur Alvaro Ruffo, et, pour Naples, le duc de Campochiaro.

trempé de sang et couvert de ruines, avait eu la perception claire de ce qu'il importait d'obtenir ou de détourner. A ses délégués il avait dit formellement : en Italie, la menace qu'il faut écarter, c'est la domination de l'Autriche; en Allemagne, c'est celle de la Prusse. Avant que l'expérience des faits eût confirmé ses prévisions, il avait discerné les menées envahissantes de la monarchie prussienne, voulant qu'on lui livrât l'Allemagne, sous le prétexte de la défendre, réclamant comme son bien tout ce qui était entre les frontières de la France, la Meuse et le Rhin, s'impatientant qu'on ne lui cédât pas le Luxembourg, convoitant ouvertement la Belgique et aspirant, cette puissance qui, naguère, au lendemain d'Iéna, n'était plus qu'un fantôme d'État, à des réalisations d'empire.

Aux termes de l'article trente-unième du traité de Paris, signé l'avant-dernier jour de mai 1814, il avait été prescrit, en des termes clairs, que les puissances coalisées auraient à envoyer dans le délai de deux mois, leurs représentants à Vienne, pour y compléter les dispositions du traité préalable. Ce congrès était ouvert.

Une telle réunion de diplomates, dans les circonstances inouïes qui l'avaient rendue nécessaire, et sous les influences mêlées des principaux chefs d'États de l'Europe surveillant en personne, jalousement, les débats de leurs chers intérêts, promettait un spectacle et des impressions peu ordinaires.

On avait arraché à la France en bloc et d'un trait de plume les territoires, qu'avait ravis son action conquérante. Il restait, maintenant, à les répartir entre des rivaux pleins d'appétit. Il était à présumer que l'opération n'irait pas toute seule, soit pour acquérir, soit pour retenir.

Dès avant qu'il se fût mis en route avec les attachés de sa mission, que Louis XVIII l'avait laissé libre de choisir, c'est-à-dire : le comte de Noailles, le marquis de La Tour du Pin, le duc de Dalberg et La Besnardière, Talleyrand avait cuirassé triplement son énergie froide contre les difficultés énormes qu'il s'attendait à rencontrer (1). Et le roi les avait pressenties, comme lui-même en le munissant d'instructions remplies de sagesse et de clairvoyance, — que complétaient des correspondances secrètes, *dont il s'abstenait de lui parler*, entre son cabinet et celui de Vienne (2).

Car, c'est une constatation importante, qui a échappé à la plupart des historiens et qu'il importe de relever en passant : Louis XVIII, en dépit de sa correspondance si suivie avec Talleyrand sur les affaires de Vienne, n'était pas, à l'égard de son ambassadeur, en cette ouverture d'âme, confiante et sûre, que ses lettres donneraient à supposer. Dès le début, il s'était promis de ne point s'en rapporter à lui seul du soin de le renseigner et de l'instruire, mais de provoquer, d'une autre source, des indications complémentaires. Il prêterait une oreille attentive à d'autres échos. Plus d'une fois il associerait ses doutes à ceux de Blacas (3) sur la

(1) « Il y avait bien plus que des préventions à effacer, bien plus que des prétentions à combattre, bien plus que des ambitions à réprimer; il fallait faire annuler ce que l'on avait fait sans la France. » (*Mémoires du prince de Talleyrand*, t. II, p. 277.)

(2) V., en particulier, une savante et rare étude du commandant Weil : *le Revirement de la politique autrichienne à l'égard de Joachim Murat et les Négociations secrètes entre Paris et Vienne*, d'après des documents d'archives inédits, Torino, 1908.

(3) « Le Roi a encore une idée exagérée des talents du prince de Talleyrand. Je croirai, cependant, qu'il est loin de vouer à ce ministre une confiance sans bornes. On craint Talleyrand, à la cour, plus qu'on ne

rectitude du prince. Enfin il ne se fierait qu'à lui-même de mener à bien certains sujets de conversations écrites, qui l'intéressaient par-dessus tout, tels que la question du renversement de Joachim Murat et de la restauration des Bourbons de Naples. Entre Paris et Vienne il avait noué de sa propre main des rapports directs. Du mois de novembre 1814 au mois de mars 1815, bien des missives partaient du cabinet du roi, Blacas et Bombelles servant d'agents intermédiaires (1) pour aller à l'adresse de Metternich, munies de cette recommandation expresse qu'elles étaient transmises à Son Altesse, non officiellement, mais personnellement et secrètement.

L'officiel et le général des questions à débattre laissaient encore assez de marge pour les échanges réguliers des lettres entre Sa Majesté Chrétienne et Talleyrand son ministre.

On n'en était qu'aux préludes d'une difficile entreprise. Au moment d'entrer en conversation, le brillant du rôle n'était pas assurément du côté de la France.

l'aime, mais le parti que *cet habile comédien politique* a su se créer dans le public en impose. » (Comte de Bombelles au prince de Metternich, Paris, 27 novembre 1814; Vienne, *Haus, Hof und Staats-Archiev. Bombelles*, 311, 314.

(1) « Après m'avoir recommandé le plus profond secret sur ce qu'il allait me confier, le comte de Blacas me dit que : le roi était loin d'exiger que l'Autriche se déclarât contre Naples; qu'il lui suffisait qu'avec les troupes que nous avons dans nos provinces italiennes, nous maintenions le bon ordre et la tranquillité, et que Votre Altesse promît simplement, sans se lier par aucun traité, que les troupes autrichiennes ne se joindraient pas aux Napolitains; que, dans ce cas, la France penserait à une expédition, mais que le Roi voulait, avant tout connaître les intentions de Votre Altesse.

» Le comte de Blacas supplie Votre Altesse *de ne confier qu'à Sa Majesté l'Empereur seul cette communication confidentielle.* » (*Id.*, *ibid.*, pièce manuscrite).

Pour s'en rendre compte, Talleyrand n'aurait pas eu besoin d'être le grand clerc qu'il était en diplomatie. A la nation épuisée dont il était le mandataire que restait-il à disputer, sinon le prix de sa rançon? Dès son premier contact avec les représentants de l'Autriche, de l'Angleterre, de la Prusse, il avait dû se faire cette suite d'opinions : d'abord, à leur attitude embarrassée, sinon tout à fait malveillante, qu'on lui tiendrait la dragée haute; puis, que l'Autriche n'entendrait pas se contenter d'une promesse de cession en Italie; que l'Angleterre comptait bien n'avoir pas encore arraché à la France tous les débris de son empire colonial; et qu'à la Prusse, ivre de vengeance et de butin, il faudrait autre chose qu'une portion indéterminée des provinces rhénanes.

La Prusse se montrait la plus ardente, et ses revendications étaient d'autant plus âpres qu'on sortait d'une période de guerre impitoyable, d'exactions et de vols à main armée; qu'elle en avait subi, en vaincue, les dures conséquences; que les troupes françaises foulant son sol y avaient remis en application, avec la dernière rigueur, le code de Louvois, de mémoire exécrée, et qu'elle en avait gardé une rancune violente, mais explicable.

En un mot l'esprit de la coalition et la coalition même avaient survécu à la paix de Paris (1). Tous les cabinets, à l'ouverture des négociations, comme pour revenir sur des traités consentis, se tenaient, à l'égard de la France, dans une position équivoque, sinon franchement hostile. A quel degré d'amoindrissement eussent-ils pu la réduire, s'ils fussent demeurés unis!

(1) V. Lettre de Talleyrand à Louis XVIII, 4 janvier 1815.

Talleyrand en avait eu l'impression rapide et nette. Elle n'aurait été rien moins que rassurante, s'il n'avait pas aussi constaté, comme par le retour d'un second examen : que la pomme de discorde ne tarderait pas à rouler entre ces victorieux; qu'ils n'étaient, au fond, d'accord que lorsqu'il s'agissait de dominer les autres; que la Russie désirait fort la Pologne et la Pologne entière, mais que l'Autriche ni l'Angleterre n'étaient disposées à lui céder le morceau sans de notables découpures; que la Prusse exigeait toute la Saxe, mais que l'Autriche n'y était pas consentante; et que, de son côté, celle-ci, toute catholique qu'elle fût, sentait le besoin pressant de s'adjuger les Légations du Pape, mais que la Russie, moins orthodoxe, y mettrait de grosses difficultés.

Exploiter ces divisions, les accroître, au besoin, c'était le rôle tout indiqué à l'art du diplomate. Talleyrand s'y révélera d'une merveilleuse habileté.

Quelle laborieuse entrée en matière! Puis, quelle reprise de soi, et enfin, quelle revanche!

Les hauts collègues du plénipotentiaire de France avaient mis fort peu d'empressement à l'accueillir, quand il vint, au milieu d'eux, avec un semblant de retard. Car, il n'était arrivé à Vienne que le 23 septembre, avons-nous dit; et les ministres, qui, après avoir dirigé la guerre, se repentaient d'une paix trop aisément conclue, une paix d'invasion dont ils s'étonnaient encore d'avoir tiré si peu de parti, l'avaient précédé sur le terrain, afin de se concerter, entre eux, et d'aviser aux moyens de reprendre leurs avantages. Ils avaient eu le temps de former des comités, de se réunir en des conférences particulières, et d'en dresser un protocole. Ils se hâtaient d'anticiper sur les discussions,

de manière que les affaires se présentassent comme des affaires toutes réglées et ne demandant plus qu'à être approuvées, pour la forme.

Cependant, Talleyrand, qu'on n'invitait pas à se montrer, s'annonça. L'ouverture du Congrès avait été fixée au 1er octobre. Ce jour était passé; il pria qu'on lui en indiquât un autre, aussi prochain que possible. On lui renvoya des réponses évasives; on essayait de le garder au secret et à distance. Pendant la première quinzaine de son installation, en l'hôtel du prince de Kaunitz, on l'avait relégué dans une sorte d'inhospitalité voulue, qui eût été complète sans une ou deux visites de complaisance des délégués britanniques et du baron de Gagern, le ministre des Pays-Bas, qu'il connaissait de longue date. Il ne parut point le remarquer, pour n'avoir point à s'en formaliser. Une question d'heures, pensa-t-il. Ce n'était pas le moment d'élever la voix ni d'aigrir des inimitiés déjà si vives. Sa première démarche tendit à sortir de cet isolement, où l'on espérait l'enfermer. Il commença par se concilier sans bruit les représentants des puissances secondaires; il eut promptement obtenu de les gagner à ses desseins et de s'en faire des alliés.

Exclus eux aussi du concert des forts, de ceux qui prétendaient être les seuls à jouer cette grande partie, atteints, en conséquence, dans leur dignité, menacés dans leurs intérêts, la raison même ne leur conseillait-elle pas de s'unir à la France pour former bloc avec elle et pour empêcher de passer cette injustice ou cette erreur?

Il parla, fut entendu et suivi.

Ceci fait, il se glissa dans l'assemblée des diplomates, qui, pour la première fois, au Ballplatz, allaient s'es-

L'EMPEREUR ALEXANDRE Ier

Dessin de Bourdon

sayer au remaniement de cette Europe tant de fois mise en confusion par les marches et contre-marches des armées napoléoniennes.

On ne l'y reçut point, les bras ouverts. Ce fut le contraire qui se produisit : on lui témoigna comme de la surprise et comme de la gêne. Qu'y prétendait-il aussi bien? N'avait-on pas clairement stipulé, au traité de Paris, que le partage des territoires repris à la France, serait réglé au Congrès, par les puissances alliées, entre elles, rien qu'entre elles? Talleyrand tenait sa réponse prête. Sans doute, l'accès de ces questions était réservé aux uns, interdit aux autres, mais une porte restait ouverte : le droit pour la France, comme pour les différentes puissances du premier ou du second ordre, de discuter sur l'ensemble des intérêts européens. Les intrigues de la Russie et de la Prusse s'apprêtaient à la refermer, cette porte; Talleyrand eut le temps de s'y faufiler : il était dans la place et c'était l'essentiel.

Sur ses pas, attendaient d'entrer, au nom de l'Espagne, le marquis de Labrador; au nom du Portugal, le comte de Palmella; et, pour la Suède, le comte de Zöwenhelm.

Talleyrand s'était assis à la moindre place, humble de maintien sans être obséquieux et se donnant cet air résigné qu'il savait si bien prendre, en attendant, — sans cesser de paraître calme et digne. — Aussi, quelle modération dans son langage! On pouvait l'en croire, il n'entendait inquiéter personne. Sa première déclaration avait été celle-ci : « Je suis le seul, ici, qui ne demande rien. Je ne veux rien, je le répète. » Habile contenance, en somme, puisque l'intérêt de ceux qui n'en faisaient prévaloir aucun était justement de res-

treindre les exigences d'autrui ! Tout ne serait qu'affaire de principe, ajoutait-il. C'était une base commode qu'il avait trouvée-là. Il n'en voudra plus bouger. Les principes, rien n'est plus élastique, en même temps que mieux fondé. Les principes, cela répondait à tout.

Tant de louable réserve n'empêchait point que, du premier coup d'œil, il avait démêlé les arrière-pensées et les dissentiments secrets de ceux qui auraient voulu tout obtenir et tout garder. Les desseins étaient confus dans l'assemblée, les ambitions complexes, les vues particulières fort mélangées. Patente s'en dégageait cette constatation, par lui déjà faite, que les alliés formaient deux camps et que le plus sûr moyen de paralyser leur action serait de se glisser entre l'un et l'autre pour rengréger leurs désaccords. Usant de tous les moyens que lui fournissaient une vigilante observation, la subtilité naturelle de son esprit et sa connaissance acquise des hommes, il s'orientait, au mieux de sa chance possible, à travers ces intérêts enchevêtrés.

Il s'était fait écouter, disions-nous, à la faveur de certains principes énoncés en douceur (1). C'étaient la justice pour tous, le droit public, le droit des gens, des mots enfin, qui paraissaient d'une résonance étrange, inattendue, dans cette association de vainqueurs plus ou moins affamés de dépouilles. Puis, il renforça la voix. Ce fut pour réclamer l'admission des puissances secondaires aux délibérations du Congrès. Chacun devait penser comme lui (du moins, il feignait de n'en

(1) « Je serai doux, conciliant, mais positif, ne parlant que principes et ne m'en écartant jamais. » (*Le prince de Talleyrand au roi Louis XVIII*, 29 septembre 1814). Les principes ne paraissaient pas être le fort de lord Castlereagh, ajoutait-il. On en pouvait dire autant de tous les autres, l'Europe, depuis vingt années, ayant pris l'habitude de n'apprécier que la force.

pas douter) : on ne pouvait les exclure sans un mandat conféré par elles-mêmes. Rien de plus équitable, protesta le chevalier de Labrador, parlant au nom de l'Espagne; et cet auxiliaire opportun appuya de toute sa véhémence la note diplomatique rédigée, le lendemain, par le prince de Bénévent appelant à la jouissance du même droit toutes les puissances signataires du traité de Paris. L'embarras était peint sur les visages des ministres de la Russie, de l'Angleterre, de la Prusse et de l'Autriche. On les avait surpris.

Les « Quatre » en furent très dérangés. Serait-ce à dire qu'il leur faudrait être « Huit » désormais, considérer comme non avenu ce qu'ils avaient ensemble décidé, et n'avoir plus de conférences, à leur guise, sans que la France en fît partie! Quel besoin encore, d'associer l'Espagne, le Portugal, la Suède, en outre, au secret de leurs combinaisons! Metternich avait jugé la proposition fort incommode. « L'intervention de Talleyrand et de Labrador, disait son astucieux confident de Gentz, a furieusement contrecarré nos plans »; et d'autant mieux en parlait-il, en connaissance de cause, qu'il avait dû détruire les protocoles des séances précédentes.

Et puis, l'amour-propre s'en mêlait. Après s'être tant avancés, il en coûtait aux mieux intentionnés ou soi-disant tels de reculer. Les représentants des « Quatre » se montraient à la fois embarrassés et choqués. Il leur convenait mal qu'on eût l'air, à présent, de leur faire la leçon. Le tsar Alexandre, qui se croyait au moment de réaliser, d'emblée, le prix de ses peines multiples : alliances, guerres, intrigues et contre-intrigues, avait exprimé, d'une voix moins *charmeuse* que d'habitude, sa mauvaise humeur. N'en avait-on pas fini de

régler les comptes de l'Europe avec la France? Elle n'avait plus à intervenir, ni pour elle, ni pour autrui. Lui-même s'était chargé de faire entendre raison sur ce point à Talleyrand, reçu par lui en audience particulière. L'entretien fut vif.

« Il faut, sachez-le bien, que nous terminions, ici, nos affaires.

» — Elles finiront promptement, si Votre Majesté y porte la même grandeur d'âme que dans celles de France.

» — Il me faut mes convenances. Je garderai ce que j'occupe.

» — Je mets le droit, d'abord, et les convenances après.

» — Les convenances de l'Europe sont le droit. Plutôt la guerre que de renoncer à ma conquête! »

Et le tsar avait quitté la chambre, le visage tout courroucé, — ce qui ne changea rien, d'ailleurs, au fait accompli : l'accession définitive de la France, de l'Espagne, du Portugal et de la Suède, aux séances du Congrès.

A la vérité, l'avantage obtenu sera plus apparent que réel; le règne du Comité des Huit sera plutôt court et fictif. La conduite des négociations importantes restera dans le secret des cabinets; lorsque vers la fin de décembre, ces négociations prendront un caractère alarmant, la Russie, revenant sur ce qu'on avait concédé, proposera d'établir un comité des Quatre pour traiter à fond des affaires de la Pologne et de la Saxe; et le chiffre n'en sera porté à Cinq par l'accession de Talleyrand qu'au prix d'extrêmes difficultés. Quant aux plénipotentiaires des puissances, qui n'appartenaient pas même au groupe des Huit, leur participation ne sera

qu'approbative et sans effet (1). Mais qu'importait le reste à Talleyrand, si lui-même avait gagné sa place?

Trois jours ne s'étaient pas écoulés depuis la scène, dont nous venons de donner le récit, que l'ambassadeur français eut un entretien, tête à tête, avec le prince de Metternich, dont la porte s'était ouverte à lui seul, sur les 7 heures du soir. L'entrevue avait été longue et d'importance majeure. Aucune des questions européennes en litige n'y fut omise. Mais quel vis-à-vis! Metternich et Talleyrand, cette interrogation pleine de détours de deux hommes également subtils, cherchant à se convaincre de leur personnelle bonne foi, se reprochant presque, sur un ton d'amitié, de n'être pas assez portés à l'expansion réciproque, quand ils pourraient si bien s'entendre, et, au fond, quoi qu'ils pussent s'entre-dire, n'ayant aucune confiance l'un dans l'autre et se sachant tant de bonnes raisons pour cela!

De ces conversations miel et vinaigre le prince instruisait directement Louis XVIII, et le roi lui répondait de sa main comme pour s'y révéler en esprit toujours présent. Les points qu'il importait de rendre clairs et lucides au premier regard, Talleyrand les caractérisait, en cette correspondance, avec la précision grave, qui devait servir à les exprimer. Parfois, pour en colorer la sécheresse et parce qu'il connaissait les goûts du roi, il y glissait des à-propos, des semblants d'anecdotes;

(1) Le Comité des Cinq, centre et siège de toutes les affaires du Congrès sera composé de huit plénipotentiaires : pour l'Autriche, le prince de Metternich, dans le cabinet duquel ont lieu les réunions, chaque soir, et M. de Wessenberg; pour la Prusse, le prince de Hardenberg et Humboldt; pour la Russie, le comte Rasoumovsky et Capo d'Istria; pour l'Angleterre, lord Castlereagh et, après lui, le duc de Wellington auquel succédera lord Clancarty; pour la France, le prince de Talleyrand. Cf. le Chevalier de Gentz, *Dépêches inédites aux hospodars de Valachie*, 1815.

et, s'il ne parvenait point à le séduire, — Louis XVIII ayant, au fin fond de son âme, des antipathies prononcées contre lui, — il arrivait à le distraire, sans perdre de vue le sérieux et l'essentiel.

Les menaces d'Alexandre, les défaites astucieuses de Metternich, les âpres exigences de la Prusse, la situation générale des esprits, l'exaltation des uns, la cupidité des autres, rendaient étrangement difficile à soutenir la cause où s'était engagé Talleyrand. Il avait besoin qu'on vînt à son aide; les petits États n'y suffisaient point : des secours plus considérables se présentèrent, qui lui permirent de s'en tirer avec succès. L'Angleterre y tendit, la première, gênée par les projets de la Russie; ce fut ensuite l'Autriche mise en inquiétude par les appétits sans mesure de la maison de Brandebourg. L'organisation hâtive des débuts se disloquait. Les dissidences réelles des alliés perçant sous les dehors d'une entente générale, que semblait entretenir et favoriser, au jour le jour, l'harmonie des réceptions princières, avaient travaillé pour l'ambassadeur des Bourbons. La France ne serait plus écartée, — ainsi que l'avaient prémédité Metternich, Nesselrode, Humboldt et Hardenberg — des travaux de partage de l'Europe. Avec elle formeraient ou auraient l'air de former comme une ligue protectrice les puissances intéressées, pour leur propre sauvegarde, à borner les envahissements des plus forts. Les protocoles léonins du 18 et du 22 septembre avaient été raturés par le protocole nouveau du 8 octobre, qui servit de préliminaires aux réunions ultérieures du Congrès.

C'était une avance sérieuse qu'on venait d'acquérir. La diplomatie française, tout à l'heure contrainte à baisser la tête sous le joug de la nécessité, avait pris

une attitude moins soumise et s'était redressée. Talleyrand, qui, tantôt, feignait de se dissimuler, modeste et sans voix, presque en arrière de ses collègues, était en train de passer au premier plan. Aussi, en peu de jours, comme il avait changé de ton et d'accent! On avait stipulé dans le texte remanié de l'ancien protocole que, suivant son expression, les arrangements à intervenir seraient conformes aux principes du droit public. Ce mot, avons-nous dit, produisait une impression singulière sur de certaines oreilles.

« — Que fait ici le droit public? s'était écrié Humboldt, l'un des envoyés de la Prusse.

» — Il fait que vous y êtes », répliqua Talleyrand.

Était-ce le ministre d'une nation accablée sous le poids des armes étrangères, qui parlait ainsi? D'où lui venait tant d'assurance reconquise? On n'en était qu'aux premiers engagements : se croyait-il déjà si ferme sur le terrain qu'il avait choisi?

« Talleyrand fait ici le ministre de Louis XIV », remarquait Alexandre, dans un mouvement d'impatience, qui ressemblait à du dépit. Il semblait l'être. en effet, au mois d'octobre 1814, ne se doutant point lui-même, d'ailleurs, qu'au mois d'avril de l'année suivante, après le retour de l'île d'Elbe et la fuite de Louis XVIII, il ne serait plus que le ministre de Jacques II.

§

Mais, pour un moment, les débats étaient suspendus. On avait ajourné le Congrès au 1er novembre et réveillé les accords de la musique.

La capitale de l'Autriche, envahie par une multitude d'étrangers de distinction avait revêtu, de toutes parts,

un aspect aussi riant qu'animé, tandis que, rassemblés en un tel nombre qu'ils composaient un véritable aréopage, — mais un aréopage en vacances, — les rois et les princes régnants n'arrêtaient point de célébrer, à leur manière, dans la joie des bals et des festins, le bonheur de leurs peuples rendus aux travaux de la paix. Comme le disait, avec un rare bonheur d'expressions le vieux prince de Ligne, le tissu de la politique était tout brodé de fêtes. En la satiété de leur pouvoir absolu, les souverains s'étaient sentis aiguillonnés d'un goût de roman et d'aventure qui, pour eux, avait toute la saveur de la nouveauté. Les personnages du caractère le plus grave, ceux qui étaient investis de l'autorité la plus haute, cédaient à l'entraînement général et s'en donnaient à tête perdue sans en excepter les diplomates de carrière. On accourait, de mille points, à ce spectacle qu'on ne reverrait plus. Tout ce qui pouvait monter dans un carrosse à couronne s'empressait à y faire figure.

Un comité spécial avait été désigné par la Cour pour l'organisation des plaisirs, à charge d'inventer, chaque jour, quelque divertissement extraordinaire inédit. Les amusements de jour et de nuit se succédaient avec une sorte d'emportement.

En ces réunions fastueuses et changeantes où voisinaient, de soir en soir, auprès des plus jolies femmes de l'aristocratie européenne, les illustrations politiques les plus qualifiées du monde entier, on n'entendait que ces appellations : *Sire, Votre Majesté, Excellence, Altesse,* résonner, à tous les emplacements des tables. Qu'on ajoute au rang et au nombre de tels convives l'importance même des officiers servants, pour la plupart aussi des princes souverains ou des altesses sérénissimes; qu'on se figure, en outre, comme l'a dépeint

le comte de La Garde-Chambonas, dans un tableau plein d'éclat et de coloris (1), les milliers et les milliers de bougies faisant étinceler les cristaux, chatoyer les porcelaines, reluire la vaisselle d'or massif de la maison impériale; puis, les parfums des fleurs se mêlant à l'harmonie des instruments, la douce familiarité, l'intimité de ces maîtres du monde tempérant la majesté de leur assemblage et l'on pourra s'imaginer ce qu'avait de magique un pareil coup d'œil, où tous les sens étaient captivés!

L'impératrice d'Autriche, Italienne de naissance, issue de la maison fameuse d'Este et ayant hérité de ses aïeux, par une naturelle filiation, le goût des arts et l'amour intelligent des plaisirs avec une grâce toute française (2), quoiqu'il s'y mêlât un peu d'afféterie, était l'âme de cette série ininterrompue d'agréments, qu'on appelait : redoutes, mascarades, banquets, carrousels, parties de chasse ou courses de traîneaux.

Nommer les principaux de ceux qui y prennent part, c'est remettre en mémoire les figures historiques d'une époque, dont chaque jour appartenait aux événements de l'histoire.

Entre les empereurs et les rois, nul n'attirait autant les regards que le tsar blond et svelte. Alexandre se piquait de mener ensemble les affaires les plus importantes du gouvernement des peuples et les intrigues les plus délicates du sentiment et de l'amour. N'eût-il pas

(1) *Souvenirs du Congrès de Vienne*, Émile-Paul, éditeur.

(2) « Une personne d'un esprit supérieur, d'une âme sublime, réunissant dans sa conduite tout ce que la dignité et l'amabilité peuvent produire, et dont la tenue, pendant ces fêtes si contraires à ses vœux, a surtout étonné et enchanté les connaisseurs, — l'impératrice, enfin... » (Frédéric de Gentz, *Tagebücher*, I, 249.)

été le maître d'un vaste empire qu'il eût pu prétendre à fixer l'attention par les attributs variés de sa personne morale et physique. Il était de taille élancée et d'un abord séduisant; ses façons gracieuses — quand il avait envie de leur donner ce tour — communiquaient à ses impressions, auprès des femmes, un air de chevalerie dont il tirait d'aimables succès. Maintes beautés, à Vienne, dignes de le retenir par les qualités de leur éducation et de leur esprit, lui en rendaient le séjour fort agréable. Elles n'appartenaient pas toutes, — à ce que nous divulguent de certains rapports de police enfouis dans les archives de Vienne —, à la haute société aristocratique. Ses sentiments changeants s'étaient adressés d'abord à de très grandes dames d'un rang moins éloigné du sien; puis, ayant cru s'apercevoir qu'elles avaient plus de morgue que d'esprit, il s'en était, peu à peu, détaché. Détail inconnu : le puissant Alexandre avait, un moment, porté les préférences d'un cœur presque fidèle vers une jolie femme de la bourgeoisie (simplement s'appelait-elle madame Schmidt), en possession de mari, mais un mari discret, respectueux, et qui savait disparaître, au moment opportun, où l'empereur lui faisait l'honneur de frapper à l'huis de sa chambre conjugale.

Parfois, il lui arrivait de rencontrer, sur ce chemin de victoire, des émules hardis, qui l'y gênaient. Dans les coulisses du Congrès de Vienne, il fut raconté qu'il y avait eu rivalité directe entre cet empereur jaloux d'être le maître partout et Metternich, non moins désireux de plaire sous des dehors mondains, qu'il se flattait d'orner d'une pointe de romanesque. Sentimental le chancelier ne l'était guère; mais, il possédait l'art du parler tendre et des galantes manières; quoiqu'il eût

tendance à s'en vanter, il en usait, avec les avantages que procurent en pareil jeu un noble visage, une mise parfaite et l'usage exquis des salons. Cette sorte de concours, dont le prix était un sourire plus engageant, une promesse plus complète, ou des réalités plus douces à cueillir (1), n'était pas du goût du tsar Alexandre. En deux ou trois occasions, son amour-propre y fut piqué; il en conçut de l'irritation contre Metternich; et les affaires de l'Europe, c'est-à-dire les transactions du Congrès, devaient s'en ressentir.

Telle circonstance, parmi d'autres, causa au puissant monarque un accès de dépit réel, dont les signes n'échappèrent aux yeux de personne.

Ce soir-là, on avait combiné, chez la princesse Marie Esterhazy, les surprises d'une brillante loterie pour amuser et séduire l'assistance féminine aux yeux convoiteurs. Le tsar, qui désirait que la complaisance aidât à la chance dans la distribution des lots, les avait classés de façon que les plus souhaitables échussent à

(1) Sur ces intimités des grands politiques, le *Tagebücher* de Friedrich von Gentz, fournit de piquantes révélations. Tandis que Metternich est fort occupé de sa liaison et de sa rupture avec la *femme fatale*, la *femme maudite*, qui n'est autre que la duchesse de Sagan, lui-même, le secrétaire du Congrès, partout invité, partout fêté, chargé d'entrevues et d'affaires, — sans compter le travail courant du protocole — a du temps encore, passablement de temps, pour en faire la part de ses fantaisies voyageuses. Ses menues confessions nous l'apprennent : « Mercredi, 4 janvier 1815 : Première visite chez une des plus jolies filles de Vienne (sœur de Mme Desfours). Jeudi 5, dîné seul chez moi; passé une heure avec Mlle Catty. Vendredi 27, première entrevue avec une femme connue sous le nom de la comtesse Desfours, que j'ai trouvée très belle. Dimanche 29, sorti à 10 heures; deux heures d'entretien avec le roi de Danemark; rendez-vous avec la femme du vendredi, qui est appelée Jeanne. Elle m'a procuré des jouissances que je n'avais goûtées depuis bien des années. A 8 heures, chez lord Castlereagh, travaillé avec lui jusqu'à 9 heures et demie. Rentré, endormi pour avoir trop dîné. » Et tout cela, sans le reste, dans l'espace d'un seul mois!

quatre femmes de la Cour distinguées par lui. Comment advint-il que ses dispositions furent mises en défaut par un malicieux hasard? Toujours est-il que deux de ceux-là très enviés allèrent, l'un à la fille de Metternich, l'autre à un aide de camp de François Ier. L'empereur de Russie eut la faiblesse de vouloir corriger les jeux du sort. Il avait réservé, dans ses vœux, le dernier de ces lots à la princesse d'Auersperg, et, par une étrange démarche, il l'envoya réclamer au gagnant. Celui-ci, formé à l'école de M. de Metternich, répondit avec une politesse consommée de diplomate et de courtisan qu'étant tombé d'une main impériale un tel objet était trop précieux pour être rendu. Le tsar en eut le visage assombri, la mine maussade, pendant une partie de la soirée.

Alexandre « le Libérateur » ne manquait à aucune redoute, à aucun gala d'importance. On l'y voyait arriver, de temps en temps, en compagnie du prince Eugène de Beauharnais auquel il avait voué une particulière affection. Se montrait-il au côté de l'empereur d'Autriche la comparaison ne tournait pas à l'avantage de son hôte, qui avait moins de prestance et s'habillait avec moins d'élégance, de goût, on disait même de propreté.

Dans cette cohue royale, Frédéric Ier de Würtemberg s'imposait par la majesté non de sa couronne, mais de sa ventripotence glorieuse. Aux bals masqués, le domino noir, quoi qu'il fît, ne parvenait pas à dissimuler ses formes corpulentes; son ampleur et sa rotondité emplissaient le regard d'une vision toujours réjouissante. Cependant, la gaîté n'était point empreinte sur son visage. Il portait un peu partout sur son front le pli soucieux, qui ne le quittait jamais, différant en cela de l'excellent Maximilien de Bavière, aux airs

continuellement épanouis, qu'on disait être le plus adorable et le plus adoré des rois trônants.

Quel contraste d'autre sorte entre le volumineux Frédéric de Würtemberg et la silhouette maigre de Frédéric VI de Danemarck! Avec son nez très long, sa face de carême, ses cheveux d'un blond blanc, dont la nuance fadasse n'était point pour relever la pâle expression de sa physionomie, celui-ci manquait, évidemment, de prestige physique. Pourtant, c'était un gai convive, toastant bien et souvent, et dont la finesse, l'enjouement, l'esprit d'à propos et de repartie, tranchant sur une bonté de cœur véritable, charmaient son plus proche voisinage.

De Frédéric-Guillaume III, le monarque berlinois, en deuil de la belle Louise de Prusse, on remarquait simplement qu'il avait la taille haute, la figure grave, qu'on le voyait souvent, par les rues de Vienne, le bras passé sous celui de l'empereur d'Autriche, cheminant à pied, tous deux vêtus en bourgeois, et qu'il n'avait pas d'autre intérêt, hors la place qu'il tenait dans le cérémonial monarchique.

Au prince Charles de Bavière allaient les préférences de bien des intrigues cherchées sous le masque; en sa personne résidait toute la beauté d'un héros de roman. Enfin les princes de Würtemberg, de Prusse, les archiducs Charles, Albert, Ferdinand, Maximilien d'Este, Jean et Régnier, faisaient honneur, chacun à sa manière, à l'ensemble du banquet.

On notait, sur le passage des Majestés et des Altesses, des particularités, on échangeait des observations concernant telles de leurs habitudes ou de leurs ressemblances. Ainsi, lorsque se montrait la grande duchesse d'Oldenbourg, la sœur bien-aimée d'Alexandre, on

était aussitôt frappé de son étonnante similitude de traits avec son frère.

Les ambassadeurs et d'autres grands personnages étaient amenés à se rencontrer fréquemment dans le monde. On avait pris l'habitude de les attendre et de les reconnaître partout.

Quand s'illuminaient les salons de la Burg, la foule y était extraordinairement pressée. Cependant, on avait tôt discerné, dans cette confusion de personnalités ayant chacune son titre de naissance et son privilège de situation, les grands premiers rôles du moment.

Metternich apparaissait et reparassait, sans cesse, content de l'impression flatteuse, qu'il s'entendait à produire autour de lui. On était moins satisfait de revoir, en tous lieux, la longue figure ennuyée de lord Castlereagh, une médiocrité puissante du jour. Gros, gras, blond, vêtu d'un habit rouge et le visage aussi écarlate que cet habit, il demeurait presque immuablement grave et froid. Sa Seigneurie ne s'égayait que lorsqu'on lui rappelait, à propos, les récentes défaites de la France.

Dans le coin des diplomates, pendant que valsaient et quadrillaient les jeunes couples, se retrouvaient, tour à tour, conversant du sort que les amphytrions européens pensaient réserver aux différents territoires en litige : Nesselrode, Pozzo di Borgo, le prince de Hardenberg, le comte de Lovenhelm, Bernstorff, et en particulier, Guillaume de Humboldt, le ministre plénipotentiaire de Prusse, le diplomate philosophe, peu expansif d'ordinaire et songeant moins à la politique du jour qu'à sa lettre prochaine pour Charlotte Diede (1).

Lorsque venait Talleyrand, on distinguait de loin l'homme et ses cheveux poudrés, son frac violet, où

(1) G. de Humboldt, *Briefe an eine Freundin.*

scintillaient des décorations, ses bas de soie noirs à coins dorés, ses souliers à boucles de diamants et à talons rouges. Portant avec aisance ses soixante ans sonnés, il avançait la tête droite, la main appuyée sur sa canne, et imprimant à sa démarche cette espèce de dandinement réglé par l'habitude, si j'ose dire, qui lui avait permis de corriger l'effet de sa claudication et de faire d'une infirmité presque une grâce. Il était déjà très entouré. Tout à l'heure, enfoncé dans un moelleux fauteuil, nous le reverrons causant avec le prince Léopold de Naples, le cardinal Gonzalvi et le remuant seigneur Lucchesini. La conversation paraît fort intéressante, car d'autres habits se rapprochent et veulent en connaître le sujet. Talleyrand parle du roi Murat et prédit le prompt écroulement de cette souveraineté de théâtre, — le *Deus ex machina*, qui lui donna le souffle, n'étant plus là pour la soutenir.

L'un des familiers de la Cour, expert à démêler tous ces visages nous y désignerait encore : le général Tettenborn, celui qui s'empara du trésor particulier de Napoléon, un immense butin dont une partie lui fut abandonnée en récompense; le feld-maréchal prince de Schwarzenberg, dans son nouvel uniforme de colonel de l'un des régiments de la garde impériale russe; le prince Nicolas Esterhazy, éblouissant dans son costume de hussard hongrois, dont les broderies arrachaient des regards d'envie aux femmes elles-mêmes; lord Stewart, l'ambassadeur d'Angleterre, qui, dans son mouvement perpétuel, semble n'exister que pour se montrer et qu'on a surnommé, à cause de cette affectation, *le Paon doré*; les divers membres de la famille Nariskhine, capables par les grâces de leur esprit, de suppléer à l'absence d'un prince de Ligne ou d'un

Talleyrand; le comte Razumovski, l'ambassadeur de Russie près de la cour autrichienne, si fastueux dans ses goûts, si grand dans ses projets; le baron Arnstein, l'un des princes de la finance; l'élégant jeune comte de Trautmansdorff, l'un des héros du dernier tournoi et le chevalier servant de « la belle d'amour », comtesse Edmond de Périgord; le prince de Lichtenstein, Louis de Schœnfeld et cent autres.

Dans ces temps merveilleux, quand on avait assez vanté les splendeurs de la Burg, on disait que si le point central des affaires, au sortir des plaisirs était le palais du prince de Metternich, le mouvement de société qui s'y renouvelait, de jour en jour, n'était pas là moins animé. Il excellait à recevoir, en ses appartements de Vienne ou en la maison de campagne qu'il possédait, à une faible distance de la capitale. C'était la grande magnificence, dans un style très correct. L'affluence des invités y était énorme, et on admirait tout le soin, toute la dépense de soi-même, auxquels s'appliquait le chancelier pour plaire à chacun d'eux par cette bonne grâce personnelle, jointe au « bon vouloir de la fortune », qui était son double privilège. Son fameux bal du 18 octobre 1814, où l'on vit réunis dans ses salons toutes les cours, tous les souverains, tous les grands personnages de l'Europe, laissa derrière soi un long frémissement d'admiration.

On avait aussi pris le goût de se rendre, autant que s'en présentait l'occasion, chez M. de Talleyrand, dont les réunions avaient un caractère d'urbanité grave, et, cependant, aisée, tout à fait en harmonie avec la dignité noble du personnage. Dans son salon, assis sur un canapé, auprès de la brillante comtesse de Périgord, et entouré des constellations du monde politique les plus

LE PRINCE CHARLES DE LIGNE
Peinture de Grassi

brillantes, de tous ces hommes éminents, qui, debout, au dire d'un témoin, l'écoutaient comme les écoliers écoutent les leçons d'un maître, il donnait l'exemple d'une force d'ascendant moral unique.

Pas une minute n'était perdue, dans l'ordonnance de ses journées trop brèves, qui devaient suffire à tant de travaux, de séances en conseil, de correspondances diplomatiques ou d'invitations et de réceptions. Ayant conservé, à Vienne, ses habitudes de Paris, tous les jours, au moment de sa toilette, le prince recevait des visites à la manière des grands seigneurs et des grandes dames d'autrefois. Il livrait sa personne physique aux soins de son valet de chambre, sans en paraître un seul instant distrait, et, pendant que ce serviteur arrangeait sa coiffure, il conversait avec une entière liberté d'âme des hautes et sérieuses raisons, qui le retenaient dans la capitale des Habsbourg.

Il tenait table ouverte. La chère y était exquise, suivant une règle de la maison, dont on ne s'était jamais écarté, en quelque lieu qu'on se transportât. Il était connu, surtout, qu'aux dîners de M. de Talleyrand la conversation revêtait un ton d'aménité délicate qu'elle n'avait pas, ailleurs, au même degré de perfection.

Inévitablement, les faits à l'ordre du jour revenaient sur la nappe, mais sous une forme de discussion très adoucie et n'engageant à rien, du reste, quant aux résolutions du lendemain. On en devisait avec prudence. Puis, on passait à d'autres exercices parlés.

Certaine fois, les controverses politiques n'occupaient plus l'attention. On avait abordé un sujet moins brûlant que la question de savoir si le trône de Naples serait enlevé ou conservé au prince Murat. Simplement, les discours vaguaient sur des détails de gastronomie.

Et, comme l'amour-propre national n'abandonne jamais ses droits, chacun de ces diplomates avait rehaussé, de préférence, la délicatesse ou les succulences des mets de son pays. Lorsqu'on en vint aux fromages, lord Castlereagh naturellement avait vanté le stilton d'Angleterre; Alvini, le strachino de Milan; Zeltner, le savoureux produit du pays d'Emmenthal; le baron de Falk, ministre de Hollande, avait relevé l'excellence du limbourg, immortalisé par Pierre le Grand, lequel n'en mangeait jamais, a-t-on dit, sans mesurer le morceau avec son compas. Nul, en cet important débat, ne se décidait à céder l'avantage à l'opinion de son voisin. Le prince de Talleyrand gardait le silence. Il n'avait pas ses armes sous la main.

Pendant que les opinions de ces palais blasés errent indécises, un laquais entre dans la salle, annonçant au maître du logis l'arrivée d'un courrier français :

« — Qu'apporte-t-il? demande le prince.

» — Des dépêches de la Cour, et...

» — Quoi encore?

» — Une caisse contenant des fromages de Brie.

» — Très bien. Qu'on porte les dépêches à la chancellerie et qu'on serve, à l'instant, un des fromages. »

On fait diligence. « Je me suis abstenu, dit alors le prince, de prendre parti dans la discussion, et de vanter, étant chez moi, un des produits du sol français; mais, il est là; jugez-en, messieurs. »

On y mit le couteau : la crème en était pure et stimulante. Il n'y eut plus d'hésitation; l'expérience en décida unanimement, à l'avantage de la Brie française (1).

(1) Parmi les convives de ce curieux dîner figurait le peintre Isabey. Ne serait-ce pas l'occasion de rappeler comment Talleyrand l'avait amené sur

Les propos ne s'échangeaient pas avec autant d'aisance et d'agrément, à la table de lord et lady Castlereagh, dont la froideur déconcertait la magnificence. Jusque dans leurs bals superbes, des bals de vanité, comme on les appelait, où la foule était énorme, ainsi qu'aux bals parés de lord Stewart (1), le plaisir revêtait des airs de cérémonie; tout l'or des salons et le luxe de la dépense ne parvenaient à échauffer cette glace. Le sourire n'y détendait les lèvres que par hasard, sous l'imprévu d'un détail, pour une offense accidentelle à l'étiquette, ou bien pour l'amusant spectacle qu'offrait Sa Seigneurie, quand lord Castlereagh, si long, si maigre, de mouvements si mécaniques et si plaisants à voir, se prenait à danser, sur un air vif et gai, sans rien perdre de sa physionomie sérieuse, les pas d'une gigue anglaise ou d'un rit écossais.

En ces milieux cosmopolites groupés à Vienne,

ses pas, à Vienne. estimant que le célèbre artiste trouverait à y employer fructueusement son habile pinceau? Un matin, étant encore à Paris, il le recevait en son hôtel de la rue Saint-Florentin. Isabey se lamentait, à son oreille, que la chute de Napoléon lui avait enlevé presque toutes les places, dont la faveur impériale l'avait pourvu. La Restauration serait pour la France, peut-être, une source de bienfaits pacifiques; mais elle était, pour lui, certainement une cause de ruine. Talleyrand, qui l'avait écouté, trouva, de suite, le remède à cette infortune relative. Lui montrant du doigt, au-dessus de sa tête, le tableau de Terburg figurant le Congrès de Munster, une peinture renommée, qui passa, plus tard, aux mains de la duchesse de Berry :

« — Que ne venez-vous à Vienne! Vous y seriez le Terburg d'un Congrès où de grandes choses seront accomplies. »

Quel trait de lumière! Isabey s'était rendu où l'avaient appelé la parole et les encouragements du prince. Toutes les gloires diplomatiques de l'Europe, groupées autour de la table où se joua la plus formidable des parties, devaient se fixer sur sa toile, dans une composition inoubliable.

(1) 18 janvier 1815. — « Bal paré chez lord Stewart, pour le jour de naissance de la reine. L'empereur d'Autriche n'est jamais allé à ces fêtes. » (*Diario del marchese di San Marzano*, ap. Ilario Rinieri, Torino, 1903.)

chaque réunion avait son cachet particulier. Mais, c'était à qui se surpasserait dans la manière élégante de mettre en valeur les attributs du faste et de la puissance. Si, par le charme et la délicatesse, l'ambassade française semblait venir en première ligne, les Russes pensèrent bien emporter le prix de la munificence, après le grand bal que leur ministre Stackelberg avait donné pour fêter la naissance de sa souveraine (1) et celui qui, chez le comte Rasumowski, arrachait des cris d'admiration aux plus difficiles connaisseurs. Au reste, chaque jour fournissait une date propice d'anniversaire, un prétexte heureux, une occasion saisie avec empressement de faire durer le plaisir.

Aux grandes redoutes, aux bals de la cour, dans les courses de traîneaux (2), le spectacle était éblouissant des groupes de femmes rivalisant à harmoniser, en leur parure, le goût délicat et le luxe éclatant. Ces soirs-là, elles faisaient étinceler les feux de toutes leurs pierreries. Elles voulaient toutes paraître, si elles ne l'étaient déjà ou si elles ne l'étaient plus, jeunes et belles. Les charmes les plus divers naissaient d'elles, de leurs mouvements, de leur délicieux assemblage. Hôtes princiers, généraux et diplomates, voyageurs

(1) Le tsar trouvait même qu'on y usait de prodigalités excessives. Il n'allait pas aux réceptions extra-somptueuses de son ambassadeur Rasumowski. J'en découvre le curieux détail dans une note du marquis de Saint-Mursan, ministre de Sardaigne : « 1er janvier 1815. — L'empereur incommodé, après avoir été cinq heures au feu de Rasumowski (un incendie s'était déclaré). L'empereur de Russie n'y a pas été. Cette maison lui avait déplu; il avait dit que c'était bien peu patriotique de dépenser tant d'argent hors de son pays. » (*Diario inedito*, archives du Vatican, ap. Rinieri, *Correspondanza dei cardinali Consalvi e Pacca.*)

(2) « *Birouciade* de la Cour à Laugarten, soit course de traîneaux sur des roues dorées, c'est-à-dire dépense inutile, chose froide. » (4 mars 1815, *Diario del marchese di San-Marzano.*)

de marque, s'entremêlaient agités, curieux de voir et de vivre, dans cette immense réunion de plaisirs. Jamais leurs yeux n'avaient pu considérer, en un seul et même cercle de luxueuse élégance, tant de femmes remarquables par la situation, la fortune et l'attrait spirituel, qu'il leur fut permis d'en admirer, impératrices, reines, duchesses ou simplement femmes du monde, pendant les six mois du Congrès.

Comment les nommer toutes, en ces concours de grâce embellies par la richesse? Entre celles, qui ramenaient vers elles le plus de suffrages par les qualités de l'âme et du visage, s'inscrivaient : la princesse de La Tour-et-Taxis, la belle-sœur du roi de Prusse; la comtesse de Bernstorff, l'ambassadrice du Danemarck; la comtesse Thérèse d'Apponyi, dont les yeux étaient les plus parlants du monde; la princesse de Hesse-Philippstal, au port de tête si sévère; Mme de Fuchs, une délicieuse maîtresse de maison, chez laquelle régnait l'abandon de l'intimité (1); la comtesse Zamoïska, née Czartoryska, la blonde Polonaise, de qui le regard des hommes ne parvenait plus à se détacher, quand il avait commencé de parcourir la blancheur de son teint, la sveltesse de sa taille, et tout l'éclat répandu de sa jeunesse; la princesse Bagration, dont le cercle était le salon russe par excellence; enfin, les trois grâces de la Courlande, comme on appelait la nièce de

(1) Frédéric de Gentz, le secrétaire du Congrès de Vienne, nomme souvent, dans son *Journal*, Mme de Fuchs, chez qui dinaient le prince héréditaire de Hesse-Hombourg, le comte Bernstoff et maints importants personnages; il y revenait volontiers et n'était pas éloigné de croire qu'il était sur le chemin des bonnes grâces particulières de cette spirituelle et jolie femme. « Assis à côté de Mme de Fuchs, à laquelle j'ai fait la cour tout de bon, et non sans espoir. » (8 décembre 1814.) Et un peu plus tard : « Allé chez Mme de Fuchs et passé la soirée avec elle. » (6 avril 1815.) « Promené Mme de Fuchs. » (Jeudi, 4 mai.) Etc.

Talleyrand et ses sœurs : les duchesses de Sagan et d'Acerenza.

La comtesse de Périgord, que nous venons de nommer et dont les qualités supérieures méritent bien de nous arrêter, quelques instants, recevait à l'ambassade de France. Elle était, certes, l'une des femmes les plus en vue et les plus recherchées, à Vienne. L'usage du monde, ne le possédait-elle pas, comme d'instinct? N'en avait-elle pas donné des signes, exceptionnels, dès l'enfance?

Au temps où elle habitait, à Berlin, un palais qu'elle savait lui appartenir en propre, tout entier, la maison, les meubles et les gens, elle n'était qu'une fillette de treize ans; et déjà, favorisée presque à l'égal de sa mère : la duchesse de Courlande, par les richesses dont elle avait la libre disposition, par son rang et l'amitié de la famille royale, elle avait les qualités précoces d'une maîtresse de salon (1).

A vrai dire, sa grande noblesse n'était pas un bien vieil héritage. Lorsqu'elle eut à dater le berceau de son opulence et de ses titres, en ses Souvenirs de jeunesse, elle n'eut pas besoin de remonter très haut. L'effort de sa mémoire n'eut point à rétrograder en deçà de son grand-père, pour atteindre aux origines véritables de sa maison puissante. Quoiqu'on ait découvert, ensuite,

(1) « Je savais beaucoup trop que la maison m'appartenait, que j'étais servie par mes gens, que mon propre argent payait mes dépenses et qu'enfin mon établissement était totalement séparé du sien (de la duchesse). J'allais, le matin, baiser la main de ma mère; de temps en temps elle venait dîner chez moi. C'est à quoi se bornaient nos rapports. »

(*Souvenirs de la duchesse de Dino*, publiés par sa petite-fille, la comtesse Jean de Castellane.)

« Je n'ai jamais mieux fait les honneurs de chez moi que lorsque j'avais treize ans. » (*Id.*, *ibid.*)

que la famille de ce dernier, d'extraction westphalienne, possédait, depuis plusieurs générations, le domaine de Kalm-Zeen, et qu'elle s'était créé des alliances avec les Lambsdorf, les Behr, les Turnow, maisons considérables de la Courlande, c'était en somme, à ses débuts, un petit compagnon que l'écuyer Ernest-Jean Biren, en attendant qu'il fût tout, par la grâce et l'amour d'une reine : l'impératrice Élisabeth. Pierre, son fils, fut le dernier duc de Courlande. Il avait peu de culture, mais une rare beauté physique et des goûts d'élégance; il mettait sa gloire à posséder quatre filles des plus attirantes qu'on pût voir; et la fortune qu'il leur laissa fut énorme.

Les aînées avaient eu à choisir, entre les partis exceptionnels, qui s'étaient offerts à elles, pour s'arrêter : la première, Wilhelmine (quand elle eut perdu l'espoir d'épouser Louis-Ferdinand de Prusse) à la demande du prince Louis de Rohan; la seconde, Pauline, au prince de Hohenzollern; et la troisième, Jeanne, au duc d'Acerenza, de la maison italienne des Pignatelli. Alliances de titres et d'argent, dont l'éclat émanait beaucoup moins du mérite des prétendants, et qui ne furent, aucune, surtout la dernière, des modèles accomplis de bonheur conjugal. Dorothée ne devait pas être, en cela, plus gâtée que la duchesse d'Acerenza, sa sœur. Elle aussi aurait à rompre des liens aussi mal assortis que légèrement formés, mais qui devaient lui apporter la compensation de faire d'elle la nièce et plus que la nièce de Talleyrand, son indispensable compagne d'esprit, l'Égérie de ses derniers travaux, enfin, la lumière de sa vieillesse.

On sait comment elle était devenue la comtesse de Périgord. Il en fut parlé dans « les coulisses

d'Erfurt » (1). Mais, d'en rappeler les circonstances en détail ne semblera point hors de saison.

Elle était en la fleur de ses seize ans. Bien des prétendants s'étaient inscrits sur son carnet de bal. On a connu leurs noms; elle n'en fit point mystère; au contraire, elle les énuméra avec une complaisance fort compréhensible pour l'amour-propre d'une femme; car ils n'étaient, certes, pas les premiers venus.

Ainsi, dans un moment où la détresse des Bourbons rendait le duc de Berry peu facile à marier, le comte d'Avaray, homme d'entreprise et de calcul, avait songé que la jeune princesse de Courlande si richement apanagée serait un excellent parti pour son maître; et il avait entamé des commencements de négociations (2). De grands seigneurs ruinés, tels que les princes de Hohenlohe et de Solms, s'étaient tenu un raisonnement analogue : ils eussent trouvé sage autant qu'agréable de rétablir leurs affaires en l'épousant.

Les agréments de sa personne, le brillant de sa condition mondaine et son éducation soignée l'avaient fait rechercher également par des personnages de plus d'importance que ces derniers seigneurs, c'est-à-dire les ducs de Cobourg et de Gotha, le prince Auguste de Prusse. Sensible aux mêmes avantages, le prince Florentin de Salm s'était mis sur les rangs, multipliant des soins, des hommages, qu'on ne paraissait pas accueillir avec plus d'intérêt que les empressements des princes de Mecklembourg et de Reuss. Ceux-ci

(1) V. t. Ier, au chapitre ainsi intitulé.

(2) En 1798, le même duc de Berry avait dû épouser Anna Tyskiewicz, la future comtesse Potoçka. Après le rétablissement de Louis XVIII, il contracta alliance avec Marie-Caroline, princesse des Deux-Siciles.

avaient presque établi leur domicile en la maison maternelle sans y progresser d'un pas.

Aucun de ces demi-dieux n'avait touché son cœur. Ils s'y efforçaient en vain; elle l'avait voué au prince Adam Czartoryski, dont les hautes vertus et la rare noblesse de caractère fascinèrent l'imagination de la jeune fille, quand elle n'était encore qu'une enfant. Elle ne devait accepter le nom de comtesse de Périgord que sous l'empire de raisons plus fortes que sa volonté.

Ce fut un vrai roman. Lui, sans le dire ni l'écrire, songeait en soi qu'elle s'annonçait pour un avenir bien éclatant d'esprit et de beauté; en la gravité de ses silences, il l'en tenait instruite par des égards rapprochés ou distants, dont elle comprenait le sens discret. Craignant de n'être plus assez jeune, il s'en était ouvert à l'abbé Pittoli, le précepteur de Dorothée de Courlande. La disproportion des années, qui le frappait et l'inquiétait, elle ne la voyait point, ou si, parfois, elle paraissait l'envisager, c'était avec le désir de corriger sa jeunesse en se rapprochant des goûts sérieux du prince Adam. Aussi bien, pourquoi cherchait-elle ingénument à se vieillir? N'était-il pas, lui, toujours jeune avec son âme et sa physionomie de héros? Sans cesse remontaient à la mémoire de la belle enthousiaste ses actes généreux, son patriotisme si pur, le désintéressement invraisemblable dont il avait donné les preuves, lorsque, étant ministre, il n'accepta ni décoration ni traitement, parce qu'il n'avait qu'une seule ambition, qu'un seul idéal : grandir la gloire de son maître, pour obtenir peut-être, de retour, la délivrance de son cher pays polonais; et la ferveur d'admiration qu'elle en ressentait avait les élans de l'amour.

La première fois qu'il s'était adressé à elle, ce fut à Mittau, un soir qu'il la pria avec insistance de revenir à Berlin par Varsovie. C'était à la veille du traité de Tilsitt. Il s'était rendu chez la duchesse de Courlande, pour y demeurer trois semaines. L'air sombre de son visage découvrait les tristes pressentiments de son âme sur la vanité des promesses d'Alexandre et la perte prochaine de son amitié. Il souffrait donc; elle ne l'en avait apprécié que davantage, assise auprès de lui, dans le salon de sa mère, ou l'ayant à côté d'elle, à table. Il ne lui disait que peu de mots, et se contentait de la regarder, luttant contre le charme qui l'attirait. Il s'y laissait conduire, cependant, et les destinées de ces deux êtres d'exception se fussent certainement unies, si l'opposition tenace de la mère du prince Adam Czartoryski pour laquelle il professait un culte de respect n'y avait mis obstacle et si les desseins concertés de Talleyrand, de l'empereur de Russie et de la duchesse de Courlande, n'avaient fait triompher la cause du comte Edmond de Périgord, le moins empressé de tous à la voir réussir.

C'était au mois d'octobre 1808. La duchesse s'était établie dans sa propriété de Saxe, à Löbskau, où sa fille Dorothée était venu la rejoindre. Les épouseurs princiers s'y étaient portés nombreux, en la saison d'été : ils s'y tenaient encore, après la chute des feuilles. Dans l'entrefaite, une lettre était arrivée d'Erfurt. Elle était du tsar Alexandre annonçant à la châtelaine de Löbskau qu'il irait lui demander à dîner, pour lui, pour son aide de camp et l'ambassadeur de France Caulaincourt, avec qui il rentrait à Saint-Pétersbourg.

Le 16, il était arrivé, à 5 heures du soir, accompagné des deux personnes qu'il avait indiquées. La

duchesse manda sa fille, qui, tout entière attachée au souvenir du prince Adam, fuyait le salon maternel assiégé de prétendants; elle lui intima le désir qu'elle sortît de sa retraite (le pavillon où elle se tenait, d'habitude) et vînt présenter ses devoirs au souverain. Il s'y trouvait beaucoup de monde assemblé, ce jour-là, curieux de prendre part aux honneurs d'une telle visite : la princesse de Hohenzollern et la duchesse d'Acerenza, les sœurs mariées de Dorothée, le grand-duc de Mecklembourg, beau-frère de l'empereur, le prince Gustave de Suède, et bien des personnages. Après le dîner, le tsar, qui s'était beaucoup occupé de la jeune fille, objet de tant de désirs, voulut attirer son attention sur un particulier détail : la ressemblance physique, qu'il pensait avoir découverte entre un jeune homme assis là, parmi les convives (celui qu'il avait amené sous le titre supposé de son aide de camp), c'est-à-dire le comte de Périgord, neveu du prince de Bénévent, et le prince Czartoryski. Mais elle s'était dérobée à la comparaison en prétextant qu'elle avait la vue basse. L'empereur n'employa pas tant de détours, quand il fut seul avec la duchesse sa mère et que, pendant une conversation, qui dura deux heures, il lui déclara qu'il pensait avoir des obligations envers M. de Talleyrand; qu'un moyen lui était offert de les reconnaître; qu'elle pourrait l'y aider, qu'il y comptait même et qu'il avait, en effet, promis au prince d'appuyer, auprès d'elle, son désir d'obtenir pour son neveu la main de la princesse Dorothée de Courlande. Le tzar avait en la cause des arguments de première force. La duchesse était sa sujette : la fortune immense dont il lui avait garanti la possession, risquait de se fondre au creuset des finances russes, si le mariage n'avait pas lieu. Obéir

était l'inévitable résolution à prendre. Au reste, « le grand rival » ne se montrait pas. Bien imprudemment le prince Czartoryski traînait ses desseins et tardait à prévenir la jeune princesse de Courlande qu'il avait enfin obtenu le consentement maternel, à Varsovie. On sut persuader à Dorothée qu'il ne se souciait aucunement de se marier avec elle, qu'il se dérobait à la foi contractée, et qu'il avait tourné, certainement, vers une direction nouvelle ses sentiments et ses vœux. Et, de dépit, après quelques larmes versées, elle avait donné son consentement au parti qu'on lui imposait. Le lendemain, elle avait cette conversation peu banale avec son fiancé du jour :

« — J'espère, monsieur, que vous serez heureux dans le mariage, que l'on a arrangé pour nous. Mais je dois vous dire, moi-même, ce que vous savez sans doute déjà, c'est que je cède au désir de ma mère, sans répugnance, en vérité, mais avec la plus parfaite indifférence pour vous. Peut-être serai-je heureuse, je veux le croire, mais vous trouverez je pense, mes regrets de quitter ma patrie et mes amis tout simples et ne m'en voudrez pas de la tristesse que vous pourrez, dans les premiers temps, du moins, remarquer en moi.

» — Mon Dieu, répliqua-t-il, — pour n'être pas en reste de franchise, — cela me paraît tout naturel. D'ailleurs, moi aussi, je ne me marie que parce que mon oncle le veut; car, à mon âge, on aime bien mieux la vie de garçon. »

Toutes formalités furent remplies, comme il convenait. Les lettres nécessaires avaient été envoyées à Paris et à Pétersbourg, pour la noce fixée à un mois.

Aux amis et aux connaissances, qui, pour la plupart n'avaient répondu que par des compliments polis et

froids, on avait annoncé la grande nouvelle. Talleyrand s'était mis en route, s'arrêtant à Francfort, qu'on avait choisi pour le lieu de la cérémonie nuptiale, parce que cette ville se trouvait sur le chemin du voyage en France, et que le prince-primat, un ami de M. de Talleyrand, s'était offert à y donner la bénédiction aux époux.

Cette union contractée sans enthousiasme n'aura que des lueurs brèves de félicité. Le comte Edmond de Périgord ne transformera pas aussi complètement qu'on aurait lieu de le souhaiter son existence antérieure. Il restera frivole, inconséquent, dissipateur. Jouer, dépenser à l'aventure, c'est-à-dire follement, d'une manière sensible jusque dans ce flot de richesses, demeureront ses habitudes familières. On ne le verra pas, sans doute, acheter des livres rares par bibliothèques, ni des peintures de maîtres par séries, mais des inutilités par monceaux. N'aura-t-il point, particulièrement, le goût de se constituer une collection de cannes incrustées d'un très grand prix, mais d'un parti douteux et d'un intérêt bien secondaire? D'autres sujets de plaintes, et de plus graves s'élèveront contre l'époux, imputables surtout à son inconstance naturelle. Treize années de cette existence à deux, sans harmonie de sentiments ni d'idées, seront tout ce que Mme de Dino pourra en supporter, avant d'échanger d'une manière définitive la compagnie du neveu (1) pour celle de l'oncle.

Présentement Dorothée de Courlande n'en jouissait pas moins de toutes les apparences réunies d'un

(1) Quand on en vint à la séparation des comptes, il fut connu que la duchesse, dont les millions n'étaient pas faciles, se montra fort rigoureuse pour « le bon, l'insouciant Edmond », ainsi que l'appelait une de ses amies : Fortunée Hamelin.

bonheur parfait et dont elle ne devait qu'à elle-même les éléments. Elle brillait entre toutes.

Elle ne se contentait point de recevoir, en la maison de Talleyrand, hommes et femmes avec cette aisance supérieure, qui lui était comme un jeu. Au contact journalier de l'esprit et de la conversation du diplomate consommé, elle se voyait instruite, et dans tous leurs détails, des desseins ourdis par la politique européenne. Du reste, à cette époque de radiance, elle n'était pas encore la femme de raison, la convertie, que nous aurons à rencontrer, en sa période de maturité et sur la pente du détachement mondain.

Elle se révélait ambitieuse, passionnée, dangereusement spirituelle, dégagée des scrupules incommodants, qui eussent eu la prétention de pénétrer plus avant qu'à la surface de son âme légère. Très admirée, elle inspirait à certains de l'inquiétude, sinon de la crainte. Le baron de Gentz, très éloigné d'être un saint, celui-là, ne disait-il pas d'elle : « La profondeur de perversité de cette femme m'effraye? »

Mais, il serait temps de revenir aux affaires du Congrès de Vienne.

CHAPITRE DEUXIÈME

Au Congrès de Vienne. — Fêtes et négociations.

(Suite.)

Recommencement des conversations diplomatiques. — Difficultés d'accord entre les grandes puissances animées d'ambitions co-partageantes. — Les questions en litige. — La Saxe, la Pologne, le royaume des Deux-Siciles. — De quelle façon habile Talleyrand y interpose son action. — Pendant que causent, projettent et, par intervalles, s'amusent les maîtres de l'Europe. — Émotion indicible produite, au milieu d'eux, par la nouvelle du départ de l'île d'Elbe. — Comment Talleyrand s'efforça de dégager la situation de la France et de son gouvernement, rendus responsables par les Alliés du coup de tête funeste de Napoléon. — La déclaration du 13 mars, qui sauva la France du démembrement. — Fin d'aventure napoléonienne. — Un retour en arrière. — Dissidences nouvelles entre les arbitres de la paix redevenus les arbitres de la guerre. — Rivalités intimes du tsar et de Metternich. — Talleyrand, dans la coulisse, observant et recueillant. — Défiances mutuelles et précautions jalouses. — A ce propos, des détails curieux et peu connus sur le rôle d'espionnage et de surveillance, étendu à tous, de la police autrichienne. — Tout se termine, cependant. — Double action, l'une officielle et l'autre secrète, de la diplomatie française. — En dehors de Talleyrand; correspondances occultes entre Paris et Vienne. — Fin des négociations. — Départ des ministres plénipotentiaires. — Résultats généraux du Congrès de Vienne.

On n'allait pas très vite en besogne, dans la noble assemblée. Le prince de Ligne en avait fait la remarque, on sait avec quelle finesse et sous quelle formule heureuse. Il eut le temps de mourir dans l'intervalle. Ledit Congrès *l'enterra, sans cesser de danser :*

Néanmoins, les débats avaient repris leur cours; on était rentré dans le vif des questions.

Le système co-partageant reflorissait dans toute son

audace. On divisait les États, on échangeait des royaumes, on déplaçait les dynasties. Mais, tout cela se passait surtout en paroles; les arbitres traînaient les discussions en d'interminables séances sans parvenir à se mettre d'accord. Faisant bouclier des intérêts divergents de tous ces princes alliés, Talleyrand gagnait des points, pas à pas, mais n'avançait les affaires de la France qu'à force de patience et avec peine.

Il importait, au premier chef, de réfréner des appétits trop exigeants : ceux de la Prusse et de la Russie. Secrètement, l'ambassadeur de Louis XVIII avait noué avec Castlereagh et Metternich, une entente séparée, contre Alexandre, dont les visées prépondérantes se rendaient, à leur tour, trop napoléoniennes (1).

La question du maintien de la Saxe et du rétablissement de son roi fut une de celles où Talleyrand déploya la plus persévérante énergie, pour l'emporter finalement.

Le 11 octobre, sans prendre la peine de consulter là-dessus la majorité des puissances, l'Angleterre avait autorisé la Prusse à s'établir en Saxe et entraîné l'Autriche à permettre cette occupation temporaire. Celle-ci n'y consentait, d'ailleurs, qu'avec la secrète pensée de revenir sur sa décision, aussitôt qu'elle aurait eu le temps de chasser la Russie de la Pologne. Cependant, les cours allemandes avaient protesté. La Bavière armait. Louis XVIII menaçait d'entrer dans la confédération, qui se formait contre les desseins de la Prusse (2).

(1) « J'ai reçu votre numéro du 8. Je l'ai lu avec grand intérêt, mais avec grande indignation. Le ton et les principes qu'avec tant de raisons on a reprochés à Buonaparte n'étaient pas autres que ceux de l'empereur de Russie. » (Le roi Louis XVIII au prince de Talleyrand, 4 novembre 1814.)

(2) « Mon cousin, j'espère que vos démarches suffiront, mais, comme je vous le mandais, il faut faire voir *qu'il y a quelque chose derrière*, et je

LE TSAR ALEXANDRE Ier

Ce fut alors que Talleyrand interposa, avec une rare habileté, son action diplomatique. Il avait commencé par se plaindre de l'abus commis à lord Castlereagh, qui en avait été le complice, puis à peser de toute l'influence de ses conseils sur la chancellerie autrichienne, qui n'en aurait pas eu besoin, d'ailleurs, pour s'apercevoir qu'on l'avait doublement jouée, aussi bien du côté de la Pologne que du côté de la Saxe. Plus explicitement, le 2 novembre, devant le Congrès réuni, il lut son « mémoire raisonné sur la Saxe, » dont l'impression produite fut très grande sur l'assemblée et, par-delà cette assemblée, sur l'âme allemande tout entière.

Au jour de la défaite de Leipzig, lorsque Napoléon fut contraint d'abandonner la ville en feu, le glorieux vaincu avait dit à Frédéric-Guillaume III, le seul des princes d'Allemagne qui lui fût resté fidèle :

« Je ne voulais vous quitter que quand l'ennemi serait dans la ville, et je vous devais cette preuve de dévouement. Mais je vois que ma présence ne fait que redoubler vos alarmes. Je n'insiste plus. Recevez mes adieux. Quoi qu'il puisse m'arriver, la France acquittera la dette d'amitié, que j'ai contractée envers vous. »

La promesse de Napoléon risquait fort de rester illusoire. Le vieux roi avait été emmené à Berlin. Le prince russe Repnine, qui avait administré le pays, sous le titre de gouverneur, venait de remettre la Saxe à des commissaires prussiens, qui prétendaient bien ne plus s'en dessaisir.

L'envoyé de la France invoqua, pour y mettre

vais donner des ordres pour que l'armée soit mise en état d'entrer en campagne... »

(Le roi Louis XVIII au prince de Talleyrand, 27 octobre 1814.)

tacle, le respect du droit européen. Les puissances intéressées à le comprendre et à le soutenir se rallièrent à son principe statuant que : même en politique, la justice peut être l'utilité de tous (1). La Prusse dut retirer ses troupes. Le roi de Saxe retrouva sa capitale, une partie de ses États et le repos qui, depuis si longtemps, avait fui sa maison.

Après la question de Pologne et celle de la Saxe (2), qui furent si malaisées à régler, même injustement, d'autres complication savaient surgi. La Russie, ayant obtenu à peu près ce qu'elle désirait, ralentissait ses efforts en faveur de la Prusse. Celle-ci n'en insistait pas moins à réclamer, en sus de ses premiers accroissements : les anciennes provinces belges, le pays de Trêves et de Cologne. La France, à bon droit inquiète d'un tel voisinage, se refusait à la voir s'établir sur la rive gauche du Rhin. Tout en paraissant uniquement conférer des moyens de forger une paix générale et durable, de certaines puissances pensaient à se liguer entre elles et traçaient, à leur usage prochain, des plans d'opérations militaires. Il y avait peu de temps, l'Autriche et la Bavière, très excitées contre la Prusse, avaient reconnu sans déplaisir qu'une opération offensive, faite par les débouchés de la Franconie sur l'Elbe, couperait les armées prussiennes de leur corps sur le Rhin, ainsi que d'une grande partie de leurs ressources et que si la France voulait y aider, autrement qu'en paroles (3),

(1) « A 9 heures du matin, chez Metternich ; l'effet de mes grands efforts de mercredi dernier s'efface ; il veut céder, et il cédera. La Saxe est perdue. » (Frédéric de Gentz, *Tagebücher*, t. I, p. 319.)

(2) « Ce qui nous importe, écrivait le prince de Bénévent au roi, le 19 octobre 1815, c'est que la Russie ait le moins de Pologne qu'il est possible et que la Saxe soit sauvée. »

(3) Un personnage attaché au prince de Metternich s'entretenant avec

on rabattrait à leur juste mesure les prétentions de Frédéric-Guillaume.

Le Congrès ne se dégageait que peu à peu d'un réseau plein de nœuds et d'entraves. Les ministres se voyaient, parlaient, projetaient et rien ne finissait.

Par moments, hors du Ballplatz, tandis que le plaisir semblait tout absorber, les esprits assaillis de la crainte du lendemain, ne pouvaient se défendre de certaines appréhensions, qui leur venaient de divers points de l'Europe, de l'île d'Elbe en particulier. Puis, ces pensées fâcheuses se dissipaient, comme elles s'étaient formées, à la première diversion agréable.

Précédemment, on avait eu chez les rois et les princes dînant, festoyant, devisant tout à leur aise, une alerte des plus déplaisantes. Un hôte fort peu désiré avait failli s'avancer jusqu'à Vienne. La peste était son nom. Elle s'était déclarée, en Silésie. Sous les uniformes brodés et les corsages soyeux, les cœurs avaient frémi de crainte; mais le mal les épargna : il avait eu la discrétion de s'arrêter à la frontière.

Quant à « l'autre fléau », synonyme de guerre et d'invasion, le péril n'en était-il pas, dorénavant, conjuré? Vraiment, il fallait chasser des esprits ces vapeurs sans consistance et laisser rentrer la sérénité dans les cœurs. Que pourrait-il, maintenant, tenter contre la paix européenne, le chef d'armées dont les lourds bataillons ébranlèrent le sol de toutes les capitales? L'inévitable comparaison se formait dans la pensée et passait dans les mots. Avoir été l'empereur d'une France agrandie

le duc de Dalberg d'hostilités possibles contre la Prusse et la Russie, et disait sans ambages : « Vous (c'est-à-dire les plénipotentiaires français), vous nous paraissez comme des chiens qui aboient fort habilement, mais qui ne mordent pas, et nous ne voulons pas mordre seuls. »

de la Baltique à Gibraltar et de l'Adriatique au Zuyderzée, pour se réveiller, après quinze ans de victoires, gouverneur d'une île minuscule rappelant à l'imagination la Barataria de Cervantès : plaisant retour de la destinée! Entre convives d'une cour magnifiquement hospitalière on échangeait, à plaisir, les dernières informations recueillies sur la médiocrité du train auquel se voyait réduit l'insatiable conquérant. Ces détails amusaient beaucoup les têtes couronnées, au dessert. L'inoffensive artillerie de Porto-Ferraio, l'espace restreint où se mouvait l'aigle prisonnier, sous la surveillance incessante du commissaire anglais Campbell, les réceptions pauvres des Mulini, quand on avait eu le faste des Tuileries, les revues passées d'une poignée d'Elbois, après les déploiements immenses et superbes des troupes paradant sur Champ de Mars! Quelle revanche pour ces rois, qu'il avait poussés si rudement devant lui, l'épée dans les reins!

L'accueil de Napoléon le Grand par son peuple nouveau; on ne se lassait point d'en redire les circonstances fertiles en contrastes...

A son approche, la cloche de l'humble église de Porto-Ferraio s'était mise en branle; de petits canons anciens avaient fait leur bruit sur le rempart. Le maire s'était avancé au-devant de l'empereur, tel le bourgmestre d'une antique cité, en lui présentant les clefs de la ville sur un plateau, qui devait être d'argent. C'était la manifestation des autorités civiles. Ensuite, on avait eu la cérémonie religieuse, pour l'investiture du monarque. Le vicaire avait fait approcher le dais processionnel, enguirlandé de papier doré, et le signataire du traité de Campo-Formio, le triomphateur de Tilsitt, s'était dirigé, sous cet abri, vers la maison du

Seigneur, où lui devait être chanté un vague *Te Deum*. Quel bon sujet de conversation, à Vienne, entre son ex-admirateur Alexandre, empereur de toutes les Russies, et son beau-père François de Habsbourg!

Les Mulini étaient, à présent, son Louvre et ses Tuileries! Au lieu du flot brillant des maréchaux, des chambellans, des fonctionnaires brodés et rebrodés sur toutes les coutures, deux de ses anciens officiers, deux de ses fidèles (1), étaient là, tout seuls, à représenter les débris de sa grandeur déchue, puis on avait un trésorier comme ministre (2), et, pour le service intérieur du palais, deux femmes. Quelqu'un glissait leurs noms à l'oreille de ces princes en joie : l'une était la signora Squarci, préposée à la lingerie; l'autre était une Mme Pétronille, de qui relevaient le compte du blanchissage. Était-ce donc tout le personnel? Non, on avait encore, aux Mulini, à charge de distraire Napoléon, un directeur de la musique (soit un pianiste et deux chanteurs), aux appointements de 600 francs l'an; et, pour clore la liste, quatre chambellans, dont un était borgne. On ne tarissait point, là-dessus, de réflexions joviales, aux banquets de la cour d'Autriche, tout en sablant les vieux vins de France.

A tout prendre, Napoléon et les siens, de si haut renversés qu'ils fussent, n'avaient pas été les plus maltraités d'entre les vaincus. Contraint d'abandonner les droits et les couronnes, que lui avait octroyés la conquête, il n'avait pas été rejeté nu hors d'Europe, lui ni les siens, comme l'eussent pu décider des vainqueurs impitoyables. S'il n'était plus empereur, il avait

(1) Les généraux Bertrand et Drouot.

(2) Peyrusse.

conservé le titre impérial; on lui avait laissé, ainsi qu'à sa famille, les moyens de soutenir un rang princier. Sinon pour un dominateur tel que lui, du moins pour « sa maison », c'étaient encore des restes fort appréciables.

Sans parler de l'île d'Elbe, dont il avait à disposer en toute souveraineté et qui n'était qu'un apanage dérisoire en considération de ce qu'il avait possédé, deux millions annuels lui demeuraient acquis, réversibles par moitié sur la tête de l'impératrice, deux millions de rentes inscrites au Grand-Livre de France. A Marie-Louise, son épouse, étaient affectés les duchés de Plaisance, de Parme et de Guastalla. Son fils ne s'appelait plus le roi de Rome, mais on avait permis qu'il devînt prince de Parme. Murat avait gardé son royaume de Naples. Eugène s'était vu conférer des établissements superbes, hors de France, en sa double qualité de duc de Leuchtenberg et de prince d'Eichstadt. Deux millions encore avaient été mis à la disposition de Napoléon, pour qu'il les employât à récompenser le zèle de ses serviteurs. Madame-mère, femme circonspecte et prudente, le roi Joseph et sa compagne, le roi Louis, la reine Hortense et leurs enfants, Jérôme et sa lignée, les princesses Élisa et Pauline, n'avaient pas été fâchés d'apprendre que leurs biens, meubles et immeubles, ne leur seraient pas enlevés et qu'ils jouiraient, en outre, de deux millions et demi de rentes prélevés, naturellement, sur le budget de la nation française. Car la France mutilée, rançonnée fut avantagée de cette charge avec les autres. On l'en avait pertinemment instruite. Au besoin elle y eût été contrainte, et les puissances coalisées avaient prévu cette conjecture, dans le dernier traité de Paris.

Tout n'était donc pas si mauvais que les intéressés auraient eu lieu de le craindre, dans la situation de la famille impériale détrônée. Il est vrai que les clauses formulées sur le papier des chancelleries n'avaient pas été observées à la lettre, en ce qui la concernait; qu'on oubliait d'envoyer des fonds à l'île d'Elbe: que le gouvernement bourbonien faisait la sourde oreille, sur ce chapitre spécial; qu'on était en novembre, que pas un sou n'était venu des deux millions cinq cent mille francs attendus; qu'on commençait sérieusement à craindre de manquer de vivres, à Porto-Ferraio, pour soi, pour les officiers du palais et les quinze cents hommes de la garde; et qu'enfin l'Autriche qui, de son côté, s'était engagée à payer les arrérages déposés à Milan pour Napoléon et les membres de sa famille, n'était guère plus disposée à se croire tenue de les acquitter (1).

Outre ses soucis pécuniaires, Napoléon avait de fortes raisons de ne se sentir que vaguement en sécurité dans son îlot perdu.

Des révélations avaient appris aux alliés que des correspondances secrètes lui étaient parvenues, le tenant au courant de l'état des opinions en France; que des ambitieux à la dérive, de grands fonctionnaires dépossédés et des cœurs de soldats indécourageables, l'appelaient, qu'il avait entendu leurs voix et n'était que trop enclin à les prendre pour la voix même de la France.

(1) « On demande souvent, autour de moi, et lord Castlereagh m'en a parlé directement, si le traité du 11 avril reçoit son exécution. Le silence du budget, à cet égard, a été remarqué par l'empereur de Russie. M. de Metternich dit que l'Autriche ne peut être tenue d'acquitter ce qui est affecté sur le mont de Milan, si la France n'exécute point les clauses du traité, qui sont à sa charge. » (*Lettre du prince de Talleyrand au roi Louis XVIII*, Vienne, 13 octobre 1814.)

Il inspirait des inquiétudes à ses vainqueurs, et il le savait. Les alliés, tout tranquilles qu'ils affectassent de le paraître, se demandaient comment ils avaient pu commettre l'imprudence de le garder si près d'un foyer d'action, dont il ferait tôt ou tard un foyer d'incendie. Le supprimer secrètement par un moyen expéditif — qu'on feindrait ensuite de n'avoir pas connu — eût semblé le meilleur des partis. En attendant, on projetait de l'enlever de l'île d'Elbe pour le conduire dans quelque île transatlantique, Sainte-Lucie, les Açores ou Sainte-Hélène. On avait prononcé le nom de Sainte-Hélène, il y avait longtemps déjà — cinq mois avant qu'il se fut decidé à quitter l'île d'Elbe (1). L'une des Açores (2), à cinq cents lieues d'aucune terre : l'endroit n'était pas mal choisi non plus. La proposition venait de Talleyrand.

Mais, le captif si redouté sera le plus diligent à prendre ses mesures. Que dis-je! Le brick *l'Inconstant* armé en guerre a déjà quitté la rade emportant César et sa fortune. Et parce qu'il lui a convenu de s'en aller de l'île d'Elbe, par une nuit claire, parce qu'il a considéré que, n'ayant rien à perdre en l'aventure, il aurait peut-être quelque chose à y gagner, la terre et le ciel s'embraseront des feux de la guerre, le sol de Waterloo se

(1) « Les feuilles publiques anglaises disaient que l'on devait conduire l'empereur à Sainte-Hélène et celles d'Allemagne l'avaient répété. L'empereur les recevait à l'île d'Elbe ». (Duc de Rovigo, *Mémoires*, t. VII, p. 333.)

(2) Louis XVIII s'était intéressé à ce transplantement et l'aurait vu s'accomplir sans malaise, quoiqu'il y feignît du scrupule : « Je vous ferai incessamment écrire par M. de Jaucourt, la lettre que vous désirez, mais entre nous, je dépasserais les stipulations du 11 avril (le traité qui déterminait la situation de Napoléon et des membres de sa famille) si l'excellente idée des Açores était mise à exécution. » (*Lettre du roi à Talleyrand*, 21 octobre 1814.)

soulèvera boursouflé de cadavres et la France sortira de ces chocs inutiles autant que funestes plus meurtrie et de nouveau, démembrée.

La capitale de l'Autriche continuait sa rumeur de fête. Quelqu'un s'écria, tout à coup : « *Il s'est échappé de l'île d'Elbe!* » Le prisonnier de l'Europe n'aspirait à rien moins qu'à en redevenir le maître. On n'accepta pas d'y croire, dans le premier moment. Sur quelle route Napoléon oserait-il donc se lancer? Prétendrait-il gagner les États-Unis? Mais il ne pourrait échapper aux croisières anglaises. Une audace folle le pousserait-elle sur la rive de France? « Mais, s'était écrié Pozzo di Borgo, s'il y mettait le pied il serait saisi en débarquant et pendu à la première branche d'arbre! » Il est vrai qu'à côté de Pozzo, un meilleur prophète, le duc de Dalberg, avait murmuré ces mots en hochant la tête : « Avant peu, Napoléon sera dans Paris. »

On renvoya au lendemain d'en apprendre davantage et d'arrêter les résolutions nécessaires. Jusque-là on aurait le temps d'assister à la représentation que devait donner, le soir, une troupe de gens du monde improvisés comédiens, dans l'une des salles du château. A l'heure matinale où la nouvelle malencontreuse avait été rapportée au prince de Talleyrand encore couché, la comtesse Edmond de Périgord causait gaîment de sa prochaine répétition. On avait introduit le courrier, qui était chargé d'une lettre de Metternich, et, en tendant la main pour la recevoir, Talleyrand avait jeté cette réflexion négligemment :

« C'est, sans doute, pour m'annoncer l'heure de la Conférence du Congrès. »

Mais la dépêche renfermait une communication moins attendue

« Bonaparte a quitté l'île d'Elbe! s'écria Mme de Périgord. Ah! mon oncle, et ma répétition?

— Elle aura lieu, madame », répondit le diplomate, avec sa placidité habituelle.

Elle eut lieu, en effet; la pièce fut jouée et bien jouée, jusqu'à ce que vînt le tour du drame en préparation sur une plus vaste scène.

On dansait chez Metternich, lorsque lui parvint le rapport du débarquement à Cannes; c'est en plein bal qu'on avait été prévenu que Napoléon marchait à étapes redoublées sur Paris, tout prêt à replonger la France par cette fantaisie grandiose dans les abîmes de l'inconnu.

L'effet en fut immédiat, énorme (1). Une ombre subite semblait avoir obscurci les lumières ardentes des lustres. Selon le mot de Stackelberg, on eût cru assister à une sortie de l'Opéra. Chacun avait quitté son masque. Les danses s'étaient interrompues. Les mesures de l'orchestre se perdaient dans l'inattention de tous et de toutes, figés à leurs places. Ces quatre mots : *il est en France* avaient été le bouclier d'Ubalde qui, présenté aux yeux de Renaud, détruisit en un clin d'œil tous les enchantements d'Armide (2).

Tout n'était donc pas fini, comme on l'avait tant de fois répété et comme le croyait imperturbablement Blacas? Des interrogations se croisaient à peine exprimées, comme inquiètes de la réponse trop précise. Le tsar Alexandre s'était avancé vers Talleyrand en lui poussant cette exclamation au visage : « *Je vous avais bien dit que cela ne durerait pas!* » Toute réflexion eût été vaine en un pareil instant. Le plénipotentiaire français

(1) V. A. de La Garde, *Souvenirs du Congrès de Vienne.*

(2) Stackelberg, La Garde, Sorel.

impassible s'était incliné en silence. On avait vu le roi de Prusse et le duc de Wellington sortir de la salle de bal. Alexandre, l'empereur d'Autriche et son ministre s'étaient empressés à les rejoindre. De graves résolutions seraient prises. C'était une guerre acharnée qui recommencerait, sur l'heure, et dont la France serait la proie désignée.

Tantôt, à travers l'une des phases critiques de ce Congrès de la paix qu'agitaient tant de passions hostiles, l'empereur Alexandre, doublement irrité contre les résistances sourdes de l'Angleterre et les menées tortueuses de l'Autriche, s'était écrié par impatience ou par dépit de n'en arriver point à ses fins : « *S'ils m'y forcent, on leur lâchera le monstre!* » Y pensait-il vraiment en le disant? Le fait inouï, inconcevable, s'était réalisé sans son aide ni sa permission.

*
* *

Ce fut une expression de stupeur indescriptible, parmi les habitants de la ville de Vienne, parmi les étrangers en foule, qui s'étaient réunis, en cette heure décisive où les arbitres des puissances travaillaient (au prix de quelles difficultés!) à rétablir l'équilibre du monde bouleversé par vingt-cinq ans de révolutions et d'incursions armées. Les uns et les autres ne pouvaient se rappeler sans effroi tant d'afflictions accumulées en moins d'un quart de siècle. « Les capitales envahies, les champs de batailles jonchés de morts, le commerce et l'industrie si longtemps paralysés, le deuil des familles et des peuples (1) », ces tristes images se présentaient à leurs pensées comme de noirs tableaux sur

(1) A. de La Garde.

lesquels se projetaient les lueurs sinistres de l'incendie de Moscou.

Une irritation violente s'était emparée des esprits. La France était rendue responsable et solidaire de l'accueil qu'avait fait son armée au fauteur de ces maux. On ne voulait pas établir de distinction entre la nation épuisée de tout le sang de ses veines et le génie de turbulence, qui la poussait, une fois de plus, devant les canons. Les représentants de la Prusse ne cessaient de le répéter : on n'éteindrait un pareil foyer d'agitations qu'en en consommant la ruine définitive. Les anciens projets de démembrement avaient repris couleur. Déjà la Prusse et l'Autriche s'apprêtaient à étendre la main sur les lambeaux convoités. Le mot de partage avait été prononcé. Une nouvelle Pologne était promise à la curée des vainqueurs. Que n'avaient-ils opéré de la sorte, dès la première invasion! Pour justifier de ces idées de spoliation, on évoquait les plus sombres perspectives du retour aux excès révolutionnaires. L'empereur d'Autriche le disait nettement au tsar de Russie :

« Voyez, Sire, ce qu'il arrive d'avoir protégé vos Jacobins de Paris.

— C est vrai, avait répondu l'autocrate du Nord; mais, pour réparer mon erreur, je mets ma personne et mes armées au service de Votre Majesté. »

Les alliés avaient encore sur le cœur la surprise de la veille, c'est-à-dire la réapparition au Congrès des puissances, dans l'attitude d'une dignité forte et calme, d'une nation qu'ils croyaient, pour longtemps, abattue, épuisée. Puisque l'occasion d'une croisade nouvelle contre ce peuple incorrigible avait surgi des événements, sans qu'on l'y cherchât, ils s'étaient promis qu'ils

ne la laisseraient point échapper, comme la première fois. Les calculs étaient faits d'un rançonnement exemplaire.

Telles étaient les dispositions ennemies des puissances, à l'égard du pays que Talleyrand était chargé de représenter et de défendre, auprès d'elles. Jamais tâche d'ambassadeur ne fut plus difficile à remplir.

La considération personnelle dont il se jugeait environné n'empêchait point que sa raison ne se heurtât à l'idée des pires obstacles. Avec une admirable sagacité, il comprit la conduite qu'il aurait à tenir et le terrain précissur lequel il devrait se placer.

Ce qui pressait avant tout, c'était de séparer, d'un trait décisif, les intérêts de Napoléon des intérêts de la France. Talleyrand posa en principe que, pour 1815 comme pour 1814, la guerre était provoquée par l'ambition de conquête d'un seul homme: que sa cause ne devait pas être confondue avec celle de la France dans une même proscription; que l'Europe n'était en lutte ouverte qu'avec ce dominateur aspirant à l'asservir, et que la paix pourrait se rétablir après sa chute, comme précédemment. On n'avait pas admis sans de grosses résistances une thèse, dont l'adoption barrait le chemin aux appétits excités de la Prusse et de l'Autriche. Il y revint avec tant de persévérance et d'adresse, il manœuvra, disons-nous, entre les coalisés, avec tant de prudence et d'habileté, qu'il parvint à obtenir la consécration de ce principe par la déclaration du 13 mars, qui sauva la France du démembrement. L'un de ceux qui le virent à l'œuvre, en ces graves circonstances, a pu l'affirmer sans hésitation : si les Bourbons lui durent, une seconde fois, la couronne, son pays lui a dû de garder son existence en tant que nation.

De dernières oppositions avaient été soulevées. Des adversaires acharnés se résignaient mal à abandonner jusqu'à l'espérance de leur proie.

A vingt reprises, le Congrès avait failli se séparer sans aboutir à autre chose qu'aux résolutions extrêmes. L'entente ne parvenait pas à s'établir sur le point fondamental où la maintenait le patriotisme éclairé de Talleyrand. Plus d'une fois, au rapport de l'un des témoins de ces conférences laborieuses, il en était sorti profondément découragé. Enfin, la question avait été posée en des termes tels qu'elle devait être tranchée, dans l'après-midi du 13 mars. Au matin de ce jour, le prince de Bénévent doutait encore du succès. Son entourage, initié à ses efforts et à ses craintes, était comme lui, travaillé d'inquiétude. Prêt à se rendre chez Metternich, il avait dit à ses attachés :

« Attendez-moi : pour ne pas retarder d'un instant votre impatience, guettez mon retour, aux fenêtres de l'hôtel. Si j'ai triomphé, vous me verrez par la portière de ma voiture vous montrer le traité, d'où dépendra le sort de l'Europe et de la France. »

Il en fut, ainsi qu'il l'avait annoncé; peu de temps après, a consigné dans ses *Souvenirs* le comte de La Garde, il agitait, en revenant, les signatures des arbitres de la paix redevenus les arbitres de la guerre.

Un moment, la volonté d'Alexandre avait fléchi. Il parlait de se retirer de la coalition. Il était las des aventures et des batailles; en plusieurs occasions, il avait réitiré ses paroles au général Ouvarof : « Non, non, je ne tirerai jamais l'épée pour les Bourbons », tant l'avait indisposé la fuite de Louis XVIII, laissant Napoléon se réinstaller, aux Tuileries, sans coup férir. Ainsi, dès le début de sa téméraire entreprise, l'homme des Cent-Jours se serait vu délivré de son plus redoutable adver-

saire. Des chances inespérées lui eussent été offertes d'affermir un pouvoir ressaisi par un coup de surprise. Mais, pour son dommage à lui et le bien du pays, Talleyrand était intervenu dans cette minute critique. Il avait représenté au tsar, en des termes pressants, la nécessité de rentrer dans l'action commune, s'il ne voulait point livrer l'Europe entière à des troubles sans fin. A force de patience et d'habileté, il réussit à renouer le faisceau, qui menaçait de se disjoindre, et à en ramener tout l'effort contre l'ennemi commun.

Si le brusque retour de Napoléon avait contrecarré fortement les plénipotentiaires de Vienne, cette arrivée, comme par un coup de tempête, n'avait pas moins gêné les agitateurs de Paris, tels que Fouché et Carnot, interrompus dans le moment où ils préparaient une quasi-révolution. Cependant, l'empereur avait dû s'apercevoir, de prime abord, qu'il ne retrouverait plus, autour de lui, l'ancien esprit de soumission. A l'encontre de ses volontés, il avait vu se dresser des résistances non prévues, qu'il lui fallait écouter et satisfaire, en attendant qu'il fût en état, comme il l'espérait, de les remettre à la raison. Maret et son zèle un peu servile lui faisaient besoin. Il proposa à ses nouveaux conseillers de l'introduire dans le nouveau ministère. « Non, vraiment non, s'était écrié Carnot, les Français ne veulent point de deux Blacas dans la même année ».

Réinstallé de la veille aux Tuileries, tout en rassemblant ses troupes il avait eu le temps de déplacer, d'exiler ou de rappeler à soi, pour la durée d'un intérim gros d'alarmes, nombre de personnages et de fonctionnaires, qui se croyaient, sous les Bourbons, pour de longues années, sûrs et tranquilles dans la retraite ou dans les affaires. Parmi l'immense désarroi des

hommes et des événements, il eût souhaité le contact journalier d'une raison ferme et droite. Par un retour d'habitude ou par le sincère désir d'appeler à soi un concours, qui ne pouvait plus être le salut, dans l'irréparable, il s'était pris à regretter la présence de Talleyrand, — Talleyrand qu'il avait tant de fois couvert d'injures. Il en faisait la confidence à Mollien, ministre, en exprimant le regret (un regret de circonstance!) que les adieux aigres-doux de 1814 les eussent séparés.

Mais Talleyrand ne se fût pas souvenu de la brusquerie de ces adieux, s'il avait eu avantage à l'oublier. D'autres motifs et de plus forts le séparaient irrévocablement de Napoléon, dont le principal était l'évidence de sa chute. Se rallier à cette restauration impériale, Montrond y avait pensé pour lui, s'il est vrai que celui-ci s'était rendu à Vienne pour tâter son illustre ami, sur les offres de Napoléon. Pour toute réponse, le prince lui avait montré la déclaration lancée par le Congrès, le 15 mars; et il ne s'était pas reconnu un grand mérite à le faire, certain, comme il l'était, que ce coup de tête extraordinaire n'irait pas loin. Placidement, il attendait la fin (1).

Cette espérance contre toute espérance de ressaisir une domination, dont les généraux de Napoléon eux-mêmes ne voulaient plus, aura son terme inévitable (2).

(1) Pourtant, il eut un accès, une velléité d'inquiétude, dont la trace se découvre dans le *Diario* du marquis de San-Marsan. « 4 avril 1815. — Été chez Talleyrand, persévérance de Salmon à y venir, quoiqu'il ne lui ait jamais fait de politesses. Talleyrand ne croit pas aux bonnes nouvelles de l'intérieur; il me demande réitérement et en demi-sourire si je crois bien sûr qu'on le recevrait en Piémont; que, dans l'ordre actuel, *il ne rentrerait pas en France.* »

(2) Napoléon eût-il gagné, en cédant à de justes conseils de ses compagnons d'armes, la bataille de Waterloo, l'issue fatale n'aurait été que

UN DES DERNIERS PORTRAITS DE LOUIS XVIII

Après le vol triomphant, de Cannes au palais des Tuileries, l'aigle impérial s'abattra, les ailes brisées, dans la plaine de Waterloo. Et Talleyrand, d'une âme tranquille, détachera des courriers aux divers ambassadeurs ou représentants pour leur annoncer que le gouvernement de Louis XVIII n'aura été qu'interrompu.

*
* *

Dans l'intervalle, le Congrès, que nous avons laissé derrière nous, avait poursuivi ses débats avec une recrudescence de fièvre et de surexcitation. Les rapports entre les membres de cette solennelle réunion s'étaient rendus, d'heure en heure, plus amers et plus âpres. Il n'y avait pas longtemps de cela, le prince de Talleyrand, au sortir d'une séance des plus orageuses, dont la cause avait été la cession de Torgau, très disputée par l'Autriche, s'était écrié (et il le répéta pendant une demi-heure) qu'on devait décider au pistolet, de ministère à ministère, les grandes questions (1). On vit le moment où des explications décisives allaient aboutir à un conflit armé entre les anciens coalisés. Trop de mécontentements particuliers s'y interposaient, trop d'ambitions déçues s'y regardaient de travers. Et c'étaient, au surplus, des froissements, des chocs personnels, auxquels on ne se fût pas attendu, quand les Alliés avaient ouvert ces assises pacifiques. Tel le différend, qui s'était élevé entre le tsar et Metternich, avait pris le caractère d'un véritable antagonisme.

retardée. Questions de semaines ou de jours. Il devait être infailliblement écrasé sous les forces réunies de l'Europe.

(1) « On observe, relevait un témoin, que pour les souverains et les ministres le prestige de la dignité va disparaissant, de jour en jour. » (*Diario del marchese di San Marzano, plenipotenziario in Vienna*, 1815.)

Alexandre ne voulut-il pas envoyer des témoins au chancelier de l'empire d'Autriche, l'appeler sur le terrain et le contraindre à vider leur querelle les armes à la main! Cette querelle tenait à plusieurs causes.

D'abord, ils ne s'étaient pas entendus sur la question de Pologne, Alexandre prétendant tout avoir et Metternich tenant à n'abandonner que la moindre partie possible du rapt commun. La discussion s'était prolongée, hors du Congrès, pour devenir, de l'un à l'autre comme un procès de personnes. Et des éclats fâcheux en retentirent. Pendant une entrevue des plus mouvementées, Alexandre, au comble de la colère sur ce qu'on lui résistât à lui l'arbitre du monde avait renouvelé contre Metternich l'une des scènes de violence fameuses où s'était emporté, plusieurs fois, Napoléon contre le même diplomate. On avait vu le chancelier sortir de cet entretien, le visage pourpre, dans un état d'émotion qu'on ne lui avait jamais connu.

Puis, d'autres rivalités non moins vives, soit qu'elles eussent pour origine des raisons de boudoir, parce qu'il y a toujours de la femme en tout, soit qu'elles se rattachassent à des motifs moins frivoles, avaient échauffé leur mésentente jusqu'à la haine. Et Talleyrand, dans la coulisse, notait avec joie les blessures échangées.

Lorsque Alexandre, s'acquittant d'un marché passé avec son allié Frédéric-Guillaume, avait demandé la cession à la Prusse de toute la Saxe, Metternich, sèchement, sans développer d'arguments contradictoires, lui avait riposté qu'il n'y consentirait jamais, parce qu'une telle chose était impossible. Fâché du ton de la réponse plus que de la réponse elle-même, Alexandre s'était rendu immédiatement chez François Ier, s'en plai-

gnant à lui comme d'une marque d'irrespect et l'avait averti qu'il forcerait bien l'impertinent ministre à lui en rendre raison par les armes, s'il n'était pas d'autre moyen de l'obliger à baisser la voix. Placé dans un cruel embarras, ne pouvant guère blâmer son principal lieutenant de défendre si énergiquement les intérêts de sa couronne, mais craignant de mécontenter son collègue impérial et son hôte, François avait conseillé au tsar d'envoyer le comte Ostrowski à Metternich, afin d'arranger les choses. Il espérait que de cette rencontre sortiraient des mots d'apaisement. Ce fut le contraire qui se produisit. Sommé de rectifier sa réponse, Metternich s'y était refusé d'une manière tout aussi catégorique. Dépité dans son orgueil d'autocrate, habitué à voir plier devant soi toutes les résistances, Alexandre fit savoir, alors, à Metternich qu'il n'irait pas au bal auquel le chancelier l'avait invité, pour le soir même, et, pendant trois mois, on avait eu ce spectacle, à Vienne, que, le rencontrant sans cesse sur son chemin il affectait de ne pas le voir.

Ces discordes sur des sujets importants ou minimes entre ceux qu'avait unis précédemment le sort des armes, avaient gâté bien des affaires dans les combinaisons du Congrès et les suites s'en firent sentir sur les plus grands intérêts de l'Europe.

On en était arrivé, comme on touchait au terme des séances, à un état de défiance mutuelle, qui s'exerçait de chacun envers tous. Non seulement l'harmonie était rompue entre les représentants des « Quatre » et des « Huit », mais entre les délégués et frères d'armes d'un même pays. Le ministre plénipotentiaire Humboldt s'était battu en duel avec son compatriote le général prussien von Boyen.

Pas un n'était à l'abri d'une observation inquiète, et de chaque moment.

La police secrète de Vienne se faisait adresser des rapports journaliers concernant les moindres démarches des hôtes illustres, en résidence dans la capitale, et ceux que leur situation officielle, leur état considérable auraient dû tenir en dehors de cette surveillance y étaient soumis plus jalousement que les étrangers de passage. Une subvention supplémentaire de deux cent mille florins avait été affectée à cette police, pendant la durée du Congrès; et la somme eût été beaucoup plus considérable si des personnages d'importance et jusque des princes médiatisés ne s'étaient enrôlés dans ses rangs pour le plaisir gratuit de l'indiscrétion. Il ne serait pas sans intérêt d'en préciser des détails, relevés dans les archives du ministère de l'Intérieur de Vienne. Les documents sont là, non publiés encore. Que de découvertes à y recueillir, si nous en avions le loisir et la place! En vérité, c'est une administration fort agissante que celle dont le baron Hager a la direction générale (1). Nul n'y échappe. Les visites, toutes les visites que reçoit l'ex-impératrice Marie-Louise y sont pistées, d'heure en heure. Nesselrode, Castlereagh, Talleyrand y sont l'objet d'une inquisition constante, et dont ils ne se doutent guère. Les informations qui les concernent, les enquêtes spéciales qui les visent, ne chôment ni ne se ralentissent. Talleyrand surtout occupe le zèle de la police autrichienne; il est, sans contredit, le plus soupçonné, le plus épié de ceux qui composent le corps diplomatique. On se méfie de lui étrangement. La mobilité connue de son caractère politique, les souve-

(1) *Archiv. des Ministerium des Inneren*, 1815. *Acten des Politzei Hof Stelle.*

nirs encore chauds de ses évolutions fréquentes, selon qu'en décidaient les événements, inspirent des appréhensions plausibles sur sa conduite du lendemain.

Après le départ de l'île d'Elbe on crut qu'aucun moyen ne devait être négligé pour le retenir à Vienne, de peur qu'il ne se tournât du côté du Napoléon, si celui-ci avait eu chance de triompher. Talleyrand, cependant, n'avait, alors, aucune envie de se ranger sous la bannière du souverain des Cent Jours, — en lequel il ne voyait plus qu'un chef d'aventure, dont le nouveau règne éclaterait et disparaîtrait ainsi qu'un météore. A Napoléon, qui lui faisait signe de loin et tâchait de le rappeler à Paris, pour avoir, au dehors, un ennemi de moins, et quel ennemi! il avait répondu en le mettant au ban des nations civilisées, en invitant tous les partis à lui courir sus comme à un brigand. Mais il en aurait dit et produit bien davantage qu'on serait encore resté, à son égard, sur le qui-vive.

La suspicion, d'ailleurs, nous le répétons, était générale et la désunion dans tous les cœurs. En vérité, il était temps que ces princes et ces diplomates s'en retournassent chacun chez soi!

§

La plupart de ceux-là s'en revinrent de Vienne, chargés de quelques dépouilles!

L'empereur de Russie garda ses conquêtes orientales et reçut, en outre, une partie de la Pologne. Le beau-père de Napoléon avait recouvré tous les territoires perdus par l'Autriche en 1809 et augmentés de la possession des provinces vénitiennes. Frédéric-Guillaume III, l'un des plus avantagés, quoique se plaignant encore de n'avoir pas assez obtenu, reprenait une partie de la

Pologne, la Poméranie suédoise, une partie de la Saxe et plusieurs États allemands de l'ouest, qui composèrent la Prusse rhénane. Aux représentants du roi d'Angleterre Talleyrand avait abandonné d'une signature trop facile quelques-uns des plus précieux lambeaux de l'ancien empire colonial de la France. Presque seul le roi de Danemarck ne tira rien de la distribution, mais en sortit appauvri, par la dépossession de la Norvège; on la lui enleva pour le punir de sa fidélité envers Napoléon.

L'Italie rendue à ses princes, sous la protection de l'empereur, ne s'était dégagée de ces arrangements que fort amoindrie. Le Wurtemberg, la Bavière, la Saxe furent conservées, mais diminuées. La Suisse, point central en Europe, fut solennellement et à perpétuité déclarée neutre. L'Allemagne entière était devenue une confédération de trente-neuf États. La Pologne, après des espérances trop fugitives d'une insurrection nationale, était livrée, derechef, par morceaux, aux mains de ses ravisseurs. « Où sont allés, pouvait dire, alors, l'un de ses plus glorieux poètes, où sont allés ces heureux temps, où nous étions parés des couronnes de la terre, où le Bohême, le Hongrois, le Valaque, le fier Prussien, se rendaient à nous et où le Moscovite venait du Nord déposer son sceptre à nos pieds! »

De l'adjonction hostile en ses parties de la Belgique et de la Hollande avait été formé le royaume des Pays-Bas. Enfin l'Espagne et Naples avaient été rendues aux Bourbons, double restauration à laquelle s'était employé Talleyrand avec une particulière ferveur.

Par une formule dont il avait approprié le texte aux circonstances, et qu'il s'était empressé de convertir en axiome, il avait posé en fait, — un fait catégorique,

absolu — dans la répartition des trônes européens, le principe de la légitimité. Il en avait eu grand besoin pour travailler au rétablissement des Bourbons de France. Il en étendit l'application aux Bourbons d'Espagne et d'Italie. Au Congrès de Vienne, le triste Ferdinand eut en Talleyrand, qui avait reçu des instructions en conséquence (1), un ferme et persévérant soutien.

Ce fut même une des plus chaudes affaires du Congrès, que celle du royaume de Naples. Louis XVIII et l'empereur François, Blacas, le marquis de Bombelles et Metternich, en dehors de Talleyrand lui-même s'en trouvèrent fortement occupés, du 12 novembre 1814 au 4 mars 1815. L'ambassadeur des Bourbons savait à quel point le roi avait l'âme agitée sur ce sujet, combien il avait hâte d'aboutir à une solution, qui fût la ruine de Murat, et quels sacrifices il eût été disposé à consentir pour cela (2); mais, ce qu'il ne savait pas, c'est que son action officielle et directe n'avait pas paru assez sûre ou assez rapide (3); que des transactions secrètes était engagées entre Blacas, alors tout puissant auprès de Louis XVIII et très flatté dans son amour-propre de pouvoir suivre une négociation

(1) « Le royaume de Naples possédé par un descendant de Louis XIV ajoute à la puissance de la France. Demeurant à un individu de la famille de Corse, *flagitio addit damnum.* » (Louis XVIII, *Lettre au prince de Talleyrand*, 3 octobre 1814.)

(2) « M. de Blacas ajouta qu'il était chargé de m'annoncer *très confidentiellement, mais tout aussi positivement qu'il n'y avait pas de sacrifices auxquels le Roi ne se soumit avec plaisir pour éloigner Joachim de Naples.* » (Comte de Bombelles au prince de Metternich, Paris, 27 novembre 1814, Archives de Vienne, Bombelles, 311, 1814.)

(3) Répondant aux impatiences du roi sur cette question, Talleyrand lui avait écrit, de Vienne, le 28 décembre 1814 : « Je n'oublie pas le *Delenda Carthago;* mais, ce n'est pas par là qu'il est possible de commencer. »

occulte, entre Blacas, disons-nous, et Bombelles, le confident de Metternich ; que ces correspondances, menées hors de son entremise, duraient depuis trois mois; et qu'enfin on s'était entendu à le tenir dans l'ignorance de ce qui se négociait sans lui, sinon contre lui (1). Dès le 2 novembre, le commissaire impérial et royal, à Paris, de Sa Majesté Autrichienne, avait adressé, sur l'invitation de Blacas, cette dépêche chiffrée à Metternich :

« Le comte de Blacas m'ayant demandé, au moment où j'allais le quitter, si j'avais des nouvelles du Congrès, prit occasion de cette question pour me dire combien le Roi désirait s'entendre, de plus en plus, avec Notre Auguste monarque. Il ajouta que, quoique le Roi ait toute confiance en Talleyrand, l'occasion s'en présentant, il ferait parvenir directement et secrètement à Votre Altesse, ses désirs et sa manière d'envisager les choses et que lui, comte de Blacas, me chargerait de vous transmettre les ouvertures. Il m'a recommandé de ne confier ceci à personne qu'à Votre Altesse (2). »

Depuis longtemps, donc, la perte de Murat était résolue. Quoique l'Autriche eût gardé quelque pudeur à ne pas rompre, sans apparence de cause nouvelle, ses engagements avec son ancien allié, elle préparait déjà son renversement (3); et l'ambassadeur français, qui se croyait seul détenteur des désirs de son roi, n'avait rien de plus pressé que d'agir dans le même sens. Qu'il était loin de ses dispositions antérieures, lorsque prévoyant la chute prochaine de Napoléon, il voyait en Murat ou

(1) V. du commandant H. Weil une curieuse et savante étude, d'après des textes diplomatiques inédits, sur *le Revirement de la politique autrichienne à l'égard de J. Murat et les Négociations secrètes entre Paris et Vienne*, Torino, 1908.

(2) Vienne, *Haus, Hof und Staats Archiv.* (Bombelles, 311, 1814.)

(3) L'Autriche, nul ne l'ignore, avait fait un traité avec Joachim, qui eut la maladresse de fournir lui-même l'occasion de le déchirer.

en Bernadotte des candidats possibles à la succession de l'empire militaire! Maintenant, à l'égard de ce Joachim, qui fut un héros écervelé, sans doute, mais qui, pendant son règne, se fit aimer par ses qualités de bravoure, de clémence, de générosité, maintenant, il se montrait tout à fait dépouillé de tendresse et d'indulgence. C'était son mot : il *fallait courir sus à ce bandit!* Au *Nasone* de Naples, au digne conjoint de la reine Charlotte, bien qu'il eût jugé à sa valeur cette femme inhumaine et dissolue (1), allaient, désormais, ses bons offices et son zèle agissant. Il ne serait pas tranquille, qu'il ne l'eût vu trônant sur les Deux-Siciles.

Quand on avait traité, pendant les séances des premiers jours, des affaires d'Italie, depuis celles de Gênes et de Turin jusqu'à celles de Sicile, Metternich avait essayé de défendre la situation de Murat. En plusieurs fois, il s'était attaché à prouver que la tranquillité de

(1) « La reine de Naples n'est regrettée de personne et sa mort paraît avoir mis M. de Metternich à son aise. » (*Lettre au roi Louis XVIII*, Vienne, 25 novembre 1814.)

Bien peu de temps auparavant, il avait reçu de la très écrivante Charlotte (Marie-Caroline), qui s'éteignit à Vienne, ce chaleureux appel à ses talents, à son influence, à ses services :

« Palerme.

» Prince de Bénévent,

» Les droits que vous venez d'acquérir à la reconnaissance de tous les individus appartenant à la maison m'engagent à profiter du moyen de mon ancienne et constante amie la baronne de Talleyrand (elle avait orthographié Tailerand) pour vous faire parvenir les assurances de la haute estime et considération, que m'ont inspirées les signalés services que vous venez de rendre, dans ces derniers et heureux événements à cette famille à laquelle j'appartiens par tous les liens possibles... L'influence que la France (remarquons qu'elle faisait profession de haïr plus que tout au monde le nom de Français) va reprendre, à juste titre, en Europe, nous est un sûr garant que, par son intérêt pour nous, elle soutiendra nos droits légitimes, avec cette noblesse et fermeté qui distinguent la nation, son souverain et le ministre, qu'il a eu la sagesse et le talent de distinguer et de choisir... »

l'Italie, et, par suite, celle de l'Europe monarchique tenait à ce que la question de Naples ne fût pas réglée au Congrès, mais bien à ce qu'elle fût remise à une époque postérieure (1) :

« La force des choses, disait-il, ramènera nécessairement la maison de Bourbon sur le trône de Naples. »

Ce qui tendait à gagner du temps, à prolonger le délai de grâce. Mais Talleyrand avait aussitôt répliqué :

« La force des choses me paraît, à présent, dans toute sa puissance. C'est au Congrès que cette question doit finir. Dans l'ordre géographique, elle se présente la dernière de celles de l'Italie et je consens à ce que l'ordre géographique soit suivi : ma condescendance ne peut aller plus loin. »

Ne voulant pas encore l'abandonner et parce qu'il se souvenait tendrement de la reine, Metternich avait objecté le nombre de partisans, que comptait Murat, en Italie. Vain plaidoyer! Talleyrand était revenu à la charge, en homme bien décidé à ne se laisser point déloger de son idée fixe :

« Organisez l'Italie, il n'en aura plus. Faites cesser un provisoire odieux; fixez l'état de possession dans la haute et moyenne Italie; que des Alpes aux frontières de Naples il n'y ait pas un seul coin de terre sous l'occupation militaire; qu'il y ait, partout, des souverains légitimes et une administration régulière; fixez la succession

(1) Sur les instances de Louis XVIII, le plénipotentiaire français avait même porté la question, devant le Congrès, trop tôt, au gré de l'Autriche :

« M. de Talleyrand, qui probablement en suite d'instructions précises, à ce sujet, est très pressant sur l'affaire napolitaine, et *vis-à-vis duquel il m'est impossible de m'expliquer avec autant de franchise que je le fais par votre organe vis-à-vis de M. de Blacas*, devra recevoir de nouveaux ordres, si nous ne voulons pas nous exposer à des explications très prochaines entre nos deux cabinets. » (Vienne, 13 janvier 1815. Cf. *R. Archivio di Stato*, Torino. Congresso di Vienna, et Weil, *le Revirement de la politique autrichienne*, 1908.)

« Si nous épousons les vœux du roi de France, nous avons le droit d'at-

de Sardaigne, envoyez dans le Milanais un archiduc pour l'administrer; reconnaissez les droits de la reine d'Etrurie; rendez au pape ce qui lui appartient et que vous occupez : Murat n'aura plus aucune prise sur l'esprit des peuples, il ne sera pour l'Italie qu'un brigand (1). »

Un mois auparavant, il avait déjà manifesté cet esprit d'hostilité systématique contre le maintien de Murat. Une conversation générale s'était engagée, entre les plénipotentiaires, à l'occasion de *celui qui régnait à Naples*. L'envoyé d'Espagne, Labrador, s'était exprimé sur son compte sans ménagement, en homme stylé d'avance par son gouvernement et par le prince. Quant à Talleyrand, revêtant ses airs de dédain et de froideur, il avait simulé de la surprise comme s'il eût entendu parler de ce personnage pour la première fois : « De quel roi de Naples parle-t-on? Nous ne savons qui c'est. » Et, sur ce que le baron de Humboldt avait élevé cette remarque positive que des puissances l'avaient reconnu et lui avaient garanti ses États, il répartit aussitôt, d'un ton sec, montrant bien qu'il n'ignorait point de quel homme il était question : « Ceux qui les ont garantis ne l'ont pas dû et, par conséquent, ne l'ont pas pu (2) .» Murat avait décidément un adversaire tenace dans l'ancien chambellan et ministre de son

tendre *qu'il se conforme à notre marche*. Si le fait que Joachim ou un Bourbon règne à Naples est très important aux autres branches de cette maison, ce point de vue isolé en est un très subalterne pour nous, quand nous nous voyons occupés à défendre, pas à pas, des questions telles que sont celles de la reconstruction d'une Pologne sous le sceptre russe ou du changement de nos frontières, depuis Eger jusqu'à la Bukovine. » (*Id. ibid.*, Archives de Turin, marquis de Saint-Marsan au roi Victor-Emmanuel, Vienne, 17 février 1815, dépêche n° 1814.)

(1) Cf. *Mémoires*, Lettre de Talleyrand à Louis XVIII, Vienne, 6 novembre 1814.

(2) Le prince de Talleyrand au roi Louis XVIII, 14 octobre 1814.

beau-frère l'empereur Napoléon. Pour son malheur, avec sa témérité brouillonne, son agitation continuelle, il fut le premier à lui passer des armes. Il écrivait lettres sur lettres, lançait des déclarations, ordonnait à ses troupes des marches et contre-marches qu'on représentait facilement comme des velléités ou des menaces d'agression, enfin suscitait mille occasions, que ne laissait perdre Talleyrand, mille prétextes de dénoncer ce que celui-ci appelait sa « mauvaise foi » et de précipiter sa ruine.

La complication napolitaine fut la dernière des questions agitées au Congrès. Metternich l'avait ainsi réclamé; et, malgré les excitations venues de Paris, l'envoyé de France avait bien dû reconnaître qu'il en était de plus importantes à fixer avant celle-là. Les unes et les autres avaient enfin reçu leur solution. L'Europe était réorganisée sur les bases qu'avait, en grande partie, posées Talleyrand, et qui serviraient de digue aux puissances de seconde ligne contre les ambitions des grands États. Le Congrès pouvait, maintenant, se dissoudre. Il avait achevé son œuvre.

Il eût été trop illusoire de s'imaginer que cette répartition générale de territoires reconquis sur la France dût s'accomplir avec une équité parfaite. C'eût été réclamer l'impossible des hommes divisés de pays, de consciences et d'intérêts, qui s'y étaient consacrés.

Ils avaient, disions-nous, à déterminer, dans le calme et l'esprit de justice, l'état possessif de chacune des puissances de l'Europe et à fonder sur ce contrat collectif les garanties de la paix générale. Il y eut forcément des droits lésés et des abus commis. Inévitablement primèrent les convenances des plus forts. On avait, tout au moins, réalisé un équilibre temporaire appréciable,

en attendant que l'œuvre du temps se chargeât de réformer ou de consolider les parties défectueuses de la construction.

Deux des points auxquels Talleyrand avait soudé fortement son programme, s'étaient résolus à sa satisfaction. On avait rendu la Saxe, scindée, il est vrai, au vieil allié de la France. Et, pour le malheur des Napolitains, la branche cadette des Bourbons avait reverdi, dans le sang de représailles affreuses, sous le ciel italien.

Il eut de meilleurs titres à remporter du Congrès de Vienne pour l'illustration de sa mémoire. Les résumer, c'est dire : la fermeté avec laquelle, en dépit des conditions inférieures où l'avait enfermé la loi des événements, il parvint à y conquérir une sorte de souveraineté morale, due beaucoup moins à l'estime du caractère qu'à la considération des talents et de l'autorité acquise; l'habile conduite, qui lui rendit possible d'y remplir jusqu'au bout les instructions libres et fières de Louis XVIII ou, pour l'intérêt même de sa politique, de rendre sensibles à des vainqueurs exaspérés des idées, depuis quelque temps bannies des cours comme elles l'étaient des camps, les idées de justice et de modération, de bon droit et d'équilibre; enfin toute l'activité qu'il y déploya pour relever le prestige extérieur si compromis de sa patrie et lui gagner des alliances.

Sur le choix de ces alliances, le système de Talleyrand devait être livré à de nombreuses et longues controverses. L'intérêt de la France n'aurait-il pas été mieux sauvegardé par un rapprochement avec la Russie que par un accord conclu directement contre elle avec des amis aussi fuyants que l'Autriche et l'Angleterre? Cette question fait encore l'objet des discussions d'écoles, en matière d'histoire diplomatique.

Quoi qu'il en fût, Talleyrand avait bien servi, dans les grandes lignes, son gouvernement et son pays, au Congrès de Vienne.

Il y trouva son compte de gloire et de profit.

Certain des louanges de l'avenir, qui réserveraient à son nom un lustre immortel, il ne s'était pas oublié dans le présent, mais s'était assuré, ici et là, pour ne pas rompre avec une ancienne et fructueuse habitude, de certains bénéfices particuliers sur les services généraux par lui rendus à la nation.

Il avait fait déloger, comme nous le rappelions tout à l'heure, Murat du trône de Naples et attribuer le joyau à Ferdinand, roi des Deux-Siciles. On dit que Talleyrand en eut large salaire, aux frais non pas de la cassette royale, mais du trésor public (1). Le gracieux souverain, par une attention moins coûteuse, y ajouta la dignité de duc de Dino. Talleyrand garda l'argent et repassa le titre à son neveu, le comte de Périgord (2). D'un autre côté, le roi de Saxe lui était redevable de son rétablissement. Il connaissait de vieille date les vertus pratiques de l'illustre homme d'État, et savait que, pour lui, les phrases enrubannées des épithètes les plus complimenteuses et les plus remerciantes, étaient loin d'avoir autant de valeur que les espèces sonnant clair. Il lui exprima sa reconnaissance en argent. Et en argent encore lui sut gré l'empereur d'Autriche d'avoir restitué au Saint-Siège la principauté de Bénévent.

(1) Ainsi, une première fois, en 1798, Marie-Caroline avait dû faire avec lui-même le prix de ses bons offices et, tout en maugréant contre « cet homme aussi avide que bas, qui a nom Talleyrand », lui garantir un crédit de 300.000 ducats. V. *Lett.*, t. I, 1911, Émile-Paul, édit.

(2) « Si je ne devais pas à ma famille de rapporter ici le décret honorable qu'a rendu pour moi le roi Ferdinand IV, en m'accordant le duché de Dino, la reconnaissance seule m'en ferait un devoir. » (Note du prince de Talleyrand, *Mém.*, t. II, p. 294.)

CHAPITRE TROISIÈME

Sous les deux monarchies : ministre et ambassadeur.

Lenteur des dernières signatures; les difficultés que rencontre Talleyrand à obtenir ses passeports. — Son départ de Vienne; les raisons qui le font s'attarder en route. — Une rencontre sensationnelle avec Louis XVIII, à Mons, sur le chemin du retour en France. — Demi-brouille, et la revanche de Talleyrand, premier ministre. — Courte durée de son ministère; les motifs principaux de sa chute: l'inimitié du tsar de Russie. — Hors du pouvoir; opposition insidieuse ou déclarée de Talleyrand. — A la Cour de Louis XVIII; le prince dans son rôle de grand-chambellan. — A la Chambre des Pairs. — Spectateur et critique des fautes de la Restauration. — Vers la maison d'Orléans. — Au lendemain de la chute de Charles X. — Une importante conversation avec Louis-Philippe. — Sa nomination d'ambassadeur à Londres. — Heureuse période de sa carrière finissante. — Les succès qu'il moissonne, auprès de la haute société britannique et dans la suite de ses négociations, à la Conférence de Londres. — Les affaires de la Belgique, du Luxembourg, tout à l'heure de la Quadruple alliance. — Entre deux déplacements. — Les changements qu'il a vu s'opérer dans la politique anglaise, intérieure ou étrangère. — Déclin de son influence. — Palmerston et Talleyrand; opposition de leurs caractères et de leurs desseins. — Comment le prince de Talleyrand, sur la crainte de compromettre des avantages précédemment obtenus, se décide à quitter la partie.

Le 8 juin 1815, le Congrès avait clos par « l'Acte final » ses délibérations épineuses. Les signatures avaient tardé plus longtemps, néanmoins, que ne s'y était attendu Talleyrand, qui, dans sa lettre du 27 mai, au roi Louis XVIII lui annonçait pour le lendemain, ou le surlendemain, l'accomplissement de cette dernière formalité.

Depuis un certain temps, des difficultés nouvelles

s'étaient amassées, traînant le départ du représentant des Bourbons qui, ses malles toutes prêtes, brûlait de courir sur les chemins, où l'appelaient les intérêts de la France et les siens (1). Des intrigues s'étaient reformées du côté de la Prusse et de la Russie, prétendant remettre en question des points décidés ou qui devaient l'être.

Un autre motif que celui de lasser la patience du diplomate français avait empêché qu'on le laissât quitter Vienne aussi aisément et aussi vite qu'il l'eût souhaité.

Le soupçon continuait à planer sur sa tête. L'équivoque et le doute le suivaient comme une ombre persistante, en cette cour de Vienne à laquelle il avait rendu et voulu rendre tant de bons offices, au plus fort de la domination napoléonienne. Ce n'était pas de la veille, en réalité, qu'on y recueillait avidement les propos les moins croyables tenus à son sujet par les oisifs du monde et de la rue. A l'empereur François quelqu'un était venu dire, récemment, en grande confidence, que Talleyrand, malgré ses déclarations publiques contre l'usurpateur, malgré son zèle affecté contre tout ce qui portait le nom de Bonaparte, avait entretenu une correspondance suivie avec Napoléon, pendant le séjour de l'île d'Elbe et par l'intermédiaire d'Augereau. Sans objecter rien de précis à l'invraisemblance de la délation,

(1) Dès le 28 avril 1815, Jaucourt le pressait d'accourir : « Il faut que vous arriviez. Vous ferez, en ce moment, votre place comme vous voudrez. Le ministère sera composé comme vous le voudrez encore. Si ce ministère est fort, les anciennes habitudes, les prédilections, les préjugés de Monsieur lui céderont. » (Jaucourt, *Lettre à Talleyrand*, 28 avril 1815.)

Sur un autre ton, deux jours plus tard, Pozzo di Borgo adressait cette sorte d'invitation à Nesselrode :

« Si M. de Talleyrand n'est pas parti, chassez-le de Vienne, sa présence ici est indispensable ; il ne peut, maintenant être utile qu'auprès du roi. » (Pozzo di Borgo, *Lettre particulière*, Gand, 30 avril/12 mai 1815.)

MADAME ROYALE
Duchesse d'Angoulême

le souverain avait paru s'étonner que tant de fourberie pût habiter l'âme d'un prince et d'un ambassadeur. Or, s'il avait lu la lettre que le même personnage écrivait, le 21 octobre 1814, de Vienne, pour être portée sous les yeux d'un puissant potentat, il y eût constaté que Talleyrand, loin de souscrire à de pareils arrangements, accusait les principes de Bonaparte d'être plus détestables que ses actes, plus horribles que sa politique de fer et de sang, et protestait qu'on devait à jamais le repousser de l'Europe. Mais l'eût-il lue que. dans l'état de prévention où il se trouvait, il l'eût encore soupçonnée d'être un artifice (1).

Talleyrand, que cette atmosphère chargée de méfiance encourageait peu à y languir, avait hâte de changer d'air. Il pressait la chancellerie autrichienne de faire qu'il pût enfin placer le nom de S. M. Louis XVIII au bas de l'Acte général et mettre à exécution ses préparatifs de route. Le fâcheux de l'affaire, c'est qu'à ce moment-là même, le prince de Schwartzenberg s'était jeté nettement à la traverse de son désir, représentant de la manière la plus vive au prince de Metternich les conséquences de trouble et d'indiscrétion nuisible, qui pourraient résulter de ce délogement trop rapide de l'astucieux diplomate, en possession de tous les secrets du Congrès de Vienne.

Metternich suspendait, de jour en jour, la remise des passeports. Il ne lui déplaisait point de prêter aide aux dispositions passionnées du prince-maréchal de Schwartzenberg. N'avait-il pas à se plaindre, sous de certains rapports, de son émule en cautèle diplomatique, — quoique, tout à l'heure, ils eussent signé

(1) Voy. Méneval, *Marie-Louise*, p. 191 et chap. XVII, XXIII, XXV et XXVI.

ensemble, de partie liée avec l'Angleterre, un traité secret contre la Russie? Il n'ignorait pas que Talleyrand s'était exprimé sur son compte, en des termes légers, l'accusant d'instabilité et répétant, en des propos de table, que lui Metternich variait souvent.

Il fallut, néanmoins, se décider à conclure.

Le 9 juin, Talleyrand avait en main les engagements irrévocables (ou paraissant tels) des puissances. Aucune raison ne le retenait plus à Vienne. Dès le 10, il se mit en route, à petites journées. Il avait annoncé son arrivée prochaine en la cité gantoise au roi, qui l'attendait sans impatience d'affection, mais avec l'espoir d'utiliser son aide pour regravir les marches du trône.

Cependant, comme il n'allait jamais d'une allure plus accélérée que les événements, comme il s'ingéniait surtout à régler sa marche de manière à les suivre de très près, Louis XVIII commençait à s'étonner de la lenteur à paraître de son principal ministre et cette préoccupation s'aggravait du trouble que lui inspirait la conduite incertaine du duc d'Orléans (1).

A quelles connivences équivoques supposerait-on qu'il se prêtât? Des missives furent expédiées au prince. Il usait de délais, tout en se rapprochant. Des raisons de santé l'avaient fait s'arrêter, pour un court moment, aux eaux de Carlsbad. Qu'on prît patience, on le verrait bientôt.

En réalité, il demandait à savoir, auparavant, quelles affirmations positives seraient données aux résolu-

(1) « Le roi a écrit à M. le duc d'Orléans de se rendre auprès de lui au moment où la campagne va s'ouvrir. Son Altesse sérénissime a répondu qu'il était prêt à obéir, mais qu'il voulait connaître, d'avance, le poste qu'on lui destinait et surtout si Sa Majesté se proposait d'entrer en France avec les étrangers, démarche à laquelle le duc ne paraît nullement disposé à se prêter ». (Pozzo, *Lettre à Nesselrode*, Bruxelles 11/23 mai 1815.)

tions du Congrès de Vienne et quelle part d'exercice lui reviendrait à lui-même dans un état de choses, dont il avait ouvert les voies par sesnégociations.

Avant de s'y engager, à fond, il avait exprimé le désir que le terrain fût dégagé. Il posait des conditions. Les préliminaires du retour des Bourbons en France devaient tendre à fournir des mesures de garantie, capables de rassurer le pays contre les menaces d'une réaction aveugle. Par prudence sinon par conviction, Louis XVIII se flattait d'être en harmonie de vues parfaite avec le prince de Talleyrand sur l'esprit de modération et de sagesse, dont il importait de fournir des témoignages tranquillisants. Néanmoins, ses personnelles complaisances restaient acquises, trop différentes en leurs effets présumables, aux insinuations de son tant aimé ministre et favori, le comte de Blacas (1). A la seule idée qu'un accord pût intervenir entre le régime du droit divin et les hommes de 89 (car, il était déjà question de s'entendre avec Fouché, qui remuait ciel et terre pour y parvenir) l'âme de ce féal serviteur se sentait secouée d'une sainte indignation. Il s'en lamentait à force, chez le roi, autour du roi, chez Monsieur. Sa dévotion turbulente au principe absolu, l'étroitesse de son jugement, la ténacité de ses préventions risquaient d'entraîner à leur suite mille embarras. Beaucoup de gens réclamaient son renvoi. Talleyrand l'exigeait. Louis XVIII avait dû céder, non sans un violent déplaisir. Pour répondre aux objurgations d'un personnage imposé et qui était l'objet de sa répugnance

(1) « La Cour de Gand est, malheureusement, dans une anarchie ministérielle complète : on attend M. de Talleyrand, qui ne se presse pas de venir et qui joue au plus fin. M. de Blacas se regarde comme dans la nécessité de devoir se retirer, de manière que personne ne dirige. » (Pozzo di Borgo, *Lettre à Liéven*, Bruxelles, 4/16 juin 1815.)

secrète, il lui faudrait donc se séparer d'un cœur ami, dont la société lui était devenue presque une habitude nécessaire! M. de Blacas fut encore plus surpris qu'on l'obligeât à s'en aller. « M. de Talleyrand, disait-il, fait un très mauvais calcul. Je ne lui étais nuisible en rien, je le croyais même indispensable aux intérêts du roi. Nous pouvions nous entendre et tout le monde y aurait gagné; maintenant, à quoi aboutiront toutes ces intrigues? » Car, le mot d'intrigues était venu se placer sur les lèvres de M. de Blacas, comme une plainte toute naturelle!

Cette plainte du favori disgrâcié résonnait encore à l'oreille de son souverain. Louis XVIII en gardait du ressentiment et le laissa bien voir à Talleyrand par la manière dont il l'accueillit, à Mons.

Il y avait de cela quelques mois, Louis XVIII eût été fort embarrassé de rentrer aux Tuileries par la bonne porte, si le prince de Bénévent ne se fût trouvé là, bien à propos, pour la lui ouvrir. Les alliés faisaient la loi dans la capitale française. La fièvre et l'inquiétude travaillaient tous les esprits. Quel serait le gouvernement réparateur de tant de maux survenus et à craindre? A quel front digne de la recevoir irait la couronne vacante? On n'entendait que cette double interrogation grosse d'anxiétés. Talleyrand avait fixé l'embarras du choix d'un mot habilement préparé : « Les Bourbons sont un principe, le reste est une intrigue. » La sagacité hardie, le sang-froid maître de l'heure, « le grand art de prépondérance », qu'il avait déployés dans le fort de la crise : c'était bien quelque chose et dont il y avait lieu de se souvenir. Mais les résultats accomplis, en 1814, étaient à reprendre, en 1815. Aux circonstances les circonstances, comme disait

Napoléon. N'était-ce pas lointain, tout cela, pour la mémoire d'un prince? Et n'aurait-il pas été possible, cette fois, de se passer d'un concours, qu'on se fût abstenu d'invoquer si l'obligation de le faire n'avait pas paru inévitable?

Voilà ce que se demandait, en son for intérieur, l'aîné des Bourbons, tandis que le prince se tenait prêt à lui soumettre de sérieuses et fortes considérations. Lorsque celui-ci toucha Bruxelles, le roi n'était déjà plus à Gand. Il ne put le rejoindre qu'à Mons : Louis XVIII s'était mis à la suite de l'armée anglaise. Résolution hâtive, impolitique au premier chef, regrettable en ses suites et que justement on eût voulu prévenir. Talleyrand en avait eu l'esprit très occupé. Son ferme désir eût été de convaincre le chef de la maison de France que, pour sa gloire et l'affection de ses sujets, il eût été préférable qu'il ne rentrât pas dans les rangs de l'étranger; qu'en s'y décidant, il blessait l'amour-propre national; qu'un parti meilleur s'offrait à lui, qui était de se diriger, accompagné ou non d'une escorte, sur un point des frontières encore libres, ou dans une ville importante telle que Lyon, d'établir là le siège de son gouvernement et de ne rentrer, enfin, dans sa capitale que tout honneur sauf, et lorsqu'il aurait été sûr d'y pouvoir régner sans partage, également débarrassé des factieux et des étrangers.

Cette idée, dont la mise à exécution eût popularisé la cause bourbonienne, il avait eu l'occasion d'en conférer avec Metternich; et le chancelier de l'empire d'Autriche en avait senti comme lui-même toute la justesse et toute l'autorité. Le 24 juin 1815, dans une lettre adressée de Manheim, Metternich en avait appuyé les vues de sa plus nette approbation :

« Restez fidèle à votre idée, faites aller le roi en France, dans le midi, dans le nord, dans l'ouest, où vous voudrez, pourvu qu'il soit seul, chez lui, entouré de Français, loin des baïonnettes étrangères et des secours de l'étranger. Il suffit de suivre le système du gouvernement de Bonaparte pour se persuader que la grande arme dont il a voulu se servir est celle de l'émigration. Le roi cessera d'être *émigré*, le jour où il sera chez lui, au milieu des siens. Il faut que le roi gouverne et que les armées royales opèrent loin des armées alliées. Dès que le roi aura formé le noyau, dans l'intérieur, nous dirigerons vers lui tout ce qui déserte à nos armées. »

Talleyrand se disposait à entretenir longuement Louis XVIII des intérêts primordiaux, qui lui commandaient d'adopter une telle et si noble détermination.

Il espérait, en même temps, porter sous ses yeux le long rapport qu'il avait rédigé, l'instruisant des résultats obtenus au Congrès et lui soumettant les moyens qu'il croyait propres à réparer les fautes commises, pendant la première Restauration. Mais le roi de France était pressé de rentrer chez lui. Il pria le prince froidement d'attendre, pour qu'il en prît connaissance, à des instants plus reposés; et, là-dessus, l'avertit, en termes polis, qu'il ne le retenait pas davantage.

Talleyrand n'avait pas à se tromper sur la signification de ce langage. Désireux d'en avoir le cœur net, il ajouta :

« — J'ai une grâce à demander au roi, c'est la permission de retourner aux eaux de Carlsbad, nécessaires à ma santé.

» — Volontiers, je vous l'accorde, répartit le monarque

fort dégagé. Ces eaux sont excellentes. Au revoir, monsieur de Talleyrand. »

Quoi? Rien de plus! On le laisserait ainsi partir! Étaient-ce bien là les mots obligeants qui le saluèrent, de prime abord, à ce qu'il conte en ses *Mémoires*?

Avoir surmonté tant d'obstacles, et dans des conditions si défavorables, au récent Congrès, quand l'esprit de conquête ne demandait qu'à sévir, aux dépens de la France et des puissances secondaires, avec plus d'emportement que jamais; être parvenu à régler, pour la satisfaction de son pays, et au prix de tant d'efforts persévérants, le programme européen le plus compliqué qui pût être; avoir pu substituer à des alliances passagères, fruits des besoins et des calculs momentanés, un système permanent de garantie commune et d'équilibre général; enfin avoir si heureusement contribué au triomphe de la légimité; et, pour salaire, recevoir ce frais accueil, être invité doucement à donner sa démission, à s'en aller, en un mot! Il y avait de quoi mettre en déroute le courage le mieux trempé.

L'heure était très matinale. Louis XVIII descendait l'escalier. Il avait demandé ses chevaux et se préparait à monter en voiture. Au passage, il cueillit le ministre Beugnot, « Bonjour, monsieur le comte Beugnot, vous me suivez? » Talleyrand paraissait attendre, avec une impatience déguisée qu'on l'en priât également. Mais ce roi aimait à surprendre les gens. Il se tourna vers le prince, le remercia gravement des soins qu'il avait dépensés pour lui rendre l'héritage de ses ancêtres, et donna l'ordre de partir (1). L'étonnement fut trop grand. L'homme

(1) « Le mémoire pas plus que mes paroles ne produisit aucun effet sur le roi, qui demanda ses chevaux et se fit traîner en France. » (Talleyrand, *Mémoires*, neuvième partie.)

d'État imperturbable, que fut le prince de Bénévent, avait pu laisser passer, ainsi que des orages sans durée les colères foudroyantes de Napoléon. Cette fois, sous une telle et si froide averse, il sembla, pendant une minute ou deux, entièrement désemparé. Chateaubriand, qui le détestait, s'en montra ravi. « Il bavait de colère, écrira l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe*, avec une joie qui ne se tempère pas ; le sang-froid de Louis XVIII l'avait démonté. » Tant de sang-froid, dans les circonstances où il se manifesta, aurait pu s'appeler de l'ingratitude.

Mais on était trop près des événements de 1814, trop incertain de ceux qui allaient se produire et s'enchaîner. Wellington aidant, le roi ne tarderait pas à se raviser.

Tout d'abord, le placide, le flegmatique diplomate, qu'on venait d'écarter de ce geste dédaigneux, après l'éclatant succès de sa mission à Vienne, n'avait pu retenir les signes d'une violente agitation. On l'avait entendu s'écrier et fulminer contre l'extravagance du roi. Puis, reprenant sa modération habituelle, comme étonné d'en être sorti, il s'était répandu en des réflexions compatissantes sur le sort de ce malheureux homme, qui se laissait si mal conseiller et conduire. Enfin, il n'aurait plus rien à démêler avec lui ! Pendant que Louis XVIII s'efforcerait, comme il le pourrait, à se dégager des embarras inouïs de la situation, lui Talleyrand goûterait, hors de souci, hors de crainte, les douceurs d'un repos bien gagné. Il affectait de s'en montrer radieux, quoique l'état de sa pensée fût très différent.

Il demeura vingt-quatre heures, à Mons. Ceux qui firent partie de son cabinet et lui-même avaient accepté

de dîner chez le maire de la ville, un homme de goût et de fortune, dont on vantait la rare munificence. Nul des convives, à cette table somptueusement servie, ne prodigua plus de verve légère, plus d'expansive gaîté que Talleyrand. Beugnot était du festin. Il fut à même d'en rapporter l'impression encore vive, dans l'entourage du roi. L'habile comédien qu'était M. de Talleyrand y avait mis, sans doute, quelque malicieuse intention; en réalité, le goût ni la résignation ne lui étaient encore venus d'un si parfait renoncement politique. Il n'avait que soixante années d'âge : c'était encore de la jeunesse en affaires.

Plusieurs ministres, tels que Louis et Jaucourt, avaient proclamé qu'ils seraient du voyage de Talleyrand, à Carlsbad. Toutefois, aucun d'eux, ni le prince lui-même, ne manqua de se trouver, en même temps que le roi, à Cambrai.

Pendant la journée unique qu'il fut à Mons, il avait reçu des messages nombreux lui arrivant de tous côtés et lui démontrant, à l'envi, qu'il était resté parmi les Français le personnage significatif du moment. Il avait eu le temps aussi d'écrire à Wellington, de provoquer, à son propre sujet, l'intervention du généralissime-duc; de prêter l'oreille aux amis du roi pleins de trouble et d'agitation, qui lui dépeignaient sous de sombres couleurs le dénûment auquel serait exposé leur souverain s'il ne réintégrait, au plus tôt, les Tuileries; de peser le pour et le contre de sa situation personnelle et de mettre à l'abandon, puisqu'elle n'aurait pas eu d'effet, sa première idée. Tout en regrettant qu'on ne l'eût pas écoutée, il suivit donc Louis XVIII à Cambrai, pour se mettre, ainsi que le roi lui en donnait l'exemple, dans les bagages de l'armée

anglaise (1). Sur ces entrefaites, Wellington avait fait savoir au chef de la maison de Bourbon que son gouvernement n'était pas libre de se séparer du prince de Bénévent, par cette raison majeure que les puissances le considéraient comme le seul homme capable de réconcilier l'Europe avec la France (2). Louis XVIII ne se sentait pas encore le maître en sa maison. Il eut l'humiliation consécutive de redemander celui qu'il avait éloigné de ses conseils, de le redemander, dis-je, sur le ton de l'insistance; d'attendre qu'il voulût bien y consentir, d'user de démarches indirectes pour un résultat qu'il n'avait pas souhaité, et de souscrire aux désaveux d'une déclaration publique dont les points essentiels furent dictés par le prince de Talleyrand. Car, malgré les protesta-

(1) Talleyrand avait reçu dans la nuit, la veille, à Mons, ce message de lord Wellington :

« Au Cateau, le 24 juin 1815, 10 heures du soir.

» Mon Prince! Le roi est arrivé ici, et comme je m'y attendais, il a été reçu avec les plus grandes démonstrations de joie par tous ses sujets. Je regrette seulement que Votre Altesse n'ait pas accompagné Sa Majesté.

» C'est moi qui ai recommandé au roi d'entrer en ce moment, en France, parce que je connaissais l'étendue de nos succès dans la bataille du 18 dernier, parce que je désirais profiter de l'influence du nom de Sa Majesté pour donner à ce succès tous les avantages qu'on en pouvait attendre, et parce que je prévoyais qu'il occasionnerait une crise dans les affaires du roi, particulièrement à Paris, ce qui me ferait souhaiter que, pour en tirer avantage, Sa Majesté fût sur les lieux, ou, au moins, aussi près que les circonstances le permettraient.

» Je me flatte que si j'avais pu vous voir ou si vous aviez connu le véritable état des affaires, lorsque vous avez conseillé au roi, à Mons, de ne pas entrer en France, vous auriez donné à Sa Majesté un avis différent et que vous auriez suivi le roi...

» J'ai l'honneur d'être, de Votre Altesse, le très humble et très obéissant serviteur.

» WELLINGTON. »

(2) Déjà, le 22 avril, écrivant à Nesselrode, l'ambassadeur Pozzo di Borgo, qui ne professait pas une amitié très chaude pour Talleyrand déclarait : « La résolution de le mettre à la tête des affaires est indispensable. »

tions violentes de Monsieur et de son fils, le duc de Berry, Talleyrand était parvenu à faire adopter au Conseil (1), cette déclaration de Cambrai (2), qui, par la promesse d'une amnistie (quoique limitée) confessait une partie des erreurs commises en 1814 et faisait luire l'espoir de n'y plus retomber. Intentions pleines d'excellence, mais que

(1) Le Conseil se composait, sous la présidence du roi, du chancelier Dambray, du comte Beugnot, du duc de Feltre, du comte de Jaucourt et du général de Beurnonville. Monsieur et le duc de Berry y étaient présents.

(2) Déclaration du roi Louis XVIII, donnée à Cambrai, le 28 juin 1815 :

« J'apprends qu'une porte de mon royaume est ouverte, et j'accours. J'accours pour ramener mes sujets égarés, pour adoucir les maux que j'avais voulu prévenir, pour me placer, une seconde fois, entre les armées alliées et les Français, dans l'espoir que les égards dont je peux être l'objet tourneront à leur salut; c'est la seule manière dont j'ai voulu prendre part à la guerre; je n'ai pas permis qu'aucun prince de ma famille parût dans les rangs des étrangers, et j'ai enchaîné le courage de ceux de mes serviteurs, qui avaient pu se ranger autour de moi.

. . . . . .

» Je ne veux exclure de ma présence que ces hommes dont la renommée est un sujet de douleur pour la France et d'effroi pour l'Europe. Dans la trame qu'ils ont ourdie, j'aperçois beaucoup de mes sujets égarés et quelques coupables. Je promets, moi qui n'ai jamais promis en vain, l'Europe entière le sait, de pardonner, à l'égard des Français égarés, tout ce qui s'est passé, depuis le jour où j'ai quitté Lille, au milieu de tant de larmes, jusqu'au jour où je suis rentré dans Cambrai, au milieu de tant d'acclamations. Cependant, le sang de mes sujets a coulé par une trahison dont les annales du monde n'offrent pas d'exemple. Cette trahison a appelé l'étranger dans le cœur de la France; chaque jour me révèle un désastre nouveau. Je dois donc, pour la dignité de mon trône, pour l'intérêt de mes peuples, pour le repos de l'Europe, excepter du pardon les instigateurs et les acteurs de cette trame horrible. Ils seront désignés à la vengeance des lois par les deux Chambres, que je me propose d'assembler incessamment.

» Français, tels sont les sentiments que je rapporte au milieu de vous; celui que le temps n'a pu changer, que le malheur n'a pu fatiguer, que l'injustice n'a pu abattre, le roi dont les pères règnent, depuis huit siècles, sur les vôtres, revient pour consacrer le reste de ses jours à vous défendre et à vous consoler.

» LOUIS. »

Et plus bas :

« LE PRINCE DE TALLEYRAND. »

devait anéantir presque aussitôt, sous les excitations des *purs*, l'emportement des représailles!

La prompte rentrée en scène de Talleyrand avait été déterminée par l'intervention opportune de Wellington, dont la Victoire avait fait l'arbitre de la coalition. Nous verrons, sous peu, combien en furent abrégées les espérances de longue vie par l'influence contraire d'Alexandre, empereur de toutes les Russies.

On avait continué le voyage doucement, du même pas que les colonnes anglaises. Le roi s'arrêta, pour quelques jours, au château d'Arnouville, tandis que Wellington acceptait d'avoir, à l'Estrée-Saint-Denis et ensuite à Neuilly, des conférences avec la commission d'armistice, puis avec Fouché. C'est au château d'Arnouville que se passa cette scène inattendue : le frère du roi, Monsieur, c'est-à-dire l'incarnation irréductible du principe absolu, appuyant de toutes ses forces l'admission au pouvoir d'un jacobin avéré!

Le 7 juillet 1818, Louis le Dix-Huitième avait repris possession de son fauteuil, aux Tuileries.

Fort du concours de Wellington, Talleyrand était parvenu à faire agréer la composition d'un ministère, dont la genèse lui semblait une garantie de cette alliance anglaise, en tous temps si chère à ses désirs. Moins agréablement avait-il vu s'y glisser l'ombre d'un revenant, dont il se croyait bel et bien délivré et qui reparaissait devant lui douteuse, inquiétante. Après le naufrage impérial, Fouché était revenu sur l'eau avec sa souplesse habituelle, soutenu par les sympathies d'une fraction importante de la société aristocratique dont il avait eu l'art, déjà sous l'Empire, de capter insidieusement les suffrages. Il avait eu le talent de prêter de solides apparences au fantôme d'une auto-

rité, qu'il ne possédait plus, de persuader à tous qu'il était indispensable au rétablissement de la monarchie légitime parce qu'il tenait le fil de toutes les intrigues, qui l'avaient renversée, d'en convaincre non seulement les royalistes restés à Paris, mais Wellington et Metternich (1) et les émigrés de la Cour de Gand, les plus passionnés des hommes contre les acteurs et les souvenirs de la Révolution; enfin de s'imposer, sous le couvert d'une énorme influence, dont il ne disposait point, en réalité. Que de prudence mise en œuvre et de dextérité! Il n'était pas une combinaison possible que cet habile joueur n'eût prévue afin de se ménager un parti sûr, de quelque manière que les affaires tournassent. Alors que Napoléon se soutenait encore, lui, spectateur attentif du combat, il avait adressé l'un de ses émissaires à Gand, chargé d'insinuer au roi que le ministre de la police était prêt à se défaire de Bonaparte (ce qui l'eût rendu sur l'heure l'homme le plus puissant de France), s'il obtenait la promesse ferme qu'il resterait à son poste et que M. de Talleyrand serait mis à la tête de l'administration. D'autre part, supposant le cas où tout espoir d'accommodement eût été perdu, il s'était préparé un asile en Angleterre. Enfin, dans l'hypothèse d'une impossibilité complète pour lui de se réconcilier avec les Bourbons, il avait entrevu l'accession de la branche cadette, mystérieusement offert d'aider à cette solution et fait luire de loin, aux yeux du duc d'Orléans, le scintillant éclat de la couronne royale.

Talleyrand avait eu beau déclarer révoltante en prin-

(1) Pendant les Cent Jours, l'habile personnage avait entamé des négociations actives et secrètes avec le chancelier d'Autriche.
V. les *Mémoires* de Fleury de Chabourlin.

cipe et nuisible en ses effets, la présence d'un régicide dans le Conseil, ses raisons ne furent pas prisées; on passa outre. Louis XVIII, certainement, eût voulu se rendre à des arguments qui étaient aussi les siens. Il ne signera que les yeux trempés de larmes et la main tremblante la nomination exigée de lui. Mais comment ne pas s'y résoudre? Wellington persistait en sa conviction que le seul duc d'Otrante était capable de raffermir les bases vacillantes de l'édifice bourbonien; en outre, le parti royaliste trouvait piquant de lui prêter main-forte, justement parce que le prince de Bénévent souhaitait qu'on le renfonçât dans l'ombre.

Mais Talleyrand avait trop de sagesse pour se rebeller contre l'inévitable. Il rentra son mécontentement, s'accoutuma vite à l'idée d'avoir, derechef, pour collègue un homme tel que Fouché; et, en attendant qu'on eût assez de griefs contre lui pour l'arracher de cette place, il se fit un devoir de l'y cautionner, d'une aussi bonne grâce qu'il fût possible. Pasquier, auquel avait été offert le portefeuille de la Justice, n'avait pas été le moins étonné, en apprenant de sa bouche, quand il la lui annonça, la présence de Fouché au ministère de la Police. « Que voulez-vous? avait-il répondu à l'expression de surprise, qu'il voyait empreinte sur son visage. Tout le monde s'est réuni pour nous imposer cette loi. Le duc de Wellington, qui en a la tête tournée, a déclaré qu'il n'y avait que ce seul homme, qui pût garantir la soumission de la capitale, par conséquent de la France; il est venu lui-même conjurer le roi de ne pas refuser de l'admettre dans ses conseils. Or, on a dans ce moment de telles obligations au duc de Wellington qu'il n'y a aucun moyen de résister à ses instances. Ce n'est pas tout encore; le

faubourg Saint-Germain ne jure que par M. Fouché; tout ce qui est parvenu de lettres et d'émissaires au roi et aux princes, depuis quinze jours, n'a parlé que de lui et des grands services qu'il rendait à la cause royale. Enfin, le bailli de Crussol est arrivé, hier soir, à Arnouville et a si bien endoctriné Monsieur, que, ce matin, il est venu trouver le roi et s'est exprimé en faveur de M. Fouché avec une chaleur, qui a achevé tous les doutes. Il en faut donc prendre son parti: c'est, pour le moment, un homme inévitable. » Puis, cette reprise d'influence devait avoir le souffle si court! Les ultra-royalistes auront si promptement fait de se démentir à l'égard d'un homme, dont ils briseront le pouvoir aussitôt qu'ils n'en sentiront plus le besoin, et qu'ils chasseront de France, en 1817, au nom de la loi contre les régicides!

Cependant, Louis XVIII, à peine arrivé, a rencontré devant lui des difficultés immenses. Les intrigues de son entourage ont repris force et vigueur; et, chaque jour, s'aggravent les déprédations insolentes des armées étrangères.

On se trouvait mieux, aux Tuileries, sans doute, que, tout à l'heure, dans les conditions précaires de l'exil. Pendant les Cent Jours, on avait eu le rappel déplaisant des épreuves de l'émigration. Encore une fois, il avait fallu se réduire extrêmement sur le train et sur la dépense. « Monsieur Louis », c'est-à-dire le Roi Très Chrétien, s'était fort ressenti de ces gênes, et davantage ses courtisans (1), ses ministres. Ceux-ci faisaient ménage ensemble et rivalisaient de simplicité dans le vivre et le couvert. On dînait, à table d'hôte, à trois francs par tête. On déjeu-

(1) La suite du roi comprenait quarante-trois personnes, tant maîtres que serviteurs. V. les *Souvenirs du baron Hue*, 1904, p. 252 et suiv.

nait avec une jatte de lait; on soupait d'un verre d'eau sucrée; on vivait en Spartiates, par la force des choses. De meilleurs temps étaient revenus; mais, en quelles circonstances douloureuses et de quel cruel déplaisir devait-on en payer le retour! Les canons prussiens étaient braqués sur les Tuileries. Des gens aux ordres de Wellington (1) pouvaient pénétrer jusque dans les appartements royaux pour décrocher des murs les tableaux précieux, qui les décoraient. Le territoire était inondé de troupes, traitant en ennemi vaincu le peuple qu'elles étaient venues défendre en libératrices; les populations étaient foulées, rançonnées sans vergogne. Les Prussiens assouvissaient la fureur, qu'ils n'avaient pu contenter, à leur faim, l'année précédente (2). L'Autriche appliquait toutes les lois de la guerre aux parties du sol français, qu'occupaient ses bataillons. L'Angleterre, sur laquelle avait si fort compté le prince de Talleyrand, loin d'interposer sa médiation, ajoutait l'oppression de ses soldats à celle des armées continentales. Quant à la Russie, qu'espérer d'elle, maintenant que le tsar connaissait à fond la nature des sentiments qu'avaient échangés, à son propos, dans leurs conciliabules de Vienne : Castlereagh, Metternich et Talleyrand?

Dès le lendemain du retour de Louis XVIII, aussitôt qu'eut été promulguée l'ordonnance royale annonçant la formation du nouveau ministère, à la tête duquel il se trouvait appelé comme président du Conseil gouver-

(1) « Le duc de Wellington, je le dis à regret, se mit à la tête de ceux qui voulaient dépouiller les musées. » (Talleyrand, *Mémoires*, neuvième partie.)

(2) « Le démembrement de la France, l'expoliation, la rapine, tous les excès de fureur et les abus de la force se développent journellement d'une manière effrayante. »

(Pozzo di Borgo, *Lettre à l'empereur Alexandre*, 1815.)

LOUIS XVIII dans son cabinet de travail aux Tuileries
D'après le Tableau de Gérard

nemental et ministre des Affaires étrangères, Talleyrand, trop instruit du mauvais vouloir dont il se savait la cause, avait tenté des démarches courtoises pour radoucir les dispositions d'Alexandre. Le tsar lui gardait rancune, non point d'avoir fortement soutenu les droits de la légitimité, aux séances diplomatiques de Vienne, comme c'était son rôle (1), mais d'avoir inspiré les articles d'une alliance nouée contre lui. A l'aide d'un moyen tournant, il espéra qu'il lui serait permis d'obtenir un raccommodement personnel, dont profiterait la France. Désireux de ménager les susceptibilités de ce souverain, qu'on avait assez mal récompensé de son action tutélaire, en 1814, il s'efforça de lui rendre agréable l'offre d'introduire dans le cabinet français deux hommes, qui étaient encore à son service et qu'il aimait : Pozzo di Borgo et le duc de Richelieu. A l'un il aurait destiné l'Intérieur, à l'autre le ministère de la Maison du Roi. Le détour était heureux; le malheur fut qu'il échoua doublement. L'un et l'autre de ces nobles personnages avaient pris l'avis de Celui qui commandait à leurs desseins. Tous deux déclinèrent l'honneur qu'on leur faisait. Pozzo di Borgo allégua le désir de rester dans la carrière diplomatique. Le duc de Richelieu objecta qu'il était absent de France, depuis vingt-quatre ans; que, durant ce long espace de temps, il n'avait fait que deux apparitions très courtes; qu'il était étranger aux hommes comme aux choses ; que tout ce qui tenait à l'administration lui était inconnu ; et qu'il se voyait donc au regret de n'accepter point une telle marque de confiance, parce qu'il n'était pas en mesure

(1) « L'empereur Alexandre me gardait rancune à moi pour avoir fortement défendu les intérêts de la légitimité et de la France au Congrès de Vienne. » (Talleyrand, *Mémoires*, t. III, p. 289.)

de la satisfaire. Ces raisons ne paraissaient pas concluantes; Talleyrand lui en opposa d'autres, qu'il tirait des puissants mobiles de la gloire et du patriotisme. Louis XVIII, de son côté, en avait entretenu chaleureusement le tsar. La diversion essayée n'eut pas de succès. Richelieu avait reçu des instructions toutes différentes. Il s'en tint à son premier refus de n'entrer point dans un ministère, dont Talleyrand était l'âme.

L'empereur Alexandre nourrissait sa personnelle rancune. D'une extrême froideur restaient enveloppées ses inclinations d'âme, à l'égard des Bourbons. Si pour la France même il avait conservé des sympathies, susceptibles de se réveiller et de s'affirmer de nouveau, selon les hommes qui la gouverneraient, foncièrement il n'aimait pas Louis XVIII et les siens (1). Après Waterloo, peu s'en était fallu qu'il n'opposât son véto à leur réintégration. Il y eut une heure d'équivoque où rien ne fut moins certain que le rétablissement de la branche aînée. Les fautes, ou si l'on veut, les imprudences que les Bourbons avaient accumulées, pendant leur court passage au pouvoir, entre deux invasions, ne les recommandaient point à des sympathies vivaces. Alexandre ne dissimulait pas sa désaffection. Schwartzenberg, le généralissime de l'Autriche, avouait n'avoir envers eux ni estime ni confiance. « Nos baïonnettes, avait-il déclaré, peuvent les hausser sur le trône, elles ne parviendront jamais à les y soutenir. » Qui empêchait d'y porter, au lieu d'un Louis XVIII, que la nation française voyait sans amour, le duc d'Orléans dont la popularité ne tendait qu'à grandir? Il n'eût fallu qu'un

(1) « L'empereur de Russie a pris les Bourbons en aversion, on peut dire en horreur. » (Chevalier de Gentz, *Dépêches inédites aux hospodars de Valachie*, Vienne, 18 juillet 1815.)

mouvement de ce dernier, un signe d'action esquissé à propos, et il eût anticipé de quinze ans sur ses destins monarchiques. Mais les Bourbons avaient gagné de vitesse. Dans l'intervalle, Wellington s'était prononcé en faveur de Louis XVIII. Il lui avait tracé l'itinéraire de sa rentrée par le nord, en lui garantissant la protection des troupes étrangères. Puisque ainsi le voulait l'enchaînement des causes secondes, qu'on appelle hasard, Providence, puisque cette solution, à tout prendre, était peut-être la moins mauvaise, Alexandre avait accepté, comme un fait accompli, l'apprenant de Pozzo di Borgo, la nouvelle de la réinstallation de Louis XVIII, aux Tuileries, sous la conduite de l'armée anglaise. Mais, pour ce qui regardait Talleyrand, il en avait pris l'inébranlable résolution : on n'avait plus rien à attendre de sa bonne volonté.

Le temps était passé des belles conversations d'Erfurt. Qu'alors on estimait haut la clairvoyance de l'homme d'Etat français s'employant au service de la paix européenne, en général, et des intérêts russes, en particulier! Pour s'attacher le personnage de France le plus capable de contenir Napoléon, il ne lui aurait rien refusé, de ce qui pouvait lui être publiquement ou intimement agréable. N'avait-il pas conduit par la main, dans sa famille, sur le désir qu'il lui en avait exprimé, la jeune princesse de Courlande, l'une des plus belles, des plus spirituelles et des mieux dotées de l'Europe? Mais les menées du Congrès de Vienne avaient terni de si beaux rapports, et pour toujours le charme était rompu.

Alexandre, nous l'avons dit, avait conservé un vif ressentiment contre Metternich, — son rival sur un double terrain : la politique et l'amour — et surtout contre Talleyrand, du projet conclu entre l'Autriche, la

France et l'Angleterre, et qui consistait à dresser une triple muraille contre les empiètements de la Russie. Sur l'authenticité de cette pièce diplomatique le tsar était plus qu'averti. Une première fois, il avait pu la mettre en doute, lorsque Napoléon, au retour de l'île d'Elbe, n'avait eu rien de si pressé que de lui en expédier une copie, découverte, affirmait-on, dans le cabinet du comte de Blacas. Avec son esprit défiant, il avait pu n'y voir qu'une invention de l'empereur, une ruse imaginée par Bonaparte afin de le détacher lui, le tsar, du parti de ses adversaires. Mais une seconde copie lui en était revenue, sous les yeux, d'une autre source. C'était bien là, en effet, la minute de ce mystérieux traité passé entre les trois puissances, sur l'instigation du prince de Bénévent. La preuve était faite, décidément, de l'ingratitude des Bourbons et de la duplicité de leur ministre. Le trait lui parut trop noir pour qu'il consentît à l'effacer jamais de sa mémoire.

Cependant, les alliés poursuivaient le cours de leurs violences et de leurs déprédations. Ils ne manifestaient aucune hâte à fixer la date où cesseraient « les services » des armées, qui avaient envahi le sol français et le dévoraient en substance.

Les puissances qui avaient signé, à Vienne, l'engagement de secourir le roi de France contre Bonaparte et contre la faction qui l'avait rappelé, ne dissimulaient plus qu'elles attendaient un haut salaire de leur assistance. Et ce n'eût été rien moins que le démembrement de plusieurs provinces. Au surplus, les plénipotentiaires russes, autrichiens, allemands, qui se réunissaient, chaque jour, sans se soucier de convoquer à leurs délibérations les représentants du pays dont ils disposaient militairement, avaient trouvé de bonnes

raisons pour établir que le nouveau royaume des Pays-Bas devrait être fortifié contre la France et qu'il faudrait arracher à celle-ci plusieurs places frontières afin de consolider celui-là.

Talleyrand s'épuisait à leur renvoyer des notes diplomatiques irréprochables dans la forme, toutes pénétrées d'indignation dans le sentiment, qui les inspirait. Il entassait les arguments les plus solides qu'il pût fournir pour démontrer que, hors de l'état de guerre, il ne devait pas être fait de conquête; on en trouvait d'aussi catégoriques pour lui rétorquer qu'il y avait eu de grands sacrifices consentis et qui réclamaient des compensations équivalentes. Le roi appuyait son ministre des Affaires étrangères de toute la force d'expression, de toute la fermeté morale permise à un souverain dont le trône, les ressources financières et le territoire demeuraient à la discrétion de l'étranger. Les alliés maintenaient leurs prétentions; et le tsar Alexandre se gardait de les exhorter à les réduire.

Dans le même temps s'alourdissaient les nuages de la situation intérieure et grossissaient les difficultés gouvernementales. Sur tous les points débordaient, avec un redoublement inouï de violence, les passions des royalistes exaltés, criant par leurs actes et leurs paroles qu'ils n'avaient pas oublié leur émigration.

Talleyrand n'avait pas l'énergie combattive, ou plutôt ne la possédait que par intermittences. Il traversait une phase de découragement qui paralysa ses moyens. Il ne se sentait plus le maître de son terrain. L'initiative de l'action et la ténacité de la résistance lui manquèrent, à la fois. Avec une sorte d'indifférence lassée, dont on s'étonnait, autour de lui, il abandonnait à leur rage ceux qui pillaient et dévastaient Paris, se conten-

tant de dire : « Laissez, laissez les alliés se déshonorer. » Ce qui partait d'un juste esprit de philosophie, mais ne servait ni à diminuer ni à soulager les maux présents. Il avait élevé des protestations vives contre le dépouillement systématique des musées français, — excédant de beaucoup la limite des restitutions équitables. A présent, il se jugeait désarmé. D'éloquentes objurgations morales, des traits amers à l'adresse de ceux qui, sous le prétexte d'opérer de légitimes reprises, commettaient de véritables méfaits artistiques, des mots, des sarcasmes ne remplaçaient pas les joyaux d'art, qu'il était contraint de laisser partir. Puis, il avait d'autres soucis en tête. « Le pillage d'une maison, disait-il un peu légèrement, ce n'est pas une affaire. » En réalité, la préoccupation instante de sa pensée était l'ultimatum que les puissances tenaient suspendu sur sa tête, dont il n'était pas le maître d'abaisser les termes, et sur lequel, cependant, son patriotisme lui défendait de transiger. En accepter les conditions humiliantes, c'était démentir tous les actes qu'il avait passés à Vienne, c'était annuler toutes les précautions qu'il avait prises pour qu'on ne tournât point contre le gouvernement français l'alliance alors dirigée contre Bonaparte. Il ne pensait qu'à ce traité et à l'impuissance où il était de le conduire à des fins honorables. Metternich et Wellington se dérobaient à ses vœux d'une amicale intervention. Alexandre se refusait à reprendre les négociations sur de nouvelles bases avec un pouvoir, dont Talleyrand demeurerait le principal organe.

Qu'était devenue sa belle autorité de l'année précédente? Ses anciens partenaires européens n'entendaient plus à lier partie avec lui. Et l'opinion parlementaire, toute livrée aux appétits de réaction, exigeait son renvoi.

L'embarras était trop grand et surtout trop visible. Accompagné de deux de ses collègues, Talleyrand se rendit auprès du roi pour exposer les difficultés de la situation, réclamer en faveur du cabinet, dont il avait la conduite, un surcroît d'appui ou accepter qu'il se retirât. Louis agréa, d'une âme tranquille, trop tranquille, au gré de Talleyrand, — qui s'attendait à moins de facilité — la démission du pacificateur des traités de Paris (1). Par une courtoise déférence, des ministres étrangers : Metternich, Castlereagh et son frère lord Stewart parurent désirer qu'il revînt sur sa démission. Lord Castlereagh poussa la complaisance de ses regrets jusqu'à lui dire : « Pourquoi ne voulez-vous pas être ministre *de l'Europe* avec nous? — Parce que, répondit-il, je ne veux être que le ministre de *la France*, et vous le voyez par la manière dont j'ai répondu à votre note. » Véritablement l'état des choses exigeait ce sacrifice. Talleyrand avait eu le bon goût de l'offrir avant qu'on le lui imposât.

Naguère, le prince avait eu une conversation très serrée, avec le roi, seul à seul. Ils s'y rappelaient l'un à l'autre les événements de la première Restauration. En traînant leurs canons dans Paris, les alliés n'avaient eu d'autre but que de renverser le despotisme conquérant de Napoléon; ils ne manifestaient aucune préférence de principe pour le régime qui serait appelé à lui succéder. L'Agamemnon, le rois des rois de la coalition, l'empereur de Russie en un mot l'avait répété plusieurs fois : il voulait qu'on laissât la France libre de se choisir le gouvernement qui lui conviendrait. Dans ces dispositions d'esprit, il était des-

(1) « Le roi accepta ma démission de l'air d'un homme fort soulagé. » (Talleyrand, *Mémoires*, t. III, p. 298.)

cendu chez Talleyrand; il l'avait vu, selon ses propres expressions, tenant Napoléon II dans une main, les Bourbons dans l'autre. Talleyrand avait ouvert la main, qu'il lui avait plu d'ouvrir, et le sort s'était décidé en faveur de la monarchie légitime.

Louis XVIII, malgré qu'il en eût, ne pouvait nier l'ascendant supérieur, qui avait amené le rétablissement de sa fortune royale.

« — J'admire, avait-il dit au prince, j'admire votre influence sur tout ce qui s'est passé en France. Comment avez-vous fait pour abattre d'abord le Directoire, et plus tard la puissance colossale de Bonaparte?

» — Mon Dieu, Sire, avait répliqué Talleyrand, je n'ai vraiment rien fait pour cela; c'est quelque chose d'inexplicable que j'ai en moi, qui porte malheur aux gouvernements qui me négligent. »

L'avertissement était adroit. Louis XVIII avait souri; mais il ne s'était pas inquiété du pronostic : on le vit bien à la façon paisible dont il accueillit la retraite du prince. Les circonstances ne donnaient-elles pas raison, d'ailleurs, à ce semblant d'ingratitude? Dès que Talleyrand eut quitté le ministère des Affaires étrangères, le tsar modifia complètement son attitude de réserve et de défiance. D'une voix plus ferme il s'éleva contre le système d'exaction et de conquête appliqué au pays français, sans raison de guerre, par les troupes de l'étranger. Sans combattre en détail les visées envahissantes de la Prusse ou de l'Autriche, il exhorta les souverains, ses alliés, à rester fidèles aux principes de modération et de générosité, qui les avait, auparavant, signalés.

Cependant, les coteries s'étaient réjouies de la disgrâce du prince. Au pavillon de Marsan, la citadelle de

l'ultra-royalisme, on exultait de contentement. Le duc de Fitz-James ne mettait pas de sourdine à sa joie, lorsqu'il disait tout haut à Monsieur : « Eh bien! Monseigneur, le vilain boiteux va la danser! » Et le frère du roi souriait d'aise à ce langage haineux contre un homme qui, par deux fois, en douze mois, avait replacé la maison de Bourbon sur le trône.

Auprès de ce haut monde seigneurial qui, pourtant, était le sien, Talleyrand n'était rien moins qu'en état de grâce. Il faisait contre fortune bon cœur et se consolait ouvertement. Il laisserait passer, se disait-il, ce courant hostile, jusqu'à ce que le vent soufflât de nouveau dans ses voiles.

Comme tout allait par intrigues chez les princes et que les sentiments de personnes s'y modifiaient aussi souvent qu'ils pouvaient s'accommoder à la passion dominante de ces aimables seigneurs, jour et nuit cabalant contre la politique libérale du roi, il devait, avant qu'il fût longtemps, s'apercevoir d'un changement de ton bien manifeste. Il avait été honni, dans leur cercle; il s'y reverrait, sans y avoir prétendu, porté à la plus haute faveur. Quel prompt et complet revirement!

Une fine observatrice, la comtesse de Boigne en relèvera la double impression, à peu de mois de distance. La première fois, elle avait remarqué, à une soirée du duc de Wellington, le prince se traînant derrière les banquettes jusqu'à la duchesse de Courlande, qui lui avait réservé une place à côté d'elle. La froideur environnante était extrême. Seul de tous les membres de sa famille méprisante, le duc d'Angoulême avait daigné lui adresser quelques mots. Dans la même salle, elle le retrouvera, traversant une foule souriante et

attentive. Des mains se tendront cherchant la sienne et, pour avoir l'honneur de le conduire tout droit au futur Charles X, le duc de Berry voudra s'emparer de cette main si courtisée, pour ne la céder qu'à Monsieur. Et tant d'empressement, tant de complaisance affectée, parce qu'on le saura personnellement hostile au ministère de son remplaçant, le duc de Richelieu, quoique, au fond, lui-même en partageât les principes!

§

Pour en revenir à sa disgrâce de 1815, il n'était pas aussi résigné qu'il faisait mine de l'être à ce débarquement un peu brusque.

Il avait essayé d'en donner le change, en répandant le bruit qu'il s'était retiré du ministère uniquement pour ne pas avoir à signer les conditions accablantes imposées à la nation française par les puissances étrangères. L'opinion n'en accepta pas le détour. Il était avéré que, dans les dispositions nouvelles où se tenait, à son égard, le tsar Alexandre, ces conditions eussent été pires pour lui, s'il eût eu à les débattre jusqu'au bout, et qu'en définitive le duc de Richelieu, par son patriotisme éclairé et grâce à l'affection dont l'empereur de Russie lui prodiguait les marques, avait obtenu (la mort dans l'âme d'en abandonner trop encore) tout ce qu'il était possible de sauver des griffes de l'invasion.

Se plaindre de l'ingratitude des Bourbons était dans le rôle de Talleyrand, et plausible était le reproche qu'il leur en faisait. Néanmoins, sa plainte eût eu plus de force, auprès des personnes intéressées à l'entendre, si l'on n'avait pas appris publiquement qu'une ample compensation suivit de près sa sortie du Conseil. Sur la proposition de son successeur, le duc de Richelieu,

Louis XVIII lui avait décerné le titre et les revenus de grand chambellan, — une charge honorifique entraînant, au matériel, cent mille francs de traitement et la suprématie sur les quatre premiers gentilshommes de la chambre.

Prix pour prix, des dédommagements étaient dus à Talleyrand. Le roi, dans son intime, en eût souhaité quelque autre, qui ne lui imposât point ce contact en permanence.

On sait, en effet, que le privilège et le devoir du grand chambellan était d'assister aux repas de Sa Majesté, — du moins aux repas faits en cérémonie, — en se tenant debout derrière la chaise du monarque, formalité du vieux cérémonial, office supérieur de courtisan que nos idées modernes repousseraient comme une marque de servitude. Des paroles s'échangeaient entre le royal dîneur et le haut dignitaire, qui l'observait plus qu'il n'était attentif à ses désirs, des mots, des boutades, des réparties courtes et spirituelles des deux parts, mais dépourvues des signes d'un attachement réciproque. D'ailleurs, à la table du roi, Talleyrand ne se nourrissait guère que du sel de l'esprit; il n'y prenait rien qu'un biscuit trempé, d'ordinaire, dans un vieux vin de Xérès, un vin demi-centenaire et qui lui transfusait de sa chaleur.

Par sa charge, Talleyrand était retenu, sinon fixé, à la Cour. Il s'y trouvait de représentation, en toute circonstance d'apparat. Il était en excellente place pour voir, juger, comparer ce qui s'y mouvait et projetait, officiellement ou sous le manteau.

Au Château, les réceptions n'avaient point le brillant et l'animation aimable qu'il leur avait connus pendant les années souriantes du règne de Louis XVI. L'intérieur des Tuileries, en vérité, n'inspirait pas la confiance, et

les rapports de la famille, gâtés par des divergences politiques, dont les fins allaient à une rupture complète (1), n'étaient pas de nature à y introduire le charme. Louis XVIII s'était efforcé d'y reconstituer, au moins, la tradition. A des dates rapprochées, il y avait grand appartement, c'est-à-dire réception de toute la cour (2), comme aux beaux temps de la monarchie. Dans les grandes soirées, à maints détails se faisait sentir l'absence d'une reine bien que la duchesse de Berry y suppléât de son mieux et qu'elle s'entendît à donner des fêtes agréables, mais surtout chez elle. Pour des visites solennelles de jour, comme pour la réception chez Madame, d'une ambassadrice étrangère, toutes choses se passaient dignement et gravement. Il se faisait là beaucoup de révérences. Lorsque, avec sa marche lente et pénible, apparaissait le roi, tout le monde se levait, les visages prenaient une expression recueillie et le silence régnait. Il l'interrompait par une phrase ou

(1) Mais voici à titre d'exemple, l'une de ces aimables discussions de famille, telle que l'a relevée, sur le vif, la malicieuse comtesse de Boigne :

« Le roi tança vertement le duc de Berry. Celui-ci se plaignit à son père et à sa belle-sœur. Ils mirent en commun leurs griefs, s'échauffèrent les uns les autres; et enfin, le soir après le dîner, Monsieur portant la parole, les exposa durement au roi. Le roi répondit. Madame et le duc de Berry s'en mêlèrent et la querelle s'exalta à tel point que Monsieur dit qu'il quitterait la Cour avec ses enfants. Le roi répondit qu'il y avait des forteresses pour les princes rebelles. Monsieur répliqua que la Charte n'admettait pas des prisons d'État; car, cette pauvre Charte est invoquée par ceux qui l'aiment le moins; et on se quitta sur ces termes amicaux.

» La colère une fois passée, tous furent fâchés de la violence des paroles. Le pauvre roi pleurait, le soir, en parlant à ses ministres. Mais cette scène l'avait tellement éprouvé qu'il pensa étouffer, la nuit. » (Comtesse de Boigne, *Mémoires.*)

(2) « La plupart de ceux appelés à y figurer appartenaient à une classe de personnes, qui regardaient la Cour comme nécessaire au complément de leur existence. Quand une circonstance quelconque de disgrâce ou de politique les tire de cette atmosphère, il manque quelque chose à leur vie. » *(Id., ibid.)*

deux d'étiquette, et se retirait. Monsieur arrivait sur ses pas; et les dames, qui avaient pris le temps de s'asseoir, de nouveau se levaient, puis se rasseyaient, puis se relevaient, à l'entrée de Mgr le duc d'Angoulême. Beaucoup de tenue, fort peu de plaisir.

Talleyrand, inoccupé, s'était vu fréquemment au spectacle de ces génuflexions. Puis, il se retrouvait, le soir, aux dîners d'apparat, imperturbable, derrière le fauteuil du roi.

Plus d'une fois, Louis XVIII avait intérieurement soupiré de le savoir si près, ironique, sceptique, ennemi peut-être, alors qu'on l'avait obligé d'éloigner de son cœur et de ses habitudes le cher comte de Blacas. Quoiqu'il différât en cela sensiblement de son entourage familial, l'idée que son grand chambellan avait été évêque, qu'il officia dans la cathédrale, qu'il bénit les fidèles, de sa dextre consacrée, et puis qu'il se maria, le gênait, malgré lui. La fierté aristocratique, qu'il savait ancrée dans l'âme de Talleyrand, ne lui permettait pas d'en traduire l'impression sans ménagements. Il s'en dédommageait par des railleries fréquentes entre ses courtisans et lui sur le passé du personnage ou sur ses prétentions généalogiques (1). Cet état de petite guerre les tenait en armes, assez souvent. Il était rare que le souverain, malgré tout son esprit et malgré que Talleyrand ne sortît point du ton du respect, eût l'avantage du dernier mot. Son masque inaltérable narguait tour à tour la mauvaise humeur contenue ou la gratitude forcée du roi (2).

(1) Voir tome Ier, page 4.

(2) « Ces attrapes et ces niches de Louis XVIII lui restaient sur le cœur, il l'appelait par sobriquet *le roi nichard.* » (Sainte-Beuve, *M. de Talleyrand*, p. 140.)

§

Talleyrand regardait et n'agissait pas. Toutefois, l'habitude était prise de lui donner une importance qui ne permettait pas de le négliger (1). L'affluence était toujours grande en ses salons, les soirs où s'en ouvraient les portes. La maison du prince était restée, comme elle l'avait été sous l'Empire, l'une des rares demeures parisiennes où l'on fût sûr de trouver du monde, une « dame du logis » aimable, prévenante et un bon souper, après le spectacle. Tout intéressait en lui : ses manières parfaites, son usage de la société, la tenue sans reproche de l'hôtel et jusqu'à sa toilette. Il portait le costume moitié abbé de cour et moitié Directoire, l'habit de soie bleu ou grenat, culotte courte, souliers à boucle endiamantée. On appréciait le style impeccable de son personnel; enfin la science de son cuisinier réunissait tous les éloges. Comme par mot d'ordre, les conversations à sa table abondaient dans un sens plutôt général. Il ne convenait pas au Talleyrand d'alors de les particulariser autour de la politique régnante. Il n'était pas satisfait de la Restauration. Il en avait attendu bien davantage. On ne l'ignorait point auprès de lui. Mais il se gardait de le laisser trop clairement entendre; et, si quelque sujet périlleux se détachait d'une réflexion de hasard, il possédait un excellent moyen de s'en dégager en allant à sa table de whist. Il avait, néanmoins, des silences qu'on trouvait bien parlants; ou, s'il s'en échappait pour jeter négligemment du bout des lèvres un trait, un rappel de date plein de saveur, on pouvait être certain que l'effet n'en

(1) Pasquier, *Mémoires*, tome IV, page 27.

serait point perdu. Son plaisir et un peu sa vengeance, quand il y avait grande compagnie, c'était de dire du haut de la voix : « C'est pourtant dans ce salon que la Restauration s'est faite », notifiant assez par là, sans plus d'explications, que si l'on n'en avait pas perdu la mémoire, rue Saint-Florentin, on l'oubliait trop aux Tuileries. Était-il en veine de développements et voyait-il son monde attentif à l'y suivre, il racontait les difficultés qu'il avait rencontrées, les obstacles qu'il lui fallut vaincre. Et c'était une leçon instructive, dont il laissait le droit à chacun d'en tirer des conclusions.

Jusqu'à la date extrême de leur séjour en France, les diplomates étrangers ne cessèrent de fréquenter chez le prince de Talleyrand. Un double motif soutenait leur fidélité : d'abord, le duc de Richelieu n'avait point de maison ouverte; puis, son autorité semblait n'offrir qu'un caractère transitoire. L'opinion s'était établie dans l'esprit de la plupart de ces ministres européens, qu'on ne pourrait se passer de Talleyrand, que sa retraite n'aurait qu'un temps et que ce temps serait court. Quelques-uns en dénonçaient le désir le plus clairement du monde. Leurs sympathies de personnes étaient aussi partagées qu'étaient divisés les intérêts de leurs nations. L'Autriche et l'Angleterre, par exemple, ne pouvaient caresser les mêmes vues, adopter les mêmes hommes, que la Prusse et la Russie. Aux soirées de l'hôtel Saint-Florentin, le duc de Wellington exprimait tout haut qu'on reverrait bientôt M. de Talleyrand aux affaires. Metternich, que le duc de Richelieu indisposait par ses tendances russophiles, se prodiguait en toutes sortes de bons offices et de prévenances attentives, non seulement envers l'ancien président du

Conseil, mais à l'égard de ceux qu'il supposait attachés à sa fortune (1).

Ils avaient compté sans le roi Louis XVIII qui, après avoir mesuré les bornes de la capacité ministérielle de Talleyrand, aux affaires intérieures, c'est-à-dire son peu d'élan sur tous les moyens de détail et d'exécution, ne parlait point d'y recourir une seconde fois. Bon gré mal gré, le prince ne bougeait point de son rôle de spectateur.

Quoiqu'il en fût des rapports du maître et du serviteur, Louis XVIII était, momentanément, rasséréné, plein d'espoir. Il baignait dans la quiétude de son autorité reconquise. Il s'était promis de ne point laisser mollir l'exercice de cette légitime autorité, tempérée par la Charte. Il avait la tranquillité de l'heure présente et la foi des jours à venir. Il s'endormait dans la douce certitude que l'ère des tempêtes était close. Tout semblait sur le point de reprendre vie : les opinions librement exprimées, les sentiments engourdis par une longue contrainte, les généreuses passions... Brusquement on eut l'impression d'un violent recul : l'ultramonarchisme rentrait en scène avec toute son intempérance.

§

Les élections s'étaient rendues encourageantes, au delà de ce qu'en pouvait attendre la cause royaliste. L'immense majorité des suffrages s'était prononcée à l'avantage de la noblesse française. Instruite des anciens mécomptes, reconnaissante des sympathies regagnées, elle allait, sans doute, mettre à profit la leçon des événements, se bien souvenir pour mieux agir, s'efforcer pour réparer, enfin, traduire l'amour du pays, qu'elle

(1) Pasquier, *loc. cit.*

LORD WELLINGTON
Par Isabey

avait certainement au cœur, par des preuves soutenues de sagesse et de modération. Ce fut le contraire exactement qui se produisit. Une trop grande partie de ce corps privilégié avait conçu de son triomphe une superbe, qui l'aveugla. Envenimant des rancunes inapaisées par des exigences sans bornes, elle se montra, tout à coup, si passionnée dans ses vœux, si exclusive dans ses choix et ses mesures, si obstinément hostile aux idées de conciliation, de travail utile et de progrès, qu'elle s'aliéna presque tous ceux qui lui avaient offert crédit et confiance.

Ceux qu'on appelait les purs étaient les plus déraisonnables. Les ultras, les extrémistes, qui poussaient la Restauration aux coups de force, aux répressions violentes, l'avaient donc emporté! Louis XVIII avait eu beau dire qu'on pilerait tous les Bourbons dans un mortier sans en faire sortir un grain de despotisme : l'esprit de vengeance triomphait. Était-ce un temps de liberté que celui où, malgré la constitution et la Charte, il fallait faire des concessions de toutes les minutes aux passions de la Cour, à la faiblesse du roi, à l'autoritarisme des princes de sa maison, à l'esprit intolérant de la société, à la domination de l'Église, à la funeste influence d'un parti, qui ne tendait à rien moins qu'à faire rétrograder la France jusqu'aux frontières du XVIIe siècle. Alors que tant de besoins urgents, tant de plaies à guérir, tant de grandes questions administratives en souffrance réclamaient l'attention la plus vigilante du gouvernement et des Chambres, on voyait les Assemblées législatives uniquement occupées de mesures de police et de persécutions individuelles. Les listes de proscription, les arrestations, les procès de tendances ne suspendaient point,

depuis des mois, leur action vexatoire. L'impression d'un douloureux malaise pesait sur la capitale et sur la France. Talleyrand, tout en se mêlant à des intrigues peu louables, dont le but était de renverser le duc de Richelieu, tenait les yeux très ouverts sur les périls intérieurs. Il avait sévèrement jugé les crimes de la Terreur blanche, les sanglantes émeutes du Midi, les affreux excès du Gard, des Bouches-du-Rhône, de Toulouse; il continuait d'enregistrer les fautes graves du gouvernement, qui s'était séparé de lui. Que les façons affables et obligeantes de la famille d'Orléans, pensait-il, formaient un avantageux contraste avec celles de la branche aînée, si rudes et si décourageantes à l'affection de ses serviteurs ou du peuple! Et cette réflexion lui donnait à songer.

Tandis que fort imprudemment le roi, par mille tracasseries, à tout propos renouvelées, par des avanies publiques, se rendait hostiles des parents, qui avaient le tort à ses yeux, d'être des rivaux éventuels (1), les partisans de l'opposition affectaient de se serrer autour du duc d'Orléans et de le proclamer leur chef; insensiblement ils habituaient son esprit à l'idée d'en exercer le rôle (2). Talleyrand s'avançait doucement de ce côté,

(1) « Les d'Orléans étaient très irrités de leur situation à la Cour. Le roi ne perdait pas une occasion d'être désobligeant envers eux. (Comtesse de Boigne, *Mémoires*.)

(2) « Le duc d'Orléans, le seul des princes qui comprenne les véritables intérêts du pays et la marche que le roi devrait suivre pour consolider son pouvoir, a, encore une fois, renoncé à tout espoir. Dégoûté par tout ce qui se fait, ne prêchant qu'à de sourdes oreilles, craignant de se compromettre par sa popularité toujours croissante et de s'exposer à des persécutions secrètes, il a, de nouveau, quitté Paris, après un séjour de trois semaines et s'en est retourné à Londres. La Cour a été enchantée de le voir partir, mais le ministre et tous les hommes éclairés en France en sont affligés. » (Le chevalier de Gentz. *Dépêches inédites aux hospodars de Valachie*, 23 octobre 1815.)

— dérivant, de temps à autre, sous l'action des courants politiques du jour, — tantôt calculant sur la confusion pour se rendre nécessaire, tantôt se désappointant de n'y avoir pas réussi (1), soufflant des tempêtes dans l'espoir d'être appelé à les apaiser et, comme toujours, frayant des chemins à l'imprévu.

La France ne désirait que d'être gouvernée, mais qui donc, résolument et d'une manière stable, la gouvernerait?

L'avant-veille de la publication de l'ordonnance, qui provoqua la dissolution de la « Chambre introuvable » devenue un objet d'effroi pour tous les partis et pour tous les intérêts, il s'était retiré à Valençay en homme circonspect, apparemment détaché des suites de la crise, mais y pensant fort, au contraire, et attendant un signe, un appel — que le roi ne lui fit point.

Il aurait plu aux Anglais de lui voir reprendre, quoique d'une main un peu molle, les rênes de l'administration. Leurs diplomates en parlèrent. Quant à lui, le désir en était si proche de son cœur qu'il faillit, à force d'en souhaiter la réalisation, se placer dans une situation très fausse. Peu avant la réunion des nouveaux députés à Paris, les ultra-royalistes, convaincus qu'il n'existait, parmi ceux-là, aucun personnage d'une réputation politique suffisante pour être le chef d'un ministère, n'avaient rien trouvé de mieux que de s'offrir au prince de Talleyrand, c'est-à-dire, suivant la remarque de l'ambassadeur de Russie, au même homme

(1) « Quoiqu'il affecte la retraite, cet homme ne sera pas, de quelque temps encore, indifférent en France ; le meilleur moyen d'émousser sa critique serait de ne pas la justifier par des fautes. C'est l'argument que j'emploie le plus souvent envers ceux qui le craignent, et qui ne donnent dans ses intrigues que parce qu'ils s'y exposent par leur imprudence. » (Pozzo di Borgo, *Dépêche* à Nesselrode, 23 juin, 5 juillet 1816.)

qu'ils désignaient, il y avait moins d'un an, comme digne du dernier supplice.

Lui-même s'était prêté à cette transaction. Peu s'en fallut qu'il ne s'engageât dans une manœuvre équivoque, fort périlleuse, et d'où sa réputation ne fût pas sortie sans blessure. Cette sorte de replâtrage ayant échoué, il accentua à la Chambre des pairs, son rôle d'opposition — au grand déplaisir du roi; car, Louis XVIII voulait bien se priver de ses services, mais endurait mal ses critiques.

Trop habile pour ne point discerner que la fièvre de l'indépendance s'accroissait, de jour en jour, et qu'elle ferait explosion infailliblement si on ne savait la prévenir ou la diriger, il avait gouverné son esquif dans la direction des idées de gauche. Ce n'était pas sans de bonnes raisons qu'il reprochait aux députés du centre droit de parler et d'agir, comme s'ils eussent voulu ramener l'ancien régime, avec les abus qui avaient été cause de sa perte (1). Il s'était bien trouvé quelqu'un pour lui riposter, sur le ton de la plaisanterie : « Mais, monseigneur, nous savons tous qu'il est impossible de rétablir cet ancien régime. Qu'est-ce qui pourrait refaire de vous un évêque? » La réplique était de circonstance, peut-être. Les observations, qui l'avaient provoquée, n'en étaient pas moins solides. Déjà en 1816, il avait eu l'initiative d'une loi d'amnistie, devant la Chambre

(1) « Si la France était abandonnée à elle-même, il est indubitable que, en moins de six mois, nous verrions se reproduire dans ce pays les scènes les plus désolantes et, selon toute probabilité, un bouleversement total. Car, aujourd'hui, le parti dominant et oppresseur est, sans aucune comparaison, le plus faible en nombre, tandis que le parti souffrant et opprimé forme, pour le moins, les dix-neuf vingtièmes de la nation, et renferme les dix-neuf vingtièmes des talents répandus en France. » (Chevalier de Gentz, *Dépêches inédites*... etc., 1815.)

haute (1). On le vit, en 1821, se poser en défenseur de la liberté de la presse :

« Tenons pour certain, déclarait-il à la Chambre des pairs, que ce qui est déclaré bon et utile par tous les hommes éclairés d'un pays, sans variation, pendant une suite d'années diversement remplies, est une nécessité du temps. Telle est, Messieurs, la liberté de la presse. »

Étrange coïncidence des événements! Vers le moment où il signifiait cet avertissement à la monarchie, impatiente de rétablir la censure, pendant que la réaction funeste de 1815 réapparaissait, autoritaire et bruyante dans les conseils comme dans la proposition des lois, que de nouveau le gouvernement reculait et déviait, on apprenait, à Paris, la mort de l'homme, qui fut l'incarnation la plus absolue du pouvoir personnel. Napoléon avait cessé de vivre. Toute cette existence d'efforts démesurés, de luttes gigantesques, de combinaisons grandioses et stériles, était donc terminée. L'épopée fulgurante dont l'éclair s'alluma dans un modeste berceau pour s'élancer jusqu'au soleil, s'était éteinte dans l'ombre et le silence d'une île déserte. Et la disparition de ce terrible remueur de peuples avait eu lieu, sans produire aucune espèce de sensation dans le monde. Paris n'en avait été ni très surpris, ni très ému. Le fait s'était passé hors de son horizon, de l'autre côté de l'Océan; on n'y prêta que l'importance d'une aventure finie. Quand on avait annoncé à M. de Talleyrand la mort de Napoléon : « C'est une nouvelle, dit-il, ce n'est pas un événement. »

Toute l'attention était captée par le spectacle infé-

(1) Un amendement de la Chambre des députés en excluait « les régicides ».

rieur des luttes de partis; elle allait aux conspirations actives ou assoupies, qui minaient peu à peu l'autorité des Bourbons; elle s'absorbait à compter les faux pas par lesquels la Restauration faisait, comme à plaisir, le jeu de ses adversaires. Personne n'en tenait un compte plus attentif que Talleyrand, bien qu'il protestât de son profond détachement et déclarât ne plus nourrir qu'un suprême et cher espoir, celui de s'éteindre en paix, à l'ombre du trône légitime. En 1822, il avait repris, à la Chambre des pairs, les développements de son opposition raisonnée contre la réaction prépondérante, lui présageant les conséquences des lois par lesquelles elle voulait enchaîner la liberté de penser et d'écrire, dénonçant la voie fatale, où s'embarrassait le principe monarchique. L'année suivante, il ne craignit point de se prononcer énergiquement contre l'inutile guerre d'Espagne en reprenant des arguments, qu'il avait fait valoir dans la même cause, treize années auparavant. L'écho de ses paroles, quoique exagérément pessimistes, avait fortement porté. Si bien qu'on se demanda s'il ne serait pas atteint lui-même de leur contre-coup. On assurait déjà que sa disgrâce, cette fois, serait complète; dans Paris circulait la nouvelle de son exil prochain. Le bruit en était arrivé jusqu'à ses oreilles, lorsqu'il fut mandé au Château. La conversation se fit aigre-douce entre ces deux hommes d'esprit : Louis XVIII et Talleyrand, entre le maître, fâché qu'on discutât ses résolutions, et le serviteur opposant :

« — Est-ce que vous ne comptez pas retourner à la campagne? demanda brusquement le roi.

» — Non, Sire, à moins que Votre Majesté n'aille à Fontainebleau; alors j'aurais l'honneur de l'accompagner pour remplir les devoirs de ma charge.

» — Non, non, ce n'est pas cela que je veux dire : je demande si vous n'allez pas repartir pour vos terres?

» — Non, Sire.

» — Ah!... mais dites-moi un peu, combien y a-t-il de Paris à Valençay?

» — Sire, il y a quatorze lieues de plus que de Paris à Gand. »

La riposte ne le cédait pas à l'attaque. Les adversaires avaient croisé le fer élégamment. Il n'y eut que des mots échangés sans blessure.

§

Cette partie de l'existence de Talleyrand fut traversée de quelques épines douloureuses. Il ne s'en dégagea point sans peine. Des inimitiés endormies se réveillèrent, n'attendant que l'occasion d'éclater. La publication retentissante du manuscrit de Sainte-Hélène, tout imprégné des rancœurs de Napoléon contre Talleyrand et chargé des imputations les plus graves sur la part directe, que son ancien ministre aurait prise au crime de Vincennes, en fournit le signal et le prétexte. Puis, était survenu le coup de surprise du duc de Rovigo. En mettant au jour les feuillets de ses mémoires relatifs à l'assassinat politique du dernier des Condés, il avait jeté de nouveux brandons dans le feu des passions surexcitées. Il accusait de la façon la plus formelle Talleyrand d'avoir préparé et conseillé l'arrestation du prince. Cédant à des suggestions dont les calculs furent trompés, l'ancien ministre de la police impériale avait espéré de la monarchie bourbonienne qu'elle lui tiendrait libéralement compte de son apparente sincérité. Des remerciements, des honneurs, peut-être, en seraient la récompense. On lui ferma les Tuileries.

Talleyrand, qui se tenait éloigné de Paris, sous les verdures de Valençay tressaillit de joie en apprenant l'échec notoire de Savary. Il souhaita d'obtenir une satisfaction encore plus éclatante. Dédaignant de répondre à son accusateur, il sollicita du roi que la Chambre des pairs pût ordonner une enquête dont il attendrait les résultats sans inquiétude. Et il ne s'en était pas tenu à cette unique requête, dont les suites furent, d'ailleurs, négatives (1).

Dans le fort de l'émotion, que lui causa une attaque aussi imprévue grossie par la malfaisance de ses adversaires, il avait cru devoir s'expliquer longuement. Il voulut présenter sa défense et repousser le sang, que des haines passionnées et cupides prétendaient faire rejaillir sur sa tête. Douze feuillets pleins furent couverts de ses raisons, mais exprimées avec tant de prudence et si mesurées dans les termes, qu'elles en étaient presque devenues obscures. « Sire, avait-il commencé

(1) Le ministre Villèle y avait ainsi répondu :

« Prince,

» Le roi a lu avec attention votre lettre du 8 novembre.

» Sa Majesté m'ordonne de vous dire qu'elle a vu avec surprise que vous eussiez formé le projet de provoquer dans la Chambre des pairs un examen solennel des faits dont M. le duc de Rovigo vient de publier le récit.

» Sa Majesté a voulu que le passé restât dans l'oubli : elle n'en a excepté que les services rendus à la France et à sa personne.

» Le roi ne pourrait donc approuver une démarche inutile et inusitée, qui ferait éclater de fâcheux débats et réveillerait les plus douloureux souvenirs.

» Le haut rang que vous conservez à la Cour, prince, est une preuve certaine que les imputations, qui vous blessent et qui vous affligent, n'ont fait aucune impression sur l'esprit de Sa Majesté.

» Je suis, prince, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

» Joseph de Villèle.

» Paris, 15 novembre 1823. »

par dire, je ne vous apprendrai rien... » (1). Il fut remarqué, en effet, que Louis XVIII n'apprit rien ou peu de chose, à la lecture de ce long mémoire justificatif. Toutefois, il lui donna gain de cause, d'une manière généreuse et délicate, en lui écrivant :

« Vous pouvez revenir ici, vous n'y trouverez plus personne qui vous déplaise. »

Cette réponse vraiment royale produisit des effets salutaires.

Les ennemis coalisés de Talleyrand étaient allés bien au delà de l'épisode douloureux et encore mal éclairci, qui a laissé une tache ineffaçable sur l'écusson de gloire du Premier Consul. Sa conduite privée et publique avait été fouillée avec un acharnement tel que l'imperturbable diplomate en avait eu l'âme et les sens bouleversés. Il était accouru de sa campagne pour se disculper auprès du roi des charges dont on l'accablait. Louis XVIII mit son honneur à couvrir l'homme d'État, qui l'avait fait roi, en 1814. Alors, comme par miracle, le flot des colères rebroussa chemin. De leur côté, les mondains de haut étage, qui avaient réservé leur opinion jusqu'au moment de connaître celle du monarque, se retournèrent complaisamment vers celui qu'ils auraient aussi bien, la veille, conspué et lapidé.

Talleyrand n'en était pas moins passé par une pénible et difficile épreuve. Il put, alors, faire le compte de ses amis; nombre de ceux qui s'en donnaient le titre ne s'étaient prononcés qu'après l'écoulement de l'orage. D'autres gardèrent un prudent silence. Il attendait en particulier de l'archevêque de Paris, M. de Quélen, un mot de réconfort et d'appui moral. Ce fut

(1) Au vrai, la phrase exacte et complète était celle-ci : « Je n'apprendrai rien à Votre Majesté en lui disant que j'ai beaucoup d'ennemis. »

une autre sorte d'encouragement qu'il en reçut, une lettre de confesseur, le pressant de se justifier complètement, par une réparation franche et entière envers l'Église, dont il avait tant affligé le cœur maternel.

Cette lettre n'arrivait pas à son heure. Talleyrand la rangea dans un tiroir de son secrétaire et l'y oublia, pendant de longues années.

Rovigo en 1824, Maubreuil en 1827 : deux noms, deux souvenirs, qui marquèrent très désagréablement dans sa mémoire.

Le 21 janvier 1827, le prince venait d'assister à la cérémonie expiatoire de la mort de Louis XVI, en la cathédrale de Saint-Denis. Costumé de grand deuil appuyé au bras de M. de Bacourt, il franchissait le parvis de la vieille basilique, allant rejoindre son carrosse, lorsqu'un homme emporté par une ancienne vindicte, le comte de Maubreuil (un fanatique, un aventurier), se dressa devant lui, le saisit au col d'une main brutale et, de l'autre main, avec une violence inouïe, le frappa au visage. Impassible, ne jugeant point qu'il eût à se colleter avec cet étrange gentilhomme, Talleyrand continua son chemin et monta dans sa voiture. Il n'avait prononcé qu'une parole : « *Oh! quel coup de poing!* », comme d'une action qui lui aurait été étrangère, c'est-à-dire, quel geste de malotru, de coltineur, de savoyard!

Ce n'était pas le soufflet élégant, effleuré d'une main aristocratique, seulement pour préciser l'injure, auquel on est tenu de répondre par un échange de cartes ou l'envoi de deux témoins; non, mais l'attaque grossière d'un homme sans éducation et avec lequel on ne se commet point. Sur quel ton de suprême dédain parlait-il de cet incident et de son auteur également

méprisables! Il écrivait peu de temps après, à la comtesse Mollien, de son air le plus dégagé :

« L'affaire Maubreuil, que je lis dans les journaux, me paraît se réduire à ceci : « Donnez-moi de l'argent, » ou je ferai du scandale. » On ne lui donne pas d'argent, et il fait du scandale, si l'on peut appeler scandale des injures bien grossières adressées par un voleur de grand chemin à des gens qu'il n'a jamais vus. » Il n'avait pas à s'occuper d'une telle chose! Mais on s'en occupa pour lui, de la façon dont il le désirait, sans doute, en condamnant à la prison l'atrabilaire marquis d'Orvault de Maubreuil (1).

Dans l'intervalle de ces deux faits divers, et pendant qu'il voyageait dans le Midi, pour y respirer les senteurs embaumées des îles d'Hyères (2), bien des événements graves s'étaient passés : la mort de Louis XVIII, le couronnement de Charles X, le faux départ du nouveau règne et les entreprises malheureuses par lesquelles un parti plus imprudent encore que coupable, d'ailleurs égoïste et vaniteux, sans ménagements ni impartialité, poussait celui qu'il prétendait servir dans le fossé de la révolution.

A plusieurs reprises, Talleyrand formula des leçons de prudence, qu'on eut le tort de ne pas entendre. Tantôt à la Chambre des pairs et tantôt dans le cercle des entretiens privés (3), il avait exposé les périls de

(1) *Histoire du soufflet donné à M. de Talleyrand*, par le comte Gueny de Maubreuil, marquis d'Orvault, Paris, 1861, in-8°.

Dans la même année 1827, Talleyrand avait été victime d'un abus de confiance : son secrétaire, Perey, avait disparu emportant une partie de ses papiers et même de ses Mémoires.

(2) En 1828.

(3) *Mémoires*, tome III, page 326.

la politique intérieure et extérieure, telle qu'il la voyait comprise. *Quand cesseront-ils de délirer?* C'était l'incessante question qu'il se posait, ainsi que tous les hommes éclairés du jour. En dépit des expériences malheureuses du passé, le pouvoir avait reforgé des armes contre la presse. Une censure vexatoire et puérilement méticuleuse recommençait à se faire l'instrument docile de la compression morale. Les personnages les plus impopulaires du pays allaient s'emparer des volontés d'un prince à la fois crédule et obstiné, faible et violent, le pousser aux pires extrémités et s'y perdre avec lui. La haine contre le roi et sa famille augmentait chaque jour, dans le pays; mais, loin de s'attacher par des mesures conciliatrices à l'affaiblir, à la transformer en amour, le gouvernement semblait tout exprès travailler pour l'accroître et l'envenimer. Est-ce ici le lieu de rappeler l'immense mécontentement que provoquèrent, tour à tour, le vote de la loi contre le sacrilège, l'indemnité d'un milliard accordée aux émigrés, et l'ultime erreur qui déchaîna la vague populaire?

Le 11 juin 1830, Talleyrand écrivait avec une rare clairvoyance à son amie la princesse de Vaudémont :

« Le moment décisif approche; je ne vois ni boussole ni pilote et rien ne peut empêcher un naufrage; c'est là ce qui inquiète tout le monde, et tout le monde de toutes les classes. »

La lutte entre le ministère de Polignac et la nation en était à sa période la plus aiguë. Royer-Collard venait de répondre à ceux qui lui demandaient quelle en pourrait être la fin : « Une fin? Il y en aura sûrement une. Une issue? Je n'en vois pas. » Le peuple de Paris la trouva : ce fut l'émeute victorieuse. Par la fatalité de ses origines, par l'obstination de ses

princes et de leurs amis, enfin par la puissance et le nombre de ses adversaires, la maison de Bourbon avait irrémédiablement sombré. Charles X était parti du rivage français avec toute la majesté royale. Mais, il était parti!

§

On en était à la dernière des trois journées dites « les Trois Glorieuses ». Talleyrand appela son secrétaire Colmache et lui donna l'ordre suivant : « Allez, de ma part, à Neuilly; obtenez, par tous les moyens possibles, une audience de Madame Adélaïde. Remettez-lui ce papier, et lorsqu'elle l'aura lu, assurez-vous qu'elle le brûlera, ou bien rapportez-le-moi. »

Quel mystérieux avis contenait le papier tant recommandé? Rien que ces mots : « Vous pouvez avoir confiance dans le porteur, qui est mon secrétaire. » Talleyrand se méfia toujours des engagements écrits. Mais il avait nettement spécifié à Colmache sa mission verbale :

« Lorsque Madame aura lu le billet, lui avait-il recommandé, vous lui déclarerez qu'il n'y a pas un moment à perdre. Le duc d'Orléans doit être ici, demain. Il ne doit pas prendre d'autre titre que celui de lieutenant général du royaume, qui lui a été conféré. Le reste viendra. »

Et, en effet, le reste vint comme il l'avait prévu.

« Ah! ce bon prince, s'était écriée Madame Adélaïde en parcourant le précieux billet, j'étais bien certaine qu'il ne nous oublierait pas. »

Le bon prince n'y était-il pas tout préparé? Certain philosophe a dit que l'événement le plus attendu prenait au dépourvu l'esprit le plus attentif. Ce ne fut

point le cas pour Talleyrand, en juillet 1830. L'idée d'une substitution de la branche cadette à la branche aînée de la famille royale (à l'instar de ce qui s'était fait en Angleterre, en 1688), cette idée-là courait les rues depuis l'avènement de Charles X; il le savait et si bien qu'il l'avait dit, en propres termes.

Ce fut le secret de Talleyrand d'arriver toujours à l'heure utile et sûre. Presque aussitôt après le vote du 8 août, qui décerna la couronne à Louis-Philippe, lieutenant général du royaume, et triompha de ses craintes d'aventures, de ses hésitations dernières entre l'attrait du pouvoir et le respect de la parole donnée (1), Talleyrand se rendit en diligence auprès de lui. Le sujet de l'entretien se fixa sur l'impression qu'avait dû produire en Europe le renversement de Charles X, sur les appréhensions que ne manqueraient pas d'inspirer les origines populaires du nouveau règne, et sur le courant d'opinion qu'il importait de créer. Il fallait rassurer les monarchies, qui déjà s'armaient contre la menace d'une propagande libérale par les idées et par le fait; puis, au moyen de relations diplomatiques régulièrement établies, confirmer les paroles de Louis-Philippe, montant sur le trône : « La France sera

(1) Le 31 juillet 1830, le duc d'Orléans protestait, dans les termes ci-contre d'une lettre à Charles X, qu'il n'accepterait jamais la couronne :

« M. de ... dira à Votre Majesté comment l'on m'a amené ici par force; j'ignore jusqu'à quel point ces gens-ci pourront user de violence à mon égard, mais si, dans cet affreux désordre, il arrivait que l'on m'imposât un titre auquel je n'ai jamais aspiré, que Votre Majesté soit bien persuadée que je n'exercerai toute espèce de pouvoir que temporairement et dans le seul intérêt de votre maison.

» J'en prends ici l'engagement formel envers Votre Majesté.

» Ma famille partage mes sentiments à cet égard.

» Palais-Royal, 31 juillet 1830.

» Fidèle sujet. »

(Ap. Duc de Valmy, *Le droit de la force.*)

respectée au dehors, la paix de l'Europe sera garantie. »

Les deux nobles interlocuteurs s'étaient rencontrés dans la pensée qu'il convenait tout d'abord de tourner le regard vers l'Angleterre. Entamer de ce côté les préliminaires des négociations générales, se concilier, en premier lieu, une nation, qui non seulement était la proche voisine de la France, mais qui par ses révolutions passées, par ses institutions présentes, devait être la plus accueillante au nouvel ordre de choses : c'était la marche à suivre, sans attendre. La reconnaissance de la monarchie constitutionnelle française, une fois obtenue du cabinet anglais, les autres cabinets étrangers ne tarderaient pas à suivre l'exemple venu de Londres. Mais c'était là qu'il était urgent de se rendre et d'établir le pivot d'une politique européenne pacifique.

L'ambassadeur expérimenté, que réclamait la situation, s'était désigné lui-même en exposant les qualités nécessaires à cette mission délicate. Le roi offrit à Talleyrand d'en accepter la charge et l'honneur. Le « bon prince » simula une vague résistance, allégua son grand âge et les difficultés sans nombre que laissait prévoir une telle mission, dans l'état de trouble où se trouvait l'Europe entière. Les instances du roi et les prières moins sincères de son ministre Molé n'eurent pas beaucoup de peine à convaincre Talleyrand qu'il était le seul homme capable de mener aux solutions souhaitées une entreprise aussi importante et que de récents événements européens, sur lesquels étaient divisés les intérêts des puissances, compliquaient encore. C'était en première ligne la révolution belge, née du contrecoup de la révolution française, et qui venait de briser dans une de ses parties essentielles l'œuvre des traités

de 1814 et de 1815. Un acte séparé et secret du traité du 30 mai 1814 l'avait stipulé expressément :

« L'établissement d'un juste équilibre en Europe exigeant que la Hollande soit constituée dans des proportions qui la mettent à même de soutenir son indépendance par ses propres moyens, les pays compris entre la mer, les frontières de la France telles qu'elles se trouvent à présent réglées, et la Meuse seront réunies, à *toute perpétuité*, à la Hollande. »

Or, cette clause de perpétuité avait été violemment déchirée, après une si courte durée d'existence. Il était fort à craindre que l'Europe ne vît pas d'un cœur tranquille la ruine d'une combinaison à laquelle elle avait attaché les espérances d'une longue paix. La France ne voudrait-elle pas en profiter pour se rendre à nouveau militante et dangereuse à la tranquillité des autres nations, maintenant que se voyait détruite la forte machine de guerre placée par la coalition sur les points les plus vulnérables de ses frontières? Les hostilités endormies pendant quinze années se réveillaient de toutes parts. La situation se faisait grave. Il fallait obtenir, au plus tôt, des puissances qu'elles renonçassent au principe d'intervention, que la France avait eu le tort d'appliquer dernièrement, dans les affaires d'Espagne et auquel l'autoritaire Metternich se tenait avec la dernière rigueur (1). Cette politique contraire à toute

(1) « Le principe de non-intervention est très populaire en Angleterre; faux dans sa base, il peut être soutenu par un État insulaire.

» La nouvelle France n'a pas manqué de se l'approprier et de le proclamer hautement. Ce sont les brigands qui récusent la gendarmerie et les incendiaires, qui protestent contre les pompiers. Nous n'admettrons jamais une prétention aussi subversive de tout ordre social; nous nous reconnaîtrons, au contraire, toujours le droit de nous rendre à l'appel que nous adressera une autorité légale en faveur de sa défense, tout comme nous

CHARLES X

D'après une estampe de l'époque

immixtion étrangère dans le gouvernement intérieur d'un pays, Talleyrand l'avait mise en valeur, en 1792, dans sa correspondance diplomatique de Londres. Il allait s'y vouer de tout son effort, en s'aidant du point d'appui solide qu'il espérait bien se sentir sous la main, cette fois, en Angleterre (1).

Il partit, emportant avec lui ce sentiment profond et juste que son nom, les services qu'il avait rendus à l'Europe, en d'autres temps, enfin les efforts de sa diplomatie prudente parviendraient à conjurer le malheur, qui parut, un moment, inévitable : une guerre révolutionnaire et universelle.

La traversée n'avait pas été des meilleures. Sept heures de vent contraire la rendirent plutôt pénible. Mais, on oublie vite ce genre d'ennui, quand le péril

nous reconnaissons celui d'aller éteindre le feu dans la maison du voisin pour empêcher qu'il ne gagne la nôtre. » (Metternich, *Dépêche à l'ambassadeur d'Autriche à Londres*, 21 octobre 1830.)

(1) « L'Europe est certainement dans un état de crise. Eh bien ! L'Angleterre est la seule puissance qui, comme nous, veuille franchement la paix ; les autres puissances reconnaissent un droit divin quelconque ; la France et l'Angleterre seules n'attachent plus là leur origine. Le principe de la non-intervention est adopté également par les deux pays ; j'ajouterais, et je le compte pour quelque chose, qu'il y a, aujourd'hui, une sorte de sympathie entre les deux peuples. Mon opinion est que nous devons nous servir de tous ces points de rapprochement pour donner à l'Europe la tranquillité dont elle a besoin. Que quelques États soient ou ne soient pas disposés à la paix, il faut que la France déclare qu'elle la veut et que cette volonté, émanée des deux pays les plus forts et les plus civilisés de l'Europe, s'y fasse entendre avec l'autorité que leur autorité leur donne.

» Quelques-uns des cabinets, qui marchent encore sous la bannière du droit divin ont, en ce moment, des velléités de coalition ; ils peuvent s'entendre, parce qu'ils ont un principe commun : ce principe s'affaiblit, à la vérité, dans quelques endroits, mais il existe toujours ; aussi, lorsque ces cabinets-là se parlent, il s'entendent bientôt. Ils soutiennent leur droit divin avec du canon ; l'Angleterre et nous, nous soutiendrons l'opinion publique avec des principes ; les principes se propagent partout, et le canon n'a qu'une portée dont la mesure est connue. » (Talleyrand, *Dépêche du 27 nov. 1830.*)

ou les malaises en sont passés. A l'heure matinale où il débarqua à Douvres, une foule considérable couvrait le rivage. Le canon de la place avait annoncé l'arrivée du représentant du roi de France. Et les mêmes saluts furent répétés, au moment du départ. Dès qu'il fut à Londres, jusqu'où l'avait accompagné une garde d'honneur, il prenait la plume pour écrire à Mme de Dino et à la princesse de Vaudémont, sa fidèle amie, ses premières impressions en touchant le sol anglais. Il y avait du changement, à Londres, depuis le temps qu'il n'y était venu. Des quartiers absolument neufs s'y étaient espacés. La ville lui sembla beaucoup plus belle, au premier aspect, qu'il ne l'avait laissée.

Aussitôt qu'il eut renoué connaissance avec l'air du pays, où il allait vivre plusieurs années, il s'empressa de remettre ses lettres de créance. Le ministère tory de Wellington et d'Aberdeen, maintenu au pouvoir par le nouveau roi Guillaume IV, lui ménagea un accueil aussi flatteur qu'encourageant. Il eut la satisfaction de le trouver convaincu que le mouvement français de la fin de Juillet n'avait été conduit par personne: que l'indignation contre les fauteurs de coup d'État avait été le lien général; que le duc d'Orléans avait été, pour ainsi dire, contraint à accepter la lieutenance générale du royaume et plus tard la couronne; qu'en l'occupant il avait rempli un devoir et qu'en remplissant ce devoir il avait rendu un service essentiel à l'Europe. Avant d'entrer dans la discussion des affaires de la Belgique, qui étaient à l'ordre du jour, il avait obtenu déjà ce résultat, qui présageait d'une prompte acceptation; et pour lui-même s'y étaient ajoutées les plus agréables satisfactions d'amour-propre. Talleyrand, qui s'était réjoui, dans son âme et conscience, de quitter

Paris, encore secoué du frisson des barricades, sentit augmenter de beaucoup son contentement, au milieu de la société anglaise, quand il s'y vit l'objet d'attentions et d'égards infinis. La noblesse londonienne le recherchait avec ardeur. Il était invité, prié de toutes parts. Les diplomates de tous pays, relate un témoin de ses succès, pliaient devant lui, sauf un seul, qu'il retrouvera plus tard obsédant et contredisant, acharné à lui disputer chaque pouce de terrain, toujours prêt à le poinçonner de mille chicanes, dans les petites choses comme dans les grandes, un terrible gêneur : lord Palmerston. Mais on était loin du jour, où ce dernier devenu tout puissant, réussira à faire prendre en dégoût le séjour de Londres, au prince de Talleyrand lui-même, si passionné de la vie et des idées anglaises! Pour le moment, comment se plaindrait-il? Son ascendant est complet. Il reçoit, partout, un accueil pénétré de respect, sans avoir à subir, de retour, les condescendances des inutiles visites. Il s'y complaît, il se berce, en ces douceurs, pendant les premiers jours, avec un plaisir visible, si bien que ses correspondances diplomatiques paraissent en souffrir. Il a rapporté, la plume en main, à Louis-Philippe, à sa sœur Madame Adélaïde et à son ministre des Affaires étrangères, que lord Aberdeen et le duc de Wellington l'ont favorisé d'entretiens pleins d'agrément, qu'il est entouré d'une considération extrême, que l'honneur principal en revient au roi, dont l'éloge est dans toutes les bouches, que les prévenances arrivent de tous côtés, à l'ambassade française. Mais ses communications sur le conflit hollando-belge, sur les débats de la conférence de Londres, manquent un peu de fréquence et de précision. Molé, qui tient à lui faire sentir son autorité, tandis que l'ambassadeur

voudrait bien s'en affranchir (1), se plaint, admoneste, rappelle à l'envoyé de France ses instructions et lui réclame des nouvelles avec une insistance légèrement impérieuse (2).

Cependant, il ne néglige pas les intérêts dont il a la charge, et qu'il lui plairait de gérer, sans intermédiaire distant entre Louis-Philippe et lui-même; il s'occupe, avec la sollicitude qu'elles commandent, des affaires de Belgique et de Portugal, et s'applique, le plus soigneusement du monde, à trouver dans cette question irritante de la séparation des Pays-Bas un

(1) « Je suppose que, dans le cabinet de M. Molé, l'Angleterre n'est pas très à la mode : c'est Pozzo qui l'a fait ministre. Je crois du reste qu'il se servira utilement de son influence pour l'établissement de notre Gouvernement. Pozzo est homme d'esprit et aimerait bien à conserver à Paris les conférences d'où sortira le sort de la Belgique. Le duc de Wellington désire vivement qu'elles se passent ici et il a raison : les ministres qui sont ici sont sous son influence, et le duc a un autre nom, en Europe, que Pozzo et Molé. » (Talleyrand, *Lettres à la princesse de Vaudémont*, Londres, 19 octobre 1830.)

(2) Le comte Molé au prince de Talleyrand.

« Paris, le 1er octobre 1830.

» ... Par votre lettre du 27, mon prince, vous m'annoncez que vous avez eu un premier entretien d'abord avec lord Aberdeen, et ensuite avec le duc de Wellington. J'y cherchais avidement, je l'avoue, le mot de Belgique, et c'est avec surprise que je ne l'ai trouvé nulle part. Les événements qui se pressent dans ce pays semblent exiger que nous nous expliquions. J'aurais désiré savoir de vous dans quelle disposition vous aviez trouvé, sur cette matière, vos deux interlocuteurs. Voici le langage que nous tenons ici, avec lequel vous aurez certainement fait concorder le vôtre.

» Aussi longtemps que durera la lutte entre le roi des Pays-Bas et cette portion de ses sujets, nous resterons renfermés dans les limites de la neutralité la plus exacte ; nous repousserons inébranlablement de la part des Belges toutes les ouvertures qui tendraient à se réunir à nous : mais s'ils étaient les plus forts dans la lutte, s'ils se rendaient indépendants, nous ne souffririons pas, qu'à main armée, un gouvernement quelconque leur fût imposé. Si l'on veut, dès à présent faire entrer cette grande question dans les voies de la négociation, nous nous y prêterons et chercherons sincèrement, de concert avec les autres cabinets, à trouver une solution qui en ménageant les intérêts de tout le monde, puisse être *librement*

arrangement capable d'affermir la paix générale au lieu de l'ébranler. Il avait pris possession de son ambassade, le 25 septembre. Le 3 octobre, il pouvait envoyer à Paris cette ferme déclaration qu'il était parvenu à assurer le concert des puissances; le 6, que l'Angleterre ne répondrait à la demande de secours du roi des Pays-Bas qu'après entente avec la France: le 8, que la Prusse agirait comme l'Angleterre; et il ajoutait, le 11, que les autres puissances, la Russie la première, viendraient ainsi, l'une après l'autre, se placer derrière la Grande-Bretagne.

Mais, quelle heureuse phase de sa carrière finissante!

Trente-huit années auparavant, il n'avait rencontré, dans ces mêmes lieux, que soupçon, défiance, inimitié couverte ou déclarée. Et maintenant, saisissant est le contraste de l'autorité dont il dispose, du prestige qui

acceptée par la Belgique. Pensez-y bien, mon prince; mieux que personne, vous saurez concourir à résoudre ce problème et trouver un arrangement qui satisfasse à la fois le principe d'indépendance nationale, que notre existence est intéressée à faire respecter. Notre ministre Bertin de Vaux part, demain, pour La Haye, avec des instructions rédigées dans ce même esprit. Pour mieux éviter tout ce qui pourrait donner de l'ombrage, il prendra sa route par le pays de Luxembourg ou par Gand, afin de ne pas donner lieu aux démonstrations qui l'auraient accompagné dans son passage à Bruxelles. Enfin, le gouvernement provisoire établi à Bruxelles a envoyé ici un député choisi par ses membres. Ce député est arrivé hier et j'ai refusé de le voir.

» Malgré le silence gardé dans votre lettre, mon prince, je ne doute pas qu'il n'ait été question de ces graves affaires dans votre conférence avec les ministres anglais, et que je ne reçoive de vous bientôt une dépêche qui m'apprenne les dispositions que vous avez rencontrées.

» J'en dirai autant du Portugal sur lequel lord Stuart m'a fait une communication importante : je vous écrirai bientôt plus particulièrement sur cet objet, et auparavant j'aurais reçu de vous, je l'espère, quelques détails sur la résolution que voudrait prendre le cabinet anglais.

» Agréez,... etc.

» MOLÉ. »

Sur les rapports malaisés de Molé et de Talleyrand. V. les *Souvenirs* du duc de Broglie, t. IV, p. 57.

l'environne. Il est plus que le délégué de son pays auprès d'une nation étrangère; il est le vrai ministre, le ministre sans portefeuille du gouvernement qu'il représente.

Encore une fois il a donc en main de grandes affaires. Lorsque, pendant ces années de 1830 et de 1831, au milieu des contestations inouïes que soulèveront contre les intérêts de la France et ceux de la jeune Belgique aspirant à voir reconnaître son indépendance : les démonstrations militaires de la Hollande, le vif mécontentement de la Russie, le désir ardent du tsar Nicolas de créer un prétexte de conflit, les sentiments douteux de l'Autriche et les dispositions malveillantes de la Prusse; lorsque, correspondant avec le roi, recevant ses impulsions à la fois pleines de sagesse et d'entrain, y répondant avec une compréhension lucide et sûre (1), il sera parvenu à fixer le repos des peuples, vraiment Talleyrand aura vu revivre, à la Conférence de Londres, les grands jours du Congrès de Vienne. Avec quel mépris, à cette hauteur, pouvaient-ils parler, lui et les personnes de son entourage, des politiciens bavards de Paris, ceux qu'ils appelaient les *hurleurs* de la Chambre!

N'ayant besoin que de peu de sommeil, il suffisait à tout sans apparence de fatigue. Suivant le récit d'un de ceux qui le virent à l'œuvre, en 1831, au fort des conférences, il avait coutume de mettre sur les dents ses plus jeunes collègues; en plus d'une rencontre ses yeux étaient ouverts, comme après une nuit de bon repos, tandis que lord Palmerston sommeillait. C'était encore l'une de ses victoires pacifiques (2).

(1) Les dépêches régulières du prince de Talleyrand étaient adressées au ministre.

(2) Toutefois, il arrivait que la nature reprit ses droits, fût-ce à contre-

§

Les occupations de Talleyrand ne l'absorbaient pas tout entier. Des compensations aimables se mariaient à tant de sérieux labeurs (1). Des plaisirs à heure fixe, partagés avec Mme de Dino qui était venue le rejoindre à Londres et tenir sa maison; des réceptions officielles de grande allure, des défilés de cour, des galas de théâtre, des dîners et des fêtes magnifiquement ordonnés chez les autres comme chez lui-même (2), le distrayaient des protocoles où il dépensait une si belle énergie de travail.

Il y avait une circulation continuelle de monde à l'ambassade française. Des visiteurs de Paris se présentaient souvent aux audiences du prince. Entre ceux qu'il reçut, à cette date, de façon particulière, se rencontre le nom de Jules Michelet. Le célèbre historien en rapporta des impressions si vives qu'on aurait tort de les passer sous silence.

Michelet avait un semblant de mission à remplir. L'objet s'en réduisait à un échange de sceaux entre la France et l'Angleterre. Il avait obtenu une première entrevue dans le milieu du jour. Soit que la conversation eût été trop écourtée, à son sens, soit que

temps comme on en eut le spectacle, une fois, à Vienne, en 1815, où Talleyrand s'était endormi en pleine assistance de fête, et dans quelle occasion! Le ministre plénipotentiaire de Sardaigne en avait pris bonne note, en son *Journal*. « 25 janvier 1815. Le soir, grand concert en gala pour le journal de naissance de l'impératrice de Russie. Talleyrand s'y endort, *coram populo*. »

(1) Voir les *lettres particulières* de Louis-Philippe (guerre de la Hollande contre la Belgique, 1831, publiées par le comte Horace de Choiseul dans la *Revue des Deux Mondes*, 11 mars 1910).

(2) Jamais la table de Talleyrand ne fut plus fastueuse et tant appréciée qu'à Londres, de 1830 à 1834.

Talleyrand n'eût pas pris assez garde aux mérites de l'écrivain, Jules Michelet en était sorti mal impressionné, trouvant que le diplomate avait l'âme sèche et découvrant en l'homme une nature morale équivoque.

Cependant, il a été invité à dîner, pour le soir même, afin de causer plus à l'aise, ce qui n'était pas, en l'espèce, une preuve de mauvais vouloir. Mais l'amour propre des poètes fut toujours si chatouilleux!

A 6 heures sonnant, l'invité de Son Excellence a pris la direction d'Oxford-Street. Il arrive bientôt à l'ambassade et il en franchit la porte sans se douter qu'il va tomber en plein dîner diplomatique. La duchesse de Dino préside la table. D'être séduit par l'éclat de ses longs yeux noirs, il ne pouvait manquer de l'être. Il l'est beaucoup moins par sa minceur extrême, qu'il qualifie de *maigreur effrayante*. Talleyrand, remarque-t-il, ne la quitte pas des yeux; il s'absorbe à la considérer — cette nièce bien-aimée — au point de négliger complètement la voisine aimable qu'il a prise à sa droite. L'ambassadeur s'occupe davantage du docteur Koreff, assis à sa gauche, un rubicond disciple d'Esculape, qui a le verbe abondant et haut sur les questions relevant de son art. « Koreff, lui demande son amphytrion, bien onctueux, bien attentif, ne voulez-vous pas boire de ce vin vieux avec moi? » Puis, il reporte ses yeux en face. Et la voisine oubliée n'a que des marques distantes de son attention.

Aux côtés de la duchesse de Dino se voient M. de Bülow et l'ambassadeur de Belgique van de Veyer. On aura nommé tous les principaux convives, si l'on ajoute M. de Bacourt, le premier secrétaire de l'ambassade française, très calme et très posé, tout à la

ressemblance de son chef, et le représentant de la Russie, au contraire fort nerveux et agité.

Le dîner s'achève. On passe dans le cabinet du prince, où s'engage aussitôt, les femmes s'étant retirées au salon, une conversation toute politique. A la Chambre des lords, fut posée, discutée, la veille, la question de la maternité dans le paupérisme. Le pour et le contre se croisent sur cet intéressant sujet, qui passionne, d'abord, l'imagination vive et tendre de l'auteur de *la Femme* et de *l'Amour*. Il se contient, néanmoins, et laisse parler l'ambassadeur belge, rapportant ses impressions de la séance même, à laquelle il avait assisté. Michelet n'est pas longtemps à s'apercevoir que, dans ces débats sur un point d'humanité générale, Talleyrand réserve ses sympathies à l'idée exclusivement anglaise, et qu'il ne dissimule en rien ses préférences manifestes à l'égard d'un pays, qui lui représente l'idée même du monde. Le cœur du chaleureux écrivain en frémit. Comment, en présence de ces illustres étrangers, se retiendrait-il d'exhaler son sentiment patriotique?

« Et notre passé? s'écrie-t-il en s'adressant à Talleyrand? Et les saintes, les belles, les grandes folies de notre histoire : les Croisades, la Pucelle, la Révolution! Qu'en faites-vous? »

La raison froide du diplomate n'est pas émue de cette véhémente tirade :

« Les Croisades? Peuh! les Anglais liront cela dans Walter Scott. »

Les paroles s'échauffent. Michelet n'admet pas l'idée de la prééminence anglaise.

« Mais, si, pour vous, ce peuple est en tout le premier, comment se fait-il qu'il est, aujourd'hui, le plus embarrassé par la question? »

Sans sortir de son calme, Talleyrand rétorque des raisons de fait :

« Embarrassée ? L'Angleterre ne l'est nullement. L'inégalité ne choque personne, ici, elle est passée dans les mœurs. Les démonstrations ouvrières et les associations n'ont rien de révolutionnaire. L'équilibre est assuré pour longtemps. »

Michelet se pique et s'emporte contre cette imperturbabilité d'oracle et cet optimisme à outrance; il démontre avec force la divergence des intérêts existant entre les deux nations, dans la sphère du commerce commed ans celle de l'industrie. Tous les regards sont fixés sur les deux interlocuteurs. Le prince de Bénévent, qui n'était pas préparé à une si chaude attaque, opère une diversion habile et, sans se prononcer ni pour ni contre, passe à un autre sujet. Michelet ne douta point qu'il ne l'eût fort embarrassé. C'était un succès. Mais on ne l'invita plus à l'ambassade.

Des visites et des excursions, dans la campagne, en quelques-uns des beaux domaines de l'aristocratie britannique, jetaient une agréable diversité dans cette existence si remplie. Ainsi, par une journée d'octobre, profitant d'un doux soleil, il s'était rendu chez lady Jersey, en sa maison fort recherchée, ornée de bon goût et pleine de « très belles vieilleries ». Une autre fois, c'était à Eridge-Castle, chez un cousin de lord Warwick, dans l'un des sites les plus boisés et les plus romantiques qu'il fût possible d'imaginer. Mme de Dino se portait souvent seule à ce genre de voyages courts, où le prince n'était pas toujours libre d'accompagner ses pas. Elle a raconté, par exemple, comment en revenant de Tunbridge, elle avait eu la curiosité de connaître l'antique château de Knowles, où dormaient tant de souvenirs

historiques, depuis Jean-Sans-Terre, qui l'avait construit, et d'admirer là quelques peintures superbes, des meubles du temps de Jacques II et l'appartement orné d'un lit en brocart d'or et d'argent, où le premier comte de Dorset avait reçu ce fils de Marie Stuart. Pendant que Mme de Dino excursionnait, observait, recevait, le prince de Talleyrand continuait d'agir.

De Paris le nouveau ministre Casimir-Périer lui avait abandonné toute latitude et toute liberté. D'une bonne grâce parfaite, le puissant orateur avait bien voulu convenir que, ne connaissant point, comme ce vétéran de la diplomatie européenne, les relations avec l'étranger, hérissées d'embarras, compliquées et secrètes, il lui paraissait simplement juste de se laisser diriger sur la marche à suivre par une expérience sans rivale. Aucune ingérence pointilleuse ou jalouse n'empêchait Talleyrand de confirmer ce qu'il avait préparé. Le 17 avril 1831, il apposa la signature du roi au protocole décisif du 19 février, fixant l'indépendance de la Belgique, ainsi que l'établissement d'un gouvernement constitutionnel en Luxembourg, mais imposant à la première la démolition des forteresses construites contre la France après les traités de Vienne. Le patriotisme ombrageux des Belges faillit rallumer la guerre, que le ministre de Louis-Philippe avait tout fait pour éviter. Dans les entrefaites, il était tombé malade; mais si grande était son autorité sur les diplomates russes et prussiens, et son concours, en face de leur résistance, si utile à Léopold et aux Anglais, que la conférence se transporta auprès de son lit (1). Enfin, malgré le retour

(1) Voir l'excellent traité de politique étrangère d'Émile Bourgeois, tome troisième.

Pour les textes diplomatiques, voir le recueil de M. Pallain, *Ambassade*

offensif de la Hollande, qui avait provoqué l'intervention armée de la France, tout s'apaisa. Le 14 octobre, la Conférence avait arrêté définitivement le traité des vingt-quatre articles qui, s'il ne contenta point tout le monde, fit prévaloir sur des intérêts particuliers en désaccord un intérêt européen de premier ordre.

Entre temps, des nouvelles d'une autre nature venaient de Paris au prince, l'instruisant des embarras de la politique constitutionnelle et de l'état troublé de la capitale en perpétuelle effervescence; elles le renseignaient plus qu'il ne l'aurait désiré sur l'impopularité, qui déjà se formait autour du roi (1), sur la décomposition du ministère, sur les mécontentements qui s'élevaient de toutes parts, quand, au contraire, on aurait eu tout lieu de se montrer tranquille et satisfait, enfin sur mille détails de la vie intérieure peu réjouissants pour la plupart, et qui affaiblissaient son désir de rentrer en France.

On l'y verrait, volontiers, cependant, ne serait-ce que pour aider à la solution du problème ministériel. Au mois de mai 1832, Charles de Rémusat, envoyé en mission par son groupe du juste milieu, a voulu pressentir ses dispositions à accepter la présidence du Conseil. La proposition, toute flatteuse qu'elle soit, l'a trouvé sur ses gardes. Trop de complications lui gâteraient ce qu'aurait de séduisant l'honneur du titre et la supériorité de

de Talleyrand à Londres (1830-1834); *Mémoires* de Talleyrand, tomes III-V, et *Lettres de Louis-Philippe et de Talleyrand* (1831, Guerre de Hollande); publiées par M. Horace de Choiseul, dans la *Revue des Deux Mondes* (11 mars 1910).

(1) « Il paraît qu'au Palais-Royal le roi ne peut plus bouger sans être accueilli par les mots les plus durs; on lui crie : « *Bavard... Avare...* »; on passe à travers la petite grille intérieure des couteaux avec lesquels on le menace, enfin des horreurs! » (*Chronique de la duchesse de Dino*, t. Ier, p. 16.)

la fonction. Il a promis d'écrire et de parler au roi, selon sa conscience. Mais il s'est défendu à lui-même de faire partie, désormais, d'aucune administration. Au surplus, sa mission diplomatique n'était pas terminée.

§

L'ambassadeur français avait gardé, à Londres, une influence prépondérante, qui non seulement s'exerçait sur ses collègues du Corps diplomatique, mais s'étendait jusque sur le cabinet anglais. Les moins complaisants se rangeaient à l'opinion du duc de Wellington, lorsqu'il lui déclarait à lui-même : « Monsieur de Talleyrand, vous êtes le seul homme du moment qui puisse maintenir, sous quelque ministère que ce soit, l'union de la France et de la Grande-Bretagne. » On s'en était bien aperçu, dès les débuts de son ambassade, le jour où le ministère tory avait dû céder la place au ministère whig, présidé par lord Grey. Rien ne parut modifié, le lendemain, dans l'expression et les témoignages de ce sentiment. Au point que des membres de l'opposition s'en plaignirent. Le 9 août 1831, en pleine séance du Parlement, lord Grey avait été fortement pris à partie par lord Londonderry sur ce qu'il se laissait diriger, dans sa politique extérieure, par un ambassadeur étranger. « Je vois la France, avait-il déclaré, nous dominant tous, grâce à l'habile et actif politique, qui la représente ici, et je crains qu'elle n'ait dans ses mains le pouvoir de décision et qu'elle n'exerce ce que j'appellerai une influence prépondérante sur les affaires

(1) La chute du duc de Wellington (15 novembre 1830), sous l'effet d'une alliance imprévue entre le parti tory et une fraction du parti high tory et quelques dissidents du groupe de Canning, avait été la conséquence de sa déclaration trop explicite contre toute réforme parlementaire.

européennes, qui, jusqu'alors, avaient toujours été dirigées par la sagesse et le génie de l'Angleterre. »

Lorsque des convenances personnelles obligèrent le prince à s'absenter (1) de Londres afin d'aller à Paris, e roi et ses ministres lui exprimèrent, dans les termes les plus obligeants, leur désir de le voir abréger cette absence. Ce qu'il s'empressa de faire, l'année suivante, pour mettre la main aux dernières négociations.

Le 9 septembre 1833, il jugea son œuvre faite. Tout ce qui était difficile et utile il déclara l'avoir réalisé ou éclairci. Il demanda, de nouveau, à quitter Londres; mais pour y revenir encore et reprendre, en 1834, avec moins de conviction et avec plus de lassitude, les tractations de la Quadruple Alliance. Quoiqu'il eût en Mme de Dino une collaboratrice des plus précieuses et en M. de Bacourt un secrétaire modèle, le travail lui était devenu pénible sinon de conception, du moins d'exécution. Le contentement moral surtout laissait à désirer. Hélas! la lune de miel de son ambassade était bien passée. Sans doute l'intérêt public, qui s'attachait à sa personne n'était pas usé à Londres. Un jour, à Kensington, comme il descendait de voiture on avait remarqué que des femmes étaient soulevées dans les bras de leurs maris afin qu'elles pussent mieux regarder M. de Talleyrand. Les magasins auprès desquels s'arrêtait son équipage, étaient aussitôt entourés de monde. Il y eut, pendant toute une semaine, une affluence extrême devant la vitrine d'un graveur, où était exposé son portrait, en regard de celui de William Pitt. Mais si la considération qui s'attachait à son nom, ou l'espèce de curiosité qu'excitait le personnage n'avaient pas

(1) Juin 1832.

diminué il n'en allait pas de même de son autorité politique. Les temps avaient bien changé de ce qu'ils avaient été pour lui, dans les commencements de son ambassade. Alors on le voyait toujours auprès du cabinet du roi. On lui montrait les dépêches avant qu'elles fussent communiquées au public. Les ministres allaient chez lui, l'un après l'autre; ils semblaient le consulter, provoquer et attendre sa décision (1). Une nouvelle impulsion de l'esprit politique anglais avait renversé cet état de choses. Très différents de ce qu'il les avait vus se présentaient les hommes et les dispositions d'âme qu'il avait à côtoyer, désormais. L'hostilité manifeste de lord Palmerston (2) lui rendait la tâche autrement épineuse qu'aux jours de succès continus, faciles, où le soutenaient si puissamment les sympathies cordiales de Wellington et de lord Grey. L'alliance anglaise, ébranlée déjà en 1833 et qu'il essaya de rétablir aux dépens de sa réputation (3), ne tenait plus qu'à un fil. L'Angleterre libérale avait inauguré avec lord Palmerston, une politique d'imprévu, aux orientations brusques, utilitaire par principe, sans autre règle ni loi de conduite que la considération de la plus grande puissance britannique, et changeante autant que pouvaient l'être les intérêts exclusivement anglais, qui rompait absolument avec la méthode calme et toute

(1) Londonderry, séance du 29 septembre 1831.

(2) Une note intime montre assez quels étaient au vrai les sentiments de Palmerston à l'égard de Talleyrand : « Lord Palmerston qui, depuis notre dernier retour de France, n'a pas, une seule fois, accepté de dîner chez nous, était encore invité, aujourd'hui, et la présence de lady Cowper nous faisait croire à la sienne, mais il s'est fait excuser au dernier moment. » (*Chronique de la duchesse de Dino*, 1er mai 1834.)

(3) Cf. Émile Bourgeois, *loc. cit.*

d'équilibre de Talleyrand. « Sire, écrivait-il à Louis-Philippe d'une plume désorientée, l'Angleterre n'a plus que des révolutions à vous offrir. » Le souverain constitutionnel de la Grande-Bretagne, qui, naguère, répétait à Mme de Dino, deux fois dans une même journée, le bien infini qu'il pensait de son oncle, semblait n'aspirer plus, à présent, qu'à le voir partir. La situation s'était retournée complètement. Au Congrès de Vienne, Talleyrand avait failli rencontrer son maître dans l'astucieux cardinal italien Consalvi. Il craignit de le trouver, à Londres, en Palmerston. Avec son égoïsme supérieur, auquel répondait tout à fait la manière de voir claire et positive de la compagne de ses pensées, il jugea qu'il était prudent d'abandonner la partie, qu'il risquerait de perdre sur une seule carte tout ce qu'il avait gagné dans les précédentes années, et que le jeu, dans ces conditions, n'avait plus rien de tentant. Il résolut d'y renoncer.

MATHIEU DE MONTMORENCY

D'après une estampe de l'époque

CHAPITRE QUATRIÈME

L'Heure de la Retraite.

Retour de Londres. — Ce qu'on avait souhaité, ce qui fut obtenu. — Talleyrand poursuivra-t-il sa mission, malgré son âge et malgré... Palmerston? — Sur le conseil de Mme de Dino. — Déception à la Cour, en y recevant la lettre de démission du prince. — Les motifs qui l'ont dictée. — Instances pressantes du roi et de sa sœur Madame Adélaïde pour le décider à revenir sur sa détermination. — Persistance de Talleyrand à s'y maintenir. — Une conversation vive sur ce sujet, aux Tuileries. — Le tête-à-tête du diplomate en désir de repos et de la princesse femme d'État. — Raisons objectées de part et d'autre. — Talleyrand ne retournera pas à Londres. — Comment il emploiera les heures de cette retraite. — La suite de ses réceptions parisiennes. — Propos de table et d'intimité. — Rôle officieux de Talleyrand dans la politique du jour. — Visites et promenades. — A l'Institut. — Une séance mémorable. — Dernières mondanités.

On avait obtenu l'essentiel. Le rapprochement si longtemps retardé de la France et de l'Angleterre s'était réalisé, dans les termes que l'ambassadeur de Louis-Philippe avait souhaités et conclus. L'indépendance de la Belgique proclamée en face de l'Europe avait été, en grande partie, son œuvre. Aussi fermement que le lui prescrivaient les instructions reçues des Tuileries, il s'était opposé aux empiétements des influences germanisantes. Afin qu'elle ne pût être enlacée dans ces liens, il avait fait établir que la Belgique serait libre, entièrement libre et perpétuellement neutre. Enfin, par ses soins se trouvait ratifié le traité de la Quadruple Alliance, liguant — en principe, sinon d'une manière effective — les intérêts des puissances occidentales contre la poussée des peuples du Nord.

La Cour ne lui avait pas ménagé, pour avoir si bien secondé les intentions du roi, ses compliments et ses éloges. Il avait rendu viable une idée, dont Louis-Philippe se flattait d'être le père en lui laissant l'honneur d'en être le parrain. Le roi le lui répétait à plaisir : il avait fait merveilles pendant son ambassade, et il ajoutait, — ce qui dépassait les désirs de Talleyrand — qu'il espérait le voir continuer et parachever son œuvre.

En outre, la considération européenne dont le prince était environné, l'audience extraordinaire dont il jouissait dans le monde, avait encore grandi, s'augmentant de tout ce qu'y devait ajouter l'autorité de l'âge. On voyait en lui le doyen et l'arbitre de la diplomatie. Il ne pouvait aller ni plus haut ni plus loin. Et Palmerston n'aurait pas été d'humeur à l'y aider. Ce fut le moment qu'il choisit pour descendre de la scène politique.

Il l'eût retardé, ce moment-là, d'une année ou de deux peut-être, sans les exhortations concordantes de Mme de Dino, dont les instincts se trompaient rarement, quand il s'agissait de la renommée ou des véritables intérêts de son oncle et qui, tantôt de vive voix, tantôt sous la forme d'une lettre raisonnée, le pressait de ne point laisser passer l'heure de se retirer en plein succès, en pleine gloire. Or, elle en parlait d'un entier désintéressement. Elle avait d'autant plus de mérite à lui communiquer ces réflexions sages qu'elle se plaisait fort à Londres, qu'elle y était l'objet des attentions les plus flatteuses de la haute société, et qu'elle devait en emporter un réel et personnel regret.

Aux approches de l'hiver 1834, comme il se sentait plus las que d'habitude et qu'en surplus il voyait se

former, du côté de la nouvelle politique anglaise, des causes de gênes et d'embarras qui, les eût-il écartées avec beaucoup de peine, ne se fussent pas retournées en avantages moraux équivalents pour lui, il prépara son abdication diplomatique. (1)

Dès sa rentrée, à Paris, il avait rouvert ses salons à la haute société française et étrangère; mais ceux qui connaissaient bien Talleyrand s'aperçurent qu'il y avait quelque chose de modifié dans la direction de son esprit.

Quoique parvenu à cette extrême limite des forces humaines, où l'on doit mesurer chacun de ses pas et chacun de ses efforts, il aurait entrevu, dans une époque moins agitée, les moyens de s'occuper encore utilement et sans sortir de France, des intérêts publics; il y eût goûté de suprêmes douceurs. Mais, en des temps aussi troublés, où les luttes des partis revêtaient un caractère aussi âpre (et pour quelles solutions douteuses!) il aurait eu à fournir des réserves d'énergie, qu'il savait ne posséder plus, au physique.

Depuis quelques mois, le fonctionnement de son cœur n'était rien moins que paisible et régulier. Des étouffements le surprenaient, tout à coup, pendant qu'il parlait ou marchait. Il était exposé à des syncopes. Se reprenait-il d'un impatient désir d'être et d'aller, comme autrefois : il considérait l'état décharné de ses jambes et leur dépérissement, qui l'obligeaient aux longues stations dans le fauteuil. Il devrait donc s'y résigner! Ce serait, avant peu, l'assoupissement de la

(1) « Aujourd'hui que l'Angleterre a, peut-être, un besoin égal au nôtre de notre alliance mutuelle, et que la route qu'elle paraît vouloir suivre doit lui faire préférer un esprit à traditions moins ancienne que le mien... » (*Lettre du prince de Talleyrand au ministre des Affaires étrangères*, Valençay, 13 novembre 1834.)

vie de château, majestueuse et calme, mais dont la sérénité apparente serait traversée de trop de souvenirs pour n'y pas inspirer de regrets.

Nous le répétons, il n'était pas venu sans hésitation à écrire, le 13 novembre, la lettre datée de Valençay, réfléchie longuement, suspendue, retenue à plusieurs fois, avant d'être envoyée et enfin adressée au ministre des affaires étrangères, pour le prier de faire agréer au roi sa démission d'ambassadeur.

Cet acte de renonciation politique, on l'avait pensé, rédigé entre soi, dans l'intime. La duchesse de Dino tenait la plume; Royer-Collard y avait introduit quelques mots d'une impression profonde; et Talleyrand, après avoir rappelé ses derniers services rendus, l'avait close sur un « adieu définitif » imposé par le devoir et la nécessité.

Tel, au mois de juillet de la même année, lord Grey avait prononcé solennellement, devant la Chambre haute, son renoncement à la politique active.

Talleyrand avait l'art de résumer les cas et les situations où il était engagé, de façon à ne se donner jamais le mauvais rôle. En quittant les affaires, il tint pour agréable de se persuader à lui-même qu'il n'y avait plus d'affaires, que la paix étant réalisée, l'alliance avec l'Angleterre accomplie, le continent tranquille, il n'aurait plus à pratiquer que la politique des bras croisés, et que mieux valait-il en abandonner à d'autres le profit sans éclat. Il l'exprimait, à ne pas s'y méprendre, dans une lettre qu'il avait envoyée des bords de la Loire aux bords du Mein, à son vieux complice en diplomatie, le baron de Gagern (1). Il continuait sur ce ton avec la

(1) « Ne croyez pas, lui disait-il, — étant en veine d'épanchement, — que si j'ai quitté les affaires ce soit par caprice. *Je ne les ai quittées que*

sincérité du diable devenant ermite, on sait quand et pourquoi. Ah! combien regrettait-il que son contemporain d'âge eût planté sa tente si loin de la sienne! Ensemble, ils eussent remonté le cours des ans révolus, en plein abandon et toute confiance; ils auraient conversé, philosophé, voire sentimentalisé. Tant de souvenirs leur étaient communs! Seulement, il était là-bas, et trop large était la distance qui les séparait l'un de l'autre.

Beatus ille, qui procul negotiis!... Il s'efforçait en conscience d'en imprimer la conviction dans son cœur, mais pas si complètement qu'il n'y gardât au doute une petite place, pour des retours éventuels, pour des acceptations possibles, comme d'une ambassade à Vienne, par exemple. Car, il en aura des velléités sérieuses, pendant cette année 1834 et la suivante.

Dernières indécisions, derniers tressaillements de la fibre ambitieuse, qui n'est pas encore tout à fait amortie. Tournerait-il, une seule dernière fois, ses vues vers le mouvement actif! Ou se confinerait-il immédiatement dans la monotonie d'une existence de campagne? Anxieux d'en décider, il ne se croyait pas mûr pour tant d'abnégation, quoiqu'il eut franchi le pas de sa quatre-vingtième année. Enfin, tous comptes faits, il s'était démis de ses charges — en ne retenant que les pensions.

lorsqu'il n'y en avait plus. J'avais voulu prévenir la guerre, je croyais que la France liée à l'Angleterre la rendrait impossible; j'avais voulu, de plus, obtenir pour la révolution française du mois de juillet 1830 *le droit de bourgeoisie en Europe* et tranquilliser le monde sur l'esprit de propagandisme que l'on supposait à notre gouvernement. Tout cela était effectué : que me restait-il à faire sinon de ne pas attendre qu'avec le *solve senescentem* d'Horace, quelqu'un vînt me dire que j'avais trop tardé? La difficulté est d'en sortir heureusement et à propos. Vous devez donc me féliciter d'y avoir réussi; et non pas m'en faire une sorte de reproche, quelque obligeance qu'il y ait dans les reproches que vous savez faire. »

Sa démission n'avait pas été acceptée aussi simplement qu'il l'avait donnée. Déjà fort peiné d'en apprendre la nouvelle, le roi s'était refusé à rompre les cachets de sa lettre, parce qu'il espérait bien qu'elle n'aurait pas de suites. Madame Adélaïde ne voulait pas en entendre parler; elle se plaignait d'une retraite qui, dans les conditions où elle était annoncée, ressemblait à une défection. En de fréquentes missives, elle le pria de revenir sur une détermination fâcheuse pour tous. Avec beaucoup de force et d'insistance, elle l'exhortait, au nom de son souverain, pour son pays, d'oublier ce qu'il appelait le mauvais état de ses jambes et à faire taire ses antipathies de personnes. Elle le lui avait redit, maintes fois, depuis l'année précédente. Il connaissait les sentiments du cher roi, son frère. Elle ne lui dissimulait point qu'on attendait encore beaucoup de lui, dès que sa santé et ses affaires lui permettraient de reprendre un poste, où il lui restait à rendre de derniers et éminents services. Talleyrand n'en persévérait pas moins à demander qu'on le laissât se retirer d'une combinaison, qui ne convenait plus à son âge ni à ses dispositions d'esprit. Répondant à la princesse sans ambiguïté, clairement, poliment, lui parlant à la troisième personne en courtisan respectueux du cérémonial, il résistait et fournissait ses raisons. Les conditions de cette santé, à laquelle Mademoiselle daignait s'intéresser, la faiblesse de ses jambes, dont il était obligé de l'entretenir, les réflexions prévoyantes de Mme de Dino et la mort de son amie, la princesse Tyskiewicz, qui l'avait profondément impressionné, tant de causes réunies l'obligeaient à maintenir sa démission.

« Non, je ne retournerai pas à Londres. J'y ai fait ce que je voulais, ce que je croyais utile, à l'époque où j'y ai été. A présent

que cela est fait, non, décidément, il ne me convient plus d'y retourner. »

Ses projets d'avenir étaient bien arrêtés. La vie de Paris y entrerait pour une faible part Il resterait beaucoup de temps à Valençay, un peu aussi à Rochecotte et très peu aux eaux. Il mènerait la vie ordonnée, sans secousse, qu'exigeait sa constitution délabrée.

Désespérant de lui faire entendre raison par lettre, Madame Adélaïde le manda aux Tuileries, une après-midi de 1834, comptant bien sur l'éloquence persuasive qu'elle pensait avoir, pour triompher enfin de ses craintes et de ses résistances. L'entrevue fut longue et agitée.

Il nous semble les voir, les entendre l'une et l'autre, attaquant et se défendant, éveillant en sens contraires les arguments, qu'ils se sont opposés, un mois durant, sur le même sujet.

Madame Adélaïde est d'esprit grave. On la sent passionnée pour la chose publique. Sa parole va droit au fort de la question. Elle a des côtés d'homme d'État et en fait montre. Elle a commencé par chapitrer Talleyrand sur l'obstination de son refus. Le roi lui a écrit en personne, deux et trois fois, pendant que le prince était à Valençay, lui répétant qu'il attendait son retour à Paris, pour annuler, en sa présence, sa lettre de démission encore cachetée. Qui pourrait, en effet, le remplacer dignement, à Londres? N'était-ce point là sa véritable mission et le couronnement de sa vaste carrière?

« En vérité, j'avais plus de confiance en votre affection pour le meilleur, le plus honnête des hommes et des rois. Mon frère me disait, il y a peu de jours, que de toutes choses votre démission était ce qui lui faisait le plus de peine, ce qui pourrait lui faire le plus de mal. Mais vous aggravez, pour un souci personnel, les déboires qui l'envahissent dans un moment où chacun l'abandonne,

où l'intrigue, l'ambition et j'ajouterai le manque de courage se liguent pour l'isoler. »

Le diplomate se dérobe, en ses explications :

« Je serais, en effet, inconsolé, répond-il avec une sorte d'effacement modeste, que ma retraite pût être nuisible aux intérêts du roi; mais, sous ce rapport, quoique Mademoiselle veuille bien en dire, je suis sans crainte. Si un malheureux concours de circonstances a paralysé le peu de bien que j'aurais pu faire, j'ai une opinion trop haute de son habileté et de ses lumières pour ne pas croire qu'il saura bientôt y porter remède. »

Madame Adélaïde n'accepte pas cette feinte. Il jure de sa sincérité, proteste de son dévouement à la cause du roi, de son attachement à la personne de Mademoiselle et prie seulement qu'on se contente des preuves qu'il en a données sans en exiger de nouvelles, qui ne seraient plus dans la mesure de ses forces.

« Il y a nécessité pour moi, nécessité absolue de me reposer, avant de finir. »

Et il expose une autre raison dont Mme de Dino pourrait indiquer la source : sa préoccupation très légitime de ne pas nuire à sa considération personnelle en prolongeant une action, désormais, sans objet.

« Quelle nécessité Mademoiselle voit-elle donc à ce que je me rende, une dernière fois, à Londres? Je suis bien vieux. Quiconque aura reçu de Sa Majesté des instructions précises s'y tiendra autant que moi-même. Mon amour-propre a peine à se persuader que je sois seul indispensable aux affaires actuelles un peu confuses, embarrassées à un certain point, mais qui se débrouilleront en détail, pourvu qu'on y apporte de la suite et de la méthode. »

D'ailleurs, est-on si persuadé à la Cour qu'il soit l'homme irremplaçable? Lors de son dernier séjour à Valençay, il lui semblait bien que le duc d'Orléans lui aurait plutôt laissé entendre qu'il ne pourrait plus être utile, à Londres.

« Son Altesse avait raison, du reste, si telle était sa pensée, quoique ses paroles ne l'exprimassent point. Le poids de l'âge m'accable. Je suis infirme, et je m'attriste de la rapidité avec laquelle je vois ma propre génération disparaître. Homme d'un autre temps, je me sens devenir étranger à celui-ci. »

Cependant, la princesse s'est étonnée de la précédente allégation; elle la relève avec une certaine vivacité :

« Le témoignage de Chartres est-il celui que vous supposez avoir pressenti? S'il a reconnu, avec vous, que nous avons, depuis quatre années, tiré de l'Angleterre tout ce qu'elle pouvait nous donner d'utile, cela veut-il dire qu'on en ait conclu que vous ne soyez pas en mesure d'en maintenir les résultats et d'en écarter des éventualités préjudiciables? Hier, vous déclariez qu'entre lord Palmerston et vous les rapports étaient malaisés, que vous ne vous plaisiez guère l'un à l'autre, et que le service du roi souffrirait de cette mésintelligence. Mais les intrigues et l'esprit de division de Palmerston ne sont plus à craindre, pour l'instant. Ce ministère est dissous. Le roi a rappelé le duc de Wellington. Vous devez vous souvenir que j'ai été la première à vous en avertir, quand personne ne le savait encore. Il me semble qu'un tel et si radical changement aurait dû vous faire revenir de votre mauvaise idée. »

Surprise et fâchée de son peu de succès, Madame Adélaïde en arrivait aux reproches. Le débat s'échauffait; il en vint à prendre un caractère acerbe et opiniâtre. Des paroles regrettables s'étaient échappées des lèvres de la princesse, tournant sa plainte, — comme l'exprime une lettre inédite de Cousen, que nous avons sous les yeux — « en prévision de traîtrise. » Qu'avait-elle insinué? Où tendait la fin de cette mercuriale? Talleyrand voulut se lever et gagner la porte. Les jambes lui manquèrent; il n'avait plus la force de faire un pas. On dut le ramener chez lui et le mettre au lit. L'excès d'une colère contenue lui avait donné la fièvre.

Heureusement, cette émotion vive devait être de courte durée. La brouille entre Talleyrand et la sœur

du roi fut suivie d'un prompt raccommodement. Avec sa franchise habituelle, Madame Adélaïde reconnut qu'une partie, au moins, des empêchements objectés par le prince était fondée. Elle lui rendit son amitié sans condition. On ne lui parla plus d'aller à Londres, ni dans la cité impériale chère à M. de Metternich. Vienne aurait plu à Mme de Dino, que sa raison seule avait pu consoler de quitter Londres, où elle était environnée de tant d'égards et d'estime. Mais l'heure était passée d'y songer. Une telle perspective était, maintenant, hors de question.

§

A travers ces conjonctures, Talleyrand n'avait pas suspendu ses réceptions parisiennes. Comme auparavant, ses soirées se signalaient, au premier titre, par l'excellence du goût et par une abondance vraiment magnifique. Qui n'envierait la faveur de pénétrer dans les salons de cet entresol historique où, tout à l'heure, se préparaient les partages de l'Europe? Les personnages de distinction s'y empressent, à l'envi. Lui-même s'en détache et s'impose aux regards, se tournant tous vers lui. La belle parvenue du temps passé, qui s'est appelée la princesse de Bénévent, n'est plus à sa place accoutumée, les pieds sur le coussin brodé de ses armes et recevant avec un air de grandeur nouvellement acquis, les hommages qui s'adressaient, par-dessus sa tête, à son illustre époux. Mais une autre la remplace, que nous connaissons bien, une véritable grande dame celle-là, distribuant et nuançant, selon l'âge ou la qualité des personnes, ses grâces prévenantes.

Les propos, qui s'échangent en ces lieux, vont, de prédilection, à des sujets sans frivolité. On converse

avec feu, dans le coin des hommes politiques. Là doit se nouer plus d'une intrigue pour ou contre telle combinaison ministérielle. Et le comte Molé le sait bien, lui qui s'en plaindra, après en avoir été l'observateur intéressé. A surprendre des mots qui volent, des espérances qui se lèvent, des retours imprévus de Talleyrand, que la chaleur de la discussion galvanise, à considérer ce spectacle et ces personnages, il ne semblerait pas, vraiment, que le principal d'entre ceux-là se soit, la veille, retiré du grand théâtre.

D'une santé trébuchante, le prince avait gardé intacte la fermeté de son esprit. Il observait avec une attention non exempte d'inquiétude les troubles de la situation intérieure, les mouvements criminels tentés contre la vie du roi, l'état d'esprit qui les avait suscités, et les premiers symptômes d'événements, qui comporteraient des menaces prochaines contre la stabilité du trône.

A quels soubresauts imprévus, à quels attentats répétés et sans raison se voyait exposé l'accord intervenu, depuis les barricades de juillet 1830, entre le trône et la rue! Parmi ces « honnêtes gens », que leur sort conduisit aux Tuileries, en ce temps de la monarchie constitutionnelle, qui fut vraiment un temps de liberté, n'était-on pas en droit de se demander d'où venaient tant de colères et de haines contre eux ameutées? Ils n'avaient que le souci du bon et du juste et, cependant ils avaient à se garder comme des tyrans (1). L'autre jour encore, n'avait-on pas tiré sur les ducs de Chartres et de Nemours, si populaires, pendant une promenade qu'ils faisaient, au centre de la ville? Des

(1) Expressions de Madame Adélaïde.

armes sont dirigées, des détonations éclatent, visant la poitrine du plus tranquille des monarques. Après l'attentat de Fieschi, Talleyrand n'avait pas négligé de se rendre, accompagné de Mme de Dino, chez la reine. Une profonde tristesse habitait les cœurs de la famille royale. L'impression était lugubre, au Château, et contrastait avec l'animation des rues. Ils abrégèrent leur visite autant que le permettaient les convenances.

Cependant, on parlait toujours de l'influence conseillère de M. de Talleyrand. Dans ses déplacements entre Paris, Rochecotte, Valençay, ne faisait-il que traverser le champ de bataille des partis, on bâtissait des imaginations, aussitôt, sur le seul fait de sa présence. Lors de la constitution du ministère de 1836, Thiers en tête, tous les journaux le désigneront comme l'auteur de la combinaison; et, conséquence logique, mais, pour lui, fort désobligeante, le public lui en renverra toutes les responsabilités.

Sa mauvaise humeur s'en accroissait contre Paris, contre les publicistes parisiens et un peu aussi contre les inconvénients de son grand âge, et plus encore contre la position douteuse, que lui infligeaient des gens mal informés.

Néanmoins, il continuait à recevoir, plusieurs fois la semaine, pendant l'hiver, dans les salons en enfilade, dont les fenêtres donnaient sur la rue de Rivoli. Depuis qu'il avait signifié sa retraite, l'aspect de ses dîners n'avait guère changé, quant au choix des convives et à l'esprit général de la conversation. Comme autrefois, la politique y détenait la place prépondérante, animée de ton, prompte à se passionner sous le couvert des mots polis. C'est ainsi qu'à l'une de ces réunions dînatoires, le 20 avril 1836, s'étaient pris de paroles

deux adversaires déterminés : Armand Bertin et Thiers. La discussion avait monté de ton rapidement, entre ces jouteurs. Oubliant et les vins vieux et la chair exquise, ils se croyaient sur la brèche; l'un à l'autre ils se renvoyaient de fiers défis. Par un malin plaisir Talleyrand ne faisait rien pour ralentir leur humeur combative. Mme de Dino, qui ne savait plus quelle contenance garder, dut s'interposer, tout d'un trait, pour rompre le combat.

Aux heures tranquilles du jour, le prince lisait dictait, ou simplement s'entretenait avec Mme de Dino sur ce qui vivait et passait.

Les sujets ne manquent point à leurs intimes causeries.

Que font les Flahaut? C'est une des questions qu'ils se posent, entre temps. Naguère la maladie est entrée chez ceux-là. Leur seconde fille est au plus mal (1), ce qui n'empêche Mme de Flahaut de recevoir une infinité de monde et de s'affairer plus que jamais dans les coulisses de la politique. Mme de Liéven, une amie de Talleyrand, s'en étonne devant lui; elle en exprime tout haut sa surprise, accompagnée d'une moue de réprobation, comme si vraiment cette entreprenante personne ne se connaissait pas elle-même. D'ailleurs qu'il s'agisse de la femme ou du mari, Mme de Dino n'en échauffe ni plus ni moins le froid de ses sentiments, à leur endroit (2). En voudrait-elle au général de

(1) Clémentine de Flahaut. Elle allait mourir n'ayant que seize ans.

(2) Le duc d'Orléans était en visite chez Mme de Dino. Légèrement indiscret, il lui rapportait un commérage de Mme de Flahaut. Et la duchesse de répondre, fière et mesurée : « Les propos de Mme de Flahaut sur moi ne sauraient m'atteindre, je n'y regarde pas; il n'y a pas chance que des personnes de mondes, d'habitudes et de situations si différents qu'elle et

Flahaut, fils supposé de Talleyrand (au temps où le diplomate était évêque d'Autun), d'être rapproché par les liens secrets du sang, c'est-à-dire plus qu'elle-même, de celui dont elle avait fait l'idole, sinon de son cœur, du moins de son intelligence et de sa raison? Le certain est qu'elle ne l'aime pas, qu'elle souligne de préférence ses côtés faibles et note avec plus de satisfaction ses échecs que ses succès. Il lui aura été particulièrement agréable d'apprendre, coup sur coup, que ni le ministère des Affaires étrangères ni l'ambassade de Londres n'étaient allés entre ses mains, quoiqu'il eût convoité l'un et l'autre.

Mais combien d'autres réflexions à échanger sur le spectacle contemporain, les rivalités de salons, ou les aigreurs de polémiques divisant les groupes ministériels en autant de fractions ennemies, sous les bannières de leurs chefs : les Molé, les de Broglie, les Thiers, les Dupin même! De divergences profondes, il n'en existe point, à proprement dire; des nuances légères les séparent, quant aux doctrines; mais, que les intérêts personnels élargissent le fossé! Comme ils se haïssent, comme ils se jalousent et se déchirent!

A la Cour, on n'a jamais témoigné tant de considération au prince que depuis qu'il a cessé d'y venir, sous une désignation officielle. Le roi ne sait quelles attentions lui prodiguer. Il a commandé, naguère, pour embellir sa demeure de Valençay, un portrait en pied de François Ier, sous le règne duquel Jacques d'Estampes édifia le château; il a voulu aussi qu'on y fît

moi puissions jamais nous combattre, ni moi être heurtée par elle. Je ne lui en veux que du tort qu'elle vous fait à vous, Monseigneur. — Mais, ma principale raison pour l'aimer est qu'elle ne l'est par personne. — Ah! si c'est comme calcul de proportion, Monseigneur, vous devez l'adorer! »

parvenir, telle une relique royale, le fauteuil qui servit à rouler Louis XVIII dans les appartements des Tuileries. Sans tarder, il lui enverra son propre portrait, l'un des meilleurs qui soient sortis de la palette de ses peintres (1). Une correspondance régulière s'est établie entre l'homme d'État au repos et Madame Adélaïde; elle l'instruit de mille détails intéressant la vie intérieure du palais ou les rapports mutuels des princes et princesses des différentes cours. Il répond sur ces nouvelles officieuses et les commente par la plume de la duchesse, qui reçoit avec résignation le surcroît de besogne. Gazette épistolaire appréciable que celle-là, et lui venant d'une si noble source! Comment se portent et se comportent les princes; quelles inquiétudes a données, récemment, la santé de Chartres, comme on continue d'appeler, dans la famille royale, le cher duc d'Orléans; quels espoirs sont fondés sur les nouveaux arrangements ministériels jusqu'à ce que ces cinq têtes raisonnables, heureuses, aujourd'hui, de travailler de concert au bien commun, soient fatiguées de se voir; ce qui se mène ou se projette d'essentiel au Conseil, ou à la Chambre : il en est informé le plus exactement du monde, sans qu'il ait besoin de se mettre en frais pour le savoir.

Ses avis sont recherchés et du plus haut qu'ils puissent l'être. Comment a-t-il trouvé dernièrement, les adresses des Chambres au roi et les réponses que

(1) Déjà, pendant son ambassade à Londres, Talleyrand l'en avait très humblement prié, par l'entremise de Madame Adélaïde :

« Je voudrais bien que Mademoiselle eût la bonté d'envoyer un portrait du roi, à la légation de France, en Angleterre. Je lui ferai plus tard la même demande pour Valençay; mais là je ne pourrai pas ne plus oser demander un portrait de Mademoiselle. » (Talleyrand, *Lettre à Madame Adélaïde*, Londres, 13 décembre 1830.)

Sa Majesté leur a transmises? En tout cas d'importance, on tient à recueillir son appréciation personnelle, au Château. Et la très écrivante Madame Adélaïde ne cesse point de lui réitérer les assurances du prix qu'on y attache, autour d'elle. Lui-même est-il en humeur de causer (1), la plume en main, il prend sur soi de répondre à la femme d'État qu'est la sœur du roi, l'éclairant par des considérations précises sur ce qu'il y aurait de mieux à faire, ici ou là, sur la conduite qu'il serait sage de tenir, vis-à-vis de telle ou telle puissance étrangère, ou le sens qu'il faudrait accorder à de certaines finesses de chancellerie; et le temps qu'il a passé à l'écrire n'aura pas été perdu pour ses correspondants. Mais il ne voudra toujours pas retourner à Londres; il n'aura plus envie d'aller à Vienne; et c'est le point noir de ses relations avec la famille royale, malgré qu'on eût l'air de n'y plus penser.

Dans les entrefaites, et suivant l'ordre naturel des choses, se produisent nécessairement, des naissances ou des morts affectant la haute société, qui est la sienne et celle de la duchesse. On en prend note, on en écrit, selon la règle et les convenances. Il n'y a guère, Talleyrand a fait tenir des condoléances à lord Wellington, sur la perte de sa mère : lady Mornington s'était éteinte, en sa quatre-vingt-dixième année. Un grand deuil, mais dont la tristesse fut courte, presque légère, au cœur du héros. En général, Talleyrand et sa nièce témoignent d'une sensibilité d'âme très faible pour les disparitions, qui ne les touchent pas en propre, dans

(1) « Je vous remercie encore de votre bonne longue lettre, qui est une véritable causerie; tout, soyez-en bien certain, restera entre nous. » (Madame Adélaïde, *Lettre au prince de Talleyrand*, 20 mai 1834.)

LA DUCHESSE DE COURLANDE

Dessin de Jacob

leur famille ou dans les relations coutumières devenues un des besoins de leur vie.

Il réapparaissait, de loin en loin, en l'hôtel de la rue de l'Union, où avait élu résidence Flahaut, lieutenant général du roi, pair de France et le souvenir vivant — quoique Talleyrand n'en soufflât mot — de sa liaison avec la comtesse de Flahaut, quand il portait des bas violets. Le salon de l'ancien aide de camp de Napoléon avait été le rendez-vous de la noblesse militaire du premier Empire. Les visiteurs changèrent d'insignes sous la monarchie constitutionnelle. Ils y venaient en aussi grand nombre qu'autrefois, avec une cocarde différente; et Mme de Flahaut très agissante ne laissait inemployées ni l'influence personnelle (1) ni les ambitions diplomatiques de son mari. Le prince ne semblait pas attaché au général de Flahaut par un rappel du cœur bien puissant. Il permettait qu'à sa table Mme de Dino, en particulier, ne le ménageât guère, lorsque ce nom revenait dans la conversation. Mais il se devait à lui-même de se montrer dans la maison où, de ses petits yeux gris scrutateurs, il voyait poindre l'étoile d'Auguste de Morny, son petit-fils.

Par hasard, si l'état du ciel et de sa santé n'y mettait pas obstacle, il faisait atteler, emmenant avec lui sa petite-fille Pauline de Périgord. De préférence, il dirigeait la promenade vers les quartiers de Paris, qui lui remémoraient ses plus anciens souvenirs. Son cœur desséché s'y réchauffait. A sa jeune compagne il indiquait en passant la maison du faubourg Saint-Jacques où de vivre il eut permission, pendant les quatre premières années de son enfance, dans le logis d'une

(1) Cette influence faisait le désespoir de Mme de Dino, qui la jugeait déplorable.

femme du peuple, sa nourrice. Le vieux collège d'Harcourt aussi l'attirait; volontiers son équipage en frôlait les murailles, quand une impulsion plus forte ne le ramenait point aux alentours de Saint-Sulpice. Tout l'intéressait, en ces parages : la rue Garancière où il était né, la rue Férou où il avait aimé, pour la première ou deuxième fois, — ce qu'il ne disait point à Pauline, — et l'austère façade du séminaire, qui lui fut une prison, quand il s'y voyait enfermé, et qui lui devint une chère image, lorsqu'il en fut sorti. Là s'élevait la chapelle, où il fut baptisé. D'ici l'on apercevait la fenêtre de sa cellule de séminariste. Il la reconnaissait bien; souvent, il s'y était penché, l'esprit songeur, ou guettant le passage de sa tendre voisine de la rue Férou, Mlle Luzy.

La politique en chambre, les réceptions, la promenade, la lecture et les choses d'Académie se partageaient ses heures. Aux débuts de l'an 1836, une question du jour l'occupe fortement : c'est de faire recevoir Molé à l'Académie française. Heureux Molé! Talleyrand et Royer-Collard n'ont qu'une seule vue en sa faveur. Les partis politiques les plus contraires s'harmonisent dans le désir de l'y pousser. Déjà Villemain s'apprête à lui donner la bienvenue (1).

Pareille sollicitude animera le prince à l'égard d'Alexis de Tocqueville, qu'il souhaitera vivement avoir pour collègue à l'Académie des Sciences morales et

(1) Nous avons vu que, pendant l'ambassade de Londres, le prince goûtait beaucoup moins Molé ministre; il ne s'en cachait point à ses intimes ou le faisait lire sous la forme plus élégante et plus libre de sa nièce. « Si vous aviez été à la place de M. Molé, écrivait-elle de Londres, le 8 janvier 1831, au général Sébastiani, vous n'auriez pas perdu, il y a trois mois, quinze jours *en petites finesses et en petites perfidies* et nous aurions évité les mille et un embarras du moment. »

politiques. Il se rendra tout exprès à la séance du vote, afin de lui assurer sa voix. L'élection souffrira des difficultés. Talleyrand en recevra quelque dépit et Tocqueville plus encore. Mais ce dernier est philosophe; il trouvera des raisons majeures pour se consoler de son échec du moment. A lui, petit-fils de M. de Malhesherbes, était-ce une perspective si flatteuse et si douce que d'aller siéger, parmi d'anciens conventionnels, au sein d'une assemblée encore entachée de jacobinisme, et qu'il jugera mal composée, tant qu'il n'en fera point partie?

Lui-même Talleyrand, fréquentait les réunions de l'Institut aussi souvent que lui permettaient la fréquence de ses déplacements ou les vicissitudes d'une santé, qui se rendait de plus en plus fragile. Il y fit une apparition sensationnelle, très annoncée d'avance, le 3 mai 1838, lorsqu'il vint lire à l'Académie des Sciences morales, bien peu de temps avant sa mort, son fameux *Éloge de Reinhardt*, qui, sous les traits embellis d'un personnage de second ordre, tendait à l'idéalisation transparente de sa propre image. Ce fut son dernier triomphe. Tous les personnages d'importance, dans la politique, dans la diplomatie, dans les arts, avaient recherché l'honneur d'assister à cette séance inoubliable. Pas une seule place n'aura pu être réservée à l'élite de la société féminine si curieuse de ce genre de spectacle, l'espace étant déjà trop réduit pour y recevoir tant d'illustrations, tant de personnalités avides d'entendre la suprême manifestation en public du génie de Talleyrand. L'illustre vieillard est arrivé jusqu'au seuil de l'enceinte, porté par deux domestiques en livrée. L'huissier, d'une voix forte annonce : le Prince! Tous les assistants se sont levés et l'accla-

ment, debout. Il parle; on l'applaudit, d'enthousiasme, de l'exode à la péroraison. « Voltaire ne se fût pas mieux exprimé », a dit Victor Cousin. « Oui, c'est du pur Voltaire » répétera le fondateur de l'éclectisme. Et, quand il aura terminé, à la louange de l'incolore Reinhardt, son propre et discret panégyrique, quand il aura repris, appuyé sur sa béquille, le court chemin menant à la porte où l'attendent ses serviteurs, tous les fronts se courberont, respectueux de son grand âge, de sa gloire, de ses *vertus* régénérées.

Quelques rares et derniers salons l'attiraient. On le revoyait aux Tuileries. Il allait en visite chez le roi et surtout chez sa sœur Madame Adélaïde. Il assistait à des réceptions de la Cour, tout embourgeoisées qu'elles lui parussent (1). Et puis, il n'avait pas perdu complètement le goût de dîner en ville. Il y accédait avec une certaine fréquence et jusqu'à l'imprudence même, comme le lui représentait en vain la prudence alarmée de sa chère nièce.

En effet, la chose lui réussissait mal, parfois. Il en rapportait de la fatigue ou du malaise, quand n'en résultaient point les suites à craindre d'un accident, d'une chute. Plusieurs désagréments de cette sorte lui advinrent, en assez peu de temps, et qui eurent un retentissement malheureux sur l'état général de sa santé. Nous pourrions en noter jusqu'à trois.

Ce fut, d'abord, pendant l'hiver de 1834. Le prince était revenu fiévreux de sa visite à Madame Adélaïde, au cours de laquelle avait eu lieu la discussion vive,

(1) Les fils du roi, quand ils ne bataillaient pas en Afrique, les d'Orléans, les Nemours, relevaient de leur prestige les lacunes et les disparates de cette Cour, que Mme de Dino jugeait si près de ses pièces, en fait de beau monde.

dont nous avons exposé la scène, précédemment. Mme de Dino lui conseillait de garder le lit, de ne pas sortir de sa chambre, de vingt-quatre heures, et d'y goûter les bienfaits d'un apaisement complet, d'un calme absolu. Mais il ne l'avait pas écoutée. Il tenait à aller, le soir même, dîner chez la duchesse de Montmorency, qui donnait, à son intention, un banquet superbe. Il s'y rendit seul. Comme il pénétrait dans une seconde antichambre, son pied glissa; sa canne lui échappa de la main, le chapeau lui tomba de la tête et lui-même fut renversé. Dans le désordre de la chute, sa haute cravate lui était remontée sur le visage, au point qu'elle l'avait empêché de rien voir en se relevant. M. de Talleyrand venait de tomber! Ce fut une grosse émotion parmi les invités. Mme de Valençay en prit une attaque de nerfs. M. de Valençay, son mari, quitta la chambre. M. de Talleyrand fut étendu sur un canapé du salon. Mme de Montmorency, dans son bouleversement, déclara qu'elle ne se mettrait pas à table. Et tout le monde mangea du bout des dents.

On fut, à cette occasion, pendant plusieurs jours, anxieux de la chronique médicale de M. de Talleyrand. Quelques-uns répandaient le bruit déjà qu'il ne s'en relèverait pas. Il ne fut pas si éprouvé. La semaine suivante, on apprit qu'il parlait sérieusement de se rendre à Vienne (1).

Le 17 juin 1836, l'alarme n'avait pas été moins forte, à Valençay. Cette fois, il n'était pas hors de chez lui. L'accident lui était arrivé, au cours d'une promenade tardive, en son domaine. La petite voiture, dans laquelle il se faisait rouler à travers les jardins et les allées du

(1) *Lettre inédite de Cousen à Mme la comtesse de C****, en son château de Mouchy, par Compiègne. (Communiquée par Mme d'Arjuzon.)

parc s'était renversée, à la suite d'un ordre capricieux qu'il avait donné de la pousser plus vite; et le cahot avait été assez violent pour le rejeter, la tête la première et le visage par terre, sur le gravier de la cour de l'Orangerie. Il en eut la figure extrêmement meurtrie. On dut attendre neuf jours pour être pleinement rassuré qu'un tel ébranlement, à son âge, avec son poids, ne produirait pas un choc intérieur dangereux.

La troisième disgrâce lui arriva, le 28 janvier 1838, à un dîner chez lord Granville. Le repas étant achevé, il passait de la salle à manger au premier salon, donnant le bras à la princesse de Liéven. Par malheur, son pied s'embarrassa dans les plis de la robe traînante. Il faillit mesurer le sol. S'il n'y eut pas chute, il y eut entorse de son pied malade, qui se ressentit pendant une quinzaine, de la foulure. Sa nièce en fut affectée comme d'un sombre pressentiment. Sans doute, il ne s'agissait point d'une calamité publique. Toujours fut-il qu'elle en resta mal impressionnée. Décidément, songea-t-elle, rien n'allait plus; tout était noir dans le monde.

Mais, entre ces défaillances de sa nature physique, dont la dernière eut lieu l'année même de sa mort, Talleyrand avait eu le temps de passer plusieurs saisons longues et pleines dans son château du Berry. Et c'est là que nous allons le retrouver, pour l'y considérer, en détail. dans son existence intime de grand seigneur.

CHAPITRE CINQUIÈME

Les Hôtes de Valençay

Un temps de séjour dans cette magnifique résidence. — Par l'effet de quelles circonstances et raisons elle était devenue la propriété du prince de Bénévent. — Quand y vinrent les infants d'Espagne. — La volonté de Napoléon en a fait, à leur usage, une prison d'État... une douce prison. — Rentrée satisfaite de Talleyrand chez soi, après la chute du maître et le départ des Espagnols. — Reprise des accoutumances saisonnières. — Les longs séjours à Valençay. — Tableau d'une grande existence seigneuriale. — Contre la monotonie d'une vie intérieure trop parfaite. — Le mouvement des visites. — Avec quel art y préside, en maîtresse de maison accomplie, la duchesse de Dino.

Valençay... Comment le prince de Talleyrand, seigneur et maître en ces lieux, n'eût-il pas aimé le château, les jardins de Valençay?

Sur les pas de Napoléon, qui, pour marquer les étapes de ses victoires, élisait de préférence les palais de ses adversaires couronnés; ou, seul, en qualité d'ambassadeur de France, hôte habituel des rois, il avait résidé bien des fois en des logis superbes. Mais, qu'aucun de ceux-là l'emportât en beauté sur son cher Valençay, c'est ce qu'il se refusait à croire. D'aussi loin qu'il en évoquât la comparaison, il ne se souvenait point d'avoir connu de parc plus pittoresque et plus profond, ni de tapis verts plus riants, parmi les ondulations des coteaux, ou sur les bords d'une rivière bleue.

Le charme en était d'autant plus sensible à la vue que les approches de ce majestueux et délicieux domaine

n'en dénonçaient pas l'attrait. Avant d'embrasser du regard le vallon touffu, d'où surgissait, tel qu'on l'admire, aujourd'hui (mais hélas! dépouillé de ses belles collections (1) un château Renaissance plein de style et de poésie, la route avait été dure et monotone!! Aux yeux ne s'étaient offerts que des plaines arides ou des ravins hérissés tantôt de roches aux flancs déchirés, tantôt de forêts à l'aspect uniforme et sévère. Cependant, le défilé avait élargi ses parois. L'horizon s'éclairait d'un coup d'œil enchanteur. Encore quelques tours de roues et la voiture allait s'engager dans les jardins royaux du prince de Talleyrand.

Quelle vaste et somptueuse résidence pour un seul maître! Les trois grandes cours du château vous en signalent d'abord l'importance et l'étendue. Dans la première se dessine, élégante et claire, l'habitation principale dont chaque fenêtre est comme une promesse ouverte aux visiteurs d'une perspective plongeant sur le pays entier. Au fond de la seconde, se dresse le donjon impressionnant par sa hauteur, très remarquable aussi par le caractère de ses ornements variés. Et non moins singulière apparaît la troisième avec son entourage de cloître en arcades. Revient-on sur ses pas, afin de pénétrer dans les appartements, on est séduit, à première vue par l'excellence des œuvres d'art et le choix des meubles précieux, qui les décorent.

*
* *

La terre de Valençay revendiquait un long passé d'histoire. Au profond de son sol avaient pris racine d'antiques souvenirs. Sans être grand docteur en la

(1) Elles furent dispersées en 1900.

science héraldique, aisément pourrions-nous établir comment, à une époque reculée, elle avait appartenu aux comtes de Blois; de quelle manière une Alix de Bourgogne, fille d'Eudes et de Mahaut de Bourbon, dame de Saint-Aignan, Montigny et Valençay, fut la première à y marquer trace de possession et comment, par son mariage avec Jean de Châlons (1), elle porta tous ses biens, en l'an 1261, à la maison de Châlons-Tonnerre. Puis, suivant la filière entremêlée des alliances et des naissances, nous verrions que les descendants de cette Alix eurent le privilège de la châtellenie de Valençay jusqu'à ce qu'ils vinssent à la vendre, au milieu du xve siècle. Nous apprendrions à ceux qui l'ignoraient (c'est-à-dire à peu près nous tous) que, pour la modique somme de douze mille livres, Robert d'Étampes, chambellan du roi Charles VII, et ses frères s'y étaient installés en maîtres, et que la branche d'Étampes-Valençay, issue de Louis, petit-fils de Robert, en garda l'appartenance jusqu'en 1745, après avoir obtenu l'érection de ladite seigneurie en marquisat. Enfin, nous aurions à savoir qu'elle était passée, selon le hasard de l'offre et de la demande, entre des mains étrangères; que Louis Chaumont de la Millière, le fermier général de Villemerieu et M. de Luçay s'en étaient rendus acquéreurs successivement; et que M. de Talleyrand-Périgord y faisait loi, pour le moment, soit dit au figuré, de haute et basse justice.

Les circonstances, qui lui en valurent l'aubaine, au moindre prix possible, sont de celles qu'on n'oublie point de rappeler, pour ce qu'elles ont d'original.

Napoléon, dont l'une des règles les plus expresses

(1) Le premier du nom.

était que toutes choses autour de lui ou dépendant de lui fussent dans un état de représentation constant et magnifique, se reportait, volontiers, au détail des grandes existences de cour d'autrefois, parce qu'elles devaient servir à son monde de leçons d'élégance et d'apparat. Et comme il n'avait rien tant à cœur que de les ressusciter, sous son règne, avec plus de pompe et de largesse, il avait eu la curiosité de se faire dépeindre minutieusement la vie de château, telle que la menait un duc de Choiseul, le ministre des affaires étrangères, sous Louis XV. La vision du mouvement d'aristocratisme supérieur (1), où les réceptions et les fêtes alternaient avec les grandes affaires, s'était imposée fortement à son esprit.

Il lui plaisait que ses hauts dignitaires enrichis par lui se fissent une obligation morale de dépenser leurs revenus noblement. Or, Talleyrand n'était-il pas le Choiseul de sa dynastie? Pourquoi n'occuperait-il pas aussi, au sein d'une résidence vraiment digne de son nom, de son rang, de ses fonctions à la Cour et au Conseil, ce brillant état de maison, dont l'éclat rejaillirait au dehors sur le trône et sur le pays? Ces splendeurs seigneuriales auraient, en quelque sorte, une destination officielle. Le prince de Bénévent voudrait se faire un point d'honneur de les déployer surtout pour les étrangers de race princière ou pour les ambassadeurs des nations amies, c'est-à-dire soumises, visitant l'empereur et la France :

« Je veux que vous achetiez, lui avait-il enjoint, une

(1) Choiseul y étalait une magnificence extraordinaire; au dire des nouvellistes du temps, il eut jusqu'à quarante maîtres pour servir à table, deux troupes de comédiens pour amuser ses invités, et le reste à proportion.

belle terre; que vous y receviez le corps diplomatique et les étrangers marquants; qu'on ait envie d'aller chez vous et que d'y être prié soit une récompense pour les *ambassadeurs des souverains dont je serai content.* »

Les derniers mots prononcés étaient superbes d'accent dominateur et de sécurité triomphante.

Quelqu'un était présent à l'entretien, pour qui cette question avait grand intérêt. Chargé d'un patrimoine trop lourd, embarrassé momentanément dans ses comptes, M. de Luçay — le tiers personnage — parla de vendre son domaine de Valençay. Talleyrand apprécia la valeur de la proposition. Disposer d'un tel château, comparable en beauté à ceux de Chenonceaux et de Chambord, moins original que le premier, moins fantastique d'aspect que le second, mais plus imposant que l'un et plus habitable que l'autre, mais ce serait le comble de ses vœux! Cependant, il devait objecter (en le disant il avait l'espoir, déjà, que la caisse impériale bâillerait à son appel) qu'une acquisition aussi considérable dépasserait de trop loin ses ressources présentes et que nécessité lui serait d'attendre, de beaucoup attendre, jusqu'à ce qu'il fût en mesure d'y hausser ses prétentions financières.

Napoléon, qui n'abandonnait pas facilement une idée, mais la voyait grandir et vivre aussitôt que poussée dans son cerveau, Napoléon, qui se sentait, ce jour-là, en disposition de se rendre doublement agréable à son ministre et à M. de Luçay, promit de parfaire la somme. Talleyrand s'arrangea de manière que l'excédent ne fût pas inférieur au principal; et il n'eut qu'à s'applaudir du marché, au moins pendant les premiers temps. Mais Napoléon, qui se souvenait d'en avoir été le fort actionnaire, estima qu'il était en droit

d'user de Valençay à sa guise, fût-ce sans l'agrément du propriétaire. On le vit bien, après l'affaire de Bayonne. Se conformant aux désirs de l'empereur, Talleyrand avait commencé par emmener avec lui, à Valençay des diplomates ou des étrangers de haut rang, que la curiosité, la peur ou l'intérêt conduisaient, alors, en pays français. Cependant, les sentiments du souverain s'étaient refroidis à son égard. L'opposition, qu'il avait manifestée contre l'aventure d'Espagne, lui amena des représailles, jusque dans les détails de sa vie privée. Napoléon lui signifia qu'il avait jugé bon de convertir Valençay en prison d'État et qu'il en avait fait le lieu de relégation... princière des infants d'Espagne. Il le chargea même de les y recevoir. Talleyrand s'était donc rendu au-devant de ses augustes prisonniers. Ils étaient d'essence royale; et pareil privilège eut toujours un intérêt puissant auprès de ce grand seigneur, malgré les gages qu'il avait donnés à la Révolution. Cédant à l'empire de ses sentiments personnels, il leur montra tant d'égards, il leur réitéra en des termes d'une politesse si respectueuse qu'ils seraient, là, chez eux, à leur convenance entière et maîtres de disposer de toutes choses, il se rendit à leur égard si prodigue d'attentions et de prévenances voulues que Napoléon, déjà fort mécontent de sa désapprobation exprimée haut des affaires espagnoles, ne permit plus qu'il retournât auprès des infants. A telle enseigne, qu'il était le maître de Valençay et n'en avait plus la jouissance. Pour n'en pas tout perdre il accepta de Napoléon (ce que n'a pas dit la duchesse de Dino) une indemnité annuelle de plusieurs centaines de mille francs représentant, sans perte, la valeur locative du manoir et de ses dépendances.

Par le fait de la longue absence forcée de celui-là même qui avait le plus d'intérêt à l'entretenir et à l'embellir, Valençay s'était ressenti trop visiblement des dégradations imputables au temps et aux personnes. Les Espagnols s'y tinrent, pendant six années, trouvant la maison bonne, n'éprouvant et ne marquant aucune impatience d'en sortir. Il leur fallut l'offre d'un trône pour les y décider. En attendant, ils en avaient usé tant et plus, sans y rien donner du leur. Aussi laissèrent-ils, derrière eux, des signes fort apparents du peu de souci qu'ils avaient eu de soigner le bien d'autrui.

Les bizarres habitudes de Ferdinand, dont la principale distraction était de construire de ses royales mains des pièges à loup et d'en remplir les pièces les plus somptueuses de l'habitation; puis, ses particulières amusettes, ses jeux d'irrigation en chambre, qui consistaient à seringuer toutes sortes de plantes amassées au hasard, dans les salons; de pareils et si étranges passe-temps avaient imprimé leurs traces, étalé leurs salissures un peu partout, sur le velours des meubles et la soie des tentures.

Mais ces dégâts, aisément réparables n'empêchaient point que Valençay fût resté l'un des joyaux de la vallée de la Loire par l'élégance noble de la construction, le dessin attrayant des jardins et la variété des sites.

Après le congrès de Vienne et la bataille de Waterloo, le prince, qui n'avait pas revu le Berry, depuis un lustre environ, eut un extrême désir d'en aller respirer l'air chargé de senteurs salubres. C'était au printemps de l'an 1816. Il en prit le chemin avec sa nièce, devenue inséparable de sa vie.

Maintenant qu'il a quitté la politique, la diplomatie, les affaires, Valençay est un refuge d'ombre et de tranquillité. Il y passe la longue saison, dès les premiers éveils du renouveau jusqu'à la chute des dernières feuilles.

Si la duchesse de Dino ne s'est pas arrêtée d'abord à Rochecotte et s'il n'y fait pas un temps de séjour auprès d'elle, c'est là que, l'esprit occupé de ses anciennes ambitions, il philosophe, converse ou donne ses soins à l'embellissement des domaines, pour se détacher du fantôme obsédant. C'est là qu'elle emploie le meilleur d'elle-même à lui rendre l'inaction légère et douce.

« La vie intérieure, a-t-il écrit, seule peut remplacer toutes les chimères. »

Pourtant, cette vie intérieure quoique peuplée de tant de souvenirs, ne suffisait pas à remplir tout le besoin de sa pensée, rejetée hors de l'action; elle n'y suffisait pas, aux heures grises de l'inévitable monotonie, du calme plat. Ni les distractions de la lecture, ni le sentiment de sa gloire, ni la préoccupation de ses mémoires commencés, ni la conversation prenante de Mme de Dino, ne lui composeraient un abri assez sûr, assez complet contre les envahissements du *tædium vitæ*, s'il ne lui restait, en outre, comme dérivatif, le mouvement qu'il aima toujours, des visites changeantes et sans discontinuité.

Nulle grande dame n'aurait été mieux entendue que la duchesse de Dino, sa nièce, à en régler chez lui l'ordonnance, pour le château comme pour la ville.

Elle y avait été formée, préparée, dès au sortir de l'enfance, quand elle tenait salon, n'ayant pas plus de

treize ans, en sa belle demeure de Berlin (1), ou, lorsqu'elle habitait la résidence principale des Courlande, c'est-à-dire le château de Sagan, et que des hôtes de marque y recevaient le vivre et le couvert, pendant des séries de jours ou de semaines, à leur convenance. Enfin, depuis des années, elle vivait dans la maison d'un des hommes politiques les plus recherchés de l'Europe; et, par son influence directe, par les services quotidiennement rendus d'une intelligence toujours prête, elle avait contribué à étendre le rayon de cette renommée. Personne ne connaissait mieux qu'elle les hommes et les choses de son monde, et n'en parlait avec un discernement plus sûr, un sens plus judicieux, — quand ne l'égaraient point des préventions exclusives de son aristocratisme.

Tout de bon, Talleyrand eut un heureux sort, jusqu'à l'extrême limite de ce qu'il pouvait souhaiter. L'affection passionnée qu'il porta à la comtesse de Périgord, dans un âge où les regains sont doublement à craindre pour l'équilibre de l'âme et celui de la santé, — aux environs de la soixantaine — troubla passagèrement sa raison calme (2). Mais ensuite, lorsque se fut rapaisé le cours du sang, dans ses veines, où avaient reflué, soudain, des bouillonnements juvéniles, quel privilège à sa vieillesse qu'une telle compagnie de femme!

L'ascendant de Mme de Dino, qui, de si bonne heure,

(1) C'était une spacieuse maison que Frédéric II avait fait bâtir pour sa sœur, la princesse Amélie.

(2) « Quant à M. de Talleyrand, il est difficile de croire, à moins de l'avoir vu, que le moment où il devait être occupé exclusivement des affaires dont le fardeau et la responsabilité auraient effrayé l'homme d'État le plus consommé et le plus sûr de ses moyens, ait été précisément celui qu'à soixante ans passés il a choisi pour se livrer à un sentiment dont l'ardeur l'a absorbé au point de ne lui laisser aucune liberté d'esprit. » (*Mémoires du chancelier Pasquier*, t. III, p. 376.)

s'était montrée réunissant en elle tous les genres de séduction et de supériorité féminine, n'avait fait que grandir avec les années. Et nul ne s'en étonnait, la voyant et l'entendant.

Singulière rencontre de la pensée! Tandis que nous la considérons, au plein de sa vie, si sûre de son pouvoir en ce Valençay, que son goût a transformé royalement, une autre image nous remonte à l'esprit, distante de plusieurs générations et qui, sans avoir eu avec celle-ci aucune communauté d'origines, nous semble avoir réalisé, comme elle, le rare assemblage de ces dons extérieurs et de ces qualités d'intelligence. Sous quelques-uns de ses traits nous croyons retrouver la figure d'une femme illustre, que Saint-Simon a dépeinte, comme il savait peindre : la princesse des Ursins, laquelle, autre particularité curieuse, épousa, en 1659, un Adrien Blaise de Talleyrand.

Sauf qu'elle n'était ni flatteuse, ni insinuante, ni intrigante et qu'elle n'eut pas à brasser, à l'instar de cette femme d'État et pour son compte, de vastes projets politiques, c'est un pareil accord de ferme raison et d'attraits captivants. L'air extrêmement noble avec ces tempéraments de douceur, de mesure, adoptés par réflexion, ou ces élans de vivacité qui rendent agréable ce qui tendrait à paraître de la hauteur; de la finesse dans l'esprit, sans qu'elle semblât la rechercher; une conversation souple et variée parce qu'elle avait beaucoup appris, beaucoup observé surtout, par elle-même et à travers l'expérience d'un Talleyrand; une éloquence simple et naturelle en ce qu'elle disait, « qui gagnait au lieu de rebuter par son arrangement »; un choix parfait des meilleures compagnies; un grand usage de son monde, de la discrétion pour soi, de la sûreté pour ses amis :

PRINCESSE DE TALLEYRAND
Par Isabey

elle avait de tout cela joint à des traits plus personnels, qui constituaient son charme propre.

Tant de sagesse n'allait point sans quelque imperfection de caractère. En elle prédominait un orgueil de grande dame, fait d'habitude et d'assurance, et qui s'accompagnait, en temps ordinaire, d'un peu de sécheresse à l'égard des gens d'une autre classe. L'opulence dans laquelle, dès sa prime jeunesse, elle enfonça profondément ; l'indépendance précoce, qui lui permettait, n'étant qu'une enfant, d'avoir son château, ses domestiques, ses réceptions à elle; la certitude qu'elle avait de ses avantages s'ajoutant à l'effet des flatteries incessantes dont elle était l'objet, n'avaient pas dû la façonner aux enseignements de la modestie. C'était le contraire qui s'était produit pour elle. Au point qu'elle eût pu devenir parfaitement insupportable, selon son propre aveu, bien avant de connaître la vie, si la lumière d'une raison instinctive ne l'en avait préservée.

Néanmoins, des restes de ce sentiment d'orgueil subsistaient en son âme, dont les signes perçaient jusque dans ses retours sur elle-même.

« J'admettais peu de supériorités, a-t-elle écrit en quelque endroit de ses souvenirs, mais je n'étais pas assez sotte pour n'en reconnaître aucune de celles que donnent de grandes vertus, des talents remaquables et la vieillesse. »

En réduisant à ces trois points les motifs qui lui commandaient d'abaisser son amour-propre, elle ne s'obligeait pas à beaucoup de frais d'admiration ni d'égards envers autrui.

Après des années intensément vécues, la religion où elle commençait à incliner ne l'avait pas rendue plus indulgente aux faiblesses d'ici-bas. L'esprit de

paix, de charité, de pureté dont elle cherchait des modèles en lisant Bossuet, augmentait singulièrement sa clairvoyance sur les défauts des gens, et plus elle mortifiait son cœur, un cœur qui fut sensible, plus âpres étaient ses appréciations sur le train d'une société qu'elle était obligée de suivre. Quoiqu'elle s'en défendît et n'y apportât point d'intention préconçue, le plaisir d'exercer de l'autorité la touchait plus que la douceur de verser de la joie en s'oubliant. Du moins, par un usage de tous les jours, elle s'était rendue fort habile en l'art de recevoir; elle excellait à graduer les politesses, sans cesser d'être aimable pour chacun, lorsqu'elle consentait à perdre de vue ce qu'on appelle : les distances.

A vrai dire, tout engageante qu'elle sût être, elle ne se prêtait pas à ses devoirs nouveaux d'hospitalité (aux alentours de 1835), avec cette humeur facile, enjouée, égayant les dehors d'une distinction accomplie, qui, pendant les fêtes et les réceptions du Congrès de Vienne, par exemple, avait été le triomphe de son éblouissante jeunesse. Du changement était survenu, depuis là, dans ses dispositions d'esprit comme en ses façons d'être.

Le mouvement de son imagination, l'impétuosité de son caractère, l'ardeur de sa nature s'étaient bien apaisés. Aux causeries malignes et indiscrètes qu'elle dut, étant du monde, écouter, presque applaudir, encourager même, ses goûts avaient substitué des habitudes réfléchies dont le sérieux l'accoutumait à la froideur. La saison de ses jeunes ans, qu'avaient charmée les manèges de la coquetterie, s'était évanouie. Elle avait délaissé ces frivolités aimables pour les réflexions sages qui conviennent à la maturité.

Aussi bien, les soins que lui demandaient et sa fille

et le prince : elle, parce qu'elle s'avançait, les couleurs de la rose aux joues, le regard limpide et tout heureuse des bonheurs entrevus, à la conquête d'une vie pleine de sourires; lui, parce qu'il comptait avec crainte, dans le malaise et la souffrance physique, des heures qu'il se savait mesurées; une correspondance éparpillée sur tous les points de l'Europe; les dictées de M. de Talleyrand ou ce qu'il fallait écrire en son nom, sans qu'il dictât; des retours de ferveur vers la musique, qu'elle avait négligée en des temps où l'occupaient des passions plus actives, et qui s'était réemparée de sa sensibilité amortie; enfin, le goût qui la pénétrait de plus en plus, pour la lecture et la méditation : n'était-ce pas de quoi remplir assez toute sa pensée, toutes ses minutes?

Mais M. de Talleyrand s'ennuyait. Le silence qui planait sur la masse imposante et les ombrages de Valençay, l'enveloppait de mélancolie. Si la langueur du climat berrichon le reposait au physique, elle l'éprouvait au moral. Il en subissait le poids, comme il en ressentait le charme, selon les heures du jour. Il lui fallait des allants et des venants autour de lui, et le bruit familier de la conversation, qui passe et se renouvelle avec les personnes. Elle accueillait donc, d'une lèvre fleurie de compliments, ces visites et ces visiteurs plus nombreux souvent qu'elle ne les eût souhaités.

Il y avait les habitués et les accidentels. Pour les nommer, un peu au hasard, appartenaient à l'un et à l'autre groupes : le duc Paul de Noailles, le prince de Laval, le duc Elie Decazes, lady Clanricarde (la fille de l'homme d'État Canning), la duchesse d'Esclignac, née Talleyrand, le comte de Montrond, l'historien Mignet,

Cuvillier-Fleury, le ménage Thiers encadré, comme à l'habitude, par Mme et Mlle Dosne, John Church Hamilton, fils du major-général Hamilton, qui, jadis, s'était mis à la dévotion de l'évêque d'Autun, émigré aux États-Unis, Salvandy, Barante, Royer-Collard.

On y vit, une fois, George Sand, une voisine du pays berrichon. Amante de la nature et paysagiste de premier ordre, elle avait exprimé le désir de visiter, avec des amis, cet ample et pittoresque domaine, comme pour y puiser l'inspiration d'un de ses beaux tableaux à la plume, animés des mille ressources de l'art. Mais le point de contact s'était mal établi, les rapports avaient été courts, et l'on ne parut point marquer, tant d'un côté que de l'autre, aucune envie de les reprendre. La châtelaine de Nohant, emporta de de Valençay des impressions, qui ne furent point des sentiments de douceur et de tendresse à l'égard du maître de ces lieux; car, elle y broya les plus noires couleurs qu'elle pût trouver pour en tracer son terrible et fameux portrait du « Prince. »

On y reçut aussi, mais par hasard et pas très bien, le génial Balzac. Quoiqu'il eût des affectations aristocratiques et se flattât d'être le peintre désigné des femmes du monde, l'air et les façons du puissant créateur n'avaient pas été prisés, en ce nid de noblesse, et Mme de Dino, dont le jugement ne paraît pas avoir été aussi net, aussi fin que d'habitude, en la circonstance, ne se gêna pas de le dire et, ce qui fut pis, de l'écrire.

Si les princes de la littérature n'étaient admis à pénétrer, céans, que par la petite porte, il n'en allait point de même pour les seigneurs de l'Église. Entre ceux-ci et ceux-là que différente était la mesure des grâces hospitalières!

CHAPITRE SIXIÈME

Les Hôtes de Valençay

(Suite.)

Les allants et venants. — Attentions particulières que prodigue Talleyrand à ses hôtes ecclésiastiques. — Des réminiscences de séminaire et d'épiscopat. — Visiteuses et visiteurs. — La turbulente princesse de Liéven. — Le prince Adrien de Laval, ses singularités, ses manies nobiliaires. — Paul de Noailles et, de la même famille, une nièce originale de Talleyrand. — L'austère voisin de Château-Vieux, Royer-Collard. — En manière de contraste; portrait du comte de Montrond. — A la suite de quelle brouille, se trouvèrent suspendues, bien malgré lui, les visites régulières et prolongées de M. de Montrond. — Des fêtes exceptionnelles pour des hôtes d'exception; le duc d'Orléans à Valençay. — Trop de visites, au gré de la duchesse. — Nécessité de s'y résigner : « *c'est le train de la maison* ». — Changement forcément introduit dans ces habitudes hospitalières par l'aggravation du mauvais état de santé du prince. — Les derniers jours de Valençay.

Combien largement s'était ouverte la grille d'honneur, à l'entrée pontificale de M. de Villèle, archevêque de Bourges! En tournée de confirmation (c'était pendant l'été de 1837), le prélat s'était annoncé chez l'ancien évêque d'Autun. Mme de Dino n'était pas encore revenue de Rechecotte. Mais elle avait passé ses pouvoirs à Pauline, sa fille. Cette jeune pénitente de l'abbé Dupanloup, flattée d'avoir une si rare occasion de s'essayer au rôle de maîtresse de maison, s'en était acquittée avec une grâce naturelle, une aisance instinctive, dont le prince rendit bon témoignage à la duchesse et dont se déclara charmé Mgr l'archevêque.

Sur l'aimable désir, que lui en avaient exprimé des lèvres de quinze ans, M. de Villèle avait déposé la

crosse et consenti, puisque l'agréait ainsi la Providence, à goûter, entre deux villes, les douceurs d'un frais repos à Valençay. Rien ne fut négligé pour lui en rendre le séjour exquis et l'impression trop fugitive. Talleyrand se souvenait-il qu'avant de gouverner, à distance, les intérêts spirituels du diocèse d'Autun, il avait sollicité le siège archiépiscopal de Bourges? M. de Villèle possédait un grand nom, un grand titre. Il était un des premiers dignitaires du clergé. Ces raisons-là suffisaient.

A Valençay, comme en l'hôtel de la rue Saint-Florentin, fréquentes étaient les visites de prêtres. Cardinaux, évêques ou simples curés de village étaient assurés d'un bon accueil chez le prince, pour peu qu'ils y fussent introduits par des commencements de rapports.

Il n'y engageait, à la vérité, que ses goûts hospitaliers, sans en faire une raison de croyance. Il n'était pas encore le converti de la dernière heure, ou, s'il s'y préparait, la grâce efficace n'avait pas encore agi ou n'y paraissait guère. L'orthodoxie finale ne l'avait pas touché. Bien qu'il affectât une complaisance extrême pour la personne des ecclésiastiques, il avait, sur le chapitre de la religion, des traits en réserve qui n'éclataient pas toujours, lorsqu'il leur en donnait congé, comme des hommages de foi. Au fort d'une conversation, des gens se félicitaient, en sa présence, de ce que, désormais, les princes semblaient avoir renoncé à ces assassinats politiques, dont l'histoire de France ne confesse que trop d'exemples. « Que voulez-vous? avait-il répliqué, il n'y a plus de religion! » Mais, quelle que fût la tiédeur de sa conscience catholique, le certain est qu'il avait gardé une sorte de sympathie flottante

pour les hommes et les choses de l'Église, dont il s'était autrefois séparé. Tel l'abbé Siéyès, dont l'attachement au clergé survécut si longtemps à la résolution, qui lui avait fait abandonner le banquet des élus. Le prince de Talleyrand ne pensait pas même à se défendre d'un reste de faiblesse pour les défroqués en rupture de vœux monastiques, encore moins pour les anciens prêtres constitutionnels. N'avait-il point passé par là? Mais, surtout après le raffermissement de l'ordre et la restauration de la hiérarchie, fut-il bénévole aux membres de l'Église, n'en exceptant personne, sauf les jésuites (1).

Naguère, quelqu'un de plaisant avait lancé cette boutade, que Mgr d'Autun, quoique ayant changé bien des fois de costume, avait toujours gardé son caractère sacerdotal puisqu'il baptisa la Révolution sur l'autel de la Patrie, le jour de la Fédération, qu'il la maria avec l'Empire, et qu'il lui donna l'extrême-onction, en 1814, après s'être assuré une part considérable dans sa succession. Le trait fut spirituel, peut-être. D'une manière plus positive, il est avéré que Talleyrand ne se départit jamais entièrement, au moral, de son éducation première. S'il avait connu, dans sa jeunesse, des heures peu réjouissantes, au séminaire, où l'avait

(1) Il parut affectionner médiocrement la compagnie de Jésus, soit qu'il eût adopté, contre elle, les préjugés courants, soit qu'il redoutât son influence. Devant la Chambre des Pairs, l'illustre savant Cuvier venait de défendre, en qualité de commissaire du gouvernement, un projet de loi du ministère. Après la séance, Talleyrand l'aborde, le retient et lui pose une question : « Je parie, lui déclare-t-il, que le premier naturaliste de l'Europe ne sait pas quels sont les plus reconnaissants des tous les animaux. — Monseigneur veut, sans doute, faire une plaisanterie? — Non point, je parle très sérieusement. — J'ignore. — Vous ne le savez pas? Eh bien, je vais vous le dire : les plus reconnaissants des animaux sont les dindons. Les jésuites les ont, autrefois, amenés en France; et, aujourd'hui, les dindons y ramènent les jésuites. »

contraint d'entrer l'autorité paternelle, il n'en avait conservé aucune aigreur, parce qu'il considérait les faits accomplis, bons ou mauvais, avec cette indifférence avisée qui n'inspire point la haine. Fort au contraire, il lui plaisait d'en raviver les souvenirs lointains. Assis dans son fauteuil d'octogénaire, il fallait l'entendre, en pareil sujet : il disait d'or. C'était son plaisir de témoigner, par ses façons, en ses propos, qu'il n'avait pas oublié l'état sacerdotal, qui fut sien, passagèrement.

Les dispositions du prince étant connues, on en usait, d'abondance. Il n'était pas jusqu'à d'excellents curés berrichons, qui n'eussent leur couvert mis dans la salle à manger de Valençay. Leur noble amphytrion pratiquait d'une si vieille expérience la gourmandise humaine! Les gens de service étaient stylés en conséquence. Ils n'avaient pas à se tromper, quant au choix de la cuisine et des vins : les ordonnances étaient précises. Les hauts seigneurs mîtrés avaient droit de préséance, en sa maison. Robes violettes et soutanes noires ondoyaient à leur aise, chez cet ancien excommunié.

Les ecclésiastiques ont, comme les femmes, le goût visiteur. Beaucoup d'entre eux allongeaient, à plaisir, le délai de leurs vacances autorisées, en Valençay. Ils s'y étaient rendus avec célérité et n'en repartaient qu'avec lenteur. Ainsi, l'abbé Maunay, évêque de Rennes, y passa des mois entiers, ne voulant pas être en reste de temporisation satisfaite et zélée sur l'abbé Bourlier, évêque d'Évreux, dont les arrêts duraient des semaines, en l'hôtel Saint-Florentin. Quoi de plus explicable? Quelles raisons se fussent trouvées plus engageantes? Il y avait chapelle, au château, pour y célébrer la

messe, des avenues pleines d'ombre dans le parc, pour y lire commodément son bréviaire, des chambres hautes et larges pour s'y reposer, à l'aise, d'une journée sans fatigue.

On les choyait, ces messieurs du clergé, on les servait de la manière la plus délicate, la plus attentionnée. et toujours avant les autres. Ils étaient environnés des mêmes respects, ils jouissaient de la même liberté compatible avec les règles de leur habit que dans leurs diocèses; et l'honneur précieux leur était acquis, en outre, de converser familièrement avec l'un des hommes les plus illustres et les plus séduisants de l'Europe. Comment auraient-ils été pressés de reprendre le bâton du voyageur?

Les visites de femmes n'étaient pas aussi fréquentes que celles des élus du Seigneur. Mme de Dino ne semblait point les rechercher de prédilection, et le prince, — réserve faite d'un choix d'amitiés anciennes — n'y attachait plus l'intérêt qu'il leur prêtait, autrefois.

L'une des grandes dames dont l'arrivée au château causait le moins de ravissement, quoiqu'elle se crût très sûre du cœur de Talleyrand, était bien la princesse de Liéven, surtout lorsqu'elle faisait mine de s'installer. Fantasque, peu commode à distraire, d'établissement difficile, se plaisant un jour dans une chambre, et demandant, le lendemain, à la quitter (1), bâillant l'ennui en face de la plus belle nature, et l'air si dépaysée hors de son salon, loin de ses interlocuteurs habituels, dès que chômaient, autour de son fauteuil,

(1) « La princesse n'est pas une hôte facile pour l'établissement matériel : elle a déjà changé, deux fois, de chambre et veut, maintenant, revenir à la première qu'elle a occupée et dans laquelle se trouve le lit de Mme de Staël. » (Mme de Dino, *Chronique*, t. II, p. 53.)

les entretiens de son monde, les échos de sa politique à elle, Mme de Liéven, en vérité, tenait beaucoup de place chez elle et chez les autres. Nature singulière que celle-là : toujours en mouvement de paroles et d'écriture, toujours en quête d'agitation, et, cependant, d'une impressionnabilité telle qu'un rien suffisait à la mettre hors de soi. Pauvre Mme de Liéven! On dépensait toute la complaisance imaginable à la promener dans la forêt et la garenne, comme à lui découvrir les environs. Hélas! Guizot n'était pas là. C'était fort bien qu'une telle hospitalité, sans doute, mais on était si seuls! Et pas de nouvelles, « pas de lanterne magique humaine, deux choses de première nécessité dans sa vie ». N'avoir sous les yeux rien, sinon les perspectives d'un vaste horizon, les avenues d'un beau parc, l'alignement majestueux des arbres ou, sous les fenêtres encore, des parterres inondés de fleurs, la campagne enfin! Était-ce vraiment de quoi vous consoler de n'entrevoir, en fait de personnes, guère d'autres vivants que les maîtres de la maison, et de ne pouvoir, autant qu'il vous plaisait, deviser, à tort et à travers, des destinées de la France, de l'Europe et du monde. Ses bâillements la reprenaient, à chaque minute. Ingénument, elle demandait pourquoi on l'avait engagée à venir, quand, au château, ne se trouvaient pas assez d'invités pour former cercle, au salon.

« Mais, chère princesse, lui répondait, en sa douce ironie, Mme de Dino, c'est vous-même qui avez eu la bonté de désirer nous rendre visite; sans doute, pour vous être agréable, nous aurions invité la terre entière; mais la session n'étant pas finie, les diplomates, les pairs, les députés, ne peuvent pas quitter Paris.

» — C'est vrai », soupirait-elle.

Et elle se rencognait dans son regret d'avoir quitté Paris, à contretemps. Son salon eût été si intéressant, le soir, pendant la discussion du budget des Affaires étrangères! Ajoutez qu'elle a reçu d'assez fâcheuses nouvelles de Russie; qu'on se dit mécontent, là-bas, de ses imprudences de langage et de plume, et qu'on lui a rendu, sur l'un et l'autre chapitres, de bien mauvais services auprès du tsar. N'est-ce pas pour redoubler sa plainte et le sujet de sa maussaderie? Encore, si elle en enfermait les signes miséricordieusement dans les limites de Valençay! Mais elle en a répandu l'impression de tous côtés, pour l'édification de ses correspondants parisiens. De sorte que des échos en revenaient à ses hôtes, peu satisfaits de l'aubaine, comme on le pense. A l'en croire, elle ne s'attardait chez eux que par force, étant toute languissante et malade, dans l'impossibilité de se mettre en route. La vérité est qu'elle ne savait réellement, alors, où fixer son existence désordonnée, craignant de voyager seule, appréhendant de l'isolement à Bade, et n'osant reprendre racine à Paris. Enfin, elle avait arrêté une ferme résolution. Elle s'en irait. Sans pousser la complaisance des mots jusqu'à lui répéter une parole que lui adressait Mme de Dino, à Londres, au moment d'une séparation forcée : « Je pleure mon départ dans le vôtre », on lui souhaita de bon cœur un voyage heureux et commode. Par une nouvelle contradiction de sa mobilité d'âme, elle répandit des pleurs, de vrais pleurs, en quittant ces lieux où elle se plaignait de périr d'ennui; mais elle versait des larmes parce qu'elle n'était pas sûre de se sentir mieux autre part, sa situation présente, matérielle et morale, étant fort dérangée.

Cependant, la duchesse l'avait accompagnée de ses

dernières politesses, aussi sincères qu'elles le pouvaient être entre deux femmes du monde. La double porte de la grille d'honneur s'était ouverte et refermée. Le bruit décroissant des roues de sa voiture sur le sable de l'avenue s'éteignit peu à peu. Mme de Liéven était, en effet, bien partie. Le calme renaîtrait derrière elle. On ressentit une impression de soulagement général qui n'essaya point de se déguiser, tant de certaines personnes, si distinguées qu'elles soient, par le rang, l'éducation, l'intelligence, ont le don d'embarrasser la vie d'autrui, aussitôt qu'elles y pénètrent avec ce qu'elles ont en elles et hors d'elles, de capricieux, d'envahissant, d'inconsciemment tyrannique!

Une ancienne connaissance, qui fatiguait aussi ses amis, et assez vite, était le prince Adrien de Laval, un diplomate comme Mme de Liéven, avec moins d'esprit et de personnalité. On ne le pressait que pour la forme de montrer son visage, à Valençay : s'y décidait-il, on ne le priait que mollement d'y séjourner. L'insuffisance de son intellect, l'étalage de ses vanités nobiliaires, ses manies interrogeantes, ennuyaient M. de Talleyrand à la mort. M. de Laval ne s'en doute pas le moins du monde. Il a écrit, la semaine précédente, qu'il ne tarderait point à se présenter. On devra le recevoir, on devra l'entendre, se répétant sans cesse, en ses banalités prétentieuses et vous bégayant de si près ses fadaises, vous « crachotant les mots » à la figure, d'une manière si déplaisante!

Il est là depuis vingt-quatre heures, *et il ne parle pas encore de s'en aller!*

Tout au contraire, il s'y plaît et le déclare. Il ne montrera aucune hâte de s'en retourner en son château de Montigny. Il admire tout en ces lieux et délaye plus

longuement qu'on le désirerait les motifs de son admiration. La politesse oblige à l'écouter sur le thème favori de ses commérages : lui, sa race, sa maison, ses succès dans le passé, auxquels prétend encore sa ci-devant jeunesse, enfin son esprit de caste si excessif qu'il révolte jusqu'aux gens de sa classe.

Heureusement, cet excellent M. de Laval ne voudra pas s'éterniser. Il quittera bientôt Valençay, mais en emportant la promesse qu'on lui rendra sa visite à Montigny. Mme de Dino s'exécutera donc, et sans avoir trop à se plaindre de la nécessité. Elle y trouvera l'occasion d'y faire connaissance avec une fort jolie propriété, où se sont combinés au mieux, pour l'embellir, le goût, la recherche et la magnificence.

On a su très exactement l'heure de son arrivée. Le prince se porte à sa rencontre, en calèche, pour la recevoir et la guider. Elle jette les yeux autour d'elle. L'endroit est charmant. Le site est pittoresque. Le château a du caractère. Quoique hésitant à lui en faire honneur (car, elle le sait, il n'est guère inventif), elle félicite Adrien de Laval de l'art avec lequel on a restauré la porte gothique du manoir. Mais n'a-t-il pas eu, pour lui prêter la main, son architecte, un très habile homme? En outre, le baron de Montmorency, qui s'en mêla, avait fort bien arrangé la cour, et comme elle en a mémoire, elle-même donna des conseils, qui ont été suivis pour l'ordonnance et la réunion des salons. Montigny, à son sens, vaudrait presque Rochecotte. L'hospitalité de M. de Laval aura été parfaite. Elle s'en voudrait de ne pas lui en donner quittance. Néanmoins, elle n'a pu se défendre de constater que l'homme se retrouvait, chez lui, comme au dehors, étrangement féru de sa généalogie, de ses titres, de ses

insignes. Parce qu'on ne porte plus l'ordre du Saint-Esprit, dont il a l'inscription et les plaques, ne s'est-il pas avisé, pour qu'on les voie, tout au moins, ces plaques brillantes, pour qu'on les admire, de les faire coudre au beau milieu de ses courtepointes, dans ses nobles chambres à coucher! Mme de Dino ne fut pas médiocrement surprise à son réveil, d'apercevoir un large Saint-Esprit en travers sur sa personne... Elle en dut bien sourire avec M. de Talleyrand, quand elle fut de retour.

Dieu merci! Paul de Noailles a les formes moins brouillonnes et le parler plus sobre. C'est un homme raisonnable et doux dont la réserve contraste fort avec l'exubérance stérile où s'embarrasse un M. de Laval. Il a trente-cinq ans, pas davantage, mais avec cela, le sérieux, le posé, le calme, qui sont d'ordinaire, le brevet d'expérience d'une longue vie. Qu'il soit modeste et tout à fait dégagé de prétentions, l'avancer serait trop dire. Il n'est pas pour rien des Noailles, si fiers d'être eux-mêmes « les Noailles plus illustres qu'anciens, plus courtisans que serviteurs, plus intrigants qu'ambitieux, plus gens du monde que grands seigneurs, plus nobiliaires qu'aristocrates, et, avant tout, plus que tout, Noailles (1) ». Du moins, est-il le meilleur de ceux-là, au gré de la duchesse qui a le regard et le jugement difficiles, on le sait. Il n'excède en rien la mesure. C'est avec une tranquillité sage qu'il porte cette elle assurance d'une famille disposée, depuis deux cents ans, à se croire investie, par droit de naissance, de toutes les aptitudes aux supériorités politiques et diplomatiques. Il a du goût, un sens judicieux des choses et d'excellentes manières.

(1) Chronique de la duchesse de Dino, t. II.

Paul de Noailles, à qui le ton mesuré de ses paroles, sa politesse prévenante et sans affectation attiraient des sympathies aussi méritées, n'était pas le seul de son nom à fréquenter Valençay. De temps en temps, on y remarquait Mlle Sabine de Noailles, une nièce de Talleyrand, qui faisait certain tapage, dans la maison, avec sa « grosse beauté », le délibéré de son geste, une voix mâle, des façons brusques, et l'indépendance de son esprit, du reste vif et cultivé. Elle venait d'avoir seize ans, lorsqu'elle s'attira une riposte du prince plaisante en sa concision. Elle dînait dans une autre maison, à la même table que lui: mais, comme elle se trouvait à quelque distance de la place où il était assis et qu'elle avait une proposition à lui faire, elle l'interpella d'une voix forte : « — Mon oncle, lui demanda-t-elle, voulez-vous boire un verre de vin avec moi? — Très volontiers, mon neveu », lui répondit Talleyrand. Il ne devait pas assister au mariage de cette nièce peu langoureuse, qui ne se maria qu'en 1846 à lord Weldrington Stendish et dont la durée d'existence sera brusquement abrégée (1).

La duchesse de Dino n'était rien moins qu'entichée de Sabine; nous avons vu qu'elle lui préférait de beaucoup la société de Paul de Noailles, pour lui-même et parce qu'il la changeait d'Adrien de Laval... et de quelques autres!

§

Sans cesser d'offrir les qualités d'une réunion choisie, soit par la naissance et la considération sociale, soit par la juste renommée de ceux qui la composaient,

(1) Elle cessa d'être, en 1870.

cette compagnie de passage se renouvelait fréquemment, du printemps à l'automne.

Avec elle et comme elle se transformaient le ton, le genre de la conversation. Lorsque, par hasard, le fond solide, qui convenait au caractère de la maison, lorsque le sérieux des idées menaçait de faire défaut, on avait la ressource d'appeler chez soi Royer-Collard.

Ce philosophe-orateur, un sentencieux de la nature de Talleyrand, mais d'une écorce plus rugueuse, était des mieux considérés, à Valençay. Il y voisinait, sa campagne n'en étant éloignée que de quatre ou cinq lieues. Les premières avances étaient venues du château seigneurial parlant à Château-Vieux (1). Puisqu'on vivait si rapprochés, comment ne pas entamer d'une maison à l'autre commerce de bonnes relations? Royer-Collard n'était pas d'humeur liante. On avait prévu des demi-résistances, de la part de ce doctrinaire. Talleyrand l'était allé voir en son gîte, qui n'était pas moins austère que sa personne; il l'était allé chercher, par des chemins cahotants, difficiles aux chevaux, et qui n'incitaient guère aux visites. Aussi, ses premiers mots avaient été pour lui dire : « Monsieur, vous avez les abords bien sévères », enveloppant dans une même allusion les rudesses d'un pays accidenté et les difficultés d'approches d'un esprit plein de verdeur et de saveur, mais hérissé de scrupules. La séduction opéra. Puis, s'en était mêlée Mme de Dino en femme qui connaissait son pouvoir. Royer-Collard se laissa convaincre de la nécessité des bonnes relations. Il fit un pacte secret avec sa conscience, qui lui permît d'oublier, en des circons-

(1) La propriété appartenait au gendre de Royer-Collard, le médecin Andral, successeur de Broussais, dans la chaire de pathologie, et membre de l'Académie des Sciences.

LE DUC D'ORLEANS
Tableau de Ingres

tances différentes, le mot qu'il avait autrefois prononcé : « Il y a deux êtres dans ce monde, que je n'ai jamais pu voir sans un soulèvement intérieur : c'est un régicide et un prêtre marié ». Par un restant de dogmatisme, il se réserva de ne mener jamais à Valençay sa femme ni ses filles, trop simples, disait-il; mais il y prit goût, pour son compte, et ses pas l'y conduisirent souvent. « Le grand bourgeois s'était montré bon prince envers le grand seigneur », comme l'écrivait Sainte-Beuve, qui l'a si bien représenté tel qu'il était, tel qu'il le voyait, aux environs de 1835 : droit de taille, le front couvert d'une perruque brunâtre, le sourcil proéminent et remuant, la voix mordante, par moments stridente et se riant volontiers à elle-même, quand il avait dit quelque mot, au surplus, dénué d'indulgence aux vices de la raison d'autrui, raboteux comme le terroir dont il était question tout à l'heure, mais substantiel, en ses paroles, et donnant à chacune d'elles du sens et du relief.

Ce que devait être le colloque de ces deux hommes, aiguisé par une émulation involontaire, stimulé, en outre, par la présence d'une femme supérieure, l'imagination s'en saisit, aussitôt; elle pense en avoir le spectacle et la sensation. Tous deux, armés d'âge et d'expérience, portés d'inclination à l'ironie et de goût aux appréciations brèves et décisives, d'ailleurs inaccessibles aux trompe-l'œil de la richesse et des honneurs, ils n'étaient pas sans s'observer l'un l'autre, s'entre-jugeant à leur manière. Royer-Collard avait arrêté, là-dessus, son opinion, lorsqu'il disait, en revenant de Valençay. « M. de Talleyrand n'invente plus, il se raconte. » De son côté le prince lui trouvait, apparemment, des formes de langage bien vieillies.

N'importe, il ne leur déplaisait point de s'entrevoir. Dans les intervalles, ils échangeaient des billets. Leur correspondance était assez suivie, surtout du côté de Royer-Collard. Mais, il leur était meilleur à tous deux de causer que d'écrire : ils n'avaient point l'inclination épistolaire.

Mme de Dino était sincèrement acquise au philosophe de Château-Vieux. Si les doctrinaires en général, — et du genre de M. de Rémusat, en particulier, — avec leur esprit dédaigneux, tranchant et dénigrant, lui semblaient une espèce de gens assez fâcheuse, elle n'avait pas de ces sévérités d'opinion envers M. Royer-Collard. Elle fondait beaucoup d'espoir sur son influence spiritualiste pour ramener Talleyrand dans la direction des idées religieuses, où elle avait tant de peine à l'engager. Ce qui ne veut pas dire qu'ils fussent toujours du même avis. Leurs vues divergeaient, quelquefois, si même elles n'allaient point jusqu'à se contrarier ouvertement. Il y avait désaccord manifeste, sur de certains sujets, entre le Tiers-État et la Noblesse représentés en leurs deux personnes. L'autre jour encore, ils s'étaient un peu querellés, à propos du mariage du Prince royal. Vraiment devait-il, lui, un homme de la classe moyenne, apporter tant d'aigreur sur un point d'aristocratique alliance, où la passion n'était permise qu'à ceux du faubourg Saint-Germain? La duchesse avait eu peine à réprimer des mouvements d'impatience contre ce raisonneur impératif. Certes, elle n'avait pas attendu jusque-là pour s'apercevoir qu'il avait l'esprit partial, la conversation intolérante, et cela à un degré inimaginable. Par bonheur, on n'engageait pas, à chaque rencontre, de ces discussions capables de mettre en bataille les principes et les personna-

lités. En ses bons instants, le rigoureux logicien savait assouplir ce ton rogue; original et piquant, grave et animé tout ensemble, — ceci rachetant cela, — plein de sentiments radoucis à l'égard du prince, affectueux envers Mme de Dino, Royer-Collard redevenait, pour ses hôtes, un visiteur supérieurement agréable.

Très différent de ce distillateur de sagesse, — dont les entretiens gardaient des airs d'enseignement, — se montrait le nouvelliste attitré du château, le comte de Montrond. Celui-ci avait charge, en quelque sorte, de rapporter de Paris les dernières informations sur la Cour et le monde, tout en se réservant de les commenter à sa façon, c'est-à-dire avec finesse et méchanceté. Il n'était rien moins qu'ennuyeux, en ses médisances systématiques. On l'écoutait curieusement, lorsque, à l'aide d'observations récentes, parsemées d'anecdotes fraîchement ramassées, il dépeignait l'esprit de division qui brisait les rapports de la société, pour en former autant de groupes hostiles. Sous des couleurs plaisantes, il contait les embarras de famille d'Adolphe Thiers, les menées politiques des gens de cour, ou les affectations gonflées d'outrecuidance bourgeoise de M. Dupin. Chacun des personnages du jour passait au fil de son ironie. Et les femmes n'étaient pas plus épargnées que les hommes.

Il amusait.

Néanmoins, depuis quelque temps, on s'apercevait que l'ex *alter ego* du prince s'était gâté la main, que son crédit baissait d'une pente rapide, dans la maison; qu'il ne s'y tenait plus que par le secours de l'habitude; que le charme qui, pendant tant d'années, avait fasciné Talleyrand, était rompu; qu'un autre sentiment s'était substitué à celui-là, fort opposé, un sentiment de fatigue, d'oppression, dont il aurait bien dû se rendre

compte, et qu'enfin des symptômes se prononçaient d'une prochaine et complète disgrâce.

Il ne s'agirait plus, alors, de trancher du nécessaire. On l'obligerait à comprendre qu'il s'était rendu incommode et pesant. Bon gré, mal gré, il lui faudrait se résoudre au parti des longues absences.

Mais, nous n'avons pas eu l'occasion de vous présenter en détail ce fameux Montrond, dont il est si souvent question dans la chronique privée de Talleyrand.

Une mine avantageuse, de la bonne grâce apparente se jouant sur un fond naturel de malignité, une perversité d'âme toute inconsciente; de l'ironie sceptique, comme on la porte, d'un certain air, une fausseté charmante, du contentement visible à jouir des restes de ce qu'on appelle une mauvaise réputation; une supériorité reconnue dans l'art de divertir en société; une absence à peu près complète de sensibilité d'âme, qui lui permit d'aimer beaucoup de femmes sans en souffrir et un seul homme au monde, Talleyrand, sans avoir à payer son attachement d'aucune vertu de sacrifice : voilà sous quelles enveloppes se découvrait, au physique et au moral, le personnage d'autrefois. Nous disons d'autrefois; car, il avait beaucoup perdu, en vieillissant, des agréments de surface d'une vie mal employée.

L'amitié de Talleyrand et de Montrond datait de 1793. Ils se rencontrèrent, à Londres, pendant la terrible année. Ils n'avaient eu qu'à se pénétrer du regard sous le masque de leur philosophie imperturbable et dédaigneuse. Aussitôt, s'étaient accrochés leurs scepticismes; et, quelles que fussent les différences particulières de leurs situations, ils avaient reconnu d'essence pareille leurs aptitudes à l'esprit de société, pareille

aussi la froideur de leurs sentiments, avivée d'un égal appétit de jouissances. Dès le premier contact, ils s'étaient sentis issus d'une même extraction spirituelle. Ils s'étaient devinés, et naturellement, ils se rapprochèrent. Depuis lors, la familiarité de ces deux hommes apparut comme une gageure où chacun d'eux, selon la judicieuse réflexion d'Étienne Lamy (1), aurait cherché dans l'autre celui qui était le moins dupe du reste de l'humanité.

Du jour où le comte de Montrond se fut imposé, en quelque sorte, à Talleyrand, comme un reflet de lui-même et d'une partie de ses goûts, il s'était attaché à ses pas, ainsi qu'une ombre persistante, qu'on se fût étonné, l'habitude en étant prise, de ne plus voir à sa suite, — une ombre peu encombrante, dégagée d'ambition pour soi, curieuse surtout d'assister en bonne place au spectacle de la comédie politique, où s'agitaient tant d'acteurs furieux, et d'en tirer quelques profits de circonstance, directs ou indirects. — Car, s'il n'embarrassait point de visées personnellement agissantes la marche et les dessins de l'homme d'État, il ne fut pas toujours indifférent aux avantages occasionnels de telles ou telles intrigues politiques, conduites en sous-ordre.

En voulons-nous un exemple et des plus singuliers! C'était à l'époque où Talleyrand dressait, avec Bonaparte, l'état de la Confédération germanique et s'en acquittait de manière à prélever, en secret, quelques tributs avantageux à lui-même sur la politique du conquérant. Bien informés du dessous des cartes, ayant entendu dire que Montrond était en quotidienne fami-

(1) Introduction aux mémoires d'Aimée de Coigny, — « la jeune Captive » de Chénier, la femme divorcée, en second mariage, du comte de Montrond, qui la ruina.

liarité de rapports avec le ministre des Affaires étrangères, trois princes allemands, qui se disputaient un lambeau de territoire, eurent, à la fois, la pensée de lui faire tenir une intéressante proposition. Dans la même soirée, pendant un bal, leurs agents étaient venus, tour à tour, chacun d'eux se croyant le seul à avoir eu cette excellente imagination, glisser à l'oreille de Montrond qu'on pensait à lui, qu'il en aurait des preuves avant peu, et que, s'il aidait au succès des prétentions de leur maître, il pourrait être assuré de sa parfaite reconnaissance et de cent mille francs en sus. La rencontre était plaisante. Il donna toutes les promesses qu'on désirait, se garda d'en souffler mot à Talleyrand, ne remua pas un doigt et laissa faire au hasard. Le choix tomberait infailliblement sur celui-ci, sur celui-là ou sur l'autre. Il n'avait de préférence que pour les cent mille francs. Le lendemain ou le surlendemain, il apprit le nom du gagnant en recevant la forte somme. Il l'empocha comme bien méritée, et l'on ne dit point qu'il eût pensé à en remercier la Providence.

Talleyrand et son adjoint Montrond se rendirent des offices réciproques, jusqu'à se prêter de la bonne monnaie d'esprit, quoiqu'ils n'en eussent besoin ni l'un ni l'autre. Mais, faire des mots, c'était la spécialité de Montrond. Il les gardait pour soi ou les passait à d'autres; et, sauf qu'il ne les vendait peut-être pas, il ressemblait à ce Rougemont, dont l'art, je devrais dire le métier, était d'improviser des mots, voire même des mots historiques, au service de ceux qui en avaient besoin.

Par la grâce du prince de Bénévent, Montrond fut chargé de missions diplomatiques de peu d'importance. Il lui servit d'agent officieux, en des circonstances

délicates, dont on ne confiait pas le secret aux échos d'alentour. Lord Palmerston affirmait que, lorsque Talleyrand venait le voir pour affaire, il avait presque toujours Montrond dans sa voiture, à dessein de lui expédier des indications utiles pour jouer et agioter sur le marché de Londres.

Montrond ne quittait guère Talleyrand. On était à peu près sûr de le rencontrer en tous lieux, où le célèbre personnage administrait, correspondait ou simplement causait. Il ne manquait pas une fête de l'hôtel Saint-Florentin. Dans les salons, que le prince de Bénévent honorait de sa présence, M. de Montrond se tenait à petite distance de son fauteuil, prenant part à ses jeux de conversation et doublant ses répliques. Il s'attardait, à Valençay. Il fut, en même temps que lui, à Londres, pendant sa dernière ambassade, et eut le tort ou la maladresse de le gêner, ce qui fut le commencement de la brouille.

Que n'avait-elle éclaté plutôt! se disait Mme de Dino. Depuis des années, elle était d'avis qu'on lui infligeait un peu bien souvent la vue de ce railleur éternel, dont l'originalité consistait à ne croire en personne ni à rien.

La duchesse n'aimait point son naturel sec et froid; patiemment, elle travaillait à l'écarter du logis et de l'âme du prince. Quant à Talleyrand, depuis que Montrond vieilli, diminué de verve comme appauvri d'argent, se survivait à lui-même et n'était plus d'aucune utilité, il aurait vu sans déplaisir se modifier les habitudes d'une ancienne camaraderie, où celui-là s'était rivé sans faire, d'autre part, aucun progrès dans la vie et d'où il était sorti, lui, riche, puissant, illustre. Un jour, que Montrond venait de le quitter, mal en

point de toutes les manières et se disposant à retourner aux bains de Louèche pour y plonger « sa pauvre machine », peu chrétiennement la nièce avait dit à son oncle que, dans l'état de détresse générale où elle voyait ce Montrond, il ne lui restait plus, à son sens, qu'à se brûler la cervelle. A quoi Talleyrand avait répondu qu'il n'en ferait rien, parce qu'il n'avait jamais pu s'imposer la moindre privation et qu'il ne s'imposerait pas plus la privation de la vie que toute autre. Comme si la chose eût été toute simple et comme si le prince l'eût trouvée telle, en pareille alternative!

On recevait encore M. de Montrond, à Valençay, mais sans empressement; et il lui était aisé de s'apercevoir, aux mines refroidies de ses hôtes, qu'on ne désirait nullement qu'il y éternisât son séjour.

Mais les rapports se gâtèrent tout à fait.

Après un temps de longanimité, qu'il semblait traîner ainsi qu'une concession dernière, à la remorque d'une amitié de quarante années, au moins, Talleyrand brusquement et contre sa coutume avait versé dans l'autre extrémité, au point que la raisonnable Mme de Dino jugea qu'il avait excédé la mesure. Sans recourir aux adoucissements de ce langage diplomatique, dont il connaissait mieux que personne les feintes et les détours, il avait fait comprendre, en des termes clairs, à notre Montrond, qu'il était de trop à Valençay. Et, justement, quand celui-ci se préparait à s'y asseoir pour une série de jours, dont il n'avait pas fixé le terme, et en des circonstances qui s'annonçaient si intéressantes, à la veille de l'arrivée d'une nombreuse société anglaise, et, ce qui était encore plus mortifiant, tandis qu'on attendait le prince royal pour lui faire, à grand et solennel éclat, les honneurs du château!

Il en avait l'âme ulcérée. Mais, qu'y faire? Rester n'était plus possible. Il lui faudrait user d'un prétexte honnête, et déclarer, au déjeuner de midi, qu'une lettre reçue l'obligeait à partir sans retard. Mais, quel double ou triple mécompte pour un homme comme lui, qu'on dérangeait d'une si brusque façon, dans ses projets et dans ses habitudes! Devait-il s'attendre à pareille avanie de M. de Talleyrand?

Il en posait la question, le matin même, à Mme de Dino, dont il aurait voulu reconquérir les bonnes grâces, si jamais elles lui furent acquises. Elle avait été prévenue qu'il désirait l'entretenir d'une chose importante. La conversation fut longue, ou plutôt le préambule de cette conversation, où, de sa voix saccadée, Montrond exposa sa plainte et la rancœur qu'il emporterait de Valençay. Sans doute, elle ne serait pas surprise d'apprendre, après le traitement inconcevable qu'il avait eu à subir de M. de Talleyrand, qu'il vînt lui faire sa révérence d'adieu. Certes, il n'ignorait point que le degré des sympathies de la duchesse à son endroit équivalait tout juste à zéro. Du moins, elle lui avait toujours été polie et obligeante. Il désirait lui en rendre un dernier témoignage, mais il ne voulait pas s'en tenir là; il se servirait de l'occasion pour la complimenter (car elle le méritait bien), de ses vertus d'abnégation, c'est-à-dire du courage et de la belle humeur avec lesquels on la voyait accepter les assujettissements d'une sorte de réclusion provinciale, auprès du prince octogénaire. Car elle avait beau n'en pas convenir, ajoutait-il malignement, il était impossible qu'elle ne s'ennuyât point à la mort.

Il y avait peut-être du vrai dans une telle insinuation. Talleyrand avait des silences fréquents où som-

meillait son esprit. Il avait des exigences de santé et réclamait de menus soins continuels. Mme de Dino devait lui présenter souvent, en la journée, une tasse de boisson, quand il souffrait de ses quintes de toux (1). Elle était sa compagne d'esprit, l'associée discrète de ses travaux, la confidente de sa pensée; mais aussi, à de certains égards, sa garde-malade. A le considérer lui-même, tel que le décrivait, d'après ses souvenirs d'enfance, une admiratrice du prince, la comtesse de Mirabeau, comme il lui apparut, pour la première fois, en 1836, enfoncé dans un immense fauteuil à dossier carré, sa jambe allongée sur un tabouret mettant en relief son pied-bot rond et court, « un vrai pied de cheval », à voir sa face morte plaquée de taches, son petit visage, qui semblait encore diminué sous son immense chevelure ondulée, enfin ses joues flasques dont la peau retombait tristement sur son col : il faisait une impression plus singulière que séduisante. Un sourire où se lisaient bien des intentions, des yeux gris pénétrants sous l'arc des sourcils épais, un charme intermittent, qui ne se définissait point, quand il passait comme un rayon sur sa physionomie pâle, inerte, devaient éclairer tout cela, mais n'y suffisaient pas toujours. Mme de Dino possédait son affection profonde; elle aurait, dans l'avenir, une part de son illustration historique et, dans un temps plus rapproché, la majeure portion de ses biens. En attendant, il était incontestable qu'elle faisait œuvre de dévouement. Jusqu'au moment de se vouer presque sans

(1) « Au moment de me congédier, M. de Talleyrand me dit, en me montrant Mme de Dino : « Quand votre oncle sera vieux (M. de Bacourt) il faudra le soigner comme ma nièce me soigne ». (Comtesse de Mirabeau, *le prince de Talleyrand et la maison d'Orléans*, préf.)

réserve aux convenances de la vie de Talleyrand, la princesse de Courlande, duchesse de Dino, avait eu ses accès de tristesse, en se reportant à des impressions du passé plus complètes et plus chaudes. Le bonheur, elle ne l'avait pas trouvé dans le mariage. Il serait hasardeux d'avancer qu'à part de hautes satisfactions intellectuelles, elle l'eût rencontré pleinement dans le seul à seul de son âme et de la vieillesse de Talleyrand. Mais voilà ce qu'elle n'avait pas à dire à M. de Montrond. Elle l'avait laissé dérouler son chapelet de griefs et d'aigreurs. Le tour étant venu pour elle de prendre la parole, elle le remercia de la peine qu'il prenait de se soucier de son sort. Toutefois, elle tenait à lui déclarer qu'il se trompait à la croire digne de sa commisération; qu'étant au centre de ses devoirs et de ses intérêts, elle s'étonnerait bien que l'ennui et des regrets l'y vinssent visiter; qu'elle avait, depuis longtemps réglé ses habitudes et la direction de son existence; qu'il était inutile de lui souhaiter une autre destinée et qu'elle se contenterait de celle-là. Quant à lui, M. de Montrond, il devait se tenir responsable de ce qui était arrivé et des écarts de langage, dont la répétition avait fini par blesser la longue patience d'une amitié, qui, du côté d'un homme tel que M. de Talleyrand, pouvait s'appeler un bienveillant patronage. Le mécontentement du maître de la maison n'était-il pas plutôt plausible? N'en avait-il pas assez de raisons? Elle le priait seulement d'y réfléchir. Dans quelle demeure de la ville ou de la campagne, dont il aurait été l'hôte en permanence comme il le fut à Valençay, lui Montrond se serait-il cru en droit de tout blâmer, ainsi qu'il en avait pris l'habitude en ces lieux, critiquant les voisins, les domestiques, le vin

servi à table, les chevaux attelés ou à l'écurie, toutes gens et toutes choses enfin (1)? Elle ne le lui envoyait pas dire : « S'il a été rude, vous avez été hargneux et, en vérité, il y a trop de témoins de votre perpétuelle contradiction pour que vous puissiez vous plaindre de l'humeur qu'elle a causée. »

La mercuriale, quoique enveloppée des formes de la politesse, avait été vive. Il ne pouvait, cependant, pas s'attendre à ce qu'elle armât en sa faveur et donnât tort à Talleyrand! « Il est clair, lui disait-il, tout à l'heure, que vous êtes destinée à l'enterrer, puis, vous avez beaucoup d'esprit et un grand savoir-faire, vous savez tourner les choses d'une certaine manière; mais, quant à moi, je n'ai plus qu'à m'en aller. »

Elle ne lui dissimula point que c'était aussi son opinion, et que le mieux serait de laisser les choses s'apaiser d'elles-mêmes. Cependant, ayant une juste appréhension qu'il n'allât colporter des histoires contre le prince et qu'il n'eût une prompte envie d'exercer sa bile aux dépens de cet ancien ami, elle avait ajouté que son devoir était de s'en aller comme il le disait, mais paisiblement, sans esclandre et en lui promettant à elle de ne jamais parler en mal de M. de Talleyrand. Il voulut bien en signer le billet, comme on dit. Mme de Dino, à demi-rassurée, lui donna la main. Il lui jura, en échange, qu'il n'irait pas à Paris, de peur d'y céder à son ressentiment dans des conversations à craindre; il s'en irait aux Ormes, chez d'Argenson, le temps d'y rafraîchir ses esprits excités; et seulement quand il aurait retrouvé sa *nature d'agneau* (la nature d'agneau de Montrond!), il irait causer avec

(1) Chronique de la duchesse de Dino, 1834.

le roi et s'excuserait, auprès de lui, par un motif qu'il aurait eu le temps de trouver, d'ici là, de n'avoir pas attendu, à Valençay, l'arrivée du duc d'Orléans. Et il était parti, sur ces paroles et sur ces bonnes promesses, qu'il n'était pas disposé à remplir, sans exception. On sut, de retour, que ses plaisanteries dans le monde n'avaient pas épargné Valençay. Il n'y fit plus que des réapparitions distantes.

En réalité, Montrond ne s'en ira jamais totalement de la vie ni de la pensée de Talleyrand, dont il avait été le partenaire intime durant une suite si prolongée d'années et à travers tant de conjonctures différentes, bonnes ou mauvaises. Aux heures suprêmes, où se dénouera, entre l'Église et lui, le grand démêlé de sa conversion, le prince de Talleyrand, réconcilié avec les puissances spirituelles et temporelles, aura une dernière hantise : l'obsession d'entendre, derrière la porte, le sarcasme du voltairien acerbe!

Le sardonique Montrond avait à peine plié bagages, fort dépité d'y être contraint, que le château revêtit un air de fête. On entendait rouler, par les chemins, les équipages du duc d'Orléans.

Venait-il, l'aimable prince, en si belle diligence, uniquement pour avoir la satisfaction de rendre un hommage de haut prix au grand âge et à l'éclatante renommée de Talleyrand?

Cette raison avait pu l'y décider. Elle n'était point la seule. A son idée de promenade en Berry se mêlait une autre intention, émanant en première ligne de Louis-Philippe son père. Depuis quelque temps, lord Palmerston et son étrange humeur avaient fort embrouillé les rapports noués entre Paris et Londres. L'expérience de Talleyrand eût été d'un utile secours afin d'y remettre

de l'ordre et de la clarté. Voudrait-il s'y remployer, soit en reprenant son titre d'ambassadeur soit en orientant, de Paris même, la marche des affaires françaises? Il s'agissait de préciser cette délicate question. Les doutes du prince royal avaient été fixés, à la minute, par la réponse de Talleyrand, appuyée des hochements de tête approbatifs de Mme de Dino : qu'il n'y avait plus rien à faire, pour lui, à Londres, que les vues du nouveau cabinet anglais ne cadreraient jamais avec les siennes et qu'une route aussi cahotante désespérait sa bonne volonté. Il avait ajouté que son désir réel du repos et la fatigue de ses jambes lui faisaient un devoir de ne plus retourner en Angleterre; mais qu'il remerciait vivement le roi d'y avoir pensé, en sa faveur. Une compensation présente et précieuse lui était offerte. Sans prétendre se mettre en ligne de comparaison avec le prince de Condé et la manière dont le vainqueur de Rocroy avait reçu en 1671, dans sa somptueuse résidence de Chantilly, pendant trois jours, le roi, la reine, Messieurs et la Cour, il s'attacherait, du moins mal qu'il lui serait possible, à témoigner au duc d'Orléans de quel honneur et de quel plaisir lui était sa venue. Et, en effet, du 27 au 30 octobre, les heures furent admirablement employées pour satisfaire cet hôte princier et sa brillante compagnie.

A la suite du duc d'Orléans étaient arrivés le général Baudrand, M. de Boismilon, secrétaire particulier, et d'autres personnages aux titres divers, sans compter les curieux autorisés à contenter leur envie d'entendre et de voir. Les ministres Thiers, Guizot, de Rigny, étaient annoncés, en outre; le roi les poussait fort à s'y rendre, par le secret désir de se reposer un peu lui-même des agitations de leur politique discor-

dante (1). Enfin les voisins de Tours, de Blois et des environs n'avaient pas manqué cette occasion peu ordinaire d'accroître la brillante population du château.

On avait commencé par visiter la maison et ses entours immédiats. Des calèches et un phaéton avaient mené tout ce monde à la promenade. Tandis que, pendant un moment, on s'était arrêté, sur un point découvert du parc, afin d'admirer l'horizon, une musique militaire dissimulée sous les ombrages jouait les airs les plus entraînants. Et la course s'était poursuivie à travers la forêt, d'où l'on était revenu juste assez tôt pour la toilette du dîner.

Le festin fut ce qu'il devait être, sans froideur et d'une rare élégance. On acheva la soirée au bal superbement apprêté dans la salle de l'orangerie; les cours, le donjon, les grilles illuminées projetaient un merveilleux éclat. Une foule de personnes des alentours avaient eu permission de prendre part aux plaisirs du spectacle et de la danse. Leur joie se traduisait en des poussées d'acclamations chaleureuses. On recommença le lendemain, à se distraire jusque fort tard, dans la nuit. On fit de nouvelles promenades; on goûta de nouveaux agréments; et le tout s'acheva dans la dernière perfection. Le prince se déclara enchanté de ces ravissements de la nature et de la société; et le 30, à 11 heures et demie, il reprenait la route de Paris, après bien des effusions et des compliments; il ne regrettait qu'une chose, c'était de n'y point rapporter la réponse, qu'il était allé chercher à Valençay.

(1) Louis-Philippe n'eut pas ce soulagement; ses ministres restèrent à Paris.

§

On recevait avec moins de fracas les amis en tournée de visites. Pour les survenants, la nappe était toujours mise. Les familiers avaient la mémoire fidèle, et cette belle exactitude leur attirait les louanges de Mme de Dino, qui, pourtant... Ah! qu'avec peine pouvaient se satisfaire ses goûts nouveau-nés pour le repos et la méditation! Souvent, il lui serait doux, au déclin de la journée, de respirer l'air pur des jardins, dans une quasi-solitude.

Mais cette perspective d'un entier délassement du corps et de l'âme est une visée trop chimérique. A chacune de ses réinstallations, à Valençay, elle a dû se convaincre davantage qu'on ne lui en laisserait jamais le loisir; que c'est l'usage d'arriver à la suite de M. de Talleyrand; que le premier flot passé, il y aurait d'autres visiteurs encore; et qu'il fallait décidément perdre l'espoir, à la campagne, de n'être pas envahi par les gens de la ville. Le prince ne déteste point, lui, cette sorte de brouhaha. Elle s'y prête d'une humeur moins coulante. Trop de visites : elle en est excédée, harassée, suffoquée.

Qu'y faire? C'est le courant de la maison. On s'annonce, on s'invite. Bien des missives avant-courrières sont en voyage, du côté de Valençay, à cette intention. Talleyrand les voit venir avec sérénité parce que son habitude n'est pas de répondre lui-même. Mais la duchesse qui tient la plume n'est pas éloignée de s'en plaindre comme d'abus. Car, on le suppose bien, tous ceux-là n'ont pas l'agrément de ses sympathies. Tels s'ingénient à lui faire entendre, en dépit d'elle-même, qu'ils lui sont de beaucoup, alors qui lui sont, au vrai, de fort

LE DUC D'ORLÉANS
signant la proclamation de la Lieutenance Générale du Royaume
Gravure de Lefebvre

peu de chose. Dans la réponse, elle a peine à retenir les vivacités qui lui viendraient au bout de la plume, concernant leur sainte et digne personne. Le comte Alexis de Priest est de ceux qui ont cette affectation malencontreuse et qu'il lui conviendrait particulièrement d'en voir se guérir. Elle le soupçonne de tabler sur une amitié prétendue pour avancer, grâce à elle, grâce à son oncle, dans la faveur du duc d'Orléans. Espérance bien mal placée, si l'on en juge au ton dont on l'entend parler, en son journal, du diplomate historien.

« J'ai reçu une longue lettre de M. de Saint-Priest, de Lisbonne. Il m'écrit de temps en temps; je ne lui réponds que des petits mots assez courts et secs, mais il paraît déterminé à les prendre pour des preuves d'amitié. C'est un calcul comme un autre. »

Certains sont désirés, appelés : le petit nombre, la fleur du bouquet, côté de l'âme ou de l'esprit. Mais on n'évite, en nul endroit du monde, les relations de surcroît, dont le zèle incommode. La qualité passant avec la quantité, il y eut toujours beaucoup de visiteurs, au château.

§

L'ordinaire de la maison était large et opulent, la table délicate, les aises parfaites. Aux instants du jour, où le soleil avait pris assez de force ou suffisamment diminué de chaleur, selon la période de l'année, des excursions en voiture étaient organisées, à travers la belle forêt de Gâtines et parmi les paysages environnants. Ou bien on se rendait en troupe au pavillon de la Garenne, joli but de promenade édifié par Talleyrand.

Le soir appartenait aux distractions accoutumées du jeu, de la conversation. On se tenait plutôt dans l'ample salon du rez-de-chaussée, aux murailles enrichies de merveilleuses peintures et dont la bibliothèque enfer-

mait deux mille volumes. Entre deux mots, les causeurs y pouvaient encore admirer les vases superbes, qu'avait donnés l'empereur, et le Pâris en marbre, de Casanova. Quelquefois le prince se retirait avec des intimes dans la chambre, qu'il avait amoureusement ornée de tableaux du Titien, de Holbein, de Rembrandt, de Mignard, de Lebrun. En cette chambre à coucher, qui lui servait en même temps de cabinet de toilette (pour ses séances matinales si compliquées d'habillage, de coiffures, d'ablutions, d'odeurs), il avait eu le goût de rassembler environ sept cents volumes de ses auteurs favoris.

Autour d'un Talleyrand, on n'avait pas à craindre de voir la conversation languir par indigence de matière. Les sujets de discourir ne manquaient pas en pareille compagnie. Les rivalités aiguës des partis, les embarras du roi au milieu de ses ministres en désaccord et de ses aspirants-ministres, de récents conseils qu'on a demandés au prince sur les difficultés de la situation, la dernière lettre de Madame Adélaïde, les chances présumables des prochaines élections, à l'Académie, ou les échos fraichement parvenus de la haute société britannique, en imposaient des éléments pleins de ressources. La littérature n'y était point oubliée. Et la religion avait son tour, autant de fois qu'en pouvait susciter occasion ou prétexte, la pieuse diligence de Mme de Dino et le moins fréquemment possible, au goût de M. de Talleyrand. Sur chacun des points où il intervenait par une réflexion brève, un trait, une épigramme, un jugement enfermé dans des bornes concises, le prince traitait la question de haut avec autorité, de sa voix solennelle et profonde. Laissait-il tomber de lassitude la conversation, dont il était le centre, Mme de Dino la relevait avec sa prestesse habituelle. Elle plaisait à

regarder causer, dans les moments où elle se livrait avec un abandon qui savait se mener, se conduire, jusqu'au point où l'enjouement met en péril la distinction. L'une de ses particularités était de fermer les yeux en parlant, pendant la durée de quelques secondes, comme pour y retenir une image voltigeant à la surface de sa pensée, avant de la rendre, au dehors, plus nette et plus vive. L'abondance et le charme étaient ses dons; elle y ajoutait, à propos, le sel de l'ironie. Ses confidences journalières en fourniraient des rappels curieux. On y verrait particulièrement pointer ses dispositions un peu hautaines, à l'égard de certaines gens, ayant le défaut de n'être point des personnes nées. Un reste de dédain flottait en son âme aristocratique pour les ministres, les dignitaires, voire les ambassadeurs du roi-citoyen, pour ces roturiers passés grands seigneurs et qui se mêlaient d'agir, de dépenser, de parader comme tels, tout dénués qu'ils fussent, de principautés ou de marquisats. Récemment, on lui apprenait que le représentant de la France à Berlin, Charles Bresson (1), avait donné une fête du soir, que le roi de Prusse s'y était rendu, et qu'on l'avait jugée fort brillante. Tous les valets étaient en grande livrée bleu, rouge et or, mais le bourgeois ambassadeur ne s'était-il pas avisé de dire, parlant à quelque prince : « Ce sont mes couleurs ». « Que voilà bien un signe du temps! » s'était écriée Mme de Dino, à qui son fils, M. de Valençay, en faisait narration. « A la bonne heure! », avait ajouté M. de Talleyrand, du ton qu'il mettait à ces mots. On ne doutait plus de rien, positivement, depuis la ruine de l'aristocratie véritable!

(1) C'était en mai 1836. Bresson ne fut créé comte que l'année suivante, à l'occasion du mariage du duc d'Orléans.

Causer, c'était l'intérêt essentiel des soirées. Cependant, le whist restait en honneur au château, comme il le fut en tout temps et en tout lieu, chez Talleyrand. On y battait les cartes, de bon cœur. Parfois on faisait la poule au billard et les dames y jouaient leur partie. Avant de clore la journée et de se livrer aux douceurs du sommeil, on arrêtait des projets de promenades pour le lendemain, sauf à s'en remettre au ciel de n'en pas déranger les agréables combinaisons.

A des dates consacrées, il y avait plaisir au village. Et les hôtes du château s'y trouvaient naturellement conviés. Avec de belles sonneries de cloches et grand concours de gens, on célébrait les fêtes patronales du seigneur. Le matin, se déroulaient les processions fleuries; le soir flambaient les feux, et, dans le parc, éclataient les pièces d'artifice, fulguraient les illuminations. Bon prince, Talleyrand se mêlait — d'un peu loin — à ces festivités champêtres. Il avait toujours eu la dépense facile pour les biens de la commune. Son initiative s'était exercée diligente pour l'embellissement et la prospérité du pays. Il avait des générosités régulières, aux anniversaires des saints du calendrier, Charles et Maurice, dont il portait les noms en avant du sien. Alors, il voulait bien que le vin coulât à flots abondants pour calmer la soif des couples rustiques échauffés par la danse. Et ses invités en avaient le coup-d'œil, comme un agrément supplémentaire porté sur le programme, à leur intention.

§

Tout irait pour le mieux du monde dans la plus belle des résidences, si, depuis quelque temps, la santé du prince n'éprouvait des variations un peu brusques.

Ranimée, un jour, chancelante, le lendemain, elle avait causé plusieurs alertes, depuis 1835, et d'assez vives.

L'atmosphère du château s'en trouva forcément impressionnée. Elle s'embrumait, peu à peu, des teintes sombres qu'étendent, autour d'elles les inquiétudes de la maladie et l'anxieuse influence des hantises religieuses.

Les hôtes de ces lieux n'y retrouveront plus l'éveil d'autrefois, ni cette affabilité dans l'accueil, qu'ils étaient sûrs d'y rencontrer. Même, ils risqueront de s'y sentir gênants, lorsqu'un hasard fâcheux les y aura fait s'arrêter, à contretemps. Telle, en 1838, la remuante princesse de Liéven, tombée à Valençay, au moment d'une crise de palpitation de l'illustre vieillard, ce qui, d'ailleurs, ne l'avait pas empêchée de faire grand bruit de son arrivée. Jusque dans un pareil moment, l'ex-ambassadrice aurait voulu qu'on s'employât à la distraire de son ennui, l'incurable ennui qu'elle colportait avec elle, hors de son tourbillon accoutumé. La duchesse de Dino, si chrétienne qu'elle fût, l'eût vouée, en ces moments-là, à tous les démons de l'enfer.

« La santé, inscrivit Talleyrand, sur l'un des feuillets de son carnet de notes, est comme la conscience qui tient un compte sévère de tout. » Avait-il vraiment usé, pour les actes relevant de sa conscience, d'un contrôle aussi attentif? L'histoire de sa vie prouverait plutôt le contraire; mais, il est certain qu'en cette période critique, il était fort appliqué à se donner raison pour la première partie de sa sentence. A force d'y concentrer ses soins et sa pensée, il y sacrifiait un peu, tous les jours, de son attirance personnelle. De même, à force de réfléchir sur Bossuet, à force de s'abîmer en des méditations dont son être moral était

l'objet, Mme de Dino s'était rendue bien grave... Le charme s'en allait.

On n'avait plus guère de temps pour les jeux aimables de la conversation. Talleyrand était trop occupé à se guérir et Mme de Dino à le convertir.

En vérité, les familiers du logis ont changé de nom et de caractère. Montrond est loin. On voit approcher, hâtive et diligente, la robe de l'abbé Dupanloup. De visiteuses mondaines, on ne verra tantôt plus que le pieux essaim des grandes dames zélatrices de l'archevêque de Paris. L'Église veille et s'empresse. Le politicien habile, qui tant de fois, sut modifier, à propos, la couleur de ses opinions, est sollicité d'accomplir l'évolution dernière, qui terminera par une grande surprise son étonnante destinée. C'est à Paris, à la minute précise qu'il désignera, c'est dans son hôtel de la rue Saint-Florentin, qu'il conclura cette tractation suprême... Les beaux jours de Valençay sont bien finis.

CHAPITRE SEPTIÈME

La fin d'une grande vie.

De premières alarmes sérieuses. — Appel discret de Mme de Dino aux interventions redemptrices de l'Église. — Une pieuse conjuration autour du prince. — Les ardeurs apostoliques de M. de Quelen, archevêque de Paris, et de l'abbé Dupanloup, directeur d'âmes en la maison. — Concours des bonnes âmes; zèle convertisseur de Mme de Dino. — Lenteur des résultats, malgré les lectures austères, auxquelles s'entraîne doucement le prince de Talleyrand. — Projet de rétractation simple, auquel il voudrait s'en tenir. — Insistances de M. de Quélen pour obtenir des aveux plus précis et une soumission plus complète. — La grave question : le délit du mariage. — Explications déclarées insuffisantes. — Les vrais sentiments du prince. — De délais en délais. — Toujours « demain ». — Tendres persécutions pour le décider à signer. — Une plume sans cesse offerte et, chaque fois, écartée. — *Rien ne presse.* — Jusqu'à la veille du jour fatal. — Angoisses profondes de ceux qui mènent le bon combat, pour le salut de cette âme résistante. — Entretiens nouveaux avec l'abbé Dupanloup. - Ce qu'on demande : une rature et une ligne de sa main, afin de lui assurer la grâce éternelle. — Promesse d'y satisfaire bientôt..., aussi tard que possible. — Avec quel intérêt curieux on suit du dehors les vicissitudes de la lutte engagée autour du chevet de l'illustre vieillard, entre l'esprit de l'Église et l'esprit du siècle. — Une victoire longuement attendue. — Plusieurs voix, plusieurs jugements sur la conversion du prince de Talleyrand et son degré de sincérité. — La séparation suprême. — Départ de Mme de Dino pour l'Allemagne, après les obsèques.

Sur la fin de l'année 1835, Talleyrand avait dû s'aliter. De ses amis le considéraient comme perdu. « En mon opinion de médecin, écrivait Molé au baron de Barante, je crois le prince dans un état imminent. L'affection au cœur fait des progrès et les moyens employés, tels que ventouses et sangsues, ôtent des forces à ses quatre-vingt-deux années. » On fut, un mois, à se remettre de cette alarme.

Le grave péril, auquel il venait à peine d'échapper, avait réveillé dans l'âme de Mme de Dino un cher désir, qu'elle y tenait assoupi depuis de longues années : c'était de rouvrir les portes de l'arche sainte à celui qui en était volontairement sorti. De ce jour, elle prit acte du projet de rétractation qu'avait rédigé, à l'intention expresse de M. de Talleyrand et sous l'inspiration de l'archevêque de Paris, tout un conseil de théologiens.

Peu de temps après était mise entre ses mains la pièce importante, que ces hommes sages appelaient : la formule de réparation. Le difficile était d'obtenir qu'il y apposât sa signature et sans trop en reculer l'échéance. Auprès d'un tel homme les approches de la question n'étaient rien moins qu'aisées. On ne pouvait lui parler de certains sujets que précautionneusement et à demi-mot. Bien des philosophes et des poètes de renom, bien des intelligences supérieures se préparèrent à l'acceptation de l'idée de la mort en y pensant souvent. Lui n'aimait point y appesantir ses réflexions, ni qu'on le forçât à y songer.

Possédé de la *febris diva*, pénétré jusqu'au fond des moelles de la sainte ardeur apostolique, M. de Quelen était hanté d'une idée fixe : la conversion du prince de Talleyrand. Il ne se contentait pas d'y repenser chaque jour, il en rappelait le vœu continuellement à ses principaux auxiliaires, c'est-à-dire : le curé de la Madeleine auquel il avait confié des instructions spéciales (1); Mme de Dino, qui l'écoutait par révérence et lui trouvait, d'ailleurs, plus de zèle que d'esprit; et l'abbé Dupanloup, son coopérateur agissant.

A chaque éventualité favorable, il faisait en sorte

(1) Habitant de la rue Saint-Florentin, le prince, à ce titre, relevait de son diocèse.

d'en tenir averti l'objet de cette dilection particulière. Talleyrand devait savoir que, sans cesse, pour lui, des âmes pures menaient le bon combat, auprès de Dieu, contre les puissances du mal et de l'erreur. Au mois de septembre 1834, étant en Normandie dans le sanctuaire de Notre-Dame de la Délivrande, le prélat s'était agenouillé en murmurant, comme emporté par un de ses élans mystiques : « O mon Dieu! je vous demande le salut de M. de Talleyrand. Pour l'obtenir, je vous offre ma vie et je consens même, volontiers, si je l'obtiens, à l'ignorer à jamais : seulement que je l'obtienne! » Et il en avait conservé une impression si forte, que ce fut, à partir de ce moment-là, l'une de ses oraisons accoutumées du soir.

Le prince avait en M. de Quélen un bon répondant devant l'Éternel!

Plus touché du dévouement dont il était l'objet qu'intéressé par sympathie à la personne de l'homme de bien qui lui en prodiguait les attentions, par deux fois il s'était décidé à prendre la plume afin d'en écrire à M. de Quélen. Le 13 décembre 1835, il était allé jusqu'à lui promettre que la semaine ne se passerait point sans qu'il lui rendît une visite, à l'archevêché. Il eut des raisons, qui le retinrent d'accomplir sa promesse, et dont la principale était, sans doute l'inquiétude d'une obsession, susceptible de lui devenir pesante.

Ainsi, le grand effort de l'Église avait commencé, afin de reconquérir cette âme de prix, qui, du reste, ne lui était pas absolument réfractaire. Car, si les articles de foi, dogmes et mystères du catholicisme, ne contentaient point sa raison critique, il n'en coûtait pas au prince de témoigner à l'institution, comme à ses membres,

tous les égards de forme souhaitables. Il s'était toujours montré plein de prévenances et d'attentions délicates envers ses hôtes ecclésiastiques. Les jours de dimanche et des grandes fêtes, le châtelain de Valençay n'avait jamais manqué la messe; et, à ses deux fêtes, la Saint-Charles et la Saint-Maurice, il eût été le plus fâché de n'y point assister, ou que le curé de la commune ne fût pas venu la célébrer, en sa chapelle. Enfin, il ne laissait passer aucune occasion de parler de l'ancienne Église de France comme d'une grande, belle et éclatante chose.

On attendait de l'affaiblissement inévitable de ses forces des acceptations plus larges, préparant à l'adhésion entière, définitive. Les hauts et les bas de sa santé étaient suivis avec une dévotieuse sollicitude. Il n'était jamais seul, de 10 heures du matin jusqu'à 1 heure après minuit. On veillait à tous ses désirs. Chaque symptôme, meilleur ou pire, de son état quotidien, était noté de la manière la plus attentive.

Depuis son dernier accident, au sortir d'un dîner chez lord Granville, depuis cette foulure qui n'eût pas été grave, s'il n'avait eu déjà la jambe bien malade, — outre la difficulté de guérir, à cet âge — son pied était resté faible et douloureux. Pourrait-il encore marcher? On avait craint qu'il n'en fût empêché pour toujours. Monter en voiture lui était devenu pénible. L'air et l'exercice lui manquaient, à la fois. Quoiqu'il y eut du mieux en son état, et quoiqu'on eût eu la joie de le constater et manifester, en des toasts pleins d'éloquence et d'espoir, le jour où l'on fêta son quatre-vingt-quatrième anniversaire, le changement imposé à ses habitudes faisait craindre des complications. De l'inquiétude était entrée dans son âme. Son flegme extérieur, qui

se détendait en famille, ne lui défendait plus d'en trahir des signes.

Puis, des vides se creusaient autour de lui, trompant l'accoutumance de relations anciennes et chères. Il n'était pas remis de la perte de la princesse de Vaudémont qu'il apprenait la disparition de Mme de Tyskiewicz (1), une Poniatowska, dont il cultiva l'intelligente amitié pendant un laps d'années si long, que la rupture de ce lien brisait un des fils de sa vie. Tout à l'heure encore, c'était Mme de Poix. Et d'autres... Celles-là et ceux-ci avaient comme lui-même pensé, vécu, senti. Et ils avaient son âge! Les avertissements du destin cruel se répétaient, trop de fois, dans la tranquillité de ses jours. Malgré sa fermeté d'âme il n'évitait pas des accès de découragement.

La carrière de M. de Talleyrand avait été si pleine, auparavant, d'actions et d'impressions! Le ressort manquait à cette fin esseulée; trop de temps y restait pour réfléchir. Quand on a obtenu de l'existence tout ce qu'on désirait d'elle, on se demande encore si l'on n'a rien eu à regretter, et si l'on n'a pas, en quelque point, manqué cette vie. L'homme de raison pouvait s'armer de philosophie, se faire un bouclier de sa sagesse contrainte; l'homme de réalité se résignait mal aux défaillances de son être.

Mme de Dino, pour laquelle il ne déguisait point l'état de son âme, lisait dans ses pensées; elle les voyait tristes et assombries. Les soirs de Valençay, en l'automnale saison, traînaient des heures lourdes. Elle

(1) « Mme de Vaudémont et Mme Tyskiewicz, sont une partie de moi-même, que j'ai perdue. Je sais bien que, depuis quelque temps, tout annonçait une fin prochaine, mais le moment de l'éternelle séparation n'en est pas moins pénible; jamais on n'est préparé pour cette dernière heure. »
(Talleyrand, *Lettre à M. de Bacourt*, 4 novembre 1834.)

s'efforçait de son mieux à varier le cours de ses idées : le rayon n'y était plus.

L'incertitude des jours, qui lui étaient réservés, l'avait engagé dans un ordre de cogitations graves, dont se ressentaient ses lectures et ses méditations. Le nom de Bossuet était en grand honneur dans la maison. Souvent Mme de Dino rouvrait les œuvres de cet éducateur de princes, l'oracle de l'Église et l'âme de son siècle. Elles étaient toujours à portée de sa main, comme oubliées sur les guéridons. Il s'y était rejeté, à son exemple, espérant trouver là des éléments de conviction.

Qui parla jamais mieux que Bossuet de la divinité, de la vie, de la mort, de l'éternité? Talleyrand puisait à ces sources profondes des pensées fortes. Cependant, elles ne suffisaient point à le consoler, de ses illusions détruites, de ses goûts épuisés, de son affaissement physique et moral.

L'*Exposition de la foi*, qui décida de la conversion de Turenne, ne l'avait pas gagné d'un effet aussi prompt et souverain. La grâce n'opérait pas toute seule, fût-ce avec l'assistance d'un Bossuet. Mais il y réfléchissait plus à fond. Il se disait qu'il faudrait bien y penser, que l'heure approchait des résolutions extrêmes et que, de même qu'il aurait à rédiger les clauses de son testament, il aurait à se mettre enfin d'accord avec l'Église, si puissante, en la minute précise où s'abandonnent les forces humaines. Ne prenait-elle pas le soin de lui en donner avis, de jour en jour, indirectement? Il lui serait inéluctable d'en venir là, par obligation de tact mondain, par convenance de situation, de famille. N'était-ce pas le dernier devoir des personnes de sa condition? Et n'en jugeait-on pas de même, quoique avec plus de croyance au cœur, chez lui, parmi les siens? Il y avait

de cela quelques années, sa nièce était tombée malade, à Rochecotte; il avait appris qu'elle avait demandé les sacrements. Plein d'inquiétude, il était accouru de Valencay, et, comme il s'attendait à la trouver au pire, il l'avait vue remise et d'excellent visage. « Que voulez-vous? expliqua-t-elle. C'est d'un bon effet pour les gens (1). » A quoi, après un instant de réflexion il avait répondu : « Il est vrai qu'il n'y a pas de sentiment moins aristocratique que l'incrédulité. » La religion, comme il la voyait, était aussi une élégance sociale! Le fond de sa pensée se découvrait encore plus clairement dans cette parole, qu'il adressait à son médecin, à l'issue d'une phase critique :

« Je n'ai qu'une peur, celle des inconvenances. Je ne crains pour moi-même qu'un scandale pareil à celui qui est arrivé à la mort du duc de Liancourt. »

Il se rappelait avec une impression de malaise, que les funérailles du grand seigneur philosophe avaient provoqué des troubles pénibles, auxquels s'était mêlée l'action de la police. Des journaux passaient-ils sous ses

(1) « Je tombai gravement malade, au mois de décembre 1837. Nous nous trouvâmes alors, chez moi, à Rochecotte où, malheureusement, il y a peu de ressources spirituelles. Cependant, me sentant en quelque danger, je voulus appeler le curé. Mon oncle le sut, et, dans ma convalescence, il m'en témoigna quelque surprise : « Vous en êtes donc là? me dit-il, et par où êtes-vous arrivée? » Je le lui dis avec simplicité; il m'écoutait avec intérêt, et, lorsqu'en finissant j'ajoutai qu'au milieu de beaucoup de considérations sérieuses, je n'avais pas omis celle de ma situation sociale, qui m'obligeait d'autant plus qu'elle était plus élevée, il m'interrompit vivement et dit : « En effet, il n'y a rien de moins aristocratique que l'incrédulité. » Deux jours après, il reprit, de lui-même, une conversation semblable, me fit répéter les mêmes détails, puis, me regardant fixement, il dit : « — Vous croyez donc? — Oui, monsieur, fermement. »

Lorsque Armand Carrel, frappé à mort, refusa de voir un prêtre et défendit qu'on le présentât à l'Église, elle en fut choquée comme d'un manque de goût et de respect aux convenances. Comment Chateaubriand avait-il pu s'émouvoir, pour cet homme de bien, sans religion, et verser des larmes à ses obsèques !

yeux, lui apprenant, par hasard, qu'on avait refusé la sépulture à tel ci-devant ecclésiastique évadé de ses vœux, son front se rembrunissait. Il demeurait songeur. Non point que d'amers regrets se fussent emparés de sa conscience, sur des fautes ou des erreurs commises. Mais il envisageait l'équivoque d'une situation mal éclaircie; et il se disait ou le prononçait à haute voix : « Je sens que je devrais me mettre mieux avec l'Église. »

Question de convenance et de tradition, rappelant le mot de Voltaire, en ses derniers moments, lorsque, après avoir signé sa déclaration de retour à la foi catholique, il ajoutait, parlant à l'abbé de Tersac :

« Vous avez raison, il faut rentrer dans le giron de l'Église, il faut mourir dans la religion de ses pères et de son pays; si j'étais aux bords du Gange, je voudrais expirer, une queue de vache à la main. »

Cependant on avait réintégré l'hôtel Saint-Florentin. Les malaises de Talleyrand augmentèrent de fréquence. Les inquiétudes s'avivèrent. On pressa l'abbé Dupanloup de déployer toute sa science de persuasion ans les entretiens qu'il aurait l'honneur de soutenir avec le prince. Plus que l'effort de la religion et de son ministre, l'insistance de celle qui régnait sur le déclin de ses jours avait disposé l'illustre malade à recevoir ses visites.

§

De la célébrité commençait à s'attacher au nom de Dupanloup (1). Il avait, dès lors, marqué sa place, parmi

(1) La duchesse en portait alors, un jugement d'une rare pénétration, — mais d'une pénétration qui se défend d'être trop clairvoyante.

« Il se pourrait que M. Dupanloup fût ambitieux : je ne le connais pas assez pour dire oui ou non. Douceur, sagesse, mesure, connaissance du monde, bon langage, discrétion infinie, conversation fine, il réunit tout ce qui est convenable pour diriger parfaitement une personne du monde

ceux qui ont consacré leur intelligence directrice à l'éducation de la jeunesse. On le verra, plus tard, catéchiste, chapelain, évêque, député, académicien, se mêler, avec son esprit turbulent et son tempérament d'action, à bien des polémiques religieuses, politiques ou littéraires, sans avoir toujours les suffrages de Rome, ni du gouvernement, ni de l'Académie. Mais, plus que les événements du concile, plus que ses longues batailles en faveur du libéralisme catholique firent éclat dans son existence agitée les circonstances qui l'approchèrent du chevet de Talleyrand, pour lui délivrer l'absolution chrétienne.

Encore fut-il amené par l'importance du personnage, par la force des émotions ressenties, par la chaleur de ses désirs d'âme et de ses sentiments, à s'exagérer les résultats de son intercession.

Toutes les pièces sont à présent versées au procès : les insinuations sceptiques de Sainte-Beuve, les affirmations croyantes ou crédules de Mme de Dino, du confesseur Dupanloup et de son disciple l'abbé Lagrange, les doutes de son contradicteur ultramontaniste U. Maynard, le récit de l'un des témoins, Prosper de Barante et les documents passés entre les mains de ses derniers biographes (1). Essayons d'en dégager la vérité moyenne (2), comme elle doit ressortir des faits

Toutes ses pénitentes, toutes les mères de ses pénitentes en font le plus grand cas. Cela n'exclut pas l'ambition! Je sais qu'il se tient fort à l'écart de la politique, mais que, vis-à-vis de l'Archevêque, il a le petit tort de le pousser à aller aux Tuileries et d'y aller lui-même, à la suite du curé de Saint-Roch, dont il est le vicaire et l'ami. Mais la robe de l'ambition est comme celle du caméléon, et on la voit selon le reflet sous lequel on est placé. »

(1) Cf. la *Vie privée de Talleyrand*, par B. de Lacombe, qui est surtout l'histoire de sa mort, et où se trouve, pour la première fois, publié au complet, le récit des derniers moments du prince, par Dupanloup.

(2) *Scribitur ad narrandum, non ad probandum*. C'est la devise de l'histoire.

présentés sans parti-pris d'aucun sens et sans aucune passion.

Prédisposé à considérer les dernières intentions du prince dans leur signification la plus favorable à son désir sincère, à ses vues personnelles, le mandataire de M. de Quélen considérait d'une âme enthousiaste et ravie les progrès de sa mission, quoi qu'ils se déterminassent avec lenteur. Il admirait de quel ton ferme et paisible Talleyrand parlait de la mort et de la nécessité de s'y préparer. Et, quand au retour de ses visites, il en développait l'impression morale, à l'aide d'une plume abondante et chaleureuse, volontiers faisait-il crédit au prince d'un pieux langage, qu'il n'avait pas tenu exactement dans les termes où les a rapportés l'homme de Dieu. Toutefois, capable de prudence et d'ardeur, prompt aux exaltations du feu sacré, mais persévérant en son attente, l'abbé Dupanloup avait été bien choisi pour l'œuvre qu'il espéra remplir, au delà de ce que devait lui concéder la lassitude de Talleyrand.

Les impulsions de sa nature d'homme et de prêtre, la mission très précise qu'il avait reçue de l'archevêque de Paris de se vouer de toute son âme, de toute sa ferveur, à la conversion du prince, la confiance et l'estime particulières dont il jouissait auprès de Mme de Dino, témoin et stimulatrice de ses efforts : que de soutiens en lui-même, dans l'entourage et dans les circonstances! Tout aidait, tout concourait à ce but.

Talleyrand en était instruit. Il savait qu'une correspondance active se dépensait, à son propos, autour de ce cas peu ordinaire et il ne pouvait faire autrement que d'y intéresser une partie de son âme. Les oraisons quotidiennes du vertueux prélat ne lui restaient pas indifférentes. Il lui en avait marqué de la gratitude,

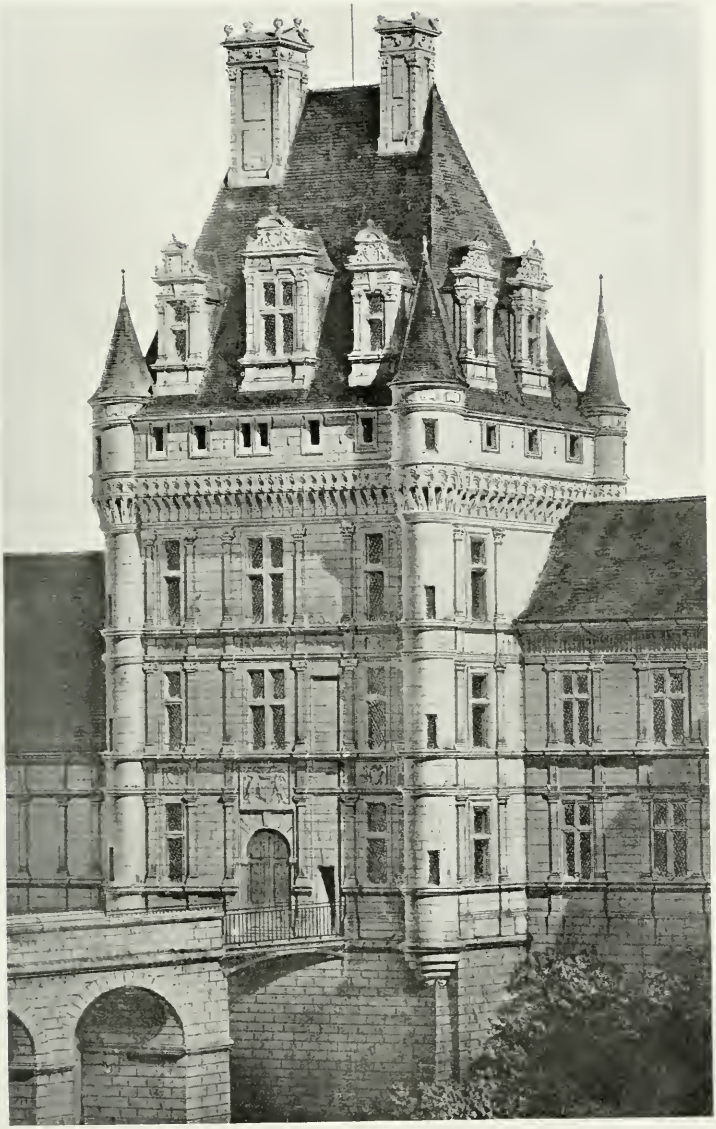

CHATEAU DE VALENÇAY
Façade du grand Pavillon d'entrée

déjà, en 1834, lorsque, à l'occasion du 1er janvier, il désira que Mme de Dino transmît ses vœux à l'archevêché et la pria de lui en rappeler régulièrement la date, afin qu'il n'y manquât point, chaque année. « Nous devons toujours, disait-il, le traiter en grand parent. » Puis, ç'avaient été des démonstrations plus effectives de ses sympathies, soit qu'il lui en rendît des témoignages honorables, soit qu'il lui fît parvenir des communications utiles, ou mieux encore, de l'argent pour des fondations pieuses.

Il lui avait paru bienséant d'entretenir des rapports de haute courtoisie avec l'un des princes de l'Église, en même temps qu'il s'était laissé porter à l'un de ces vagues retours vers le sacerdotalisme, dont il ne se défit jamais entièrement.

Le symbole divin, malgré qu'il en sondât les profondeurs, restait trop indéterminé devant sa froide raison, pour que des craintes s'y élevassent bien précises sur la sentence de rigueur qu'il risquait d'encourir en présence du Régulateur suprême. Plus sûrement se préoccupait-il du jugement qu'auraient à prononcer les hommes, au lendemain de la crise fatale, et cette seule appréhension eût suffi pour qu'il se décidât à entamer des arrangements de prudence avec l'Église.

Il ne l'ignorait point : son mariage, son fameux mariage, avait pu être imposé à Rome, en tant que fait accompli; l'acte même n'avait jamais pu être accepté pleinement par l'Église, restée, sur ce point, inflexible; car, d'après son interprétation théologique, le bref papal, qui l'avait rendu à la communion laïque, ne l'avait pas délié du vœu de célibat *(salva obligatione perpetuæ castitatis servandæ)*. On lui avait tout accordé, excepté cela précisément. Il avait pu protester et dire : « Mais j'étais

libre. » Des voix sévères lui firent entendre qu'il s'était trompé sur l'étendue de cette liberté; qu'on ne lui en avait pas tant octroyé qu'il s'en était accordé à lui-même; et qu'en un mot sa sécularisation ne l'avait pas autorisé à prendre femme, au vu et au su de tout le monde.

Vainement aurait-il voulu rappeler qu'aux origines du christianisme clercs et évêques usaient d'un tel droit naturel, sans scandaliser personne, et surtout contester la logique de ce bref libérateur, qui l'avait restitué à la vie régulière en lui permettant d'être en tout semblable aux autres gens du monde, sauf d'avoir, comme eux, comme les membres de cet ensemble social, dont il faisait, désormais, partie (n'ayant plus ni l'habit, ni le caractère, ni les obligations du prêtre) un foyer, une famille, un état d'existence domestique tranquille et régulier.

On n'aurait rien agréé de ces raisons, si raisonnables qu'elles fussent. D'avoir passé des années, à la suite d'un accord social légitime, avec une femme revêtue de la qualité d'épouse, c'était le grief insigne, la pierre de scandale de sa vie! Il en devait une réparation formelle, éclatante, afin de n'être pas retranché, pour la vie éternelle, de l'assemblée des élus. Étrange compromis de la lettre à l'esprit! On voudrait bien ne faire aucune allusion aux légèretés notoires de sa jeunesse et de sa maturité. On fermerait les yeux complètement sur des fautes qu'on était censé ne pas connaître, parce qu'elles n'avaient pas eu le grand jour d'un acte public; mais, les justes noces, le mariage contracté d'un homme, qui s'était cru affranchi des empêchements ecclésiastiques, qui l'avait été, en effet, par une mesure du pape, à cette réserve près — plus sous-entendue qu'exprimée —

qu'il n'userait pas des intimes satisfactions de son nouvel état : voilà la coulpe énorme qu'il fallait purifier des grandes eaux de la pénitence!

Cependant, Talleyrand avait rédigé, en grand secret, un projet de déclaration, qu'il estimait, dans le clair de sa pensée, convenable et suffisant. Il l'avait confié à Mme de Dino, en l'accompagnant de cette recommandation précise : « Cela devra être daté de mon discours à l'Académie. Il ne faut pas que l'on puisse dire que j'étais intellectuellement affaibli. »

La duchesse avait charge de remettre la pièce à l'archevêque de Paris, en lui annonçant, du même temps, l'intention de son oncle d'écrire une lettre respectueuse au pape.

De plus, afin que tout parût en ordre et qu'il n'y eût pas de doute possible sur l'accord intégral de ses opinions et de ses sentiments, il s'était rendu chez son notaire, à l'intention d'y rouvrir son testament politique, et il y avait porté ces mots en tête : « Je déclare, d'abord, que je meurs en la religion catholique, apostolique et romaine. » L'archevêque, l'abbé Dupanloup, Mme de Dino, Pauline de Périgord, Mme de Montmorency, ceux et celles qui veillaient au salut de son âme, seraient donc contents. Lui-même s'en applaudissait, tranquille, confiant. Son « papier », pensait-il, ne pourrait qu'être approuvé, dans le fond et dans la forme. Désireux d'y établir l'unité morale et politique de sa carrière, il s'y présentait comme le soutien constant de la monarchie française, s'y défendait habilement d'avoir servi la Révolution, affirmait là, d'autre part, que, s'il ne persévéra point à exercer une profession pour laquelle il n'était pas né, il n'avait jamais cessé d'aimer, de protéger et de servir l'Église, et concluait en attestant

que ses derniers vœux seraient encore tournés vers elle et vers son chef suprême.

N'était-ce pas assez? N'avait-il pas mis dans ces deux pages tout le juste et tout le nécessaire? Il était intimement persuadé de l'avoir fait. Content de cet effort, qu'il avait accompli, parce qu'il en était pressé de tous côtés, espérant qu'on allait lui rendre, après cela, le repos de l'esprit, et que, le principal étant mis à la fin, on ne tarderait pas à l'en féliciter, il attendait, soulagé, l'impression heureuse et remerciante, qui ne manquerait pas de lui en revenir. Mais, combien fut-elle différente, cette impression, de celle qu'il espérait! Le Breton opiniâtre qu'était M. de Quélen n'avait pas l'orthodoxie si coulante, ni la religion si facile. On avait trouvé, dans le conseil des doctes, que le prince en son explication politique et religieuse, se justifiait plutôt qu'il ne s'accusait. En abritant ses actes derrière les circonstances, qui les avaient amenés, il ne prenait pas assez nettement le bon parti, qu'on exigeait de lui et qui était de les désavouer afin d'en obtenir l'absolution. L'évêque et l'abbé avaient retravaillé la pièce à fond et la lui avaient retournée, très aggravée de corrections. M. de Quélen l'avait bien précisé, s'adressant épistolairement à son cher ami Dupanloup : il ne fallait point sortir des formules prescrites, parce qu'elles étaient simples, vraies comme la vérité, sans détour ni embarras, et qu'elles seraient définitives. Si la surprise du prince ne se manifesta pas en paroles, elle n'en fut pas moins profonde. Il ne se pressa pas d'accepter le texte ainsi remanié. Pour un homme, qui avait gardé toute sa vie un sentiment de foi, on le vit tarder beaucoup à remplir le vœu de l'archevêque. Mme de Dino aurait été fort désireuse qu'il s'en

accommodât, d'une fois, sans plus d'atermoiements ni d'hésitations.

« C'est bien, répondait-il à ses insistances, tout cela se fera en son temps. *je vais bien, en ce moment. Rien ne presse* (1). Quant à l'addition que demande M. de Quélen, je ne la mettrai pas dans la rétractation que je désire laisser telle que je l'ai écrite. Mais je compte envoyer une lettre au Saint-Père, et elle y trouvera place. »

Une rature de sa main tremblante pour effacer la liste des fautes et des erreurs de toute une vie : l'Église n'exigeait que cette satisfaction de forme, à laquelle serait ajoutée toute la valeur désirable, quant au fond. Il ne disait pas non, mais ne s'y déterminait pas non plus, et remettait, de jour en jour, la chose au lendemain, — qui lui apporterait, peut-être, la guérison. Il se refusait avec une belle fermeté à se constituer mourant. Car, de certains yeux le considéraient déjà sous cet aspect, plus favorable aux suprêmes consentements (2).

Les véhémentes tirades épistolaires de M. de Quélen, ses appels précipités, ses instances traversées des plus sombres images n'avaient ni l'onction, ni l'accent tempéré auquel se pouvait laisser prendre un esprit ordonné comme celui de M. de Talleyrand. L'éveilleur d'âmes, qu'était Dupanloup, procédait par des atteintes plus douces, dans les mouvements de sa foi attendrie. Il se faisait mieux écouter. Néanmoins, les indices du travail intérieur que des yeux complaisants croyaient

(1) *Rien ne presse!* Que ces mots par nous soulignés sont significatifs du plus ou moins d'intérêt spirituel, qui le poussait à « se convertir ».

(2) « Si le mourant ne refuse pas ouvertement les sacrements, on croit qu'il ne pourrait lui être refusé la sépulture ecclésiastique. »

(Note du cardinal Lambruschini à l'archevêque de Paris, concernant la conduite à tenir à l'égard du prince de Talleyrand, janvier 1834.

découvrir chez le prince, étaient faibles et distants. Par moments, il laissait tomber des paroles d'appréhension triste où l'on s'attachait à découvrir des indications. Il allait entr'ouvrir les lèvres, on y guettait l'émission de sa pensée; mais il les avait refermées déjà et rentrait dans son silence. Ses demi-mots, ses moindres gestes étaient épiés, commentés. M. de Quélen continuait de prier, de faire prier et d'envoyer des lettres. M. de Talleyrand lisait ces lettres et n'en témoignait aucune impression verbale. Simplement il parlait d'inviter cet cet excellent prélat à Valençay. On mettrait à sa disposition telle chambre du château. Il dirait la messe dans la chapelle. Et ce serait un grand souvenir pour Valençay. Quant à l'essentiel de ce qu'on brûlait de savoir, il ne sortait pas de son attitude énigmatique. « Il faut encore prier », pensait alors M. de Quélen, qui avait mis dans cette rédemption d'âme l'honneur même de l'Église.

Quelle surveillance sans arrêt ni répit, et pour son bien, de tout ce qu'il pouvait ou pourrait dire! Il était presque harassé de tant de sollicitude, jusqu'à s'écrier, un jour : « Mais enfin, que me veut-on, que demande-t-on de moi? » Lourdement appuyait sur la corde douloureuse M. de Quélen.

Il avait été le coadjuteur du cardinal de Talleyrand-Périgord et la dernière parole de ce prélat, regardé comme le modèle de toutes les vertus épiscopales, avait été pour lui léguer l'âme à sauver de son neveu le prince de Bénevent.

Il en avait pris l'engagement sacré. Ce fut la hantise quotidienne de sa mémoire et de sa conscience. Il n'avait pas osé s'en ouvrir directement au prince, tant qu'il l'avait vu retranché dans l'importance et l'activité

de ses fonctions publiques. Mais, étrange obsession d'un devoir imposé, au fond d'une âme mystique : pas un jour ne s'était écoulé depuis le 20 octobre 1821, qu'il n'eût pensé, chaque fois qu'il montait au saint autel, à s'en entretenir secrètement avec Dieu, et qu'il n'eût encore prié, pour lui, et jusque dans une heure avancée de la nuit.

Par une lettre fervente comme une adjuration, il l'en avait instruit, en implorant son retour dans les voies du Seigneur (1). Talleyrand, qu'il avait averti trop tôt du peu qu'il lui restait à vivre, laissa cette lettre douze années sans réponse.

Pauvre prince! A force de s'intéresser à sa vie, on ne faisait que lui parler de sa mort. A ses oreilles revenaient continuellement, comme un glas funèbre, ce *leit-motiv* de frère trappiste : « Songez-y! Songez-y! Hâtez-vous! hâtez-vous de mettre à profit les instants qui vous restent, si courts, pour régler les affaires de votre éternité! « Lui, caressait des idées moins vagues et moins lointaines. Il se revoyait, quittant Paris et retournant pour de longs mois en sa terre seigneuriale. L'air était si suave à respirer, l'après-midi, sous les allées abritées de Valençay! Le feu flambait si gaîment, le soir dans les larges cheminées du château! Il aurait une si douce consolation encore à contempler ses tableaux de maîtres et les livres par milliers, qui chargeaient les

(1) « Avec la plus vive instance je vous conjure de penser à ce que la Religion, l'Église, la France, vos amis, votre famille attendent de vous sur la fin de votre carrière, à ce que demandent en même temps le soin et le salut de votre âme, prête à entrer dans l'éternité...

» Qui pourrait vous arrêter, ô prince! Les illusions de la vie sont passées... Ne craignez pas l'opinion de ceux qui ne peuvent rien sur l'âme; mais plutôt croyez celui qui peut perdre à la fois le corps et l'âme ».

(Lettre de M. de Quélen au prince de Talleyrand, d'après les *Documents publiés de Dupanloup.)*

rayons de ses bibliothèques! Et puis il aimait tant, quand on s'y réunissait dans l'intimité de la famille, à suivre d'un regard tendre, les mouvements gracieux de Pauline, à converser de l'autrefois avec Mme de Dino, ou à reprendre sa place à la table de whist! Mais il y avait toujours des délégués de l'archevêque, des lettres, des messages pour l'avertir que le temps marchait, qu'il entrerait bientôt dans l'éternité, qu'il devrait abandonner, tout à l'heure, ce monde, où il se sentait encore si bien, et qu'il avait tort, grand tort de s'y oublier, quand il n'avait plus à attendre qu'un bref répit de la miséricorde divine.

Les manifestations de l'idée religieuse, on les multipliait autant qu'on le pouvait, sous ses yeux, pour lui servir de forces inductives; toutes sortes d'occasions leur étaient apprêtées pour qu'elles se fissent un passage en lui. Naguère, on avait donné la confirmation à sa chère Pauline, dont la piété lui était un spectacle aimable et reposant (1). Après Pauline de Périgord ce sera une autre enfant de sa famille, qu'on fera venir au chevet de son lit, sous les voiles de la communiante. Et la robe du prêtre, journellement, glissait sur ses tapis.

Les amis et amies spirituels de Talleyrand étaient légion à travailler pour son salut, sans qu'il les en eût priés. M. de Quélen s'abîmait en des oraisons sans fin. Dupauloup brûlait d'une sainte impatience. Mme de Dino, avec son tact supérieur, ne laissait perdre aucun prétexte d'avancer le succès de cette sainte conspiration. Des âmes dévotes, emportées d'un grand zèle, s'offraient en sacrifice pour sa sanctification. Des femmes de la meilleure société, Mme de Chabannes et de Marbeuf, qu'il

(1) « Vous ne sauriez croire, disait-il à Barante, le bien que la piété douce et discrète de cette enfant, fait dans la maison. »

avait rencontrées dans le monde, en leur jeune temps, et qui, depuis, avaient pris le voile, l'une, en l'ordre du Carmel, l'autre, au Sacré-Cœur, s'étaient entremises afin qu'il n'ignorât point avec quelle ferveur elles imploraient le ciel pour lui. Et sans cesse, sur le point d'entrer, au bon moment, se tenait près de la porte l'angélique Pauline. Elle en était à cette phase d'exaltation dans la piété si fréquente chez les jeunes filles, et que tempèrent ensuite le mariage et l'usage de la vie. Il l'appelle. Elle vient, elle accourt. Avec de douces et pressantes paroles, elle invite « le bon oncle » à ne pas oublier qu'il aurait une signature, une grande signature à donner. Veut-il qu'elle lui apporte la plume et l'encrier? Mais il a répondu : *plus tard.*

Il n'y était pas indifférent, sans doute. De l'amour-propre lui venait de se savoir l'objet de mouvements d'âme si persévérants, et de la part de tant de personnes méritantes qui, selon son dire, voulaient bien ne pas désespérer de lui. On s'y employait même jusqu'à l'excès. Il y avait là des prodigalités de détails minuscules, de médailles saintes et d'objets bénits, qui, peut-être, apparaîtraient, ailleurs, comme des attentions touchantes, mais qu'on se plaît moins à rencontrer dans l'histoire d'un personnage, tel que Talleyrand, parce qu'ils affaiblissent l'idée qu'on se forme de la trempe de son caractère.

Pour en revenir à sa rétractation, il avait examiné, pesé, un à un, les termes des modifications opérées en son texte. Il ne se hâtait point d'y souscrire, son principe ayant toujours été qu'il ne fallait rien précipiter, mais faire chaque chose en son temps. D'ailleurs, on exigeait trop de sa bonne volonté. En vérité, les scrupules de M. de Quélen et leurs minuties épineuses

provenaient d'un esprit bien étroit. Il en appellerait à une autorité supérieure. Le pape Grégoire XVI aurait des vues plus larges que ce prêtre timoré et le comprendrait mieux.

C'est au chef de la catholicité qu'il exprimerait directement son affaire, et de vive voix. Il se croyait plus valide et plus fort. L'idée d'un voyage en Italie ne l'effrayait point. C'était décidé. Après les funérailles de son frère Archambault, dont la mort l'avait vivement impressionné; après ces obsèques, qui devaient avoir lieu, le jeudi 17 mai, il se mettrait en route pour la Ville éternelle (1). Il s'y voyait déjà. Mais cette intermittence de santé ne fut qu'une trop courte illusion. Le 12, un accident, une rechute plus grave, l'immobilisa dans sa chambre de malade; et, l'on eut l'impression, auprès de lui, qu'il ne s'en relèverait plus. Encore ne sentait-il pas la gravité de son mal, car il ne se décidait pas à conclure.

Avec l'impatience de son naturel, Dupanloup s'était vu sur le point d'abandonner l'entreprise. Une après-midi, las d'attendre, il s'était senti prêt à se lever et à sortir en offrant au prince l'expression de ses vœux et de ses regrets; mais, il eut le bon esprit de croire que Dieu l'assistait en lui conseillant de rester. Le 15, on l'avait envoyé chercher en grande diligence. Il n'y avait plus d'espérance à garder. Le prêtre accourut. Le moment de la soumission inévitable était arrivé, enfin! En cette extrémité, Talleyrand cesserait de temporiser, par crainte ou par faiblesse. On s'y trompa. Il continuait à se défendre. Et en quelles conditions

(1) Le duc de Talleyrand, frère cadet du prince, mourut le 28 avril 1838; le duc et la duchesse de Dino héritèrent de son titre, qu'ils portèrent, depuis.

de langueur extrême! Son visage hâve et creusé avait pris une expression effrayante. Il n'y avait plus qu'une étincelle de vie, dans son regard fiévreux. Cependant, il ne s'abandonnait pas. Au mandataire de l'Église, qui lui tendait les deux pages remaniées par l'archevêque, au prêtre, qui l'exhortait et l'objurguait, anxieux de chaque minute s'ajoutant à la minute écoulée, il répondait, dans le calme de sa raison :

« Monsieur l'abbé, j'avais bien réfléchi à ce que j'écrivais, j'ai tout mis dans ces pages, et ceux qui sauront les bien lire y trouveront tout ce qu'il faut.

— C'est vrai, mon prince, insinua l'abbé; ceux qui sauront lire y trouveront tout ce qu'il faut. Néanmoins vous n'ignorez pas que, dans ce pays-ci, beaucoup de gens ne savent pas lire. La double copie que je vous rapporte (remaniée par M. de Quélen) est identique à vos deux feuillets, au fond et même dans la forme. Mais elle contient de plus une modification inattaquable, plus honorable pour vous et plus satisfaisante pour l'Église. »

Le moyen tournant, qu'il venait d'employer, fut heureux. Il réussit. Talleyrand souleva son front appesanti. « Vous avez raison », dit-il, et il autorisa l'abbé à lui en donner connaissance, à haute voix. Dupanloup s'apprêtait à lui obéir, lorsque le prince l'arrêta et, tendant la main : « Plutôt, donnez-moi le papier, je le lirai moi-même. » D'une intonation grave et lente, il alla, sans s'arrêter, jusqu'au bout de l'une et de l'autre feuilles : la déclaration d'amende honorable à l'Eglise et la lettre au pape. « Oui, daigna-t-il ajouter, sa lecture finie, j'en suis très satisfait. » Puisqu'il en acceptait le sens et les mots, son adhésion allait donc se traduire immédiatement par un signe visible et définitif. On était prêt à lui

passer la plume. Mais, cette fois comme les précédentes, l'abbé dut se résigner à un nouveau délai. Le prince avait plié le papier. Il le glissa dans une poche intérieure; et, du ton le plus ferme qu'il fût possible de conserver dans cet état de faiblesse mourante, il annonça qu'il voulait le relire. Et c'était l'avant-veille de son dernier jour!

La conversation s'était prolongée. Il y eut encore des paroles échangées sur le mal dont il souffrait, sur l'avenir du pays s'obscurcissant d'un nuage sombre, sur la mort et la miséricorde de Dieu. Dupanloup n'en donna pas le détail, parce que tout cela, pensait-il, n'était pas de nature à être raconté, même confidentiellement, mais pour cette raison aussi, que sa réserve suggère, que rien de parfaitement lucide ne s'en était dégagé. La journée se soutint assez bien, jusqu'au soir où l'abbé quitta l'hôtel du prince.

§

Ces longs et graves discours n'avaient pas produit l'effet d'accablement qu'on en aurait pu craindre. Un mieux avait résulté de cette excitation momentanée. La porte de la chambre s'était rouverte, pour y recevoir Paul de Noailles, MM. de Valençay et de Bacourt, qui entouraient le malade de leurs soins empressés, l'aidaient à mieux s'asseoir ou à reposer sa tête dans l'amoncellement des coussins; et il s'était remis à causer avec suite, tranquillement, comme un homme en possession de sa santé. Au fils de Mme de Dino, au duc de Noailles, à son fidèle Bacourt, il avait récité des vers de Joachim Du Bellay sur un mal qu'il connaissait depuis trop d'années : la longueur des nuits sans sommeil; il se plaignait à eux de ses pansements plus

douloureux que la douleur même (1) ; et, venant à dire qu'il ne se soutenait qu'avec du quinquina dans du sherry, il s'était étendu en connaisseur sur le chapitre des vins et sur la qualité de ceux qu'il buvait à Londres.

Enfin, il avait fermé les yeux. Il s'était endormi, mais des palpitations, des étouffements le réveillèrent, à 4 heures du matin, si pénibles que lui-même en appréhenda l'issue funeste. Son médecin, qu'il interrogea, le docteur Cruveilhier, ne fit que lui confirmer sa crainte. Sa force d'âme permettrait qu'on lui dît toute la vérité : *il était dans cet état où tout homme grave met ordre à ses affaires.*

Il semblait que ces paroles d'un savant, qui avait la foi, eussent été prononcées pour servir d'introduction à l'arrivée du prêtre.

Dupanloup se fit annoncer, quelques minutes après. Il avait attendu les premières heures du jour avec une anxiété fébrile. Serait-il encore temps? On ne l'avait pas mandé. Une profonde inquiétude envahissait son âme sacerdotale. Bien que le malade n'eût plus à garder d'illusions sur la durée des lendemains, il ne s'était pas décidé à la demande finale, qu'on souhaitait de lui, de tous côtés, avec tant de force. Dupanloup eut l'inspiration d'appeler à son aide « l'ange gardien » du prince. Après une bénédiction demandée et reçue, Pauline, dont les yeux étaient pleins de larmes, alla près du mourant; elle resta dans la chambre, quelques minutes, et en sortit pour dire au prêtre : « Monsieur l'abbé, mon oncle sera très heureux de vous recevoir. » Une émotion violente l'étreignait; d'une parole

(1) Talleyrand souffrait d'un anthrax, dont les suites amenèrent sa mort.

tremblante, il adjura le prince de l'écouter et d'entrer dans les voies de son salut éternel.

Talleyrand le considérait de son regard tranquille. « Vous avez raison », lui répondit-il simplement. L'abbé reprit la conversation de la veille avec plus de solennité. Il évoqua les grandes images. Dans les termes les plus énergiques, il lui rappela ces terribles visions, dont on l'entretenait si souvent, depuis des semaines. Le prince ne le sentait-il pas? Il allait paraître devant le jugement de Dieu. Que différait-il, alors qu'un instant lui suffirait pour purifier sa vie, pour préparer son éternité?

En même temps, le prêtre suivait l'impression de son éloquence sur cette physionomie ravagée. Ne se trompait-il pas? Il crut y reconnaître un épanouissement soudain de reconnaissance; il crut lire en ces yeux, qu'avivait seulement la lueur de la pensée, une sorte d'expression surnaturelle, pendant qu'il acquiesçait aux mots entendus, en disant : « Oui, oui, je veux tout cela. Je le veux, vous le savez, je vous l'ai déjà dit. Je l'ai dit à Mme de Dino. »

Tout pénétré de la puissance de persuasion de ses paroles, Dupanloup ne doutait point que Talleyrand n'eût immédiatement commencé l'œuvre de réconciliation avec Dieu. Mais... Il y eut encore un mais... L'hésitation de la fin. La vieille opiniâtreté du vieux diplomate n'était pas vaincue. Puisqu'on devait débuter par la signature de la déclaration et qu'elle était le préliminaire indispensable de l'acte intérieur d'où dépendait le salut de son âme, il en délibérerait, d'abord, avec lui-même, selon l'habitude de sa vie entière de n'agir qu'à son moment, sans qu'aucune influence parût peser sur sa résolution. Une phrase

plusieurs fois prononcée revint sur ses lèvres : « Je veux relire les deux actes avec Mme de Dino, y ajouter quelque chose, et nous terminerons ensuite. » Ah! s'il avait pu se rétablir, payer d'une promesse vague et reprendre tout cela pour le remettre à des temps indéterminés!

Dupanloup demeura dans la chambre jusqu'à midi, assis près de la fenêtre, récitant un chapelet ou lisant son bréviaire, épiant un mouvement, un geste, espérant qu'il allait se raviser. Il ne put obtenir que ces mots du prince : « J'aurais déjà fait ce que je vous ai promis, si je ne souffrais pas tant. » Comme il faisait durer les alarmes dans le cœur de ceux qui le servaient!

L'abbé courut à l'archevêché, pour soulager sa conscience et donner à M. de Quélen les dernières nouvelles sur cette œuvre difficile, dont la solution échappait, sans cesse, aux mains qui croyaient la tenir.

C'était au tour, maintenant, de Mme de Dino. Une détente s'était prononcée dans la soirée. Ne devrait-il pas user, pour le grand motif, de cette heure de calme, qui faisait trêve à ses souffrances? Pressé de ses sollicitations qui étaient l'écho plus attendri de celles de l'archevêque et de l'abbé Dupanloup, le prince renouvelait son assurance qu'il avait accepté les termes de la déclaration et qu'il voulait mourir en vrai et fidèle enfant de l'Église. Qu'elle se tranquillisât donc, il y apposerait sa signature. « Mais alors, signez immédiatement, mon oncle! — Non, je veux la revoir et y ajouter quelque chose. Je vous dirai quand il sera temps. — Mais, pendant que votre main est libre encore! — Soyez en paix, je ne tarderai pas. »

Quelle lutte pénible, au chevet de ce mourant! Que d'assauts à sa raison, que d'insistances pour lui

arracher cette signature, comme s'il suffisait d'un nom tracé d'une main fiévreuse pour emporter l'acquittement général d'une existence et faire s'ouvrir toutes grandes les portes du ciel! Et, d'autre part, que de marchandages pour en reculer, d'heure en heure, l'obligation!

Qui triompherait enfin? Serait-ce l'Église ou l'esprit du siècle?

L'opinion du dehors se passionnait sur la question. On suivait avec une étrange curiosité les péripéties de cette lutte suprême. Les forces du prince baissaient si sensiblement qu'on aurait pu, en quelque sorte, fixer le compte des minutes qui lui restaient à vivre.

L'angoisse de Dupanloup ne pouvait se contenir. Les âmes pieuses étaient dans la consternation.

Mais, que les sentiments étaient opposés dans le camp des esprits libres! On se flattait, de ce côté-là, que Talleyrand, l'homme du dix-huitième siècle, tiendrait bon jusqu'au bout. « S'il signe, c'est qu'il n'a plus sa tête », affirmait Montrond, qui ne prévoyait pas qu'il irait aux mêmes fins, à l'heure où il fait sombre dans tous les cerveaux. Et Talleyrand, à travers les brumes de sa pensée expirante, percevait les luttes d'opinions de tous ces témoins de son agonie, qui seraient ensuite des juges. A plusieurs reprises, inquiet, il avait demandé si Montrond, le sceptique, le voltairien, le railleur éternel, n'était pas « derrière sa porte. » Et, en effet, il n'était pas loin de là, tournant en moquerie cette signature *in extremis*, ironisant sur ce miracle opéré, disait-il, *entre deux saintes*.

Le dénouement s'annonçait avec une rapidité déconcertante. A 8 heures du soir, Dupanloup revint à la charge :

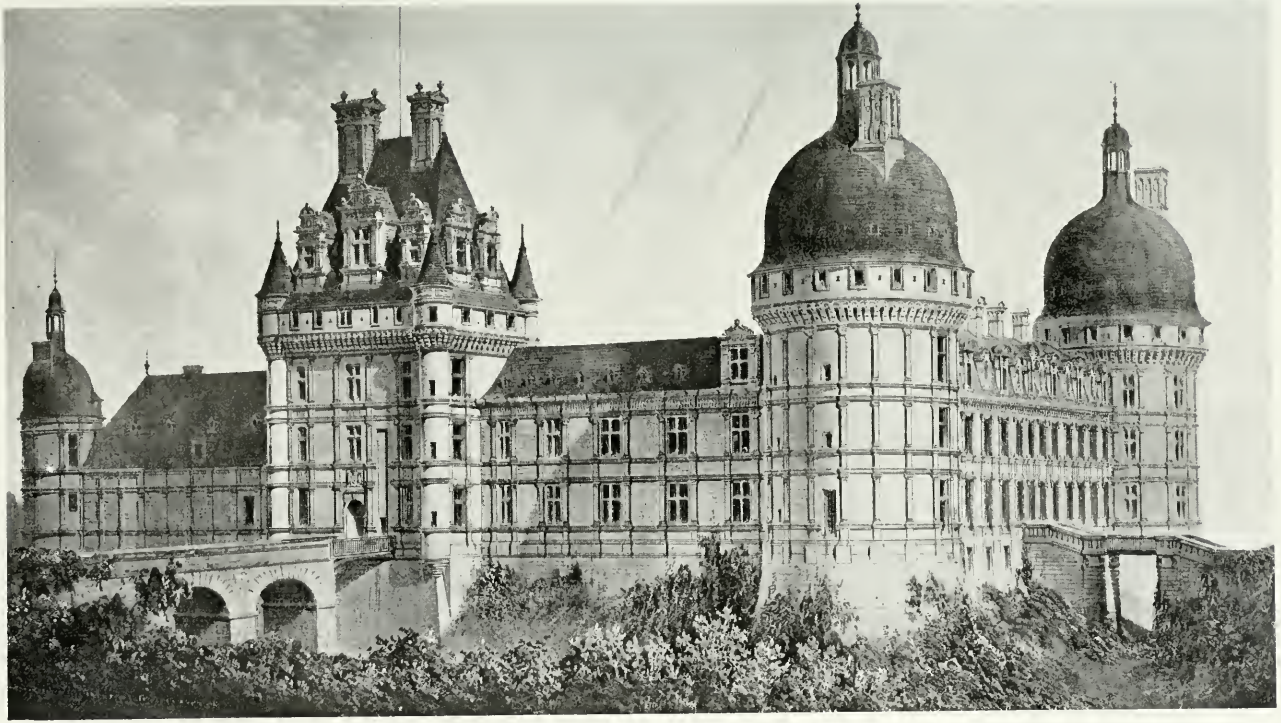

CHATEAU DE VALENÇAY

Vue d'ensemble

« Prince, lui dit-il, je vais faire donner de vos nouvelles à Mgr l'archevêque, que votre état inquiète et tourmente vivement. Voudriez-vous, auparavant, signer votre déclaration, afin que je puisse lui procurer, en même temps, la douce consolation de vous savoir prêt à paraître en paix devant Dieu? »

Que n'accordait-on à lui-même, à ses derniers instants, un peu de cette tranquillité! Il répondit : « Remerciez-bien Mgr l'archevêque et dites-lui que tout sera fait. » Il n'aima jamais se hâter et pas plus à présent qu'autrefois. Mais à quel moment possible, alors? Tout à l'heure le médecin avait cru s'apercevoir à des signes qui le trompèrent, que la raison du malade était sur le point de s'obscurcir.

On pousse en avant Pauline, l'ange visible du vieillard. De sa voix douce et priante : « Quand signerez-vous, bon oncle? — Demain matin, entre 5 et 6 heures. »

Pour se donner patience, l'abbé Dupanloup invoque les puissances du ciel, il appelle à lui l'assistance de la Vierge, persuadé qu'elle opérera le miracle. L'archevêque a prescrit « l'adoration continuelle dans ses églises. » On n'eût pas tant prié pour le soulagement d'une détresse publique.

Trois heures se passent, agitées, anxieuses. Pauline, sur laquelle on a fondé le dernier espoir, intervient de nouveau, munie d'une plume et des deux papiers. Sa mère et le médecin l'encouragent du regard. Elle se penche sur ce visage souffrant. L'entendra-t-il seulement? « Bon oncle, murmure-t-elle à son oreille, tu es calme, en ce moment; ne voudrais-tu pas signer ces deux papiers, dont tu as approuvé le contenu? Cela te soulagera. » A cette voix pure qu'il aime, le prince se ranime

et soulève ses paupières; mais, à l'aspect de ce qu'on lui présente, il repousse doucement la jeune fille... « Il n'est pas 6 heures; entre 5 et 6 heures, je l'ai dit et je le répète. » Et, comme pour donner une preuve qu'il n'a pas cessé d'être le maître de sa pensée, il s'est mis à causer avec M. de Bacourt de sa petite-nièce, son ange consolateur, de la religion, des dissemblances profondes, qui séparent la communion protestante de la catholique et des raisons, qui lui font préférer la seconde, parce qu'elle s'adresse davantage au cœur, à l'imagination.

Malgré l'extraordinaire présence d'esprit dont il manisfestait les signes, son entourage restait cruellement perplexe. Il avait été arrêté, dans le conseil de l'archevêché, que l'on pourrait se contenter, faute de mieux, d'une déclaration verbale en présence de témoins désignés. Le 17, au grand matin, dès la cinquième heure, arrivèrent ces témoins au nombre de cinq : le duc de Poix, Barante, Molé, Royer-Collard et Sainte-Aulaire. « Tout espoir est perdu, leur dit Mme de Dino, et je vous ai mandé tous les cinq pour m'assister de vos conseils et me soutenir de votre amitié. » La scène de cette comparution, comme celle de la signature tant souhaitée, avait été fort bien préparée. Les témoins restaient dans le salon, dont la porte ouverte sur la chambre permettait de voir et d'entendre ce qui s'y passait.

L'abbé Dupanloup, attentif à mettre en œuvre tous les moyens capables d'impressionner le malade et de l'amener où l'on voulait qu'il vînt, pour son salut et pour la gloire de l'Église, avait eu l'idée de faire revenir une autre petite-nièce du prince, qu'il avait vue, la veille, Marie de Talleyrand. Elle est entrée, vêtue de blanc, devant, ce matin même, faire sa première

communion; et, tombant à genoux, elle demande au mourant sa bénédiction. « La bénédiction d'un Talleyrand, remarque un des commentateurs de cette scène, un prêtre aussi (1), quel viatique pour aller à la Sainte Table! » Mais il avait été touché de cette virginale apparition. « Mon enfant, lui dit-il, d'une voix faible comme un souffle, je te souhaite beaucoup de bonheur pendant ta vie et si j'y puis contribuer par quelque chose, je le ferai de tout mon cœur. » La duchesse de Dino a répondu pour elle : « Vous le pouvez en la bénissant. » Il étendit la main sur la tête de l'enfant. Elle se releva et s'éloigna, sanglotant d'émotion. « Voilà bien, soupira Talleyrand, les deux extrémités de la vie. Elle va faire sa première communion et moi... » Le reste de sa phrase se perdit dans les ombres de sa pensée.

Cependant, tous attendaient. A tous, et même à Dieu et à la mort Talleyrand faisait faire antichambre, comme autrefois aux ministres et aux diplomates. Enfin six heures sonnèrent. Le son de l'horloge vibrait encore. « Mon oncle, dit aussitôt Pauline, il est six heures », et elle lui présente la plume. Il fait un effort pour se dresser et la prendre. Il retombe accablé. » Alors Mme de Dino, par une heureuse inspiration, et pour qu'il n'eût pas à douter de son entière indépendance d'esprit, lui proposa de lui relire l'une et l'autre pièces, bien qu'elles lui fussent si connues toutes deux. Il le désira : « Oui, lisez. » Cette lecture faite, il accepta la plume; et, pendant que régnait dans la chambre un calme religieux, il signa ce double pacte

(1) L'abbé Maynard, qui mena contre l'évêque d'Orleans Dupanloup, d'ardentes polémiques.

avec l'Église d'un large parafe, comme il le faisait autrefois, pour ses grands traités diplomatiques (1).

Il était si calme et si sûr de soi que, parcourant les dernières lignes de la déclaration, il s'était aperçu qu'on n'y avait pas laissé de certains détails, qu'il tenait à exposer sous les yeux du pape. On les avait seulement changés de place; il les retrouverait dans sa lettre au Souverain pontife. Satisfait, il approuva; et, surveillant chaque point, de manière qu'on eût la certitude que tout y avait été réfléchi, pesé, que tout répondait à une intention précise et voulue, il demanda :

(1) A titre documentaire, voici l'un et l'autre textes :

Rétractation du prince de Talleyrand.

« Touché de plus en plus par de graves considérations, conduit à juger de sang-froid les conséquences d'une révolution qui a tout entraîné et qui dure depuis cinquante ans, je suis arrivé, au terme d'un grand âge et après une longue expérience, à blâmer les excès du siècle, auquel j'ai appartenu, et à condamner franchement les graves erreurs, qui, dans cette longue suite d'années, ont troublé et affligé l'Église catholique, apostolique, romaine, et auxquelles j'ai eu le malheur de participer.

» S'il plaît au respectable ami de ma famille, Mgr l'Archevêque de Paris, qui a bien voulu me faire assurer des dispositions bienveillantes du Souverain Pontife à mon égard, de faire arriver au Saint-Père, comme je le désire, l'hommage de ma respectueuse reconnaissance et de ma soumission entière à la doctrine et à la discipline de l'Église, aux décisions et jugements du Saint-Siège sur les affaires ecclésiastiques de France, j'ose espérer que Sa Sainteté daignera les accueillir avec bonté.

» Dispensé plus tard par le Vénérable Pie VII de l'exercice des fonctions ecclésiastiques, j'ai recherché, dans ma longue carrière politique, les occasions de rendre à la religion et à beaucoup de membres honorables et distingués du clergé catholique tous les services qui étaient en mon pouvoir. Jamais je n'ai cessé de me regarder comme un enfant de l'Église. Je déplore de nouveau les actes de ma vie, qui l'ont contristée, et mes derniers vœux seront pour elle et pour son chef suprême. »

Lettre au pape Grégoire XVI.

« Très Saint-Père,

» La jeune et pieuse enfant qui entoure ma vieillesse des soins les plus touchants et les plus tendres vient de me faire connaître les expressions de bienveillance dont Votre Sainteté a daigné se servir à mon égard, en

« Quelle est la date de mon discours à l'Académie? » Il avait eu, jusque « dans les bras de la mort », cette préoccupation d'amour-propre qu'il y eût comme un accord prémédité entre la date de ses adieux au public et de son raccommodement avec les puisssances spirituelles. De sorte que les pièces, selon son désir, durent consigner l'indication ci-contre : écrites le 10 mars et signées le 17 mai 1838, mention foncièrement inexacte puisqu'elles avaient été rédigées beaucoup plus tard (1).

C'était donc fait. Il n'avait pas pu retarder plus loin que cette heure extrême la conclusion d'un acte, qu'il n'avait plus aucune chance de contester ni de reprendre. L'émotion était indicible autour de lui. Les témoins convoqués avaient peine à retenir leurs larmes. Pauline élançait son âme vers le ciel avec toute

m'annonçant avec quelle joie elle attend les objets bénits, qu'elle a bien voulu lui destiner : j'en suis pénétré comme au jour, où Mgr l'Archevêque de Paris me les rapporta pour la première fois.

» Avant d'être affaibli par la maladie grave dont je suis atteint, je désire, Très Saint-Père, vous exprimer toute ma reconnaissance et en même temps mes sentiments. J'ose espérer que non seulement Votre Sainteté les accueillera favorablement, mais qu'elle daignera apprécier dans sa justice toutes les circonstances qui ont dirigé mes actions. Des mémoires achevés depuis longtemps, mais qui, selon mes volontés, ne devront paraître que trente ans après ma mort, expliqueront à la postérité ma conduite pendant la tourmente révolutionnaire. Je me bornerai aujourd'hui, pour ne pas fatiguer le Saint-Père, à appeler son attention sur l'égarement général de l'époque à laquelle j'ai appartenu.

» Le respect que je dois à ceux de qui j'ai reçu le jour ne me défend pas non plus de dire que toute ma jeunesse a été conduite vers une profession pour laquelle je n'étais pas né.

» Au reste, je ne puis mieux faire que de m'en rapporter, sur ce point, comme sur tout autre, à l'indulgence et l'équité de l'Église et de son Vénérable Chef.

» Je suis avec respect, Très Saint-Père, de Votre Sainteté le très humble et très obéissant fils et serviteur. »

(1) Le discours à l'Institut fut du 3 mars.

l'ardeur de sa juvénile piété. Mme de Dino, dont le cœur était contracté d'un trouble inquiet depuis plusieurs jours, eut une violente crise de nerfs. Quant à l'abbé Dupanloup, par cet entraînement des imaginations pieuses à faire intervenir les effets de la puissance divine dans le succès de leurs déterminations humaines, il s'était retiré à l'écart, et seul, à genoux, rendit grâces à Dieu de ses miséricordes.

Lorsqu'il revint auprès du malade, vers 8 heures, il lui fut donné de voir que, dans tout l'hôtel, se faisait un grand mouvement : on annonça au prince la visite du roi, accompagné de Madame Adélaïde.

Talleyrand rassembla ses dernières forces, pour recevoir le monarque. « Vous faites un grand honneur à ma Maison, lui dit-il, que d'y venir aujourd'hui. » Et, comme s'il se fût trouvé debout, dans son salon, il présenta à Louis-Philippe, par leurs noms, les personnes présentes sans oublier son valet de chambre Hélie, qui représentait, en une minute aussi solennelle, *les gens de cette Maison*.

Quand le roi et sa sœur furent partis, Talleyrand, épuisé de ce dernier effort, tomba dans un état de prostration complète. Il n'en sortit que pour avoir le temps de se confesser à l'abbé Dupanloup et recevoir ses consolations. Agenouillé près de son lit, le prêtre, maintenant, récitait les prières et le mourant mêlait sa voix à la sienne, achevant régulièrement la fin de chaque invocation par ces paroles : *Délivrez-nous, Seigneur!*

Cette oraison solennelle finie, les membres de la famille se rapprochèrent; chacun vint prendre la main du prince et la baiser. Les yeux étaient trempés de larmes. Des sanglots étouffés se faisaient jour. Mme de

Dino était sur le point de s'évanouir. Les nombreux assistants, parents, amis, serviteurs, qui remplissaient la chambre, tombèrent à genoux d'un mouvement unanime et spontané. Une émotion intense serrait tous les cœurs.

Tandis que, dans un moment aussi grave, le trouble des âmes n'osait se soulager que par le silence des pleurs (1), une autre face du tableau, hors de cette chambre historique, affligeait plutôt le regard et la pensée. Comme aux grands jours d'audience, une affluence extrême de visiteurs se pressait dans les appartements du prince de Talleyrand, une affluence curieuse, bruyante, avide de recueillir et de colporter des nouvelles. Les antichambres étaient encombrées d'hommes et de femmes accourus là, ainsi qu'au spectacle, se reconnaissant entre eux, s'interpellant, causant d'un ton de voix à peine retenu, échangeant haut leurs réflexions sur l'événement du jour. Et, quand tout fut terminé, quand le confesseur, après avoir dit les prières des agonisants, eut prononcé les mots : *Partez, âme chrétienne*, et que le dénouement triste se fut accompli, tous ceux-là s'en retournèrent, comme ils étaient venus, insouciants et frivoles.

§

Le prince de Talleyrand était sorti de la vie dignement. Fidèle à sa propre ressemblance, il avait voulu finir sur un trait d'esprit. « L'archevêque vous aime, lui disait le fervent missionnaire de M. de Quélen, il vous aime au point que, ce matin même, il me jurait qu'il donnerait volontiers sa vie pour vous. — Il a un

(1) *Récit de l'abbé Dupanloup*, ap. Lagrange.

meilleur usage à en faire », avait-il répondu et il ne prononça plus d'autre parole. Cette digne et ferme tenue de l'illustre homme d'État, à ses derniers instants, est le fait indéniable, que nul ne conteste. Cependant, malgré les dépositions de Dupanloup, du baron de Barante, de plusieurs autres témoins dignes de confiance, le secret de son âme dans l'acte de réconciliation avec l'Église est resté livré aux controverses.

L'évêque d'Orléans retraça une noble et belle peinture de la conversion finale de Talleyrand. Mais certainement, il en força le coloris en faisant d'un acquiescement si retardé, si disputé aux sommations de l'Église, une sorte de transfiguration chrétienne. D'une plume débordante et naturellement poussée à l'amplification des détails, il en versa le récit dans un long mémoire destiné à être rendu public et représentant, sous des couleurs de ciel, telle qu'il avait pensé la voir (1), la fin édifiante de M. de Talleyrand. Un seul trait donnera

(1) Mgr Dupanloup était toujours tellement convaincu d'être dans le vrai et tellement résolu à le prouver qu'il cessait, à l'occasion, d'être véridique ; habitué à ne voir et à ne regarder qu'en lui même, il plaçait toujours un désir préconçu, une volonté arrêtée, d'avance, entre son esprit et la réalité ; se croyant plus apte qu'aucun en la plupart des choses, se croyant même à peu près incapable d'échouer en n'importe quelle entreprise, il était toujours disposé à se rendre le témoignage qu'il avait réussi. Délégué par Mgr de Quelen à la conversion de M. de Talleyrand, poussé, d'ailleurs, par les meilleures impulsions de sa nature d'homme et de prêtre, il s'était promis devant Dieu et devant les hommes, de mettre en œuvre tant de zèle et d'ardeur, et aussi tant d'habileté et de prudence, qu'il regardait comme impossible que le vieux diplomate lui-même ne lui cédât pas finalement. Et, comme le vieux diplomate était résolu, d'avance, à céder, mais non, hélas ! dans le sens du prêtre croyant et pieux, comme tout, dans l'entourage et dans les circonstances, concourait au même but : le but, une fois atteint, extérieurement et en apparence seulement, suivant moi et bien d'autres, l'abbé Dupanloup n'eut pas beaucoup de peine à se persuader qu'il était atteint, au fond, et que le prince revenu sincèrement à la foi chrétienne et à la soumission catholique, avait fait une mort presque sainte. » (L'abbé Maynard, *Mgr Dupanloup et M. Lagrange, son historien*, p. 16.)

quelque idée des embellissements qu'y dut ajouter une imagination ecclésiastique.

Le prince avait conservé, par déférence personnelle, une médaille d'argent et une de cuivre, que lui avaient remises, tour à tour, Mmes de Chabannes et de Marbeuf. Comme aussitôt son âme de prêtre peut s'exalter sur une circonstance aussi simple!

« Il est mort, s'écrie Dupanloup, revêtu et protégé par l'image miraculeuse de Marie! »

C'est de la monnaie d'histoire pour hagiographes et, peut-être, se trouvera-t-il l'un d'eux, un jour, pour sanctifier, l'ancien évêque d'Autun.

Tout montre, cependant, que Talleyrand avait agi dans les détails de sa conversion entièrement à sa convenance, attendant le plus tard possible pour revêtir de sa marque un papier que Rome n'eût point accepté sans retouches, dans lequel il s'excusait seulement d'avoir signé l'acte de la constitution civile du clergé, passant sur son mariage et sur tout le côté léger de son existence. Et que de lenteurs voulues, calculées, pour terminer cette affaire, — l'espace et la durée d'une signature, — sous le prétexte qu'il était toujours arrivé à temps, sans précipitation aucune!

Quoiqu'il en fût, l'Église apostolique et romaine avait fermé le débat, victorieuse et condescendante. En échange de son absolution complète, elle n'avait exigé qu'un témoignage authentique de réparation et de soumission envers elle. Cette réparation elle l'eut de sa main et l'entendit de ses lèvres. Elle fut en droit de lui en donner décharge; elle put attester qu'il était mort en état de grâce.

Mais, sans y apporter aucun esprit de passion, il a été permis de faire remarquer, dans la suite, qu'ayant eu

cela et n'ayant pas demandé davantage, elle s'était montrée, quant au reste, bien facile, qu'une pénitence plus effective n'eût pas été plus mal comprise; et que Talleyrand, n'ayant pas toujours été un homme juste et intègre, la pensée n'aurait pas été mauvaise ni le geste inutile de sa part, d'effectuer un large don, une vaste aumône en faveur des pauvres, quelque sacrifice enfin de soi et de l'héritage opulent de Mme Dino, — qui eût été comme un légitime retour du butin, l'énorme butin (1) qu'il avait prélevé, sa vie durant, sur l'État et un peu sur tout le monde, pour l'engloutir dans ses coffres.

La vie si pleine et si discutée de Talleyrand s'était éteinte, le 17 mai 1838, à 3 heures 35 minutes. Le 22, eurent lieu de premières obsèques, relevées d'une imposante escorte d'infanterie, et, en l'église de l'Assomption, le service funèbre entouré d'une grande pompe religieuse. Le cercueil fut, pour quelques jours, déposé dans le caveau de cette église, en attendant de le transporter dans la chapelle de Valençay. Il était garni de velours noir avec des clous d'argent, et portait un écusson, avec ses armoiries, ses noms et ses titres. Sur tout le parcours, depuis Blois, un immense concours de population saluait le passage du convoi; pendant la nuit, les habitants des villages avaient allumé des feux et portaient des torches. Le même jour, 6 septembre, furent célébrées, en la chapelle du château, simultanément, les funérailles du prince, celles de son frère le duc de Talleyrand et d'une enfant de la maison, morte en bas-âge, Yolande de Périgord,

(1) C'est pour le coup, dit Sainte-Breuve, que l'applaudissement n'eût pas été unanime, « que la famille n'y eût point poussé avec un si beau zèle et que le confesseur aurait eu un rôle difficile et rare. Mais, ici le ciel et le siècle conspiraient ensemble ; on ne fit qu'enfoncer une porte ouverte : la seule gloire fut de l'avoir enfoncée, quelques heures plus tôt. »

fille du duc et de la duchesse de Valençay, et petite-fille de la duchesse de Dino. La cérémonie s'était accomplie dans l'appareil d'une grave et noble solennité.

Talleyrand léguait à Mme de Dino son palais de la rue Saint-Florentin, le domaine de Valençay, ses manuscrits, ses mémoires et son souvenir à défendre. Elle céda à des princes de la finance, aux Rothschild, la demeure fameuse au fronton de laquelle brilla cette inscription : *Hôtel Talleyrand*; fit élection d'un appartement dans l'hôtel de Galliffet, et, à quelque temps de là, résolut de faire un grand voyage en Allemagne, où l'appelaient des intérêts majeurs.

Née à Berlin, ayant vécu sur la Sprée des années souriantes, elle n'avait pas oublié le culte de sa jeunesse envers un pays, dont les souverains l'avaient aimée, qui charma son imagination naissante par les chefs-d'œuvre d'une période unique dans l'histoire de la poésie, et dont elle parlait la langue, comme elle écrivait la française, à la perfection. Elle revivrait tous ses souvenirs en visitant les lieux, qui en avaient été le théâtre. Il lui plaisait de redevenir un peu allemande et cela, chez elle, en traversant ses grandes propriétés d'Allemagne. Elle n'eut que des regrets atténués à quitter passagèrement la France, Talleyrand n'étant plus là pour l'y retenir.

PORTRAIT GÉNÉRAL

L'homme privé et l'homme public.

Le bien et le mal qu'on a dits de lui. — La moyenne à établir. — Comme il apparaissait, dans le monde, au physique. — Ce qu'il fut au moral. — L'attitude qu'il s'était composée, froide et imposante. — Comment, à plusieurs reprises, il sortit violemment de cette impassiblité, moins naturelle qu'on ne se l'imaginait. — Son calme habituel, passé à l'état de seconde nature, et les avantages qu'il sut en tirer. — L'homme de société, son art social infini. — Les mots d'esprit de Talleyrand; le partage qu'il convient d'y faire entre son bien et le bien d'autrui. — Le goût de la conversation et l'amour des livres. — Talleyrand dans sa bibliothèque. — Ses autres inclinations : la table, le jeu et la dissipation galante. — Talleyrand et les femmes. — Quelques histoires vraies ou prétendues. — Son dernier et plus vif sentiment. — Sa demi-conversion, après le retour de Mme Dino. — Comment, par la force de la raison et les obligations de l'âge, tardivement il s'était fait moraliste. — Des sorties contre l'immodestie féminine. — L'habileté d'un grand comédien à convertir en maximes des principes absents. — Le vrai caractère de Talleyrand, dans la vie privée et dans la vie politique. — Un nécessaire retour d'appréciation sur les défauts d'âme et le manque absolu de scrupules, qui lui furent tant reprochés. — Le sens de ses variations. — De l'unité fondamentale de ses vues politiques. — Pour conclure.

Tout n'avait pas été douceur et charme paisible dans la vie si remplie du prince de Talleyrand.

Couvert d'honneurs et comblé des empressements de la fortune, il avait connu des phases d'existence difficile; et, s'il fut entouré d'une considération extrême, il eut à supporter, en revanche, bien des retours sévères de l'opinion.

Il fut beaucoup loué et plus encore chargé de blâmes.

La Convention lui refusa le droit de rentrer en

France. Pitt et Granville l'expulsèrent du pays anglais. Washington lui ferma sa porte, en Amérique. Napoléon pensa le jeter en prison. Le pape l'avait excommunié. Louis XVIII l'employa sans l'estimer. Et la sincérité de son âme fut un motif permanent de suspicion (1).

Que de rigueurs s'amassèrent contre lui! De combien d'imputations graves ne fut-il pas l'objet! A l'époque de la Constituante, encore trop près des événements, peu rassuré sur l'avenir, il en trahissait les craintes sur son visage; le prince de Craon, dont les sympathies étaient loin de lui être acquises, en tirait occasion pour dire que l'abbé de Périgord avait l'air d'un *remords injecté*. On l'accusa d'avoir assassiné Mirabeau. Bonaparte affirma qu'il lui avait offert les moyens de se débarrasser des Bourbons d'un seul coup. On fit retomber sur lui la responsabilité du crime de Napoléon contre le duc d'Enghien. Un Maubreuil prétendit, de son côté, qu'il avait cherché à le suborner pour assassiner, en 1814, l'empereur lorsqu'il se rendait à l'île d'Elbe (2). Le grand seigneur avili, le prêtre marié, l'évêque renégat : voilà sous quel triple aspect Chateaubriand le poursuivit de sa haine éloquente, à travers tous les détails de sa vie et de sa mort! Puis, combien d'autres!

Mais il avait passé outre, trouvé moyen de faire fortune sous tous les régimes, acquis en Europe une

(1) De nos jours un thuriféraire systématique de Napoléon a estimé, lui, que la place de Talleyrand n'eût pas été au faîte des honneurs, mais dans l'ombre d'un cabanon. « Cet homme, a dit un prêtre, que la conversion du prince n'avait pas désarmé parce qu'il ne la croyait pas sincère, cet homme a été la sentine du dix-huitième siècle, la sentine où se sont écoulées toutes les immondices de la société d'alors : Église, aristocratie et le reste. » Quel excès d'indulgence dans une âme pieuse!

(2) « Cette accusation encore plus absurde, si c'est possible, qu'infâme, ne peut avoir été inventée que par un fou ou un maniaque. » (Talleyrand, *Mémoires*, t. III, p. 322.)

audience incomparable, et sur sa dernière heure se penchèrent les bénédictions des puissances spirituelles.

§

Quelle complexité de contingences et d'humanité dans un seul et même personnage! Il est peu de portraits d'ensemble qui aient, autant que celui-là, sollicité et déconcerté l'attention des historiens.

Le dépeignant, d'abord, au physique, des plumes habiles ont retracé de manière à en rendre les traits inoubliables : la finesse spirituelle de ses yeux gris bleu, abrités sous des sourcils touffus, et l'expression froidement observatrice de ce regard perdu, dont Bonaparte ne pouvait supporter le scrutement; le pli dédaigneux qui sillonnait son front, très prononcé; le provoquant de son nez en pointe impertinemment retroussé; le contraste parlant de ses deux lèvres, la supérieure convexe et serrée, l'inférieure rouge et tombante, mélange de dissimulation et de sensualité (1); les linéaments mous et arrondis de son visage, indices de la souplesse du caractère, l'aspect un peu débile de son être, surprenant à comparer avec l'assurance de son verbe, profond et guttural; et, surtout, ce calme imperturbable, ce maintien d'homme supérieur, qui fut sa marque caractéristique ou plutôt le bien joué de toute sa vie. Que n'avait-on pas dit de ce voile d'impénétrabilité, qu'il tirait à volonté sur sa figure pour n'y laisser lire quoi que ce fût de ce qu'il éprouvait ou désirait!

Impassible, il ne l'était point de nature autant qu'il

(1) Chateaubriand, George Sand. « Comme il avait reçu beaucoup de mépris, écrivait méchamment l'auteur des *Mémoires d'Outre-Tombe*, il s'en était imprégné et il l'avait placé dans les deux coins pendants de sa bouche. » (T. XI, p. 421.)

s'était appliqué à le paraître. Irascible, il pouvait l'être. On en eut bien la preuve, en des circonstances où il avait pu s'échauffer, plus que de raison et permettre à sa bile de déborder. En août 1815, président du Conseil, il eut des démêlés extrêmement vifs avec le ministre des finances, au sujet de l'imposition extraordinaire des cent millions, que celui-ci venait de proposer comme un remède héroïque. Malgré qu'ils parussent être au mieux ensemble, Talleyrand n'ignorait point que le baron Louis avait la plus mauvaise opinion de sa délicatesse dans les affaires d'argent. Il s'éleva âprement contre la résolution de cet habile organisateur et proposa de s'appuyer plutôt sur les offres de crédit du traitant Ouvrard, un ami de Montrond et le sien, Ouvrard qui tenait, sans nul doute, la commission toute prête pour récompenser le beau zèle de son avocat. Louis n'y voulut rien entendre. Talleyrand s'écria, s'obstina. La discussion reprit, le lendemain, et ce fut une scène très chaude où les antagonistes en arrivèrent au comble de la virulence. Le dépit de Talleyrand était devenu de la fureur, ses yeux lançaient des éclairs sombres, il apostropha le ministre comme le plus grossier, le plus insolent des hommes, qui ne méritait pas d'être reçu dans un salon de bonne compagnie, encore moins dans le conseil d'un roi de France. Témoin de leur altercation, le comte Pasquier dut s'interposer, les rappelant au sentiment de leur dignité, les conjurant de ne pas donner à d'autres qu'à lui le spectacle d'une telle et si regrettable querelle. Quand leurs collègues arrivèrent pour ouvrir le Conseil, il ne leur fut pas difficile de s'apercevoir de l'état de surexcitation où ils étaient demeurés l'un et l'autre. Blême de ressentiment, le prince n'ouvrit plus la

PRINCESSE DE LIEVEN
D'après le tableau de Lawrence

bouche; le projet de Louis l'emporta; et les deux hommes d'État, des amis, l'avant-veille, restèrent de ce jour irrévocablement brouillés.

Le modèle des flegmatiques, le sage, l'inébranlable Talleyrand, eut plusieurs accès de la sorte, par exemple à Valençay le jour où, sans aucune considération de son âge, de sa famille ni de ses hôtes, il jeta les paroles les plus amères au comte de Montrond, et, par la violence de ses reproches, le força à quitter, sur l'heure, sa table et sa maison.

Des transports aussi contraires à sa réputation, l'agitaient rarement; il s'était imposé une règle de conduite qui les excluait, en théorie, de son hygiène morale. Pratiquement il ne s'y trompa point. Il avait adopté le plus sûr parti en s'y fixant. L'homme d'État n'existe pas s'il n'est maître de soi. La formule en fut exprimée par un personnage de Balzac, l'élégant du Marsay; Talleyrand en fit expérience, sa vie durant : on ne respecte point celui qui se démène et s'emporte, le calme seul est imposant (1); cette indifférence motivée fut sa force. Elle irritait beaucoup de gens. Que Talleyrand se fût exercé plus ou moins longuement à s'en faire une cuirasse, du moins, il n'y avait pas perdu son temps. On le jugeait invulnérable : le trait perfide ou l'attaque directe, la médisance ou l'injure, l'outrage ou l'ingratitude préméditée, le visaient sans l'atteindre. Il ne se montra sensible, en grand extraordinaire, que dans deux ou trois cas de surprise, où vraiment la part de l'imprévu était trop forte pour qu'il n'en tressaillît point. Ainsi, au retour de Gand, lorsque Louis XVIII feignit de l'oublier, tel un figurant négligeable, dans le cortège de la rentrée.

(1) *Delphine*, première partie.

§

Une attention continuelle à ne se permettre rien qui fût susceptible de paraître déplacé ou hasardé, une surveillance de soi rendue, à force de s'y être accoutumé, presque simple et naturelle, faisait que tout était mesuré dans sa contenance et dans son langage, — sauf des explosions accidentelles, comme celle dont nous eûmes le spectacle, tout à l'heure. Il s'était créé cette physionomie de placidité invariable, qui devait tant lui servir en ses desseins changeants. Il s'était composé, par un vouloir réfléchi, ce regard couleur d'eau morte, cette impassibilité de glace, qui le séparaient des autres hommes dans les assemblées bruissantes. S'abstenir par principe de tout ce qui oblige, sans nécessité, à des témoignages extérieurs : joie, douleur ou crainte, c'était un pli décidément acquis et qu'il ne perdit plus. Modéré, secret, maître de sa parole et de ses mouvements, comment n'aurait-il pas excellé, une grande intelligence l'y secondant, aux manèges diplomatiques dont presque toute l'habileté consiste en l'art de promettre ou de se taire à propos? Pas un hôte d'ambassade n'était moins enclin ni moins complaisant à éventer le secret des délibérations. S'adresser à ce flegmatique pour en tirer quelque détail d'importance, c'était perdre son temps. C'était en vain aussi qu'on retournait le sens de ses phrases afin d'y découvrir ce qu'il n'avait pas eu le dessein d'y mettre. A Londres, il se voyait pressé de questions par un lord, au sortir d'une conférence :

« Mais enfin que s'est-il passé?

» — Pas moins de trois heures, mylord. »

A peu de temps de là, un ami, trop curieux d'appro-

fondir ses sentiments, lui demandait son opinion sur le règne commençant de Louis-Philippe :

« — Moi, répondit-il, j'ai une opinion le matin; j'en ai une autre, l'après-midi; mais le soir, oh! le soir, je n'en ai plus du tout. »

Cette discrétion impénétrable, qu'il proclamait l'âme des négociations diplomatiques, non seulement il ne consentit jamais à s'en départir, mais il avait su en inspirer le respect aux personnes associées à ses travaux. On en eut, de la part d'un de ses fidèles, la démonstration sans réplique. Celui-là lui était attaché depuis plusieurs années; il avait l'honneur d'accompagner le prince dans ses déplacements; il avait suivi la marche des affaires les plus importantes. Comme on supposait, non sans raison, que par le fait de cette assiduité, il devait être instruit de bien des détails ignorés du dehors, soit qu'ils concernassent l'intime du ministre, soit qu'ils fussent relatifs au mystère des événements, des importuns le poussaient de vingt et vingt questions. Plus il cherchait à les éluder et plus on insistait à le tirer de son silence, parce qu'on se refusait à admettre qu'il ne sût rien de toutes ces choses, comme il le prétendait.

« Eh bien! avait-il répondu, pour mettre une bonne fois en déroute les interrogations et les interrogateurs, je vais vous rapporter de M. de Talleyrand une particularité inconnue. »

On était, autour de lui, haletant d'impatience :

« Depuis Louis XV, continua-t-il, M. de Talleyrand est le seul homme, en Europe, qui sache d'un seul coup de revers de son couteau ouvrir un œuf à la coque. Voilà tout ce que je sais de particulier sur son compte. »

Il fallut sourire et se résigner à ne pas en apprendre davantage.

On avait beau presser Talleyrand : il coulait, se dérobait; sur aucun point ne pouvait-on le saisir. Par contre, il n'avait pas de meilleur contentement que de surprendre le secret d'autrui. Les plus renfermés sont aussi les plus curieux. Prompt à saisir les mouvements involontaires des gens soumis à son observation, le geste qu'on aurait aimé retenir, l'expression fugitive de la physionomie, qui trahit l'éclair de la pensée, il n'en veillait que davantage à ne pas se livrer lui-même.

§

Ne jamais se hâter : c'était encore l'un de ses règlements. Pour arranger les cas les plus embarrassés, il compta toujours sur le boiteux (1).

En politique, sa méthode expectante le trompa rarement sur le bon parti à prendre, sans qu'il fût trop tôt ou trop tard. « Quand les choses ne vont pas, comme on les comprend, écrivait-il à la comtesse Mollien, le mieux est d'attendre et d'y peu penser. »

Tant de circonspection prudente et de patience tranquille n'allait point sans un certain abandon. Par tempérament, il inclinait à une sorte de paresse philosophique dont il appréciait le charme. Dans le courant de la vie, il ne se défendait point d'une sorte d'incurie, le trouvant plus commode. Au pouvoir ou chez soi il n'aimait pas à prendre de la peine (2). Tout en occupant une place si considérable dans la politique ou les intérêts de son époque, il avait gardé de l'indolence

(1) Le Temps.

(2) On en fut trop édifié, en 1815, pendant les trois mois de son ministère.

dans le caractère. Cette indolence, que traversaient des réveils d'activité sans arrêt, il ne ne la jugeait pas inutile : elle lui donnait de la marge pour déjouer les desseins précipités de ses rivaux. Du reste, la fermeté de ses idées et l'esprit de méthode, qu'il apportait en ses déterminations, ne s'étendaient point à l'inconstance de ses goûts, il n'y subordonnait point la mobilité de ses inclinations. Sa philosophie, là-dessus, était fort tolérante. C'était bien cet accommodement aisé dont un Montaigne ou un Saint-Evremont avaient composé leur façon de vivre très humaine, ignorant les combats qui tourmentent les scrupuleux. Chez un Talleyrand non plus la raison ne s'opposait à ce qu'il avait résolu de faire par devoir d'état, et non plus la raison ne contrariait ce qu'il avait désiré de faire par un sentiment de plaisir.

§

Toute politique mise à part, il était passé maître dans l'art d'embellir et de perfectionner l'aisance de vivre. Pour n'y contraindre que le moins possible, il acquiesçait à du laisser-aller dans les affaires journalières. Par le souci du calme autour de soi, il pratiquait de la douceur, de l'indulgence et se prêtait aux concessions. Cet amour intelligent de sa commodité gouvernait ses goûts intimes et ses actes extérieurs. Ses jugements, ses impressions de personnes en étaient influencés. Ses condescendances mêmes à l'égard du prochain, presque jamais ne se détachaient d'une manière complète de son moi dominant. Elles tenaient, la plupart du temps, à des conformités particulières de conditions ou d'habitudes, qui commandaient à ses naturelles sympathies. Ainsi le prince de Talleyrand, quoique d'une sensibilité faible, était susceptible de bonté, non seule-

ment dans les occasions où il était bien, pour sa gloire, qu'il en montrât (1), mais en des cas plus simples, dont l'opinion n'était pas instruite. Il en donna des preuves. On en recueillit des exemples, comme celui-ci. Un homme de son monde, aimant trop les cartes, et qu'il n'avait guère connu qu'à la table de jeu, vint, en des circonstances difficiles, lui emprunter vingt mille francs. Le prince ouvrit son secrétaire et lui prêta la somme, sans se demander s'il avait chance de la revoir jamais. Un mois plus tard, on lui apprenait que, par suite de complications graves, celui-là s'était brûlé la cervelle. « Que je suis heureux de ne l'avoir pas refusé! » s'écria-t-il. En cherchant bien, on pourrait faire sortir de l'ombre, à son profit moral, d'autres exemples de ces mouvements d'âme indépendants et désintéressés. Il n'en est pas moins constant que ses complaisances allaient préférablement aux gens et aux situations ayant avec lui — même quelque similitude fortuite, ou se recommandant d'un souvenir, qui le touchait en propre. Il s'aimait dans ses pareils. La meilleure explication de l'intérêt qu'il ne cessa de porter aux Sulpiciens et aux prêtres, c'est qu'il avait respiré sous les voûtes de Saint-Sulpice et prononcé des vœux ecclésiastiques. Par une cause analogue et dont la source était en lui, s'il fut bienveillant aux boiteux, c'est qu'en effet un malheureux hasard l'avait fait boiter dès l'enfance.

Il ne s'oubliait point, jusque dans ses générosités. Un égoïsme supérieur dirigeait ses résolutions et ses

(1) Aidé des larmes de l'impératrice Joséphine, des pleurs de Mme de Polignac et des insistances généreuses de Mme de Rémusat, il arracha à la mort le duc de Polignac, qui s'était fortement compromis dans la conspiration de Cadoudal et du général Moreau.

pensées, en toutes choses. Il le faisait agréer dans le monde par les grâces d'un art social infini.

§

A la vérité, ces grâces leurraient bien des gens auxquels s'en adressait l'offrande. Le plus souvent se dérobait, sous une politesse parfaite, le mépris qu'il avait un peu pour tout le monde. La fausseté n'était pas son vice, ni l'affectation son travers. Mais il s'était approvisionné d'une grande somme de dédain pour en user le long de sa vie, élégamment et poliment. Le dédain était, chez ce personnage de haute race, une sorte d'instinct perfectionné par l'habitude de s'en servir.

L'évêque constitutionnel, le contempteur prétendu d'une noblesse idolâtre de ses parchemins, lorsqu il avait dû se mettre au pas de la Révolution, ne fut oncques l'homme des simples. Il avait la morgue du sang, quoiqu'il s'en défendît et la portât d'un air aisé. Des signes s'en accusaient chez lui trop parlants pour qu'on s'y trompât. Ce froid dédain allait au caractère de son visage comme à la forme de son esprit. Il en usa et abusa, au point de l'étendre à des catégories entières de personnes. Un jour qu'il voyait réunis, au grand complet, dans la salle du Trône, le corps des « Trois Cents », qu'on surnommait les Spartiates, il s'était approché du premier ministre et, désignant tout ce monde, il lui demanda à l'oreille : *Dic mihi, Damœta, cujus pecus ?* On admira l'à-propos de la citation classique; ses biographes lui en firent honneur, malgré qu'elle ne fût, en l'espèce, ni très humaine, ni très juste. Une foule, soit, mais la raison eût pu lui dire que, dans cette foule, qu'il méprisait collectivement

comme une vague fourmilière, se trouvaient des gens d'esprit, d'honneur et peut-être de ses amis.

Le mélange de hauteur aristocratique, de réserve calculée et d'ironie légère, qui composait l'expression typique de Talleyrand, surprenait les gens, à première vue. Ajoutez-y cet éclat personnel, cette politesse contenue, cet air de cour qu'il portait comme nul autre, et vous comprendrez, de reste, qu'il n'incitât point à l'expansion familière. Plusieurs de ses contemporains ont attesté, dans leurs souvenirs, l'impression de malaise à laquelle on était exposé en sa présence, si engageant qu'il voulût rendre son accueil. « Je n'ai jamais été à mon aise avec M. de Talleyrand », confessait une habituée des salons et des ambassades, la fine comtesse de Boigne, qui n'était, cependant, point une craintive. Des mondains et des mondaines peu intimidables avouaient qu'ils n'avaient point soutenu sans un peu de gêne le premier entretien avec Talleyrand. Il fallait comprendre le singulier de sa nature et démêler les ombres de son caractère. La glace de son visage, puis les dispositions railleuses, que chacun lui savait, embarrassaient d'abord. On s'y faisait, ensuite, quand il s'était prêté à plus d'ouverture d'esprit et d'intimité. Enlevait-il ce masque de froideur, qu'il se croyait obligé de porter comme en représentation, il savait se montrer attirant, familier sans excès, causeur et, sans cesser d'être lui-même, se faisait amusant pour être amusé (1). Le laisser-aller du seul à seul lui seyait mieux qu'à pas un, parce qu'il y disposait de tous ses moyens pour charmer. Il était délicieux, a témoigné l'un de ceux qui l'y goûtèrent, dans le petit espace carré d'une voiture.

(1) E. Dumont, *Souvenirs sur Mirabeau*, 1831.

Il gouvernait différemment la conversation, dans les compagnies salonnières ou dans ses réceptions du soir, si recherchées de l'élite. Pouvait-il souhaiter un cadre plus enviable que celui dont il y était environné? Tous ceux qui comptaient parmi les maîtres du jour tenaient à grossir son entourage Toutes les femmes en évidence, dans Paris, brûlaient de s'y faire voir.

§

Le débridé des causeries libres n'était point de mise en telle compagnie, mais le charme et l'alertise de l'esprit français traditionnel. Qu'il donnât son attention à d'autres, ou qu'il la leur reprît, il était le centre de l'intérêt général. Un mot échappé de sa lèvre railleuse allumait la flamme ou le rire des intelligences. Le sérieux ironique dont il avait le secret était un de ses moyens toujours sûrs. Il ne défendait pas à sa raison de s'ébattre. Sous l'aspect de sérénité marmoréenne dont il s'était composé une attitude, il se séduisait lui-même à faire passer ses idées dans les idées qui l'écoutaient. Lorsque les gens du monde avaient cédé la place aux politiciens et que ces sérieux personnages formaient le cercle, autour de lui, attendant de sa bouche des réponses d'oracle, le ton changeait naturellement. Talleyrand se renfonçait dans son rôle de sentencieux. Il s'exprimait en homme d'État et développait gravement. Il enseignait; par contre, il y perdait le vif de ses qualités. L'ennui rôdait dans le voisinage de ses paroles. A Vienne, le premier secrétaire du Congrès, Frédéric de Gentz, dont les oreilles étaient habituées à ce genre de discours, les ayant réentendus, un soir, après un dîner dont les convives s'appelaient, entre autres : Talleyrand, Metternich, les princes de Wentzel

et Louis de Rohan, en notifiait son opinion très franchement sur un feuillet de son journal :

« J'étais presque nul pour la conversation, Metternich et Talleyrand la conduisant dans les voies ordinaires. Mais je sentais plus vivement que jamais les choses humaines, la faiblesse des hommes, qui ont le sort du monde entre les mains, ma propre supériorité, quoique sans en jouir distinctement, puisque le vain *rabrage* de ces Messieurs jetait comme une espèce de brouillard autour des facultés de mon esprit. »

Dans le même temps, un autre diplomate, le ministre plénipotentiaire de Sardaigne, parlait aussi de *rabâchage*, et à propos de qui? Toujours du spirituel Talleyrand :

« Nous étions, aujourd'hui, chez M. de Talleyrand, qui nous a fait un discours secondé par Pozzo di Borgo, sur les obsèques de Louis XVI. Il nous a parlé principes, croyances. Il affirmait à Consalvi que, quand il n'y a ni principes, ni légitimité, on prend les Légations. Le cardinal avait envie de lui répondre : *Et Avignon*? Il assurait qu'on ne pouvait établir de Constitutions, nulle part, parce qu'on ne croyait à rien. — Comédie, *rabâchage*, rarement à leur objet; tous les mêmes (1). »

§

Heureusement, il revenait sans trop de peine à des formes de langage plus sincères et plus distrayantes.

La voix de Talleyrand n'avait point la flexibilité douce, étendue, pleine ou forte et toujours mélodieuse de celle d'un Mirabeau, qui produisait tant de ravissement et d'émotion. Elle résonnait mâle et forte, étonnant, comme nous l'avons déjà dit, par le contraste de

(1) *Diario inedito del marchese di San Marzano*, 20 janvier 1815.

ce timbre rude avec l'air de mollesse de sa physionomie languide. Mais rien n'était perdu de ce qui sortait du creux de sa poitrine. Chaque mot portait juste. Les silences mêmes de cet homme singulier étaient expressifs. Se dérobant par lassitude ou sachant se taire par condescendance, ayant l'air d'écouter, bâillant en dedans et n'en découvrant sur son visage qu'une impression bien énigmatique, ce qu'il ne disait point paraissait encore plein de sens. La conversation d'un Talleyrand n'était pas spontanée, débordante, éblouissante, comme celle de certains imaginatifs, dont les causeries généreuses et libres, prodigues d'images, semblent composées ainsi que des poèmes. Elle n'avait point cette abondance et ne la recherchait pas; mais affectant, de préférence la brièveté concise et la formule, elle avait « le mot qui grave », à défaut de l'éloquence qui entraîne ou du charme passionnant qui fait tout oublier. Presque jamais Talleyrand ne livrait dans une réponse son opinion complète, mais il se faisait admirablement comprendre par réticences, par sous-entendus. Il fallait l'entendre, à demi-mot. Un jour qu'il adressait la parole à Louis XVIII, il insinuait au roi cette espèce d'avertissement : « Sire, je suis vieux. » C'était, comme l'a remarqué Paul-Louis Courrier, une manière de lui dire : « Sire, vous êtes vieux », car ils avaient le même âge. Nul n'était plus habile à faire deviner ce qu'il n'exprimait point et à rendre clair ce qu'il ne disait pas.

Nul non plus ne trouvait, comme lui, à la minute exacte où le trait devait jaillir, le mot d'une situation. Il avait, pour caractériser un homme, un événement, des axiomes spirituels, marqués avec une précision, une netteté, qui ne s'effaçaient plus de la mémoire. Il

mesurait ses phrases sur l'effet à produire. Le sens observateur, qu'il tenait de l'instinct, et qui lui permettait de reconnaître, aussitôt, dans le geste ou le maintien d'un homme, tout ce qui pouvait déceler sa nature ou son caractère, l'y aidait excellemment. L'habitude de juger, a-t-il noté de sa propre plume, donne aux gens du monde une finesse de tact qui les induit rarement en erreur. Cette aptitude et ce don, il les possédait en perfection.

Les dissonances de toute espèce lui étaient sensibles; elles l'amusaient à froid, dès qu'il les voyait teintées de ridicule. Aussi ne manquait-il pas de les indiquer au voisin, non sans les souligner d'un trait vif en passant.

Talleyrand ne fut pas tendre à quelques-uns. On sait de combien de flèches aiguës il transperça le béotisme officiel de Maret, duc de Bassano. Il ne tarissait pas de railleries sur le compte des « consciences à scrupules », lui qui n'avait ni conscience ni scrupules. Envers des amis de la veille ou du lendemain, il eut des mots très durs. D'une manière générale son esprit fin, délié, qui n'appuyait jamais, mais procédait toujours par demi-tons, inclinait plutôt à l'indulgence, parce qu'il était sans parti-pris et sans rancune, et que l'indifférence, en somme, était le fond de sa nature. Dans le hasard de la bataille, il ne ramassait pas les traits égarés, qui l'avaient indirectement visé. Il dédaignait. Mais se sentait-il touché d'une pointe téméraire, la riposte n'attendait pas, elle volait au but, cinglante et mordante. La leçon donnée, il ne s'en souvenait déjà plus!

§

La présence d'esprit et le don de l'à-propos lui furent des privilèges si exceptionnels et chez lui d'une

application si prompte, si opportune, à tout appel de l'occasion, qu'on verrait encore, aujourd'hui, dans Talleyrand le parangon du genre, si Voltaire n'en avait été le modèle avant lui.

En réalité, le prince de Bénévent ne fut pas le père de tous les mots, dont on a composé en bloc : *l'Esprit de Monsieur de Talleyrand*. Des complaisants lui en prêtèrent. Des critiques lui en ont retiré jusqu'à ne lui en laisser plus qu'une part sensiblement amoindrie. On a prétendu que, pour gagner du temps, il donnait la commande de certaines réponses à faire (1) — et placées par anticipation — à son secrétaire Colmanche, de même qu'il usa de vingt plumes différentes pour élaborer ses documents et mémoires diplomatiques.

Si large était son crédit, sur l'article, qu'il dut endosser une foule de comptes étrangers. Mais, qu'il le voulût ou non, sous son pavillon se glissa bien de la pacotille. Il eut, avec son humeur acquisitive, tout accepté : l'or et le bronze, pourvu que les espèces fussent de bon aloi. Mais trop de gens s'en mêlaient. Il s'inquiétait du nombre et de la qualité des fabricants. « Ils ont trop d'esprit, disait-il, un jour, je ne vivrai pas. » Plaisante rencontre! Tels de ces traits, et ceux-là des meilleurs, furent placés sous son patronage, dont les auteurs perdaient à jamais la propriété. Ainsi, ce Harel, qui s'était fait un jeu et presque une habitude de recouvrir d'une étiquette brillante des *mots* dont il lui plaisait d'assurer le succès, quitte à les revendiquer, après fortune faite. Vainement essaya-t-il de reprendre sur Talleyrand le trait fameux qu'il lui avait

(1) Des malveillants racontaient que l'ex-évêque d'Autun en guise de bréviaire, lisait et relisait l'*Improvisateur français*, un recueil d'ana en vingt et un volumes alphabétiquement classés.

attribué, et qu'on cita si souvent comme l'expression typique de l'âme dissimulée du diplomate : « *La parole a été donnée à l'homme pour dissimuler sa pensée* » ; vainement réclama-t-il son bien mis en dépôt, certain jour, dans une colonne de son journal, personne n'entendit le lui rendre; que dis-je! ce fut lui-même qu'on accusa de larcin. Talleyrand en garda l'estampillé à perpétuité. Il eut pu s'en passer, pourtant, étant assez riche sur son propre fonds (1).

On avait l'occasion fréquente, dans la matinée, l'après-midi, avant qu'il dînât, et jusque tard dans la soirée, d'admirer M. de Talleyrand, son air important ou sa grâce affable, son esprit et sa distinction. Cette distinction de haut étage dont on a tant écrit, comprenant une part de singularité; nous voulons dire qu'elle se concédait, surtout au temps de la vieillesse, des libertés dont les détails surprennent. Très grand seigneur en tous ses gestes et fort attentif à n'en point compromettre la dignité extérieure, il avait, sur de certains points, du sans-façon que ne se serait pas permis impunément tout autre. Ses délicatesses, au matériel, ne répugnaient point à des absences de gêne, un peu bien loin poussées. Si raffiné qu'il fût à table, il prenait, dans l'intime, avec le cérémonial, des privautés qu'il n'eût pas souffertes, chez le voisin. Par exemple, n'était-il pas rare qu'au dessert le prince fît office de ses propres doigts creusant au fond du vase pour tirer dehors des fruits de conserve baignant dans leur liqueur. Quand il recevait les gens, le matin, à sa

(1) Imitation d'imitation. La pensée n'était ni de Harel ni de Talleyrand. Le premier des deux avait trouvé la phrase toute faite chez Voltaire; et celui-ci, bien qu'il n'eût pas besoin qu'on l'aidât à avoir de l'esprit, l'avait traduite textuellement, ou à peu près, de deux vers anglais d'Edouard Young, l'auteur des *Nuits* et des *Pensées nocturnes*.

toilette (une habitude d'ancien régime), on le voyait, se gargarisant par prescription, pendant un bon quart d'heure, avec force bruit et grand accompagnement de grimaces, — genre de réception izarre et fait, on en conviendra, pour déconcerter d'abord les visiteurs. Il est vrai que, lorsque le prince en avait fini avec ses ingurgitations et vocalises spéciales, ainsi qu'avec les menus soins de son habillage compliqué, il redevenait le Talleyrand, dont la parole mesurée, nuancée de mots heureux, retenait sous son charme ceux qu'il lui plaisait d'y attirer.

§

La conversation était le domaine élu de Talleyrand. Une annexe précieuse en prolongeait les douceurs; c'était sa bibliothèque abondante et choisie.

Le sens élégant des livres était une des formes du luxe auxquelles il accordait ses préférences. Sa place était d'élection, parmi les bibliophiles les plus éclairés et les plus délicats. Il aimait les beaux livres, les éditions choisies, les exemplaires curieux ou rares; et — ce qui complétait la ressemblance — il ne rendait pas toujours ceux qui lui étaient prêtés. Lors de la visite conquérante de Napoléon, dans le palais de Sans-Souci, à Potsdam, quelqu'un remarqua sur une table du salon-bibliothèque un volume de Montesquieu chargé, à chaque page, de notes marginales écrites de la main du grand Frédéric. Le baron de Méneval porta ce livre à Napoléon, qui se l'appropria. Talleyrand en ayant entendu parler, demanda l'ouvrage en communication; il avait l'impatience de savoir de quelles gloses particulières le roi-philosophe avait accompagné les considérations de Montesquieu sur la grandeur et la

décadence des Romains. On le lui remit; il lui donna, chez lui, la place qu'il méritait; et toutes les réclamations ultérieures de Méneval ne purent obtenir qu'il le renvoyât à Saint-Cloud. Mais, sans doute, s'était-il dit que la manière facile dont Napoléon s'en était rendu maître autorisait à le lui reprendre, aussi lestement.

La bibliothèque de Talleyrand dut recéler plus d'un délit analogue de lèse-propriété libresque. Ce n'était donc pas sans une légitime raison de doute qu'une grande dame de la société britannique, dont il avait fait la connaissance à Londres, pendant l'émigration, c'est-à-dire, peu de temps avant qu'il se vît obligé de vendre sa collection de volumes, ce n'était pas sans une hésitation très explicable que cette dame tardait à remettre entre ses mains un ouvrage peu répandu, qu'il désirait lui emprunter. Il insistait. « — Milady, voulez-vous me confier ce livre? — Oui, mais vous me le rendrez? — Oui. — Vous êtes sûr? — Oui, oui, milady, mais, pour vous le rendre, il faut absolument me le prêter. » On le lui passa donc. Cet exemplaire prit-il ensuite le chemin du retour? La question reste posée.

Les livres pouvaient-ils aller en de meilleures mains qu'entre les siennes? Il avait si bien la connaissance et le sentiment de ce qu'ils furent, dans le passé, de ce qu'ils sont restés, dans le présent, sorte d'ambassades des siècles expirés auprès des générations vivantes! Il les maniait en dilettante, les feuilletait d'instinct, aux bons endroits, et les lisait aussi, à la façon dont les délicats savent lire. Voir M. de Talleyrand dans sa bibliothèque, comme dans un empire habité par les idées, l'y voir entouré de connaisseurs et d'amis de lettres, le considérer, l'écouter, là, au moment où il se plaisait, en une si rare compagnie, à interroger tel

ou tel de ses rayons, prenant, au hasard de la rencontre, le volume qui lui tombait sous la main, l'entr'ouvrant, « le contrariant », le laissant pour lui revenir encore et lui rendre, ne fût-ce qu'un instant, l'esprit et le langage de son époque (1), voilà ce qu'on n'oubliait plus, quand, une fois, on en avait goûté chez lui l'impression matinale.

Ce dilettantisme savoureux et reposant flattait sa nonchalance. Il était loin de trouver un pareil attrait à l'exercice de la plume. Autant que la chose lui était possible, il en déléguait à d'autres mains la tâche familière ou officielle. Ministre, ambassadeur, il eut des chefs de service d'un mérite rare, il les incitait, les dirigeait le mieux du monde, revoyait leurs mémoires ou leurs projets de mission avec une lucidité supérieure, et les mettait au point magistralement. La conception lui était aisée, l'exécution lui pesait. Il y avait des minutes où le *farniente* complet avait tant de charme pour lui et l'enveloppait au point qu'il aurait voulu s'y assoupir tout à fait, jusqu'à suspendre le travail de sa pensée. Un matin, entre dans son cabinet l'empressé d'Hauterive : « — Mon prince, une lettre de l'Électeur de... — Eh bien? — Il faudrait répondre — Quoi! De ma main? — Mais oui, mon prince, un Électeur... — C'est une tyrannie. Comment! composer et écrire en même temps? — Oui, mon prince. — Eh bien! d'Hauterive, je vais écrire, mais dictez. »

Le croirait-on? Ce Talleyrand, qui mena des négociations si considérables, signa des contrats si nombreux et de tant d'importance, dressa, quand cela fut nécessaire, des rapports si lumineux sur l'état de

(1) Cf. t. Ier, p. 431.

l'enseignement public en France ou sur la marche des questions européennes, ce Talleyrand avait des paresses à la Narbonne pour les obligations simples de correspondre, de rédiger des lettres qui fussent de véritables lettres, c'est-à-dire l'expression intime et diverse des sentiments, des pensées, des impressions d'une personne se confiant à une autre. Il lui advint d'en écrire de tout à fait charmantes, comme celles qu'il adressa, pendant sa jeunesse, à son ami de Choiseul-Gouffier, ou comme il en envoya, longtemps après, à la princesse de Vaudémont, sur un ton vif, enjoué, légèrement épigrammatique. Bien clairsemées furent-elles. Sur le tard, il s'en remettait presque exclusivement à Mme de Dino du soin de sa correspondance. N'y était-elle pas toute désignée? Ainsi qu'elle le disait elle-même, elle lisait dans son âme comme dans un livre ouvert, à force d'avoir interrogé ses mots et ses silences. Elle entrait à souhait dans ses intentions, elle avait formé sa manière de raisonner sur la sienne et s'entendait au style diplomatique ou confidentiel, qui était de convenance en élève digne du maître.

De tout temps, le prince de Bénévent s'était déchargé sur des auxiliaires intelligents d'une grosse partie des labeurs qui lui incombaient.

De sa parole tranquille, de son geste mesuré, il savait stimuler le zèle de ses lieutenants, tout en recommandant aux commis de ses bureaux, de ne point pêcher par excès de zèle. Il transfusait en l'esprit de ses coopérateurs, au moyen de quelques notions claires, son expérience acquise; et ceux-ci, avec une ardeur dont il encourageait l'effort et recueillait les résultats, s'attachaient à mettre dans un ordre irréprochable les documents de chancellerie, rédigeaient presque jusqu'au

point d'achèvement les pièces et les rapports, de sorte qu'il n'avait plus qu'à en coordonner les éléments sous une forme définitive et qu'il marquait à son empreinte. L'un de ceux-là, M. de Bacourt, lors de l'ambassade à Londres, c'est-à-dire aux débuts du gouvernement de Juillet, dans un moment où de grandes complications embarrassaient les affaires européennes, travaillait, parfois, dix-huit heures sur vingt-quatre, à son service, de sorte qu'il en était tombé malade.

Quoiqu'on ne puisse refuser à Talleyrand la personnalité de ses lettres diplomatiques aux ministres des affaires étrangères de la Révolution, à Napoléon (1), à Louis XVIII et à Louis-Philippe, il était indéniable qu'il employa des aides nombreuses du commencement à la fin, pour se décharger sur autrui de ce qu'il n'était pas contraint d'exécuter, séance tenante; qu'il eut des faiseurs qualifiés; qu'il dut à Chamfort le canevas de ses discours à la Constituante; que les abbés Bourlier et Des Renaudes lui furent des collaborateurs précieux pour l'instruction, Ponchaud pour les finances, La Besnardière pour la politique; que le sage et laborieux d'Hauterive eut la main souvent occupée à ses correspondances d'affaires; et que Mme de Dino, en toute matière susceptible de se convertir en écriture, soulagea singulièrement l'effort de sa pensée (2).

(1) Un sagace compulseur d'archives, M. Pierre Bertrand, a prouvé, en les publiant, avec ses commentaires, que Talleyrand fut bien l'auteur des missives à Napoléon écrites et signées par lui, sans qu'on ait à en revendiquer l'honneur exclusif pour d'Hauterive ou La Besnardière.

(2) Mais voici toute une page qui va nous donner une idée doublement précise, d'abord de la manière très étroite et très suivie dont elle aidait à la gestation et à la mise en forme des idées du prince, ensuite du peu qu'il avait à fournir de lui-même, parfois, jusque pour des pièces de la plus grande importance :

« Un jour, au mois de novembre de 1834, dans notre solitude de Valen-

Bien qu'il en donnât illusion par adresse et souplesse, Talleyrand n'avait point, à son acquis, une somme aussi étendue qu'on pourrait le croire de connaissances réelles (1), mais plutôt un sens juste et divinatoire, qui lui tenait lieu d'une instruction poussée loin. En des lettres échappées de sa plume languissante, et qu'on n'avait pas eu à revoir, on aurait compté avec étonnement (comme il nous est arrivé à nous-même en parcourant des yeux de certains billets inédits, adressés à son médecin Bourdois) des fautes positives d'orthographe et de français trahissant la négligence de cette main illustre, lorsqu'elle se forçait à écrire (2).

çay, je reparlai à M. de Talleyrand de la convenance, qui, chaque jour, devenait plus grande pour lui de donner cette démission devant laquelle il reculait un peu. Il me dit alors que la lettre, pour l'annoncer, serait très difficile à faire. Je rassemblai immédiatement tout ce que j'avais préparé en pensée, je le mis par écrit et, retournant une demi-heure après chez M. de Talleyrand, je le lui lus. Il en fut frappé et l'adopta en totalité, à l'exception de deux mots qu'il trouvait trop affectés. Je lui demandai, alors, de soumettre ce projet de lettre à M. Royer-Collard; il le voulut bien. Je partis, le lendemain, pour Châteauvieux. M. Royer-Collard trouva la lettre fort bien ; seulement, il mit, à la fin, les *pensées qu'il suggère* au lieu de *les avertissements qu'il donne*; puis, au commencement, il changea une expression qu'il trouvait trop pompeuse, et la remplaça par un mot de meilleur goût. Et c'est ainsi que, sans aucune nouvelle altération, cette lettre parut, ensuite, au *Moniteur* d'où elle a, pendant assez longtemps, occupé le public. Toutes les lettres de cette époque écrites par M. de Talleyrand au Roi, à Madame Adélaïde et au duc de Wellington, ont été d'abord jetées sur le papier et remaniées par M. de Talleyrand. La première seule, contenant la démission, a été corrigée par M. Royer-Collard; les autres lui ont été simplement communiquées, il les a toutes approuvées. (*Chronique*, t. Ier, p. 376.)

Des circonstances privilégiées lui rendaient ce genre de collaboration facile, sans qu'il eût toujours besoin de remettre au creuset les idées et les mots, qui servirent de matière première.

(1) « Paresseux et sans étude, nature frivole et cœur dissipé, etc. » (Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. XI.)

(2) Le duc de Broglie, dans la préface du tome V et dernier, rappelle que Talleyrand n'écrivait guère, mais dictait, puis corrigeait ses textes et

L'écrivain, l'homme de pensée a été très discuté, chez Talleyrand, surtout depuis la publication de ses « *Mémoires* », qui passionnèrent la curiosité publique sans la satisfaire. Que de vides, hélas! causées par l'incurie de la préparation! Que de lacunes volontairement laissées dans ces mémoires fameux avant d'avoir vu le jour, dont on n'a jamais eu les manuscrits originaux (1), — où, très prudent, d'ailleurs, l'acteur en scène glisse sur les détails douteux et jette un voile sur ce qu'il n'aime pas à dire! Que de coupures profondes, que de raccords insuffisants opérés par l'entremise d'éditeurs trop circonspects auront amoindri l'intérêt d'une œuvre si attendue, si souhaitée, mais où le grand dessein de l'auteur, tel qu'on en eut la révélation decevante, sembla n'avoir plus été que de bannir toute personnalité du sujet le plus personnel qui pût être! Sous les atténuations et les détours, où se complaît la langue diplomatique, on y retrouve bien le négociateur de traités fameux, le Talleyrand du Congrès de Vienne. Dans l'exposé des faits, c'est bien l'expression concrète, évidente comme ces faits eux-mêmes; mais, ce qu'on n'y voit pas, c'est l'éclat, la finesse, l'imprévu des termes, l'effusion des idées, la

donnait à la copie ses manuscrits ainsi revisés. Ce sont des manuscrits d'écritures et de formats différents, que le comte de Bacourt avait coordonnés et condensés en un seul ouvrage.

(1) V. *De l'authenticité des mémoires de Talleyrand*, par Jules Flammermont, professeur à la Faculté des lettres de Lille, extrait de *la Révolution française* du 14 novembre 1892. L'année précédente, Aulard, professeur en Sorbonne, entreprenait d'établir, à l'aide de présomptions morales, faute d'arguments positifs, que les cinq gros volumes édités sous la direction du duc de Broglie n'étaient pas du tout « les mémoires *vrais* de l'abbé de Périgord. » (Cf. *Revue bleue*, numéro du 14 mars 1891; article réimprimé dans le numéro du 14 avril 1891 de la *Révolution française*, p. 333-343.)

chaleur de l'image. Dans aucune de ses pages, ne se découvre, suivant une belle métaphore de Sainte-Beuve, à propos de Camille Jordan, de ces paroles de feu qui restent, de ces flèches aiguës, qui traversent les âges et atteignent au cœur de la postérité. Tout cela est écrit d'une encre sèche.

En résumé, que ce fût sous une forme ou sous une autre, Talleyrand n'avait point la passion naturelle et patiente du travail; mais il s'en acquittait avec énergie ou élégance, selon les cas, lorsqu'il ne pouvait s'en dispenser. Du reste, il accordait peu de temps au sommeil; et il abandonnait la plus grande partie possible des heures, que laissaient libres les affaires considérables dont il eut la conduite, aux distractions de l'esprit et du corps, à la conversation, à la table, au jeu, à la compagnie des femmes.

Déjà, sous le Directoire, les « mangeries » de Talleyrand rendaient Barras et ses festins jaloux.

La table joua un rôle fort appréciable dans la carrière diplomatique du prince de Bénévent. Il en connaissait la valeur et l'intérêt de persuasion pour acquérir, à défaut des cœurs ou des âmes, cette particulière reconnaissance des estomacs, durable aussi longtemps qu'on l'entretient. Ses dîners ministériels à soixante, à quatre-vingts couverts, eurent un éclat historique. Frédéric de Gentz et les nobles convives du Congrès de Vienne, qui prirent le soin de noter les souvenirs de cette période incomparable de galas dînatoires, entrecoupés de bals et de négociations, signalèrent admirativement les menus du plénipotentiaire français et la perfection du service, qui en rehaussait les délicatesses. Talleyrand n'en reportait pas tout l'honneur à son maître d'hôtel. Il s'en réservait une

quote-part légitime; car, lui aussi s'entendait aux raffinements gastronomiques. Il avait la lèvre gourmande. Ses conseils n'étaient pas à négliger, en ce savoureux chapitre. La bonne chère n'était indifférente ni à son palais ni à son regard. Dès sa prime jeunesse, il en avait annoncé l'instinct; ses précepteurs lui reprochaient un appétit déréglé des fins morceaux. Aussitôt qu'il se sentit les coudées franches, il donna ses soins à ce que sa table fût toujours l'une des mieux servies de Paris. Il s'en souciait, un tant soit peu pour lui-même et beaucoup pour ses invités, sachant, comme nous l'avons dit, l'influence d'un bon repas sur la température des amitiés. Avec les ans et, par raison de santé, sans cesser de recevoir, il fut moins adonné aux délices de la bouche. A Valençay il ne faisait plus qu'un seul repas, buvait fort peu de vin, à l'exception de quelques verres de madère, qu'il jugeait propres à réchauffer son estomac.

En revanche, le jeu lui fut une distraction de plus en plus nécessaire. Les goûts ont cet avantage, remarquait un aimable nonagénaire, Ernest Legouvé, qu'il en existe pour tous les âges comme pour toutes les positions, Talleyrand en avait fait la leçon très finement à un homme sérieux, qu'il ne voyait jamais les cartes en main : « Monsieur Villemain, vous n'aimez pas le whist. Vous serez malheureux dans votre vieillesse, et vous l'aurez mérité. »

L'habile diplomate fut heureux au jeu, comme il le demeura presque toujours en politique, comme il l'avait été passagèrement en amour. Une longue expérience aida à sa chance naturelle. Il avait plaisir à rappeler l'un de ses gains les plus originaux par les conditions où il le réalisa. Ayant pour *partner* un

lord anglais, tous deux avaient arrêté cette convention avec leurs adversaires de faire cent robers, dans un nombre de soirées déterminé. Aux termes de l'accord intervenu, quand ils perdaient, ils n'avaient rien à donner; au contraire, ils devaient recevoir cinq louis par fiche perdue et de chacune de ces fiches on tenait exactement compte. Mais si, à la fin du dernier rober, minute critique, Talleyrand et son duc étaient en déveine d'un seul jeton, ils s'étaient engagés à payer la somme ronde de cent mille francs. Ils n'en procurèrent pas la joie au camp adverse. Le sort les avait favorisés jusqu'au bout. Le prince eut, à la table de whist, des partenaires fidèles, tout le long de la vie, par exemple, entre les femmes du monde amies des cartes : la duchesse de Luynes, la princesse de Vaudémont, la duchesse de Montmorency.

S'il lui arriva de moraliser, par aventure, contre les entraînements d'un plaisir, qui, tant de fois, pour le malheur de ceux qui s'y adonnent, se transforme en une passion frénétique, il en représentait l'exercice mesuré ainsi qu'un délassement agréable et un dérivatif reposant. Il cédait, d'une âme tranquille, au besoin de faire sa partie, quotidiennement, sûr d'avance qu'il n'en résulterait pour lui ni ruine ni dommage. « Le jeu occupe sans préoccuper », avait-il dit, convertissant en maxime une longue et personnelle observation.

§

Pourtant, il battit les cartes avec plus de fièvre dans sa turbulente jeunesse. Si nous nous en rapportons aux dires de quelqu'un qui l'avait bien connu et qui, pour cela, ne fut point son panégyriste, au contraire, il fut loin d'avoir, au bel âge, l'ordre qu'il sut établir

ensuite dans son immense fortune. Alors, il jouait gros jeu et il ne gagnait pas toujours. Mince était son crédit. Les affaires de l'abbé-gentilhomme furent, en plusieurs cas, très dérangées et ne se rétablirent vraiment que du jour où il put entremêler celles du pays avec les siennes. Il eut sa crise, non courte, de dissipation et de libertinage, les deux allant toujours de compagnie.

L'éveil du désir avait été précoce en lui, et le feu lui en dura longtemps. Tandis que la volonté paternelle engageait dans les voies du Seigneur ses pas adolescents, les idées les plus profanes assiégeaient le cerveau de ce néophyte.

Il avait moins de quatorze ans. Son précepteur le prenait, au Collège, soit pour le mener, quelques heures, dans sa famille, soit pour l'accompagner à la promenade. Sur le chemin, offusquant l'œil de ce mentor, il dévorait du regard les belles passantes. Il n'était qu'un germe d'humanité, un embryon de cléricature, et déjà la vaporisation du péché s'était glissée subtile dans ses veines.

Il n'attendit guère à faire ses preuves, et quelles preuves! Mais, faut-il en croire Villemarest? attestant qu'il séduisit successivement trois jeunes filles, les trois sœurs, dans une famille bourgeoise où il s'était insinué, et qu'il en résulta, pour chacune d'elles, de pénibles conséquences? Par cet exploit d'un organisme trop hâtif, trop excitable, il s'était montré digne de son futur compagnon, le comte de Mirabeau, qui se flattait d'avoir, en sa treizième année, déniaisé la fille de son précepteur. Ce Charles-Maurice de Périgord! Quel prompt appétit de conquête, avec ou sans attardement de préliminaires! L'envol des idéales rêveries et des espoirs délicieux n'avait pas eu le temps de planer sur

ses années puériles. Il voulut mordre à la vie, tout de suite et à pleines dents. Ce n'était point le candide adolescent, le tendre jouvenceau, dont les fredaines ingénues ne sont que grâces et peccadilles, mais un franc jeune libertin, chez qui s'étaient échauffés un peu bien tôt les suggestions voluptueuses.

L'amour, cette lumière de l'âme délicieusement illusoire, troublait peu sa raison déjà sceptique et froide. Il avait le goût de la diversité et jouait du Richelieu. Il menait les intrigues par deux et par trois. C'était un genre de complications, dont il aimait à brouiller le jeu, pour en être amusé davantage. Au printemps de 1780, n'avait-il pas, tout à la fois, surpris le cœur et les sens de la jeune femme d'un président de tribunal, de sa fille née d'un premier mariage et de sa belle-sœur, qui venait de sortir du couvent! Le suspect Villemarest, chez lequel nous l'apprenons, se plut vraisemblablement à grossir le chapitre de ses maraudes galantes, comme on a gonflé la gerbe de ses mots d'esprit. Il n'en est pas moins réel que ce gentilhomme ecclésiastique se signalait, à travers le monde, par des ambitions don-juanesques, dont sa feinte modestie ne laissait point ignorer les réussites. Talleyrand jouissait en sa jeunesse d'une certaine séduction physique, dont il perdit les agréments, avec la maturité. Boitant, mais si peu qu'on était enclin à trouver que ce léger défaut mettait une sorte de grâce dans l'indécision de sa démarche, il avait la taille mince, élancée, un visage doux et malicieux, tout ensemble, l'œil caressant en sa nuance de gris bleuté, le haut de la physionomie froid, impassible, mais la bouche souriante, parce que le sourire ne signifie rien de précis et n'oblige à rien, de très belles mains et une longue chevelure bouclée. Fort de ses avantages,

l'abbé de Périgord accusait bien de la turbulence. Il en disait à chacune. Il brûlait d'en conter à toutes. Des scandales notoires lui attirèrent, comme à Mirabeau auquel nous avons si souvent occasion de le comparer, une lettre de cachet. Des histoires nouvelles s'ajoutèrent à celles-là, qui le firent envoyer à Autun, son futur diocèse épiscopal. Une retraite de quatre mois ne fut point pour le convertir, à la manière dont il y chercha des consolations sous les deux espèces, noble et bourgeoise.

Temps de plaisir sans règle et sans scrupules! Pendant les cinq dernières années du règne de Louis XVI, il parut s'amender. Son cœur voyageait moins et s'était à peu près fixé, — après une courte station dans l'alcôve philosophique de Mme de Staël — auprès de la comtesse de Flahaut. Il faisait à cette femme charmante une cour assidue en paroles et par lettres. Il dépensait une quasi-sincérité et en inspirait l'illusion complète, alors qu'il correspondait avec elle, dans ce style d'amant :

« Chaque jour, je sens de plus en plus le besoin d'une compagne, que je puisse adorer avec toute la passion qu'inspire une maîtresse, et comme un ami solide, qui mérite de ma part une confiance sans restriction, et qui éprouve pour moi les sentiments, qu'elle m'aurait inspirés. Je voudrais trouver dans cet être, que je ne regarde plus comme idéal, la force du caractère d'un homme et la sensibilité d'une femme, plus de raison encore que de passion, mais que, cependant, son langage fût plus passionné que raisonnable. Je voudrais qu'elle unît une grande supériorité d'esprit aux dons de la beauté et que, cependant, dans la conversation, elle ne laissât percer son esprit que par éclairs, sans aucune affectation de savoir. Toutes ces rares qualités je les ai

cherchées en vain, à la Cour, à Paris, dans les provinces, dans les palais des grands, dans les hôtels des riches, dans les asiles les plus modestes, ma chère comtesse, je les ai trouvées toutes réunies en vous. Que cette franche et sincère assurance vous explique ce que vous appelez l'énigme de mon inconstance passée et vous soit un sûr garant de mon inviolable fidélité pour l'avenir. »

Elle était sentimentale. Elle crut à ses protestations. Elle récompensa ses empressements. La liaison fut complète et eut des suites, sous la responsabilité du comte de Flahaut.

Il n'eut pas toujours, ce grand seigneur, le goût aussi délicat. Rappelons-nous seulement la Julienne Picot du séminaire et la femme au visage d'encre de Philadelphie. Tel, Mirabeau, en même temps qu'il poursuivait de hardis desseins dans son monde, entretenait des relations avec une fille de Saintes, à laquelle il avait promis le mariage et qui était de si commune extraction, qu'elle fut trop heureuse ensuite, d'épouser un archer de la maréchaussée.

Quelques femmes, d'une nature choisie, marquèrent dans son existence, — liaisons durables et passagères rencontres, fantaisies de l'imagination et des sens, rares attachements du cœur. Mme de Souza et Mme de Staël éclairèrent sa vie en la traversant. Ida de Sainte-Elme, *la contemporaine*, — si accueillante à ses contemporains — se flattent d'avoir passé bien des heures dans la compagnie privée de Talleyrand, qui, lui, feignait de n'en avoir pas gardé la mémoire fraîche et recourait à celle de son valet de chambre pour lui en préciser le souvenir. Avec complaisance elle en narra des détails, en un chapitre de ses mémoires.

Elle avait souvent affaire au ministère, alors que justement Talleyrand était ministre. Le haut personnage se rendait aussi prévenant que possible envers sa visiteuse et la retenait aussi longtemps qu'il plaisait à celle-ci de rester. On ne s'entretenait que vaguement en ce genre d'entrevues, des intérêts de la République. Le prince avait l'esprit et le regard tourné à d'autres objets. La chevelure de la belle l'occupait tout particulièrement. Il en caressait de la main les boucles ondées. Il y prenait beaucoup de plaisir. Une fois entre autres, ses doigts les avaient tant admirées qu'ils avaient jeté dans cette coiffure un désordre extrême. La coquette simulait une indignation mutine. Il promit aussitôt de réparer le mal qu'il avait fait. Alors il se mit à friser et à refriser ses cheveux avec une aimable et généreuse patience. Nous disons généreuse, parce qu'en guise de papillotes, il roulait les boucles flottantes en des papiers fins et délicats, qui n'étaient autres que des billets de mille francs. Comme elle s'en était bien aperçue, elle ne le pressait pas de finir ce jeu; mais, prenant et reprenant les mèches blondes, pour qu'il n'en oubliât point, elle lui disait : « Monseigneur, en voilà encore une. » Et monseigneur s'exécutait. Du moins, c'est ainsi qu'elle conta la chose. Talleyrand en eut connaissance et s'en amusa beaucoup, tout en remarquant que cette histoire de son passé lui était bien nouvelle... « Il est vrai, se hâtait-il d'ajouter, que j'en ai oublié tant d'autres! » Il ne la contestait pas absolument, parce qu'il ne lui déplaisait point d'y jouer un rôle de magnificence peu conforme à ses habitudes et dont il n'avait pas eu, sans doute, à supporter les frais.

De Mme Grant nous avons tout dit. Nous avons relaté

par le menu les circonstances et les motifs, qui décidèrent Talleyrand à contracter cette étrange union. Il y avait eu, dans l'aventure, le choix de ses yeux, d'abord, et, dans la conclusion, un raisonnement de son intelligence désireuse, sans doute, de trouver le repos auprès d'un être instinctif, auprès d'une forme féminine irrationnelle et seulement belle (1).

Voilà, dira-t-on, bien des histoires de femmes dans l'histoire privée d'un homme d'État. En réalité, Talleyrand avait plus de caprice que de passion, plus de curiosité que de tempérament, plus de libertine fantaisie que de capacité amoureuse. « M. de Talleyrand, remarquait avec une certaine ingénuité Ida de Sainte-Elme, qui n'était rien moins qu'une ingénue, était un homme qu'il fallait juger sur un canapé. » Mais, n'allons pas chercher en ces mots un sens qu'ils ne comportent pas. En s'exprimant ainsi, elle ne voulait parler que du causeur, parce qu'il retrouvait, dans l'attitude assise, tous les avantages qu'il n'avait point, étant debout, en marchant; elle n'étendait pas son idée jusqu'au canapé de la séduction, où Mme de Souza ne le jugeait pas des plus brillants, à l'épreuve.

Il y eut toujours, en somme, plus de cérébralités dans ses amours que de chaleur effective. En cela, ressemblait-il fort à son ennemi tant gâté des femmes, « l'enchanteur » vicomte de Chateaubriand : du sentiment à fleur de lèvres, de la curiosité féminine, de l'attrait imaginatif et de la langueur *in re*.

Cependant, ainsi qu'un héros fameux de la mode, le

(1) « Plus l'homme se développe par la tête, plus il rêve le pôle contraire, c'est-à-dire le repos dans la complète ignorance, la femme qui n'est que femme, l'être qui n'agit que par l'impulsion d'une conscience obscure. » (Renan). Néanmoins, Talleyrand avait, auparavant, sollicité sans succès la main de Mme de Buffon, qui n'était pas dénuée d'esprit.

duc de Richelieu, il avait commencé de très bonne heure et il finit tard. Aux environs de sa soixantième année (Mme de Boigne en causa bien indiscrètement), il se montra amoureux, comme un jeune homme de dix-huit ans, de sa nièce, l'éblouissante comtesse Edmond de Périgord.

Avec ses longs yeux noirs cerclés de bistre, « deux yeux d'une clarté d'enfer et qui faisaient lumière dans la nuit », avec l'ascendant de sa rare intelligence, et le dégagé incomparable qu'elle mettait à conduire tout à la fois la politique, les affaires et la passion, elle avait renversé complètement l'équilibre des idées de sapience, de raison calme, d'imperturbable dignité du plus froid des diplomates. Un grand tumulte s'était produit dans l'âme et les sens de Talleyrand, lorsqu'il apprit qu'elle avait abandonné sa société, comme elle avait laissé derrière soi la compagnie d'un mari trop frivole et trop insuffisant, pour suivre un élégant gentilhomme autrichien, le comte de Clam. Il s'en plaignit aux échos, qui répétèrent le nom de la princesse fugitive. Son agitation peu ordinaire et les motifs qui l'avaient causée ne furent un secret pour personne. Le temps apaisa ces fièvres. Talleyrand, le sérieux Talleyrand, cessa de délirer; Mme de Dino, pour la beauté d'un dévouement supérieur, était revenue de Vienne à Paris. Elle se fixa. La maison du prince redevint tranquille et grave, plus grave que jamais.

Les conversations s'y renouèrent; mais, on avait banni de leur cercle les tolérances d'autrefois. Le diplomate assagi se garda bien d'y réveiller, dorénavant, les souvenirs d'un passé tapageur, qui n'aurait pas été en odeur de sainteté dans ce temple. Au surplus, les tendances religieuses de Mme de Dino se prononçaient, de

jour en jour. Ses quarante-deux ou quarante-trois ans l'avaient laissée fort belle; ses yeux mobiles, expressifs, comme sa nature même, comme ses façons d'être et de parler, étaient restés les plus beaux du monde. Mais l'accent de sa voix avait changé. Le monde et elle s'étaient dit à peu près tout ce qu'ils avaient à se dire. La dévotion raisonneuse faisait des progrès dans son âme. Saint Augustin, le grand apôtre de la grâce, n'était-il pas déjà un des commensaux de sa table spirituelle? Bossuet y occupait la place d'honneur. Au réel, la vie de la duchesse et du prince n'avait pas changé de face. Tout s'y passait, quotidiennement, suivant le train accoutumé. Et si, par hasard, pour l'amour de Dieu et des hommes, on y tâtait d'un certain esprit de sacrifice, la mesure n'en allait pas jusqu'à l'héroïsme. Tout récemment, la duchesse s'était flattée comme d'une pénitence très méritoire devant le Très-Haut, d'avoir, pendant quelques jours, daigné se servir elle-même, de ses propres mains, à sa toilette. Une maladie de sa femme de chambre l'y avait contrainte. Elle s'était résignée, ressentant de l'effort une grande fatigue nerveuse, faute de s'y être exercée, mais se louant d'en avoir eu l'énergie salutaire, et, philosophant, moralisant en conscience, sur les fruits à tirer de cette action exemplaire! C'était beaucoup, et c'était peu. N'importe, il était visible que le ton et l'atmosphère avaient changé autour de Talleyrand. Il la voyait, cette nièce aimée, s'obligeant, maintenant, à des méditations continuelles; il l'admirait s'appliquant à des perfectionnements de sa vie intérieure, qu'elle ramenait surtout à des mérites d'intention. En grande dame, en princesse plus rapprochée du ciel que le restant des humains, elle ne devait point douter des grâces particulières, qui refluaient de la source provi-

dentielle sur elle et sur les siens, tour à tour s'étonnant et se félicitant de la longanimité divine, dont elle se sentait une preuve vivante et privilégiée. Talleyrand n'était point arrivé à ce degré de conversion; incrédule il n'avait pas cessé de l'être, mais il cédait à l'influence; son ambiance morale en était toute imprégnée. Et, à présent, il censurait ce qu'il avait chéri jadis, il brûlait ce qu'il avait adoré. La légèreté des hommes et la frivolité des femmes lui inspiraient de sévères réflexions. On l'entendit blâmer, d'un amer sarcasme, l'immodestie des habits, chez les femmes, et la manie qui, depuis si longtemps leur dure de se décolleter les bras, la gorge et les épaules. Impudicité chez les unes et laideur chez les autres! grondait-il. Était-ce là Talleyrand? Tenait-il lui, vraiment, de ces austères discours? Où s'en étaient allés les bons moments d'agréable nonchalance, où M. de Montrond disait de lui : « Qui ne l'aimerait, qui ne l'adorerait, ce cher prince? Il est si vicieux! » Alors, il était le plus facile des hommes aux vices d'alentour, son indifférence était à peu près complète sur la valeur d'âme des gens, qui se glissaient chez lui! Et, maintenant, comme il se louait d'un renoncement dont l'âge lui faisait une obligation! Qu'il eût jamais identifié en sa personne les leçons et les exemples d'une forte morale, voilà ce qu'on ne se fût point imaginé. Mais, c'était une de ses habitudes de convertir en maximes des principes absents.

Qui parla jamais mieux des qualités d'un bon prêtre que lui-même, pour ne les avoir point pratiquées? Sa conversation s'était amendée de telle sorte qu'on eût pu l'offrir comme modèle aux gens du monde les plus retenus en leurs paroles. Il en faisait légèrement parade. D'apprécier les vertus chez autrui plaisait à sa

commodité. On feignait de l'en croire sur parole. Véritablement, il n'était guère plus sincère avec lui-même en ce genre de propos honnêtes que dans ses échappées d'éloquence pour la glorification de la bonne foi politique!

§

La morale de Talleyrand! Où s'engage notre pensée? Sur quel terrain brûlant allons-nous aventurer nos pas? En prononcer le nom, en évoquer l'idée seulement, c'est remettre en question tous les points douteux de son caractère et de sa vie politique.

Après tant de dépositions, que nous avons pu lire et entendre, sur un tel sujet, il est acquis à la vérité que ses mobiles personnels ne furent, en aucun temps, très élevés; que des vertus essentielles dont il eut l'enseignement prolongé, pendant ses années de jeunesse, il n'avait gardé que l'écorce; qu'il réduisait au seul souci des convenances le principal de ses obligations; qu'il fut loin d'être un modèle d'intégrité dans une carrière, où la raison d'argent tenait alors tant de place; que lui aussi avait donné sa plus ferme approbation à la morale du produit net; que, malgré des symptômes de bonté dont on put noter le passage à la surface de son âme, on connut peu d'hommes auprès de qui le malheur ait été un vice autant qu'à ses yeux; et qu'enfin, il subordonnait presque toutes choses, pour les nations comme pour les individus, au seul intérêt, roi du monde.

Sa réputation était faite, là-dessus, au dedans et au dehors :

« *Achetez* Talleyrand, écrivait la reine Marie-Caroline au marquis de Gallo, son négociateur; hommes et

femmes, qui viennent ici l'assurent *très achetable* (1). »

Mais, n'était-ce pas alors une habitude du temps, admise comme un fait usuel et normal que les personnages employés aux œuvres de diplomatie profitassent de leur position pour augmenter leur fortune par des moyens plus ou moins délicats?

A la vérité Talleyrand était venu dans une époque très corrompue. Il aurait eu grand tort de se gêner! Tous les ambitieux n'avaient-ils pas, alors, leur double, leur triple conscience?

Depuis Louis XV, le ressort essentiel des intrigues dans les bureaux des affaires étrangères, avait nom : Corruption. D'Argenson s'émerveillait comme d'un miracle qu'on eût pu s'y montrer insensible, une seule fois. Et c'était dans un ministère français. Ce phénomène, qui ne dura point, était ignoré partout ailleurs.

L'homme d'État autrichien Thugut ne s'embarrassait aucunement de recevoir une pension secrète du roi de France. L'usage était si communément établi d'un pareil trafic qu'un ministre russe, Panine, avait proposé, en 1773, en toute simplicité, de former une caisse avec ses associés de Vienne et de Berlin et d'assurer entre soi, *un fonds pour la séduction*.

L'utilité de ces artifices ou de ces combinaisons comme on les appelait, laissait si peu d'incertitude à l'opinion des gens d'alors que l'Église, pour de tels cas, tenait en réserve des accommodements spéciaux. Ainsi, l'électeur de Cologne, après avoir reçu de l'empereur d'Autriche une commission appréciable de cent mille florins en récompense de services... attendus, avait, en homme de précaution, obtenu de son

(1) *Lettre au marquis de Gallo*, Portici, 24 novembre 1804, p. p. Weil; 1911, Émile-Paul, édit.

confesseur la permission de se dédire sans rendre l'argent.

A travers les orages de la Révolution, dans le bruit et la confusion de leurs contrecoups répétés, on ne prenait guère le temps de sonder ses reins ni sa conscience sur le point de savoir où commençaient les droits, où finissaient les devoirs. Les concussions dont Talleyrand fut le témoin, sous le Directoire, lui furent, certes, une mauvaise école d'abnégation et de désintéressement (1). Par exemple, en 1798, rien ne lui paraissait aussi simple, à lui, ministre des relations extérieures, aussi bien qu'aux membres du gouvernement directorial que d'adresser des offres d'échange de cette sorte à la cour de Naples, elle-même si versatile et cauteleuse : « Nous vous permettons d'occuper Bénévent et Ponte-Corvo ; mais vous voudrez bien nous donner quelque argent. Le Directoire m'a chargé de vous en faire la proposition. » Dans cette affaire napolitaine, il avait osément posé des chiffres et précisé les conditions, qu'il conseillait de mettre au paiement de la gratification désirée. Deux millions, pour calmer les craintes de Marie-Caroline et de son digne époux Ferdinand, pour leur assurer son concours et leur amener le bon vouloir de ses collaborateurs, était-ce trop? A son sens, la chose n'était que fort raisonnable. Mais non point, au gré de la reine Charlotte, qui écrivait, là-dessus, au marquis de Gallo :

« Les dépêches de Ruffo montrent bien la bassesse de Talleyrand, qui cherche surtout de l'argent pour

(1) « Les Thermidoriens volaient en grand et ramassaient des trésors pour étaler un luxe asiatique, tout en prêchant le sans-culottisme et se partageant en même temps tous les emplois lucratifs. Ils étaient devenus l'objet de l'envie et de la haine des anarchistes de l'autre classe. » (*Mémoires de La Réveillère-Lepeaux*, t. II, p. 194.)

lui. Je suis nettement opposée à l'idée de lui donner de l'argent, de la main à la main, tant pour l'honneur de Ruffo *que pour ne pas être dupe;* d'autant plus qu'il semble n'y avoir eu d'armistice avec Buonaparte et qu'on n'a pas eu l'habitude de procéder d'une telle façon avec Delacroix et le Directoire (1). »

Vraiment il outrepassait les bornes d'une imitation excusable. Il avait commencé sous le Gouvernement des Cinq par une équivoque mainmise sur les affaires du Portugal. Durant l'Empire, le trafic des papiers d'Etat soustraits au cabinet de Napoléon et vendus sous ses auspices, ou avec sa tolérance, à Nesselrode ne fut certainement point un acte à sa gloire... Mais nous ne prétendrons point énumérer les nombreux pots de vin diplomatiques où se désaltéra sa soif. Nous dirons seulement à sa décharge que, tout en en recueillant les profits avec adresse, il sut conserver une direction unique à sa diplomatie européenne, que ses desseins généraux n'en étaient pas modifiés, et qu'il en sauvegardait, d'abord, les principes.

Nous serons plus à l'aise, pour expliquer en terminant la suite et presque la logique nécessaire de ses variations, dans une époque où rien ne demeurait fixe, ni les hommes ni les institutions.

En ces temps agités, on avait une morale appropriée à la loi du changement. C'était une opinion faite chez les fonctionnaires qu'ils n'étaient liés qu'à leurs fonctions et non point aux origines ou aux actes du gouvernement. Pour le compte de quelle autorité supérieure,

(1) Cette femme exaltée, pleine de flammes et de violence, s'emportait souvent dans ses lettres contre *l'apostat Talleyrand* (Vienne, 8 avril 1802), contre le *cher apôtre Talerand* (Portici, 29 septembre 1803), contre ce *renégat* et ce *boiteux*. Mais sur quel ton pressant elle recourut à son aide, pour qu'il lui fît rendre Naples et la royauté des Deux-Siciles!

sous quelle bannière ou simplement quelle étiquette, Talleyrand aurait-il à jouer la partie politique dont il avait, au préalable, arrêté les lignes par des traits définis? Il n'en avait jamais eu la préoccupation exclusive systématique. L'important à ses yeux, puisqu'il ne pouvait être ni roi ni empereur était qu'il fût en position de la jouer, pour les meilleures fins possibles.

L'Histoire nous apprend que les modèles de constance et d'unité furent d'une espèce très rare en politique. Talleyrand a toujours été cité comme l'exemple le plus caractéristique de l'art d'accommoder les intérêts particuliers aux transformations des événements. L'homme d'État fameux, qui eut en main toutes les grandes négociations de l'Empire, pendant la belle période de gloire et de puissance, celle d'Amiens, de Presbourg, de Tilsitt s'était surpris à émettre cette réflexion au congrès de Vienne, que son émule en diplomatie, Metternich, variait un peu souvent. En parlant de la sorte, il voulait dire que le chancelier autrichien manquait de fixité dans les idées dirigeantes et qu'il ne possédait pas, comme lui-même, de ces partis-pris fondamentaux qui survivent aux fluctuations des circonstances. Sur le reste, ce personnage flexible et divers, qui prononça de treize à quatorze serments, tenant les hommes pour peu de chose, à condition de maintenir en soi la première des souverainetés : celle de la raison, s'était arrangé un système d'adaptation très facile, et qu'il résumait en ces mots :

« Le serment, disait-il, est une contremarque qu'on prend à la porte d'une salle de spectacle afin de pouvoir y rentrer. »

Quant à sauter d'une barque dans une autre, aux premiers signes de mauvais temps, nul ne s'en acquitta

avec une souplesse aussi délibérée que le prince de Talleyrand, si ce n'est peut-être son rival, le duc d'Otrante. Il est de fait que, du commencement à la fin de sa longue carrière il s'était laissé gagner par tous les partis en faveur. Il servit huit maîtres avoués, sans parler de ceux qu'il n'avoua pas, parce qu'il lui aurait fallu dire aussi le prix de la récompense. Tout ménager, à dessein de tout conduire, c'était sa règle et sa manière de faire. Alors que les institutions et les formes du pouvoir se renouvelaient, sans cesse, pour être si promptement renversées on le voyait, au retour de chaque tempête, réapparaître, le visage serein, habillé de nouveaux honneurs et couvert de nouvelles dignités. Ce qu'on lui pardonna moins, ce fut la continuité de sa réussite.

Cette infidélité chronique, il l'exprimait le plus posément du monde. Sa conduite était dictée par la suite des événements. Il voyait venir les choses. Il agissait de prévoyance, tout simplement. Aussi bien, le spectacle des affaires, tel qu'il se déroulait devant lui, n'était pas pour lui inspirer des idées de constance. Il avait changé de forme comme le terrain, sur lequel l'avait engagé la politique, avait changé d'aspects, et plus souvent que lui-même. Comment reconnaître des droits inaliénables aux autorités éphémères qui parvinrent, entre 1793 et 1815, à donner des lois à la France, quand le pouvoir dans leurs mains n'avait été le plus souvent que l'enjeu de la force ou de l'intrigue? Il passait à de nouveaux rois comme un roi passe à de nouveaux ministres, en réservant ce qui devait durer : la question française prépondérante.

Évidemment, l'intérêt bien entendu fut le guide véritable, le conseiller le plus écouté du prince de

Talleyrand. Son opinion n'inspirait aucun doute, à cet égard; la morale pure n'était pas l'objet préféré de son choix : La société, répliquait-il à un ami qui faisait sonner à son oreille la supériorité des bons principes, est partagée en deux classes : les tondeurs et les tondus. Il faut toujours être avec les premiers contre les seconds. » Il avait fait, avant tout, de la politique de transaction, de la politique de résultat, d'accord avec le sens et la logique du moment. « Rien n'est stable, ici-bas, avait dit, de loin, l'apôtre saint Jacques, sauf l'instabilité. » Néanmoins, quand on examine de près l'œuvre publique de Talleyrand et qu'on l'étudie à fond, on reconnaît que s'il oscillait entre les divers gouvernements, de manière à n'être jamais pris au dépourvu dans leurs changements de fortune, il ne varia que fort peu, quant aux fondements de sa diplomatie. Sous des étiquettes mobiles, il continuait de servir son pays, d'après un ordre d'idées fermement établies en sa tête, depuis 1792 et dont il ne s'écarta que rarement, par contrainte.

L'ondoyant cardinal de Retz s'était composé, pour son usage personnel, une formule de conduite, en soi très élastique, commode indéfiniment, et qui, sous un air de paradoxe sensé, paraissait légitimer, à l'avance, toutes les évolutions possibles. « *Pour demeurer fidèle à son parti,* disait-il, *il faut changer souvent d'opinion* », à condition, sans doute, de mettre à l'abri l'essentiel, c'est-à-dire un esprit dirigeant qui ne se démente point et sache imprimer aux événements les plus divers un caractère de cohésion. Il n'est pas de sujet si brisé ni de caractère si rompu aux métamorphoses qui n'ait son unité. A l'intérieur, les vues de Talleyrand étaient claires et homogènes. Il les ramenait à la

conception d'une monarchie dite légitime ou constitutionnelle, s'alliant à des principes sagement libéraux. En matière de politique extérieure, il n'abandonna jamais, nous le répétons, son programme fait d'équilibre, de modération, d'humanité, le programme qui triompha, pour le bien de son pays et pour sa gloire, au Congrès de Vienne. Il fut toujours l'ennemi de la violence et de la guerre.

La louange lui en revient constante, unanime. Et c'est encore sa meilleure justification contre les reproches en foule, qu'attirèrent à l'homme privé, au ministre, au dignitaire, au diplomate, les multiples défauts d'âme, les oublis de cœur et les absences de scrupules, qui furent les ombres de cette grande lumière historique (1).

(1) « On pourrait accuser Talleyrand d'incrédulité, de morale facile, de mille autres choses encore. Son intuition de la France moderne, ses grands plans de finances et d'éducation, et surtout sa mémorable action diplomatique du traité de Paris, suffisent à éclairer sa vie des plus patriotiques reflets. »

(Marquis de Castellane, *Hommes d'État français : Talleyrand.*)

GALERIE ANECDOTIQUE ET CRITIQUE
DES PERSONNAGES CITÉS DANS CETTE HISTOIRE
D'UN HOMME ET D'UN SIÈCLE

TRAITS, FIGURES, CARACTÈRES

ALEXANDRE (EMPEREUR)
(1777-1825)

Il y eut, un moment, en Europe, a dit un historien moderne, où ne se voyaient plus que deux hommes à gouverner le continent. C'était en 1807, après Tilsitt. « *Lequel des deux devait gouverner l'autre?* » Napoléon avait dit : « Je veux que le tsar Alexandre soit ébloui par le spectacle de ma puissance ». Talleyrand passa entre les deux : et, pendant les conversations d'Erfurt, prit le temps de dévoiler au second les parties faibles du colosse. Ce fut « le bon jeune empereur », qu'il pensait avoir littéralement fasciné, ce fut le vaincu de Friedland qui l'emporta par la force de la dissimulation. Napoléon s'aperçut trop tard qu'il avait été joué ; il s'écriera avec douleur sur son rocher de Sainte-Hélène : « *C'est un Grec du Bas-Empire, il faut s'en défier* ».

Au physique, Alexandre intéressait le regard par l'élégance et la beauté de ses formes. Son affabilité lui attirait les cœurs. Ceux et celles qu'il tenait à gagner ne résistaient pas à la séduction de ses manières.

Au moral, rien n'était plus déconcertant que cette âme de Slave, fluide et molle, trompeuse en ses promesses et ses attachements, mais si tenace en ses ambitions! Épris d'irréel et très sensible aux réalités, combattu entre des sentiments divers, qui le portaient à changer continuellement d'idéal, mais ne perdant jamais de vue les garanties bien positives d'un esprit de conquête, qui était de tradition dans la famille; prompt aux nobles enthousiasmes, mais non moins prompt à en revenir, sous les avertissements d'une ombrageuse finesse; mêlant aux principes de justice, qui lui venaient, à l'imagination, par bouffées, les conceptions d'autoritarisme les plus violentes; toujours sur le point de se livrer, en apparence, mais sans cesse se dérobant; « attrayant, mystérieux et décevant », il était successif en ses impressions comme en ses desseins, et ne

se retrouvait vraiment fidèle à lui-même que dans ses instincts de maîtrise et de domination.

Au demeurant, les circonstances plutôt que ses qualités supérieures grandirent le roi des rois de 1814 et de 1815. Dans le particulier, cet empereur Alexandre, arbitre de l'Europe et « tombeur » de Napoléon, *n'était pas un aigle, quoiqu'il en eût deux dans ses armes.*

ANGOULÊME (MADAME, DUCHESSE D')
(1778-1851)

Peu de femmes, de celles dont s'occupe l'histoire, furent exposées à des malheurs plus redoublés et à d'aussi mortelles douleurs, dans la prison et dans l'exil, que cette fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette : Madame Royale. Son âme se bronza au contact de tant d'adversités. Elle avait l'âme hautaine de son aïeule Marie-Thérèse, fortifiée d'un esprit de résolution dont elle donna des preuves dans les entreprises les plus hardies. Comme on parlait à Napoléon de la conduite osée, que tenait la duchesse d'Angoulême à Bordeaux, il dit en souriant (songeant au duc, sans doute) : « *C'est le seul homme qu'il y ait dans la famille* ». Il est vrai que le grand empereur avait qualifié de même Marie-Caroline de Naples, qu'il avait appelé cette reine avide et criminelle : « *Il solo uomo delle due Sicile* », et que l'application d'une louange pareille à deux femmes si différentes ne retournait pas à l'honneur de la duchesse d'Angoulême.

Elle avait annoncé précocement toute la fierté d'une fille de France. Un jour, la baronne d'Oberkich, croyant se rendre agréable, lui témoignait, sans passer par l'intermédiaire de sa gouvernante, combien elle était frappée de sa tenue et de ses progrès : « *Je suis charmée, madame la baronne,* répondit-elle après un silence, *que vous me trouviez ainsi, mais je suis étonnée de vous l'entendre dire.* » Pourtant, elle avait paru charmante, quand elle était petite. Pour elle, on ne plaignait pas, alors, les soins raffinés et la dépense. Il fut estimé que le grand bouillon de jour et de nuit, que buvait Madame Royale, âgée de deux ans, coûtait, à l'année, 5.201 livres. Sa vie, d'enfant était calme, heureuse, au grand air des parcs de Versailles et de Trianon. Soudain, quel changement, au Temple, sous la Terreur! Trois années de malheurs inouïs s'abattirent sur sa tête. Puis, elle fut libre; elle put aller rejoindre le comte de Provence, son oncle, et épouser le duc d'Angoulême, son cousin. Hélas! quel époux! Elle ne l'avait, pour ainsi dire, jamais vu avant l'heure de la noce. « Votre fiancé », lui dit Louis XVIII. Elle était grande et forte; elle regarda celui qu'on lui présentait, un vrai prince, sans doute, qui lui baisait les mains en les arrosant de ses pleurs, mais un être malingre, sans tournure, au visage

simiesque, grêlé, vieilli avant l'âge, et, ce qu'elle allait savoir bientôt... aspirant au titre de mari sans être en forme ni moyens pour l'être. Malheureuse duchesse d'Angoulême! A quoi lui servait d'être belle? Car, elle eut sa période de beauté. Outre le grand air de noblesse, qui était l'expression de sa physionomie et qu'elle garda, elle avait une fraîcheur, un éclat dans la carnation et la chevelure, qui rappelaient les attraits maternels. Ces délicatesses s'en allèrent avec les années pour laisser prédominer en elle les formes peu gracieuses de son père, dont il eût été préférable qu'elle se contentât de posséder les vertus. Ses yeux bleus avaient perdu leur ancienne douceur, sa voix, déjà dure, devint plus rauque, et aussi plus revêche son caractère. Le souvenir tenace, qu'elle conservait de ses infortunes, ne lui laissait pas assez de relâche pour le reste du monde. Elle avait le pardon difficile ; et en cela ressemblait-elle à cette duchesse de Nemours, de la maison de Longueville, dont parle Saint-Simon, et *à qui ses chagrins, ses procès avaient tellement aigri l'esprit que, lorsqu'elle récitait le Pater, elle passait l'article du pardon sans le dire.* On estimait, on louait les mérites de la duchesse d'Angoulême, on plaignait ses malheurs. Il lui manqua, pour être aimée, de se rendre ce qu'elle ne sut jamais être : aimable.

AUGEREAU (DUC DE CASTIGLIONE)

(1757-1816)

Né rue Mouffetard, de Pierre Augereau, domestique et de Marie-Josèphe Kresline, fruitière. Maréchal de France, duc de Castiglione et grand-aigle de l'Empire, ses qualités militaires et sa valeur irrésistible lui méritèrent tant d'honneurs, dont le rendaient moins digne les qualités du caractère. A l'arrivée de Louis XVIII, il passa dans le camp des Bourbons, abandonna ceux-ci quand il crut voir le vent tourner, sans regagner la confiance de son ancien maître. Rejeté par tout le monde, il s'en consola dans l'opulence de son magnifique domaine de La Houssaye, chèrement payé sur les deniers publics. Les fourgons d'Augereau sont restés légendaires.

AVAUX (COMTESSE D')

Femme élégante de la société du Consulat. Quelqu'un troubla le cours de ses prospérités : son époux même. C'était un personnage d'une mentalité singulière, tout pénétré des doctrines de l'illuminisme, et dont le

double avait cette sensation bizarre de n'entrevoir, autour de soi, que des ombres, des apparences de vivants déjà morts : « *Ah! ça, pourquoi n'êtes-vous pas enterrés?* », demandait-il à ces fantômes : parents, amis et connaissances.

BACCIOCHI (FÉLIX)
(1762-1841)

Capitaine corse, époux d'Élisa Bonaparte, la sœur aînée de Napoléon. Aimait un peu sa femme, très peu les affaires, encore moins le travail, mais beaucoup son violon, qu'il avait en main, des journées entières, pendant que la grande-duchesse, en souveraine convaincue, administrait les principautés de Lucques et de Piombino.

BALZAC
(1799-1850)

Un jour du mois de novembre 1836, un Tourangeau du nom de Balzac, qui venait acheter une petite propriété dans le pays, sonna à la grille du château de Valençay. On ne se montra pas très charmé de l'y recevoir, quoiqu'il fût présenté par un obligeant voisin. Un homme de génie! Le maître souverain du roman moderne! De son air dégoûté de grande dame peu sympathique à la gent des publicistes, faiseurs de livres et faiseurs d'articles, la duchesse de Dino, jetait ainsi son impression sur cette visite désavenante :

« *Malheureusement, il faisait un temps horrible, ce qui m'a obligé de le retenir à dîner!* »

Pendant tout le repas, elle serra les lèvres, ne proféra que des mots de stricte politesse, jugea, d'ailleurs, qu'il n'y avait pas lieu de se mettre en frais, que Balzac était sans verve ni facilité dans la conversation, qu'il y était même très lourd, et qu'en somme il était vulgaire de ton comme de sentiment. Tel le voyait Mme de Dino. Mais le puissant romancier n'avait pas perdu son temps : il avait observé Talleyrand.

BARTHÉLEMY (FRANÇOIS DE)
(1747-1830)

Négociateur du traité de Bâle. Arrêté à la suite du coup d'État de Fructidor et transporté à Cayenne, il s'en évada avec Pichegru, mais pour se mettre au service de Bonaparte, qui l'installa à la vice-présidence du

Sénat. Comte de l'Empire, il fut fait marquis par les Bourbons, reçu à la Chambre des Pairs et nommé ministre d'État : il n'avait rien perdu au change. Du reste, tant d'honneurs lui étaient venus, comme par hasard, sans qu'il parût les rechercher beaucoup. Il avait le naturel timide, le caractère méticuleux et circonspect et l'ambition repliée. Nul n'avait été plus étonné que lui-même de s'être trouvé, sous le Directoire, un « *cinquième de roi* ».

BERNADOTTE
(1764-1844)

Sergent-major en Corse, en 1789. Divisionnaire à Fleurus, en 1794. Il changea de nom pour s'appeler, à partir de 1818, CHARLES-JEAN XIV, roi de Suède et de Norvège.

On a souvent décrit les perpétuelles fluctuations de ce soldat heureux. C'était bien *l'homme fin et toujours fin*, que rappelait Sieyès, mais aussi l'homme hésitant, qu'on vit au 18 fructidor, au 30 prairial, en brumaire, poussant les autres et chaque fois, laissant passer l'occasion d'agir. En 1814, il ne s'était décidé qu'après bien des tergiversations, où le patriotisme n'était pas seul en cause, à se joindre à la coalition. En ses arrières-vues trop ambitieuses, n'espérait-il pas devenir le successeur de Napoléon renversé ? Les alliés se méfiaient de ses promesses écrites, autant que de ses paroles, où sonnait l'emphase méridionale. L'écrivain allemand Schlegel, racontant dans une conversation les gasconnades et les chimères de Bernadotte, ajoutait, en forme de conclusion : « *C'est un merle qui se croit un aigle.* »

BERRYER (PIERRE-ANTOINE)
(1790-1868)

L'un des maîtres du barreau, avant de devenir et de rester, pendant vingt ans, le dominateur des assemblées politiques. Partisan de la Légitimité, adversaire redoutable de la monarchie de Juillet, il demeura fidèle jusqu'au terme de sa vie à la cause du droit divin. Sous le prétexte de la mieux servir, il s'était fait l'homme de toutes les oppositions, d'où le mot qu'il inspira : « *Après s'être montré plus royaliste que le roi, il était devenu plus libéral que la liberté.* » Il séduisait plus qu'il ne persuadait; il agitait les passions sans les conduire. La parole ardente de Berryer, sa voix sonore, ses accents inattendus lui livraient les âmes. On se ressaisissait en le lisant. Moindre était la puissance de l'écrivain, moins

irréprochable la pureté de son style. Le puissant orateur n'eut pas toujours le don des alliances heureuses, par exemple lorsqu'il osait cette image, dans un discours sur l'hérédité de la pairie : « *Abolir l'hérédité de la pairie, c'est proscrire la véritable base du lien social.* » Un railleur exprima le vœu que l'Académie française ne manquât pas d'adjoindre Berryer à la Commission du Dictionnaire pour préparer l'article *Métaphore*. Il ne tarda pas, du reste, à être appelé sous la Coupole. Comme on le félicitait du succès de sa candidature académique. « *Oh! mon Dieu*, dit-il, *ces messieurs n'ont pas été exigeants, je n'ai eu qu'à parler.* »

BERTHIER, PRINCE DE WAGRAM

(Né en 1753, assassiné en juin 1815, à Bamberg)

Maréchal de France, prince de Neuchâtel, prince de Wagram, grand-veneur, duc de Valengin, chef d'état-major de Bonaparte. Tant de dignités, d'honneurs, de souvenirs, non plus la pensée des quarante millions qu'il tenait de l'empereur, n'empêchèrent qu'il se rangeât des premiers sous la loi de Louis XVIII. Mais, beaucoup d'autres firent comme lui et n'attendirent pas que le coq eût chanté trois fois pour renier leur maître.

BOISGELIN (BRUNO-CHARLES DE)

(1767-1831)

Fils de Charles de Boisgelin, capitaine de frégate, et de Sainte de Boisgelin de Curé. L'un des émigrés les moins maltraités de la Révolution, il put garder à ses princes une fidélité intacte, sans trop de sacrifices. Il gagna ses grades dans l'armée du roi, fut député, pair de France et chevalier de Saint-Louis avec la faculté de « porter sur l'estomac une croix d'or émaillée suspendue à un petit ruban couleur de feu ». Le plus clair de son bonheur fut d'avoir été l'ami de la belle et spirituelle Aimée de Coigny, qui ne l'appelait pas autrement que « *Bruno, son cher Bruno* ».

BONAPARTE (CAROLINE)

(1782-1839)

Turbulente et passionnée, avide de plaisir, mais plus encore de puissance et de domination, autoritaire et calculatrice, la sœur de Napoléon et la femme de Murat, était digne de s'entendre avec Metternich, dont la

politique amoureuse faisait dire que *la reine de Naples était sa Cléopâtre.* C'est elle qui poussa Murat à hausser ses désirs jusqu'au sceptre; c'est elle aussi qui l'excita à secouer la tutelle de Napoléon, à gouverner par lui-même et pour lui-même. Lorsque les premiers craquements de l'édifice impérial l'auront avertie des contre coups de la chute, elle ne se résignera point aisément à se laisser dessaisir des prérogatives de la couronne, à ne plus régner, à retomber du rêve de gloire, de puissance, d'éclat, où se plaisent son intelligence, sa beauté, son ambition. La sœur préférée de Napoléon, elle cessa de s'en souvenir du jour où elle eut à démêler ses intérêts en souffrance de ceux du grand empereur irrémédiablement compromis. Ce fut véritablement Caroline qui prit sur elle, en novembre 1813, d'entrer en négociations avec l'Autriche et de mettre : elle, son mari, son peuple et son trône sous la protection de cette puissance ennemie. Talleyrand n'avait pas dit sans raison de Caroline Bonaparte *qu'elle avait la tête de Cromwell sur le corps d'une jolie femme.*

BONAPARTE (JÉROME)
(1784-1860)

« *Mon frère Jérôme Napoléon*, lui criait des Tuileries une voix puissante, *vous aimez la table et les femmes. La table vous abrutit et les femmes vous affichent.* »

Jérôme, en vérité, n'avait pas l'étoffe d'un héros : on le vit bien, en 1813. Lorsqu'il s'était trouvé, à la suite des victoires foudroyantes de son frère, maître d'un peuple et possesseur d'un trône, le premier et plus sensible avantage qu'il avait découvert à son heureuse transformation d'état, c'est que sa condition de roi allait lui permettre d'avoir des favorites autant, s'il le voulait, que de courtisans. D'ailleurs, on le laissait si petitement régner! Napoléon lui imposait ses ministres, lui dictait tous ses décrets, disposait de ses finances, de sa police, de ses troupes, le surveillait et le gourmandait en chacun de ses actes. Jérôme, qui ne s'illusionnait pas sur la durée du spectacle extraordinaire, que le héros donnait au monde, non plus que sur celle du régime de domination qu'il faisait peser sur l'Europe, avait voulu, du moins, que, pour son compte, si l'ivresse était courte, elle fût complète. Il survécut au naufrage, retrouva, loin après, sous la restauration impériale, des jours fleuris, en épuisa les profits autant qu'il fut en son pouvoir, tout en le faisant à la dignité, parlant haut de ses droits, et ne se privant point de dire, lui et son fils, qu'un Autre plus habile leur avait dérobé leur véritable lot de gloire et d'honneurs, et ne faisant rien, du reste, pour atteindre à l'une ou mériter les autres. Le frère du grand Empereur s'en alla de la vie, en 1860, sans

qu'on s'en aperçût autrement que par l'importance des obsèques; il partit, tel *un zéro disparu de la foule*.

BONAPARTE (JOSEPH)
(1768-1844)

Élève d'artillerie, en 1788, adjudant-chef de bataillon en 1793, nommé commissaire des guerres, au mois de septembre de la même année, révoqué de ses fonctions en mai 1795 (ce qu'il se garda bien de dire lorsqu'il sollicitait, en août, une place de consul), il fut sénateur, grand-électeur et roi, par la volonté toute-puissante de son frère Napoléon. Joseph, avec sa douceur naturelle, son esprit de conciliation, son amour du bien et de la tranquillité, se flattait d'être un roi républicain. Talleyrand disait de lui : « *C'est un excellent homme, mais un pauvre sire.* »

BOUFFLERS (MADAME DE SABRAN-)

Elle peignait angéliquement, dansait avec beaucoup de bonne grâce, tournait de jolis vers et se faisait aimer par sa douceur, sa bonté, son esprit autant que par ses attraits, son élégance et ses talents (1)... Que des fleurs si parfaites sont rares, dans nos parterres mondains!

BROGLIE (VICTOR, DUC DE)
(1785-1870)

Pair de France sous la Restauration, ministre sous Louis-Philippe, les principes de liberté sans turbulence et d'ordre sans servitude constituaient son idéal du vrai libéralisme (2). De l'évidence de sa doctrine lui était venue quelque illusion sur la nécessité de son action personnelle. Il lui fut démontré clairement et sans secousses qu'un gouvernement pouvait s'en dispenser et n'en pas mourir.

(1) Saint-Simon ajoutait, s'il faut tout dire, qu'elle était charmante, à table surtout, *et un peu débauchée*.

(2) Une remarque, pourtant. L'étiquette de sa politique était libérale; il manqua de la remplir, lorsqu'il fit prévaloir, à la Chambre, une série de lois d'intimidation.

CALONNE (COMTE DE)
(1734-1802)

« *Nous fîmes en une semaine, d'une manière assez supportable, un travail que la présomption et l'étourderie de M. de Calonne lui avaient fait négliger, pendant cinq mois.* » C'est Talleyrand qui parle ainsi. Encore une phrase ou deux de la même encre, et ce serait toute une psychologie du ministre aventureux de Louis XVI.

Une intelligence prompte et hardie des affaires, l'art d'embellir ce qu'il savait et de voiler d'indifférence ce qu'il ne savait pas, un esprit vif, des manières qui séduisaient, un ton assuré qui inspirait la confiance, s'ajoutant à l'appui des salons de Polignac et de l'hôtel de Luynes, dont il faisait l'opinion et le langage, l'avaient porté à la tête des finances royales. Mais quelles finances, en quel moment et en quelles circonstances, lorsque les ressources de l'État et l'équilibre du budget étaient si terriblement compromis! Il écarta les premières difficultés, se noya dans d'autres, usa d'expédients, rencontra, sur des projets défendables, quoique trop hâtifs et blessant trop d'intérêts, une masse énorme d'opposition, et fut entraîné dans la débâcle.

Plein d'intentions excellentes, susceptible d'attachement, de fidélité même, Calonne avait la promesse facile, le zèle prompt, l'obligeance empressée. Comme la reine lui demandait un service, qui lui tenait fort à cœur et qu'elle lui disait :

« *Ce que je désire de vous est peut-être bien difficile...* »

Vivement, il lui répartit :

« *Madame, si ce n'est que difficile, c'est fait; si c'est impossible, nous verrons.* »

Il parlait bien, comme on le voit. Il savait compter, comme on l'a vu. Ses imprudences et cette présomption, dont M. de Talleyrand lui faisait un blâme, tout à l'heure, gâtèrent le bonheur qu'il eut en commençant.

CAMBACÉRÈS (DUC DE PARME)
(1753-1824)

Serviteur intelligent et habile de la République, nul ne sut plus adroitement que cet ancien conventionnel, président du Comité de Salut public, ministre du Directoire, faire son chemin par toutes les sinuosités de la ligne oblique, pour s'élever, lui, deuxième consul, archichancelier d'empire, président du Conseil des Sceaux, aux premiers honneurs sous le

pouvoir absolu. Organisateur remarquable, disposant de grandes ressources d'esprit, d'une science consommée en matière de jurisprudence et d'une raison très sûre, d'ailleurs possédant le sentiment du juste dans l'exercice du droit, mesuré, conciliant, incapable d'emportement et la pensée toujours lucide, ses mérites étaient incontestables. Des défauts prononcés leur faisaient ombre : une âme pusillanime, un caractère beaucoup moins noble que l'étaient ses principes, et tant de sensualité gourmande, tant d'avidité pour les plaisirs de la table, pour la chère exquise dans l'ostentation du luxe, et tant de vanité, une incommensurable vanité ! L'ex-citoyen Cambacérès, métamorphosé *monseigneur*, puis dénommé *altesse*, en avait reçu une bouffissure incroyable de la part d'une intelligence si avisée. Ne croyait-il pas user d'une condescendance infinie, parce qu'il disait, un matin, à ses deux secrétaires, sur le maintien qu'il leur conviendrait d'avoir, vis-à-vis de lui :

« *Lorsque nous sommes seuls, vous pouvez m'appeler monseigneur; en public, appelez-moi toujours altesse.* »

Au retour des Bourbons, il y eut une alerte dans son existence molle et pleine. Les papiers de Cambacérès furent saisis. Talleyrand, aussitôt qu'on lui en apprit la nouvelle, s'était écrié, en homme qui aurait à se tenir sur ses gardes : « *Ah! voilà un avertissement donné par les Tuileries à la rue Saint-Florentin.* »

CANOVA
(1757-1822)

Les rois accablaient de commandes ce prince de la statuaire. Il n'aurait pas eu besoin d'un autre titre. Une fois, il voulut y ajouter celui de « nonce » du pape. Lors de la seconde Restauration, chargé de cette mission spéciale par le Saint-Père, il était allé voir, à Paris, le ministre des affaires étrangères, Talleyrand, afin de ramener, au Vatican, les objets d'art qu'en avait enlevés Napoléon pour les placer au Louvre. Et, comme il invoquait, à cette intention, sa qualité d'*ambassadeur*. « *Dites donc emballeur, mon cher Canova* », lui répondit le prince avec son sourire narquois.

CARNOT (LAZARE)
(1753-1823)

L' « Organisateur de la victoire » ne visait pas à l'esprit et ne se targuait point d'être un faiseur de mots. Ce fut lui, pourtant, qui décocha le trait le plus aigu qu'on ait lancé contre le prince de Bénévent. Barras, bien

imprudent d'aborder un tel sujet, énumérait les diverses causes, pour lesquelles on méprise les hommes. Carnot l'entendit et jeta cette réflexion : « *Talleyrand, lui, les méprise, parce qu'il s'est beaucoup étudié* ».

CARREAU (LOUIS-JULIE)

Comédienne, fille naturelle de Marie Carreau et de François Proch, des gens de peu, et la première femme de Talma. En des temps faciles au divorce, elle vit se dénouer, non sans quelque regret, les liens qui l'unissaient au célèbre tragédien; mais de promptes consolations lui survinrent, car elle se remaria dans la même année, pendant que Talma se préparait à épouser Charlotte Vanhove, sa camarade de la Comédie-Française. Julie Carreau fut belle et devint riche. Deux maisons lui appartenaient dans Paris : l'une, rue Chantereine, qu'elle loua à Joséphine de Beauharnais; l'autre, rue de la Chaussée-d'Antin, près de l'hôtel Montesson, qu'elle avait cédée à Mirabeau, moyennant 2.400 livres par an, et que l'illustre orateur se plaisait à orner comme *le boudoir d'une petite maîtresse.*

CASTELLANE (VICOMTESSE DE)

RENÉE DE FOURNIER

(morte en 1781)

Mariée, en 1745, au vicomte Gaspard de Castellane, colonel-lieutenant du régiment de Penthièvre. Très attachée au marquis de Mirabeau, qui se flattait d'être ce qu'elle aimait le mieux, au monde, après ses propres enfants, si c'était l'aimer vraiment que d'épouser ses colères, ses passions, ses haines avec autant de violence que lui-même. Lorsque « l'Ami des hommes » et le persécuteur de sa famille perdit, en 1778, son petit-fils Victor, loin d'en pleurer, elle le félicita de la disparition d'un rejeton, qui, né d'un tel père (le comte de Mirabeau) *n'aurait pu devenir qu'un monstre.*

CASTLEREAGH (VICOMTE DE)

ROBERT STEWART, MARQUIS DE LONDONDERRY

(1769-1822)

Ennemi acharné de la Révolution et de Napoléon; adversaire opiniâtre des idées de libéralisme dans son propre pays; chef dirigeant de la politique anglaise (1807), sans tolérance pour ses adversaires, incommode

à ses amis ; et le représentant hautain de la Grande-Bretagne, au Congrès de Vienne, il s'attira bien des rancunes en tous lieux, en toutes circonstances, par la sécheresse de ses sentiments, par son caractère violent et oppressif. Il ne dut pas être accompagné de beaucoup de regrets, lorsque, dans un accès d'aliénation mentale, il mit fin à ses jours. Variable et bizarre était l'humeur du noble lord, que Victor Hugo appelle, avec la liberté permise aux poètes : *Castlereagh, ce taon qui piqua Bonaparte.*

CASTLEREAGH (LADY ÉMILY)

La femme du précédent, elle marchait du même pas que Sa Seigneurie. Nous voulons dire qu'elle n'avait pas moins de superbe, avec plus de prétention. A l'un des carrousels donnés par la cour d'Autriche, pendant les fêtes du Congrès, elle avait eu la particulière vanité, spectatrice assise près de la tribune des souverains, d'attacher sur son front, tel un diadème (mais quel diadème !) l'ordre de la Jarretière en diamants de son noble époux. Voilà une gloriole à laquelle n'avait pas songé le galant Édouard, le jour où il ramassa le ruban bleu, qui attachait le bas de la chausse de la belle Alix de Salisbury ! « *L'orgueil, quand il veut se singulariser*, remarquait, à ce propos, dans l'assistance, le prince de Ligne, *nous joue parfois, de bien méchants tours.* »

CAYLA (MADAME DU)
(1784-1850)

De toutes les forces de son esprit (faute de s'en connaître de plus positives), Louis XVIII aima cette femme d'esprit et de beauté. Discrètement, elle régnait à la cour. La favorite avait pour petit nom Zoé. Le roi faisait usage de ce prénom, dans la stricte intimité. Une après-midi, qu'il somnolait en son fauteuil, Decazes s'était glissé dans son cabinet, ayant à lui parler d'affaires. A demi-réveillé et sans tourner la tête : « *Est-ce vous, Zoé?* » questionna tendrement le vieux Louis XVIII. On eut tôt connaissance de la confusion commise entre l'amie et le ministre. Et, pendant quelque temps, le duc Decazes, tel le Robinson des îles, fut surnommé Crusoé, parce qu'on l'avait *cru*, en effet, la personne qu'il n'était pas.

Cette histoire en rappelle une autre, *ejusdem farinæ*.

Le garde des Sceaux Mérilhou s'était endormi en plein Conseil des

ministres, et le pire, c'est qu'il dormait pendant que le roi (Louis-Philippe) parlait. Le duc d'Orléans, assis à côté de lui, le poussa doucement du coude, une fois, deux fois, sans pouvoir l'arracher à son rêve; enfin, il posa la main sur le genou de cet homme sérieux, qui s'éveilla en sursaut et dit : « *Finis donc, Sophie! tu me chatouilles...* »

CHALAIS (PRINCES DE)

Les Talleyrand — nous l'avons marqué tout aux premières lignes — revendiquaient ce titre princier : on leur en contesta la valeur, aussi bien que leur fut disputée la fleur de leur blason, c'est-à-dire leur descendance possible, mais non certaine, des anciens comtes de Périgord. On lit dans le portrait fameux que Saint-Simon a tracé de la princesse des Ursins : « Elle épousa, en 1659, Adrien-Blaise de Talleyrand, qui se faisait appeler le prince de Chalais, mais sans rang ni prétention quelconque. »

Une madame de Chalais fut la bisaïeule de Talleyrand, — une Mortemart : c'était tout dire, quant à l'esprit.

CHARLES X
(1757-1836)

Roi en 1824, détrôné en 1830, mort en 1836. Lorsqu'il céda à la malheureuse idée de refouler la vie morale des peuples modernes et d'y substituer par ses trop fameuses Ordonnances l'unité absolue du pouvoir, on put prédire, sans crainte d'erreur, la chute prochaine de son trône. Jusqu'au dernier instant de sa royauté trébuchante, il avait voulu garder le beau rôle, en paroles. « — *Un roi qu'on menace*, prononça-t-il, *n'a de choix qu'entre le trône et l'échafaud.* — *Sire*, lui répondit Talleyrand, *Votre Majesté oublie la chaise de poste.* » Ce fut la troisième solution qu'il dut adopter, en effet, et sans tarder, pendant que l'émeute grondait aux portes des Tuileries.

CHATEAUBRIAND
(1768-1848)

L'Homère des temps modernes, il renouvela l'imagination européenne. Le rayonnement de sa gloire nous attire. Son génie nous fascine. On veut se rapprocher de ce buste; on le voudrait, dis-je, mais ses airs altiers vous

repoussent. Qui l'ignore? Chateaubriand resta en permanence l'homme d'un rôle et d'une profession de foi publique.

Chateaubriand et Talleyrand... Ces deux hommes supérieurs furent loin de s'entr'aimer. Le premier disait du second : « *Quand M. de Talleyrand ne conspire pas, il trafique.* » Et le second disait du premier : « *M. de Chateaubriand est sourd, depuis qu'il n'entend plus parler de sa gloire.* »

COBENTZL (COMTE DE)

(1753-1808)

Conseiller aulique, ambassadeur de Vienne, à Copenhague, à Berlin, à Saint-Pétersbourg, signataire des traités de Campo-Formio et Lunéville avec Bonaparte. La gravité de ce diplomate gros, gras et court, était imperturbable. Il parlait très peu, ne riait jamais, mais prêtait à rire, quelquefois. M. de Cobentzl avait des absences, et ses distractions l'exposaient à commettre des bévues. Dînant à la cour de Russie, il avait l'honneur d'être assis à côté de l'impératrice. Et quelle impératrice! Catherine II. Celle-ci lui demandait, par jeu, s'il n'était pas un peu las de se trouver, matin et soir, auprès d'elle. « *On ne choisit pas ses voisins* », répondit-il. Catherine eut assez d'esprit pour seulement sourire de sa maladresse.

CONDÉ (LOUIS-HENRI-JOSEPH, PRINCE DE)

DUC DE BOURBON

(1756-1830)

Dernier survivant de la maison de Condé, l'un des chefs de l'armée des princes, pendant la Révolution; grand-maître de la maison du roi, après la chute de l'Empire. Dans les dernières années, sa tête s'était affaiblie. Étranger à tout ce qui se passait, il avait perdu la juste notion des gens et des choses, confondant le passé avec le présent, brouillant les titres anciens avec les nouveaux et ne reconnaissant plus les personnes. Le prince de Bénévent s'était fait annoncer chez lui, non sans un soupçon d'inquiétude. On l'accueillit le mieux du monde. Alors, de féliciter le prince de Condé de l'excellent esprit, qui le déterminait à recevoir ainsi les dignitaires, qui avaient servi la France, sous les précédents régimes. « — *Oui, oui*, dit le prince de Condé, *je les recevrai volontiers, à l'exception d'un seul, pourtant; je ne verrai sûrement pas ce coquin de Talleyrand; celui-là, par exemple, je lui ferai bien fermer ma porte. — Monseigneur, je suis parfaitement sûr qu'il n'entrera pas. — Et il fera bien, il fera bien!* »

COUSIN (VICTOR)
(1792-1867)

« *Cette mère de l'Église* », comme l'appelait avec une douce ironie la duchesse de Dino, n'était pas en odeur de sainteté, en la chapelle de Valençay. On y prisait sa science et la pureté de sa manière classique; on y goûtait moins sa philosophie, qui n'en était pas une, parce qu'elle était un composé de toutes les autres; bien moins encore y trouvait grâce son incommensurable vanité. C'était un maître, un noble orateur, un critique chaleureux et passionné d'art. Mieux valait le lire, cependant, que le connaître. Il fut dur, jaloux et superbe. « *Cousin*, a dit Sainte-Beuve, qui avait ses raisons pour ne pas l'aimer, *porte dans tout ce qu'il écrit une personnalité, qui serait vraiment outrageuse si elle n'était toujours un peu plaisante. L'allure de Cousin est celle d'un vainqueur*, Veni, vidi, vici. *Il court, il triomphe, il se glorifie. Il monte continuellement au Capitole.* » Son influence enseignante avait été si grande, il s'y était habitué à un tel point, qu'il prétendait l'imposer aussi dans le monde : visiblement il y souffrait, dès qu'on osait élever la voix, quand il parlait. Au sens de beaucoup de gens, le ton doctoral, sentencieux, dogmatique, qu'il n'abandonnait jamais en société, semblait fort ridicule, surtout venant d'un homme, qu'on disait *léger comme l'air et changeant comme le vent, qui l'agite.*

DALBERG
(1773-1833)

Neveu de l'évêque de Constance, qui fut électeur de Mayence, prince-primat et grand-duc de Francfort-sur-le-Mein; naturalisé Français et doublement Français, à la suite de son mariage avec la marquise de Brignole, dame du palais de l'impératrice Joséphine; duc, conseiller d'État; en 1814, l'un des cinq membres du gouvernement provisoire; enfin, pair de France et ambassadeur à Turin. Tout à la dévotion du prince de Bénévent, il lui rendit d'éminents services, et Talleyrand lui en tint compte par des marques évidentes de son amitié. On le goûtait, on l'appréciait dans les cercles français.

L'opinion n'était pas si complaisante, à son égard, en Allemagne, où l'on n'était pas loin de le considérer comme un déserteur de la patrie germanique. M. de Stein s'en exprimait crûment, un matin qu'on lui annonçait la visite de ce plénipotentiaire, l'un des trois associés de la mission de Talleyrand : « *S'il vient comme ambassadeur de France*, avait il

dit, *je le recevrai; mais si c'est comme M. de Dalberg, je le chasserai à coups de pied dans le derrière* ». Et il s'agissait d'un duc!

DANTON
(1759-1794)

« Le Mirabeau de la populace ». Cette épithète est légendaire. Il fut cela et davantage. Talleyrand s'en rendait bien compte, lui qui se savait tant de choses à dire à Danton, en l'an de révolution mil sept cent quatre-vingt-douze ! Il y avait en lui l'étoffe d'un Aristippe, d'un Brutus et d'un Démosthène tout ensemble. Il fut compatissant et cruel, humain et violent par secousses. Les dernières paroles de Danton ont racheté les excès, sinon les crimes, où l'entraînèrent ses fougues passionnées d'homme et de tribun. Arrêté par Robespierre et condamné à mort : « *C'est à pareille époque*, s'écria-t-il, *que j'ai fait instituer le Tribunal révolutionnaire: j'en demande pardon aux dieux et aux hommes.* »

DECAZES (ÉLIE, DUC DE)
(1780-1846)

On vit assez souvent, mais sur le tard, cet homme politique à Valençay. Talleyrand l'avait connu très jeune; il n'épargnait pas les épigrammes à ce favori de Louis XVIII. Le roi, qui connaissait les dispositions du vieux ministre, se plaisait à faire l'éloge de l'autre devant lui. « Qu'a-t-on à lui reprocher? Il travaille beaucoup, il m'aime beaucoup; ici, on ne l'aime pas : on le trouve suffisant. — *Oui, sire, suffisant et insuffisant.* »

DUBOIS DE CRANCÉ
(1747-1814)

Fils de Germain et de Remiette Faguié de Mardeuil. Général de division (21 octobre 1793), membre du Comité de Salut public, ministre de la Guerre, en 1799. Déploya un esprit d'ordre merveilleux dans la direction des armées. Il avait rendu d'immenses services à l'administration de la Guerre. Le Premier Consul se souvint uniquement de l'avoir rencontré comme un adversaire résolu de ses ambitions, et le mit à la réforme, aussitôt qu'il le put faire.

DUCOS (LE COMTE ROGER)
(1754-1816)

Le collègue passager de Bonaparte au Consulat, avec Siéyès. « *Qu'est-ce que ce goujat de Moulin, ce cul-de-jatte de Roger Ducos?* » demandait un jour à Barras le vainqueur d'Italie. Et pour compléter le panégyrique, Barras ajoutait : « *Roger Ducos, un vieil enfant à la remorque de Siéyès!* »

DUPANLOUP (FÉLIX)
(1802-1872)

Prélat et écrivain français, que portèrent en grande évidence ses polémiques avec Rome et d'une manière plus durable ses ouvrages sur l'éducation. Peu rationnel, peu scientifique, raisonnant par passion ou par enthousiasme, il fut, en revanche, dans l'enseignement, un éveilleur incomparable. Le mot est de Renan, qu'une étrange rencontre mit au nombre de ses élèves, à Saint-Sulpice, et qui reçut de son impulsion l'élan intellectuel, le motif de vivre et de travailler. La grande page de la vie du prêtre fut sa conversion du prince de Talleyrand. Dupanloup en eut l'âme enivrée, parce qu'il se l'imagina, en ayant été l'artisan, plus franche et plus complète qu'elle ne l'avait été réellement. Ironique, Montrond disait de cette conversion qu'elle fut *un miracle opéré entre deux saintes* (1).

DURAS (DUCHESSE DE)
(1778-1829)

Elle ignora longtemps ses aptitudes littéraires et se contenta de faire briller les qualités de son esprit en ouvant un salon, où fréquentèrent les personnalités les plus illustres des arts, des lettres, de la diplomatie, sous la Restauration. On lui suggéra d'écrire : elle laissa courir sa plume, et il en sortit deux charmantes nouvelles.

« *Quel est donc le sujet de ce roman d'*Ourika, *qui fait tant de bruit?* demandait une provinciale à M. de Jouy quelque temps après la publication du livre de Mme de Duras.

(1) Mme de Dino et Pauline de Castellane.

» — *Eh! mon Dieu, le sujet est fort simple. C'est une noire qui, de regret de n'être pas blanche, veut se faire sœur grise.* »

ENGHIEN (HENRI DE BOURBON, DUC D')
(1772-1804)

Le dernier descendant du grand Condé. On sait comment il fut enlevé de vive force, par un ordre cruel de Napoléon, et condamné à mort avant d'être jugé. Cet attentat politique pesa sur l'Empire comme les massacres de Septembre sur la Révolution. Un jour, dans une réception officielle, on annonçait les sœurs de l'empereur : « Les princesses du sang! » cria l'officier de cérémonie. « *Du sang du duc d'Enghien!* » ajouta, à mi-voix, l'un des assistants.

FERDINAND IV, (ROI DES DEUX-SICILES)
(1751-1825)

Ce prince médiocre, frivole et tyrannique, disait qu'il ne fallait que trois F pour gouverner un peuple : *Festa*, *Forca*, *Farina*. Il garda les fêtes pour lui, donna du pain à la populace et réserva la potence pour les hommes d'intelligence et de liberté.

FERDINAND VII (ROI D'ESPAGNE)
(1784-1833)

Talleyrand le traita fort bien, pendant sa captivité à Valençay. Il lui fut moins complaisant en paroles. Il en faisait la réflexion, un jour : « Ferdinand VII avait tort de compter, parmi ses titres, ses anciens royaumes *des Indes*, le seul et vrai titre qu'on dût lui donner étant celui d'Espagne *et d'Inde*. » Le trait, d'ailleurs, n'était pas des plus spirituels.

FERETTI (BARON DE)

Deux particularités : il était parent de Pie IX et fut l'objet d'un mot de Talleyrand. C'était à propos de ses jambes, qu'il avait d'une longueur et d'une maigreur effrayantes. Talleyrand en eut l'œil étonné, un soir de

1830, que se donnait une grande réception, aux Tuileries. Oubliant qu'il y avait de l'étisie dans son propre cas; que de plus, il était pied-bot, et que les malins du parterre auraient pu le qualifier lui-même de « diable boîteux » pour sa malice et son infirmité réunis : — « *Ne trouvez-vous pas*, demanda le prince en se penchant à l'oreille d'un de ses voisins, *que M. de Feretti est l'homme le plus courageux qu'il y ait, aujourd'hui, en France. — Pourquoi cela, monseigneur? — Parce qu'il n'y a que lui d'assez hardi pour oser marcher sur de pareilles jambes.* »

FONTANES (LOUIS DE)
(1757-1825)

Poète et critique, avec des aspirations d'homme d'État et une âme de courtisan, il fut chargé d'honneurs sous l'Empire. Aussi, comme il parlait à l'Empereur, officiellement! : « *Sire, le Corps législatif est plus grand, toutes les fois qu'il a l'honneur de s'approcher de Sa Majesté... Chaque année est pour vous un siècle de gloire... Sire, à la première apparition de l'ennemi, vos peuples, que vous regardiez des bords du Danube, se sont précipités en foule sur la frontière... L'ennemi s'est hâté de fuir comme si vous aviez été présent.* » Panégyriste consacré, très souple en la pratique de l'adulation, c'était, d'ailleurs, un homme d'esprit, qui avait fait du sentiment un art de s'avancer dans le monde.

FRANÇOIS II (EMPEREUR D'AUTRICHE)

Visage long et pâle, yeux vifs, nez grand, front dégarni : c'était son signalement, au physique. Il n'avait rien de plus extraordinaire, au moral. Ce prince, qui, tant de fois, recommença la guerre, par la faute de ses ministres ou par la nécessité des circonstances, était, de son naturel, un homme facile et doux. Napoléon son gendre le qualifiait : *une ganache*, ce qui était sa façon à lui de traduire.

FRÉDÉRIC GUILLAUME III (ROI DE PRUSSE)
(1770-1840)

Napoléon lui fit passer de durs moments. Heureux fut-il, en ses malheurs, d'avoir pour femme « la belle Louise » et pour allié le tsar

Alexandre. Frédéric de Gentz a dit de ce roi, sans plus de respect, qu'il était « *au-dessous de la médiocrité* ».

FRAYSSINOUS
(1765-1841)

Évêque d'Hermopolis, grand maître de l'Université, pair de France, ministre de l'Instruction publique et membre de l'Institut. Ses conférences, à Saint-Sulpice, ses discours furent très vantés. L'impression littéraire en est, aujourd'hui, fort amoindrie. A propos d'une séance de la chambre haute où s'étaient heurtées des opinions contraires entre MM. d'Hermopolis et Pasquier, on demandait l'appréciation de Talleyrand : « *Le ministre des affaires ecclésiastiques*, répondit-il, *a été comme le trois pour cent : toujours au-dessous du pair.* »

GALLIFET
(LOUIS-FRANÇOIS-ALEXANDRE DE, DIT LE COMTE DE)
(1748-1831)

Maréchal de camp, tels privilèges lui furent accordés que, sans avoir vu le feu, on l'éleva aux premiers grades dans l'armée du roi. Le libellé de ses services ne laisse aucun doute, là-dessus, comme on peut le lire, aux Archives de la Guerre : « *N'a point fait de service de guerre, a été employé sur les côtes de Provence par lettres des 14 mars 1799 et 6 septembre 1780.* » Avant la Révolution, cet officier général abritait ses loisirs dans un bel hôtel qu'il possédait rue du Bac, et qui devint, sous le Directoire, le ministère des Relations extérieures. Talleyrand y donna des fêtes magnifiques.

GAY (SOPHIE)
(1776-1852)

Femme de beaucoup d'esprit et de beauté, elle présida des réunions célèbres, où se groupaient les illustrations du jour. On citait ses bons mots et la vivacité de ses réparties. Elle disait d'un académicien qu'elle avait beaucoup aimé et qui lui avait préféré une personne moins douée, seulement très riche : « *Il est aimable, mais il est cher!* »

GENTZ (FRIEDRICH VON)
(1764-1832)

Quel portrait serait à tracer du singulier et sceptique personnage, qui dirigea les mille et une opérations de la chancellerie intime de Metternich! Talleyrand voulut bien le représenter comme un homme d'un esprit distingué, ce qui était le moins qu'on en pût dire; il oublia d'ajouter que le fameux secrétaire du Congrès de Vienne se montra toujours un ennemi acharné de la France. A propos de ce Congrès, qui lui valut tant de besogne, de plaisir et d'argent, le chevalier de Gentz, déclarait, un jour de 1815, qu'il aurait pu en écrire trois histoires : *l'une de ce qu'il parut être et faire, officiellement : une autre des négociations secrètes, connues de peu de personnes; la troisième également vraie, qui aurait détruit toutes les idées représentées dans les deux premières, en dévoilant les turpitudes de la politique.*

GEORGES III (ROI D'ANGLETERRE)
(1738-1820)

Ses tendances au pouvoir absolu, son ardente animosité contre la Révolution et la France, les heurts et les bizarreries de son caractère, la maladie mentale qui s'empara de lui et le força de céder la régence à son fils aîné, ont servi de matière à bien des pages historiques. Une anecdote seulement et parce qu'elle se rapporte à notre personnage principal. Peu de temps après le procès de Cadoudal et de Pichegru, le bruit de sa mort s'était répandu dans Paris et cette nouvelle, selon qu'elle fût ou non confirmée, devait avoir une grande influence sur les affaires de Bourse. Un banquier de grande envergure tenta de s'en instruire auprès de Talleyrand, alors ministre des Affaires étrangères. Il en reçut cette réponse : « *Les uns disent que le roi d'Angleterre est mort, les autres disent qu'il n'est pas mort; pour moi, je ne crois ni les uns ni les autres; je vous le dis en confidence, mais, surtout, ne me compromettez pas.* » Notre homme était bien renseigné.

GRAMONT (DUCHESSE DE)
(1730-1794)

La sœur et la fière Egérie du duc de Choiseul, elle eut une période de haute influence. Le puissant ministre lui portait tant d'affection et

d'estime; on en était si bien instruit, aux alentours, que le sentimen fraternel dont on n'avait pas l'habitude de se parer, à la Cour, y devint une mode, une fureur. Maintes femmes sans charme et sans mérite, dont leurs frères n'avaient tenu le moindre cas, jusqu'alors, se virent aimées d'eux à la folie, — pour qu'on en eût connaissance chez M. de Choiseul. Le duc d'Ayen disait plaisamment, à ce sujet, faisant du même coup une exposition de portraits de famille assez réjouissante : « *Je voudrais être à la mode je le voudrais fort; mais laquelle de mes sœurs prendre? Mme de Caumont est un diable incarné; Mme de Villars est une sœur du pot; Mme d'Armagnac, une ennuyeuse; Mme de La Marck, une insensée!* » Qui n'aurait eu, comme lui, l'embarras du choix?

Très grande dame, la duchesse de Gramont, dont l'altière contenance ne devait point se démentir devant le Tribunal révolutionnaire, compta parmi les spirituelles, chez Louis XV. On y goûtait moins le son de sa voix, son ton brusque, ses façons tranchantes. Avec son illustre frère et toute « la coterie des Choiseul », elle s'était donné beaucoup de peine pour chasser du lit royal la triomphante du Barry. La favorite y resta, et M. de La Vrillière, complaisant à son désir, expédia une lettre de cachet à Mme de Gramont, l'envoyant digérer sa colère à quinze lieues de Paris.

GUIZOT
(1787-1874)

La civilisation par la paix, c'était son but idéal : en pouvait-il avoir de plus grand? Les mérites de l'orateur et de l'historien ne furent jamais trop admirés; ceux de l'homme d'État n'emportèrent pas une louange aussi complète. Louis-Philippe, un jeudi du mois de septembre 1844, disait à Victor Hugo : « *M. Guizot a de grandes qualités et d'immenses défauts.* » Or, Guizot, la semaine d'auparavant, s'exprimait exactement de la même façon sur le compte du roi, en commençant par les défauts. L'histoire impartiale a constaté qu'il manifesta un amour excessif du pouvoir, qu'il se laissa souvent diriger par des visées étroites et opiniâtres et qu'il manqua de prévoyance dans la conduite des affaires... On demandait à Royer-Collard s'il était vrai qu'il eût appelé Guizot un austère intrigant : « *Ai-je dit austère?* » fit-il.

HAINGUERLOT (MADAME)

La femme d'un financier d'importance, ayant son quartier-général à la Chaussée d'Antin, elle put donner l'essor à ses goûts de plaisir et de

mondanité. Sous le Directoire et le Consulat se réunissait, autour d'elle, une société des plus aimables et aussi, pour tout dire, des plus émancipées.

HAMELIN (FORTUNÉE)
(1776-1851)

Danseuse, écuyère et muscadine en renom, sous le Directoire, puis, sorte d'intermédiaire politique, habile, empressée, sous les différents régimes qu'elle traversa, un rapport de police de 1815 la dénommait, comme de son nom propre : INTRIGANTE. Fougueuse bonapartiste, elle eut, jusqu'à son dernier jour, le fanatisme de l'idole, le culte de « l'astre adoré ». De belles années lui furent connues de plaisir et d'influence. Sa maison était devenue, aux entours de 1799, comme une annexe du ministère; on venait s'y faire inscrire; c'était le vestibule de la prochaine Cour consulaire, en attendant que ce fût de la Cour impériale. Mais, plus tard... O vieillesse! O déclin! « *Au retour d'Égypte*, écrivait-elle, *ma maison était trop petite pour contenir les dépouilles opimes! Aujourd'hui, je n'obtiens pas un tapis pour mon argent.* » Cette femme de sang mêlé avait un charme physique très attirant, quoiqu'elle eût le teint sombre, la taille défectueuse et que les grands airs dont elle faisait parade n'allassent point à l'exiguïté de sa fine personne.

D'être fine, elle se piquait surtout de l'être par l'esprit. On s'en apercevait, de reste, au style de ses lettres, où fourmillent les trouvailles heureuses et les surprises charmantes. Montrond, qui fut son amant et qui lui devait bien un joli mot, en échange de tout ce qu'elle fit pour lui, l'appelait *une petite-nièce de Mme de Sévigné.*

HOLLAND (HENRY-RICHARD-VASSAL-FOX)
TROISIÈME LORD
(1773-1840)

Ceux qui fréquentèrent l'intime de cet homme politique s'accordaient à louer l'humeur égale dont il était l'exemple et la parfaite douceur de ses manières se mariant à l'esprit le plus gai, qu'on pût attendre d'un aristocrate et d'un Anglais. Ces qualités modératrices n'empêchaient point qu'il ne soutînt, à la Chambre haute, les mesures libérales avec une ardeur dont s'inquiétaient les nobles lords ses collègues. Ce qui faisait dire à Talleyrand, Mme de Dino étant là pour l'approuver, que Lord Holland avait la *bienveillance pertubatrice.*

HUGO (VICTOR)
(1802-1885)

Les dix lettres de ce nom ont couvert le monde universel des idées. Pendant près de soixante-dix ans chef de l'école romantique, dominateur intellectuel de son époque, tout ce qui est du passé, du présent et de l'avenir traversa ce vaste cerveau perpétuellement en mouvement, en ébullition. Il porta de haut des jugements d'historien philosophe. Talleyrand fut un de ceux qui l'occupèrent. Il tonna contre son amour des richesses et sa vénalité. Pourtant, lui-même, le roi des mots, le dieu de la poésie, n'était prodigue de ses biens qu'en vers. Nul ne sut faire vibrer sur des cordes aussi flexibles et sonores les émois de la sensibilité. Dans la vie réelle il n'était qu'un passant sublime aimant en soi toute l'humanité sans être véritablement humain.

HUMBOLDT (BARON GUILLAUME DE)
(1767-1835)

Homme d'État et philologue prussien. Ministre plénipotentiaire en second, au congrès de Vienne, ses airs rudes et hautains, sa morgue lourde le rendirent antipathique à la majorité de ses collègues, amis ou ennemis de la France, dont il était le plus violent adversaire. Il assistait le prince de Hardenberg et l'accompagnait aux séances où régulièrement n'avaient accès que les ambassadeurs en titre. Le chef de la mission française en exprima sa surprise. Comme on alléguait qu'il était là « pour servir d'oreille » au chancelier prussien affligé de surdité, Talleyrand aussitôt de répliquer en touchant de sa canne son pied bot : « *Si les infirmités sont un titre pour paraître au Congrès, j'aurais pu me faire accompagner aussi.* »

JACOB (MADEMOISELLE)

Attachée au service de la comtesse de Mailly, elle eut vue sur la Cour du roi Louis XV par les fenêtres de l'antichambre; et Mme de Talleyrand-Périgord, la mère du futur diplomate, en tira de précieux avis pour l'avancement de ses fils.

KELLERMANN (DUC DE VALMY)

(1735-1820)

Maréchal et duc de l'Empire, il vota de bon cœur la déchéance en 1814, et reçut un siège à la Chambre des pairs. A Marengo, il avait achevé par une charge fougueuse la déroute de l'ennemi. « — *Vous avez fait une belle charge*, lui disait simplement le soir, après la victoire, le Premier Consul. — *Une charge*, répondit-il avec un peu d'aigreur, pour l'insuffisance de la louange, *qui place sur votre tête la couronne royale* (1). »

KREUTZ (COMTE DE)

Ministre de Suède, à la cour de Louis XVI; très goûté, alors, dans la belle société parisienne pour ses dons d'intelligence, ses aimables façons, son amour des arts et le charme de ses propos, il n'avait contre lui que ses distractions; encore lui servaient-elles à garder le secret de sa diplomatie, d'où sa pensée était souvent absente. Il adorait la musique, Grétry et l'Opéra. Un soir, il entre dans la loge de Mme Laruette : « *Dépêchez-vous*, dit-il à la célèbre cantatrice, *dépêchez-vous, on va commencer l'ouverture.* » Là-dessus, il sort et ferme la porte, à double tour, en emportant la clef.

(KRUDENER (MADAME DE)

(1764-1825)

Enthousiaste jusqu'à l'illuminisme, avide d'apostolat et de prédication jusqu'à l'excentricité; ayant, au reste, l'âme généreuse, l'esprit élevé et la piété sincère, cette grande amie d'Alexandre Ier, pour être mystique n'en était pas moins femme. Elle avait de sa propre personne une haute opinion, au physique comme au moral. Étant à Florence, elle prétendait *qu'on l'avait mesurée au compas et qu'on l'avait trouvée en tout semblable à la Vénus de Médicis.*

(1) Voir dans le *Catalogue des autographes* de la collection La Jarriette, p. 180, n° 1571, la lettre de Kellermann à Bourrienne (8 février 1821), faisant valoir la vraie part, qui lui revenait dans cette victoire.

LA CLOS (CHAUDERLOS DE)
(1741-1803)

En sa jeunesse et pendant les loisirs de sa vie d'officier, il avait écrit les *Liaisons dangereuses*, véritable manuel de la séduction au XVIIIe siècle. Il n'était pas lui-même si séduisant. C'était, au dire d'un contemporain, un grand monsieur maigre, jaune, en habit noir, très froid, très silencieux, en somme rien moins qu'attrayant.

LAMARTINE (ALPHONSE DE)
(1790-1869)

Une vaste acclamation avait salué comme une éclatante surprise ses premières *Méditations*, qui apportaient au monde des accents jusqu'alors inconnus. Averti par ce bruit de gloire, Talleyrand dévora l'ouvrage, en « quelques heures arrachées au sommeil »; et, dès le matin, il écrivait à l'un de ses fidèles : « *Un poète nous est né, cette nuit* ». D'une extrémité à l'autre de sa carrière, Lamartine fut immensément admiré. Il en avait reçu, par habitude, un air de majesté, un amour de la représentation, un goût prononcé pour la flatterie, qui frappaient, d'abord, les yeux. *On n'est jamais sûr,* disait ce pince-sans-rire de Royer-Collard, *que, lorsqu'on vient d'entendre M. de Lamartine à la tribune, si on le rencontre dans les salons de la Chambre et qu'on le félicite, il ne vous répondra pas à l'oreille : « Cela n'est pas étonnant, voyez-vous, car, entre nous, je suis le Père éternel. »*

LANGE (MADEMOISELLE)
(1772-1816)

Ce beau démon, comme on l'appelait par antiphrase, avait pris l'avance, à la Comédie-Française, sur les rôles d'éternelle jeunesse de Mlle Mars, mais pour s'effacer assez tôt. On disait d'elle que sa voix était une symphonie et qu'elle jouait les amoureuses avec la grâce fondante, avec la volupté intime des déesses de Prudhon. Elle s'y était exercée, à suffisance, dans le boudoir. Après son mariage et, sur le tard, elle se fit peindre par Girodet en honnête femme, mais ne fut pas contente du portrait, ne le trouvant pas à sa ressemblance.

LANGLAIS

Nom d'un des précepteurs de la jeunesse de Talleyrand, homme simple, d'une science limitée, et qui aurait eu besoin lui-même qu'on lui donnât un professeur.

LAVAL (PRINCE ADRIEN DE)

(1768-1837)

Pair de France; l'un des hôtes de Valençay et le châtelain de Montigny. Pourquoi fut-il prince? Nul ne trouva mieux placé en sa personne cet accident de naissance et n'en exposa les signes ou les insignes avec plus de gloriole. Il s'éventait là-dessus avec une complaisance extrême. Mme de Dino a conté une plaisante histoire de ses plaques de l'ordre du Saint-Esprit, qu'il avait fait coudre au beau milieu des courtes-pointes en velours garnissant les principaux lits de son château. Ses ridicules, ses manies n'empêchaient point qu'il n'eût un excellent cœur et qu'il ne fût un ami sûr.

LAVAL (VICOMTESSE DE)

MADEMOISELLE DE TAVERNIER DE BOULLONGNE

(1745-1838)

Une grande amie de Talleyrand, qu'elle précéda de dix années dans la vie, elle dit adieu aux biens de ce monde, en la même année que lui-même. Il y avait longtemps de cela, sous Louis XV, elle fut, avec Mme de Valentinois, avec Mme de Montmorency, l'une des soupeuses en titre de Versailles.

LAVALETTE (A. CHAMANS, COMTE DE)

(1769-1830)

Fils d'un marchand. L'Empire improvisa, pour lui, des parchemins. Attaché à Bonaparte, après Arcole, il se montra le plus sûr et le plus adroit des secrétaires. Directeur des postes, son zèle de fonctionnaire fit

merveilles, au service du « cabinet noir »; il fut excellent pour le décachetage officiel des lettres. En 1815, arrêté par ordre de Decazes; condamné à mort; rendu à la liberté, grâce au dévouement légendaire de sa femme.

LA VRILLIÈRE (DUC DE)

LOUIS PHÉLYPAUX, COMTE DE SAINT-FLORENTIN

(1705-1777)

Les honneurs et les privilèges lui vinrent en abondance sans qu'il eût rien fait d'exceptionnel pour les mériter. Ministre à quatorze ans, il occupa, pendant plus d'un demi-siècle, divers départements ministériels; et, s'il ne lui fut pas donné d'y rendre des services très signalés, il eut la satisfaction d'y libeller, au nom du roi son maître, nombre de ces lettres de cachet, qui mettaient la liberté des gens à la Bastille.

LEBRUN (DUC DE PLAISANCE)

(1739-1824)

L'un des trois consuls de la République française, en 1799, après le 18 brumaire, il ne venait que le dernier, dans cette trinité de pouvoirs, par le rang, l'importance et la valeur intrinsèque du personnage. Ce qui faisait dire à M. de Talleyrand qu'on aurait pu abréger la formule trop longue de citoyen premier consul, citoyen deuxième consul, citoyen troisième consul par ce trio de mots latins : *hic, hæc, hoc*, — *hic* pour le masculin (Bonaparte) — *hæc* pour le féminin (Cambacérès), — *hoc* pour le neutre (Lebrun).

LESPINASSE (MADEMOISELLE DE)

(1731-1776)

Sans biens, sans naissance, sans beauté, elle occupa de sa personne, de son influence mondaine et littéraire, des orages de ses passions, toute la haute société du XVIIIe siècle. Par un mot assez joli, la duchesse de Dino a dit qu'elle mena *la vie d'un homme d'esprit à bonnes fortunes.*

LÉVY (ARTHUR)

Historien français contemporain. Apologiste superstitieux de Napoléon, a trouvé des raisons pour établir que l'Alexandre moderne fut tendre, généreux, humain et ne haïssait rien tant que la guerre! On le voit : tout peut se dire et se démontrer.

LIÉVEN (PRINCESSE DE)

(1784-1857)

« *Si jamais je prends un amant*, s'écriait une jolie femme aux intermittences d'idées sérieuses, *ce serait un amant politique!* » Pour la princesse de Liéven, l'Égérie de lord Grey et de Guizot, tout sentiment : élan de l'imagination ou fièvre du cœur, enthousiasme spirituel ou passion se transmuait en politique. Faute de pouvoir directement gouverner, elle s'était faite la conseillère la plus remuante qu'on pût voir des agissements diplomatiques; elle remplissait du bruit de ses opinions les salons, les ambassades, les cours de Londres, de Paris, de Saint-Pétersbourg. Thiers qualifiait son salon : *l'observatoire de l'Europe.*

L'agitation était son élément naturel. Il lui fallait du nouveau, de l'extraordinaire, à tout prix. Un jour qu'elle se lassait d'attendre, et que rien ne bougeait, à l'horizon, cette douce ambassadrice écrivait à lord Grey :

« *A propos, vous voulez donc faire la guerre? Eh bien! faites-la. Voyez comme je suis accommodante. Le secret de ceci, c'est que je m'ennuie. J'aimerais bien quelque chose qui remuerait l'Europe.* »

Tout simplement, pour distraire Mme de Liéven! Que lui importait à elle les coups et les blessures et ceux qui les reçoivent! Elle en était si éloignée dans son noble cercle, le lieu de réunion des aristocraties étrangères, où son mari, personnage insignifiant et décoratif, pendant vingt-deux ans ambassadeur, à Londres, lui laissait, pour y briller, les trois quarts de la place! Aussi, comme elle parlait à l'aise, les pieds au chaud, l'éventail à la main, de prises d'armes et de bataille : « *Il y a nécessité pour nous*, déclarait-elle, *de battre les Turcs.* » Elle exerça de l'influence. Lord Grey la consultait journellement. Elle correspondait avec le tsar. Des lettres d'elle partaient, à chaque moment, pour les chancelleries. Elle avait de l'empire sur son entourage d'hommes supérieurs. Guizot, qui lui voyait une immense supériorité morale et intellectuelle, parce qu'il l'aimait, ne pouvait se passer de sa société ni de ses lettres. Politiquement parlant,

Thiers, en 1849, appelait Guizot et Mme de Liéven *le père et la mère de la fusion*. On la prôna, on la flatta beaucoup. En revanche, des appréciateurs moins complaisants raillaient volontiers les vaines turbulences de celle qu'ils dénommaient la « Sibylle diplomatique », ou bien « la Douairière du Congrès ». Plus rudement lord Malmesbury, traitant de la princesse de Liéven, disait : « *Ce fut une peste pour nos ministres des Affaires étrangères.* » Chateaubriand, qui ne lui pardonnait peut-être pas d'avoir, avec son salon, éclipsé celui de Mme Récamier, reprochait à cette grande dame d'une morgue si hautaine, d'être une femme commune, fatigante, aride, et de n'avoir qu'un seul genre de conversation : la politique vulgaire, capable d'étonner seulement des intelligences de second ordre. En réalité, malgré sa connaissance de plusieurs langues, elle possédait peu d'instruction. Son ami Talleyrand et plus encore Mme de Dino eurent occasion de s'en apercevoir. L'esprit littéraire, ainsi que le sens de la nature, lui faisaient presque entièrement défaut. Mais l'esprit naturel, une grande abondance de paroles une habileté singulière à rendre siennes les idées d'autrui lui tenaient lieu de science acquise. Elle s'habillait avec beaucoup d'élégance. Son port était d'une dignité parfaite. Elle causait, elle écrivait d'une façon charmante, et elle eût paru charmante elle-même, sans les desiderata d'une maigreur excessive qui ne lui conservait que la transparence de la beauté. Telle, cette fine marquise de *la Chartreuse de Parme*, très agréable, sans doute, aux yeux du prince son amant, mais si maigre qu'elle laissait, disait-on, la marque d'une pincette sur le coussin d'une bergère, après s'y être assise, un moment. Mme de Liéven se félicitait, d'ailleurs, d'être ainsi, et non pas autrement, et Guizot lui donnait raison. « *Il n'y a pas comme les pâles et les maigres*, assurait-elle, *je ne crois rien à l'ambition des belles joues.* »

Guizot, disions-nous, lui avait voué un sentiment profond et tendre, quoiqu'il ne l'eût rencontrée qu'en 1837, quand elle avait cinquante-trois ans. Il lui offrit de l'épouser, après son veuvage. De se voir trois fois par jour n'affaiblissait pas leur désir de se revoir. « *Ce n'est qu'avec vous que je veux parler, ce n'est que vous que je veux entendre* », lui écrivait-elle. « *Je reste en vous, je resterai toujours avec vous* », lui répondait-il. Il ne bougeait de chez elle. Était-il à la campagne, ou courait-elle la poste, ils s'écrivaient des lettres sans fin (1). Un si rare attachement n'était-il, de part et d'autre, qu'une force de l'âme, mobile unique des aspirations élevées et pures? Des curieux auraient bien voulu le savoir. Mérimée était de ceux-là. Il se chargea de renseigner la galerie. Un soir qu'il y avait réception, au ministère des Affaires étrangères, il s'était arrangé de façon

(1) « Mme de Castellane m'écrit que rien n'égale les coquetteries Lieven-Guizot. » (Mme de Dino, *Chronique*, 28 septembre 1837.)

à sortir le dernier. Enfin, saluant le président du Conseil et la princesse, il quitta l'un des salons, où ils s'étaient retirés seuls; mais, au bout de quelques minutes, il y rentrait en homme affairé, semblant avoir oublié quelque chose, faisait un tour ou deux dans la pièce et s'en allait. « — *Eh bien?* lui demanda-t-on. — *Eh bien! le ministre avait ôté son grand cordon!* » C'était tout dire en ne disant rien.

LIGNE (CHARLES-JOSEPH, PRINCE DE)

(1735-1814)

Officier général au service de l'Autriche, il avait vu le jour à Bruxelles; on a dit qu'avec son origine belge il eut, en naissant, l'esprit français. Homme de guerre, homme de salon, merveilleux causeur, doué d'un esprit d'observation judicieux et fin, dont les traits scintillent, à chaque page de ses abondants souvenirs, il représenta, jusqu'à son dernier jour, la société du XVIIIe siècle en ce qu'elle avait de plus aimable et de plus scintillant. « *Heureux*, s'écriait, à Vienne, en 1814, pendant le Congrès, le comte Auguste de La Garde, *heureux l'homme placé, le matin, près du prince de Ligne, le soir près de M. de Talleyrand!* »

LOUIS XVIII

(1755-1824)

De tempérament si peu que, pour ainsi dire, pas du tout; de l'âme un souffle; de l'esprit en abondance, du fin et du menu; de la bonté, suffisamment pour se conduire en roi, car il donnait facilement ou avec une munificence raisonnée; du cœur, de la mémoire, de la reconnaissance, une dose légère de tout cela, si légère qu'il n'en fut jamais incommodé : c'était, en peu de mots, au physique et au moral, tout l'avoir du roi Louis XVIII. Heureux ce flegmatique, qui tenait pour assuré, en n'importe quel temps, le repos de ses nuits! L'un de ses ministres, porteur d'une mauvaise nouvelle, l'avait remise au matin, par crainte de troubler le repos de Sa Majesté. « — *Oh! moi*, répondit Louis XVIII, *rien n'empêche mon sommeil. Le coup le plus affreux de ma vie a été la mort de mon frère. Eh bien! le courrier qui m'apporta cette nouvelle, arriva à 8 heures du soir. Je restai plusieurs heures bouleversé; mais, à minuit, je me couchai et je dormis mes huit petites heures, comme à l'ordinaire.* »

LOUIS (LE BARON)

(1755-1837)

De valeur douteuse comme homme politique, dénué de tout talent de parole, impropre à la discussion raisonnée, confus et pénible à entendre, sans nuance dans l'esprit comme il était sans ménagement à l'égard des personnes, on s'étonnait, sur plus d'un point, qu'il gouvernât. Mais on ne s'étonnait plus qu'il fût au pouvoir lorsqu'on le voyait agir, à la tête de son département des finances. Peu de ministres rendirent des services plus considérables que cet administrateur habile. Nul ne savait mieux que lui provoquer et conduire le mouvement des capitaux. Moralement, sa conscience était fort élastique. Le bien et le mal ne lui paraissaient distincts que dans leurs relations plus ou moins effectives avec l'utile. C'est lui qui disait, un jour, à Prosper de Barante, presque sans plaisanter : « *Les joueurs et les voleurs, deux industries improductives.* »

LOUIS-PHILIPPE Ier

(1773-1850)

Vers la fin de son règne pacifique et agité, Louis-Philippe, ayant à se plaindre de l'archevêque de Paris, lui adressait quelques paroles très vives : « *Archevêque*, lui disait-il, rouge de colère, *souvenez-vous bien que l'on a vu briser plus d'une mître. — Cela est vrai, Sire, mais que Dieu conserve la couronne du roi, car on a vu briser bien des couronnes.* » Il tenait son pouvoir de la nation, qui ne le lui laissait pas ignorer, et rendit ce pouvoir toujours fragile. D'une grande sûreté de coup d'œil, parmi tant de difficultés extérieures qu'il eut à résoudre, avec l'aide de Talleyrand, il eût été le modèle des rois diplomates, s'il n'avait pas eu le grand tort de subordonner aux intérêts de sa politique familiale l'effort et les résultats des meilleures négociations. Homme de beaucoup d'esprit et d'un sens très judicieux, il savait gouverner, malgré ce qu'en pouvait penser et dire, l'ingratitude de ses sujets. Cependant, il avait une manie particulière, qui était de démolir ses ministres les uns par les autres et de les « user » pour sa plus grande gloire, ce qui faisait dire à Talleyrand, son ami, cependant : « *Je n'aime pas ces ogres de réputation, qui croient sauvegarder la leur en dévorant celle des autres.* »

LUBOMIRSKA (PRINCESSE)

ÉLISABETH-CZARTORYSKA

Cousine du roi Stanislas-Auguste, qui la désigne, en sa correspondance avec Mme Geoffrin, sous le nom hellénisé d'Aspasie; en possession d'une immense fortune, dont elle usait avec une largesse pleine de magnificence et de goût, recherchée, honorée par tous ceux qui tenaient une place dans le monde; rien ne manquait à son bonheur, sinon la sagesse de le comprendre et d'en jouir. La singularité de son humeur s'y opposait. Quoiqu'elle ne cessât de changer de place, elle ne trouvait de contentement nulle part. Très attachée aux vieilles traditions de la Cour de France, mais fort méprisante pour le petit Bonaparte et maints personnages du jour; désintéressée de son pays comme de sa famille, généreuse envers les pauvres et ceux qu'elle ne connaissait pas, mais sèche et dure envers ses enfants, qui l'adoraient, la princesse maréchale Lubomirska, malgré ses qualités supérieures, était, en définitive, une personne bien extraordinaire.

LUYNES (DUCHESSE DE)

ÉLISABETH DE MONTMORENCY-LAVAL

(Mariée en 1768, à Louis d'Albert, duc de Luynes)

L'amitié de la duchesse de Luynes, dont l'éveil datait du sacre de Louis XVI, fut, pour Talleyrand, une des relations de monde qui répandirent sur sa longue existence le plus de charme et de douceur. On appréciait en elle la haute convenance des manières et du langage. Elle avait, comme le prince de Bénévent, les grandes façons hospitalières et, de commun avec lui, l'amour du jeu. Elle aimait le whist enragément. La table en était dressée, chez elle, en permanence; elle ne l'abandonnait qu'à regret et assez tard dans la nuit. Des goûts aussi prononcés ne se perdent qu'avec la vie. Telle, en sa persévérante passion, une grande dame berlinoise, la comtesse de Vess qui mourut, devers sa quatre-vingt-septième année, en remuant des cartes. Elle jouait. Une attaque d'apoplexie la frappe; mais, reprenant connaissance, elle dit sur le ton de la plaisanterie à ses partenaires pleins d'émoi : « *J'espère que vous n'avez pas profité de mon accident pour me tricher.* »

LUCCHESINI (MARQUIS JÉROME DE)

(1752-1825)

D'abord abbé, il perdit le goût d'en porter le titre, surtout quand il eut été nommé lecteur et bibliothécaire de Frédéric II, roi de Prusse. Ce prince philosophe lui accordait sa confiance entière et lui trouvait les dons réunis d'un Cesarotti, d'un marquis d'Argens et d'un Quintus. Cependant, comme il y a toujours un écho dissonant pour rabattre les plus belles louanges, Mirabeau a dit de lui qu'il n'était pas l'ami du roi, mais son *écouteur*. Son ambition le jeta dans le corps diplomatique : il s'y comporta avec succès, habile comme il l'était à fondre les qualités d'adresse du courtisan et du politique. Son esprit de conversation aidait à la réussite de ses affaires d'ambassade. Il savait conter, aux bons moments ; et, en l'écoutant, on oubliait qu'il était laid, on perdait de vue qu'il était borgne.

LUZY (DOROTHÉE DORINVILLE)

DITE MADEMOISELLE

(1747-1830)

En sa pure jeunesse, elle s'était crue destinée aux pieuses vocations : le couvent l'appelait ; elle le croyait encore, lorsqu'elle rencontra Talleyrand en robe de séminariste ; mais, dès qu'elle eut goûté le bon de la vie, nulle moins que cette avisée comédienne n'eut cure de se jeter dans les bras de la religion.

MARET (DUC DE BASSANO)

(1763-1839)

Secrétaire d'État et chef de cabinet de Napoléon. Indolent par nature, doux et sociable, sous des formes empesées et pédantesques, bienveillant de nature, mais officiel toujours, comme les actes qu'il contre-signait, doué d'une part d'intelligence appréciable, quoique Talleyrand le jugeât, — tel un autre Dangeau — le plus sot exemplaire de la faveur officielle (1) ;

(1) Le mot est resté dans toutes les mémoires : « Je n'ai jamais connu, insinuait-il doucement, qu'un homme aussi bête que M. Maret : c'est le duc de Bassano. »

il aurait mieux servi son maître, si cette intelligence n'eût pas été un instrument passif, dont tous les mouvements se réduisaient à deux points : admirer sans restriction les volontés de l'empereur, les admirer avec béatitude, et faire de la conservation de sa place, auprès de lui, son unique objet. Comme l'eût exprimé Saint-Simon, son *admiration, à force de se montrer, s'était glissée dans ses moelles.*

MARIE-LOUISE
(1791-1847)

Napoléon, au point culminant de sa puissance, cherchait dans les cours d'Europe une remplaçante à l'impératrice Joséphine. L'alliance russe ayant manqué, on songea à une archiduchesse autrichienne; et Marie-Louise, fille de François, fut celle-là.

Plutôt laide, de belle taille, néanmoins, et susceptible de plaire quand elle était arrangée, habillée, diadémée, elle n'y réussissait pas toujours, l'expression de sa physionomie ayant le désavantage de ne changer, pour ainsi dire, jamais; pas un sourire de bienveillance, pas un regard curieux et vif qui vinssent animer ce « visage de bois ». Ses obligations de souveraine, elle les remplissait, en quelque sorte, automatiquement. Telle, suivant une comparaison juste et maligne de la comtesse Potocka, ces poupées à mécanique qui roulent, lorsqu'on les a montées, montrant leur fine taille bien raide, leurs gros yeux de porcelaine d'un bleu pâle et toujours fixes.

Gourmande, sensuelle, simple d'intelligence, inconsciente d'âme et de cœur, elle eut trop à faire d'être impératrice, sur le premier trône du monde; ce lui fut assez de redevenir princesse de Parme, pour n'être plus enfin que la comtesse de Neipperg.

MARIE-CAROLINE
REINE DE NAPLES ET DE SICILE
(1752-1814)

Elle eut dix-huit enfants. Ce fut une de ses particularités. Elle avouait qu'ils n'étaient ni beaux, ni aimables, mais ajoutait qu'ils lui plaisaient, parce qu'ils étaient les siens et qu'elle les trouvait bons. Ferdinand IV était le *Padrone* légitime, qui les lui avait donnés, un pauvre sire, demi-grotesque et demi-tragique, dont elle faisait, seule ou avec ses favoris

changeants, toute la besogne de roi. Étrange femme! Malgré ses grossesses multipliées, on la voit toujours agissant, correspondant, écrivant; sa plume est volubile autant que sa langue. On a publié d'elle des monceaux d'épistoles incohérentes, où toujours elle s'emporte, se plaint ou se lamente, appelle la mort pour la délivrer des soucis du trône ou des regrets du détrônement. Mais, qu'avec joie, autant qu'elle le peut, Marie-Caroline gouverne, décrète et se venge!

Elle a, dans l'âme, un mépris immense pour ce renégat de Talleyrand, qui le lui rend bien, tout en ne refusant pas d'embourser les fonds, qu'elle lui fait tenir avec colère et désespoir. Par contre, elle admire Bonaparte; elle chante presque sa gloire jusqu'au moment où il l'aura chassée d'Italie et ne sera plus, pour elle, que *le petit Corse bâtard*. Lui Napoléon la juge et la traite sans ménagement. Il l'a dénoncée publiquement comme *une moderne Athalie*, comme *une autre Frédégonde*. A la vérité, on ne dira jamais de cette enragée fille de Marie-Thérèse, chez qui les entraînements de la passion, de l'orgueil ou de la haine allaient jusqu'à la frénésie, qu'elle fut une des enchanteresses de l'histoire.

MARMONTEL
(1728-1799)

Voltaire proclamait Marmontel son ami et son maître, sans croire à ce qu'il disait, au moins sur le dernier point. Le nom de cet encyclopédiste est aujourd'hui, beaucoup plus connu que ses œuvres.

METTERNICH (CLÉMENT, PRINCE DE)
(1773-1859)

Metternich, l'émule de Talleyrand et l'adversaire redoutable de Napoléon, Metternich, qu'on appela le *dieu Terme de la diplomatie classique*, a rempli de son nom, pendant trente-quatre ans, toute l'histoire de son pays et celle de l'Europe entière.

Conseiller très écouté des princes, diplomate de premier ordre, de plus causeur brillant et bel esprit, très grand seigneur, disposant d'un réel pouvoir de séduction, se servant à ravir de la beauté de son regard, de ses manières noblement aisées, de ses façons irréprochablement courtoises, il sut plaire aux femmes, charmer les hommes et mener ses desseins à leur but avec autant de souplesse que d'énergie. Il fut, de bonne heure, le Met-

ternich, dont Napoléon disait : « *Il est tout prêt de devenir un homme d'État : il ment très bien.* »

Metternich était entré dans la politique et dans le monde, léger, dissipé de caractère, mais déjà sûr de soi jusqu'à la présomption, confiant en sa chance comme en son savoir-faire, payant de sa personne avec d'autant plus de décision qu'il était très convaincu de ses qualités, de ses moyens, et si heureux, tout de suite, qu'il en resta l'un des plus grands infatués de son siècle. Heureux homme, en effet, dont la plume ne rebroussait point d'écrire des phrases comme celles-ci, en 1817 : « *Ma présence en Italie est d'un effet incalculable* », en 1818 : « *Je suis venu à Francfort comme le Messie* », et en 1848 : « *L'erreur n'a jamais approché de moi* » (1).

Sa lutte contre Napoléon fut l'événement capital de sa vie. L'histoire a gravé dans le bronze les paroles de sa fameuse entrevue de Dresde, avec l'empereur : « *Vous ne me ferez pas la guerre!* s'était écrié Napoléon. — *Vous êtes perdu, sire*, répondit Metternich : *j'en avais le pressentiment en venant; maintenant, j'en ai la certitude.* » Les congrès d'Aix-la-Chapelle, de Troppau, de Laybach, marquèrent l'apogée de sa gloire diplomatique. La Sainte-Alliance, sa création, triomphait. L'autorité du ministre autrichien s'était imposée aux contestations jalouses de la Russie comme à l'acceptation pacifique des autres puissances. C'était bien le règne européen de Metternich.

La sagesse de sa politique fut d'avoir su le maintenir en personne, à travers les rivalités de conquêtes, dans le rôle et l'attitude d'un médiateur armé. Même en provoquant la guerre, il désirait la paix. Par contre, il exécrait la Révolution française et la liberté. Le plus indépendant des hommes en sa conuite privée, il se montrait en politique le moins libéral des gouvernants. Il détesta le régime parlementaire jusqu'à écrire, en 1828 : « *La France et l'Angleterre peuvent être regardées comme n'ayant pas de gouvernement.* » Il ne consentit aucun sacrifice à l'esprit de son temps et n'eut qu'un regret, disait Talleyrand, c'était de ne pouvoir le comprimer davantage. Malgré qu'il affectât, en paroles, de grands sentiments, de grands principes de droit naturel, sa pensée dominante se réduisait à assurer, de toutes les manières, la prépondérance de l'intérêt de l'État et la suprématie de la force mise au service de l'autorité. Les révolutions qui éclatèrent en Italie, les émeutes de Vienne, l'abdication du souverain, dont il avait été le guide (2), son propre exil et sa chute apportèrent de terribles répliques à son système d'absolutisme — sans le faire changer d'avis.

(1) Guizot a rapporté ce dernier trait, comme lui ayant été dit, en 1848, par Metternich, pendant leur commune retraite, à Londres.

(2) Sorel.

MICHELET (JULES)
(1798-1874)

Le représentant le plus marqué de l'école idéaliste et symbolique, en histoire. Par les dons de l'imagination, comme par les qualités du style, il fut un évocateur. Il ne raconte point le passé, il le ressuscite. Malheureusement, s'il a jeté la vie dans l'histoire, il y a fait rentrer aussi la fièvre militante et la passion.

MIGNET
(1795-1884)

Ses éloges de grands hommes et, en particulier de Talleyrand, sont considérés comme des modèles de l'éloquence académique. Le gentilhomme et connétable de lettres, Barbey d'Aurévilly, qui ne les avait pas lus, ne se souciait que faiblement d'en peser la valeur, lorsqu'il réduisait à ceci toute la personnalité de l'historien : « *Mignet, un Salvandy maigre dont le plus clair mérite aura été d'être le petit camarade du petit Thiers.* »

MIRABEAU (MARQUIS DE)
VICTOR DE RIQUETTI
(1715-1789)

Philanthrope et despote, féodal et réformateur, ami de l'humanité et persécuteur de sa famille, ce disciple tourmenté du sage Quesnay, ce présomptueux et emphatique écrivain, qui dédaignait Montesquieu comme arriéré, fit beaucoup de bruit, de son vivant, à la maison et hors de chez soi. On oublia ses utopies; mais on garda le souvenir amusé des mille agitations de son caractère bilieux et des originalités de style à la Rabelais ou à la Saint-Simon, qui jaillissent fantasques, décousues, au demeurant fort expressives, du chaos de sa correspondance.

MIRABEAU (MARQUISE DE)
MARIE-GENEVIÈVE DE VASSAN
(1725-1794)

La femme du précédent, qui s'en plaignit à l'extrême. « *Les vingt ans que j'ai passés avec elle, déclarait-il, ont été vingt ans de colique néphré-*

tique. » Il n'avait pas toujours autant souffert de sa compagnie, puisque dans une période de conjugalité, qui ne fut pas un vain mot, il eut d'elle onze enfants. Après quoi, ils se brouillèrent, se séparèrent et plaidèrent l'un contre l'autre, à grand tapage. Elle avait le tempérament emporté comme le marquis lui-même, le caractère incommode, des habitudes sans ordre ni discipline, du trait en tant qu'esprit, et de qualités presque pas une. « *Nature lui avait refusé toute pudeur naturelle* », assure « l'ami des hommes », lequel n'était pas le sien, lorsqu'il lui décernait ce compliment.

MIRABEAU (COMTE DE)

GABRIEL-HONORÉ RIQUETTI

(1749-1791)

Issu d'une terrible et furieuse race, né d'un père hautain, agité, violent, d'une mère joueuse et dépensière, héritier de la frénésie de celle-ci et de la fougue de celui-là, il apporta dans le monde un caractère étrangement tumultueux. Son tempérament d'écrivain, de publiciste et d'homme d'État, se trempa dans ces orages pour y gagner en éclat, en force, en puissance. Au point de vue moral, Rivarol croyait peindre le grand homme d'un seul trait, en disant : « *Ce Mirabeau est capable de tout pour de l'argent, même d'une bonne action.* »

MIRABEAU (COMTESSE DE)

ÉMILIE DE MARIGNAN

(1752-1805)

Quand Mirabeau l'épousa, par sympathie d'humeur, de goûts et d'intérêts, elle avait des grâces, du piquant, la voix délicieuse, mais une beauté discutable, ce qui faisait dire au terrible marquis, son beau-père, quand il la vit, en sa vingt-troisième année, qu'elle lui produisait l'effet d'un *singe mélodieux.* Entre de nombreux prétendants, aspirant à la possession de ses biens autant qu'à celle de sa personne, elle choisit le comte de Mirabeau, en fut ravie, étourdie, aveuglée d'abord, eut mille raisons de le regretter ensuite, et en vint où ils arrivaient tous, dans son entourage, à la séparation. Mirabeau porta d'elle cette appréciation qui la définissait toute, en bonne justice : « *Ni l'âme forte, ni l'esprit élevé, mais née pour être raisonnable, elle l'aurait été, si je n'eusse pas été très fol et d'une volée trop haute et trop inégale pour elle...* »

MOLÉ (LOUIS-MATHIEU, COMTE)

(1785-1855)

Orateur et homme politique, membre de l'Académie française. On avait porté de lui ce jugement, après qu'on l'eût vu à l'œuvre, en qualité de ministre : « *Molé est un excellent spectateur, mais c'est un mauvais acteur.* » Le mot fut attribué à Guizot. Louis-Philippe laissait croire qu'il en était le père. Mme de Dino le réclamait, se souvenant bien qu'on avait dû le lui voler, il y avait de cela plusieurs années.

MONTESSON (MARQUISE DE)

(1737-1806)

Aimable comédienne de salon, qui faisait aussi des pièces de théâtre, — sous la dictée de son secrétaire. L'amour déclaré du duc d'Orléans la mit en grande situation dans le monde : il alla jusqu'à l'épouser. Comme il n'avait pas obtenu permission du roi que le mariage fût publié, le malicieux Caraccioli lança cette boutade : « *M. le duc d'Orléans ne pouvant faire Mme de Montesson une duchesse d'Orléans s'est fait lui-même M. de Montesson.* »

MONTROND (COMTESSE DE)

ANGÉLIQUE-MARIE D'ARLUS

La femme d'un officier aux gardes françaises et la mère du confident politique et privé de ce Talleyrand qu'elle détestait. C'était, en effet, l'une de ses particularités. Elle professait une aversion insurmontable contre l'ancien pontife d'Autun. Non contente de l'exprimer ouvertement, autant de fois que s'en présentait l'occasion, elle en disait l'aigreur, plume en main; elle le satirisait en vers, d'une pointe assez âpre. Pour cette vénérable personne, Talleyrand était la pire des créatures, un être sans foi, sans conscience; elle lui voyait une âme chargée de noirceurs. Son fils hérita de ses biens, mais non pas de ses sentiments.

MONTROND (CASIMIR, COMTE DE)
(1769-1843)

Un homme d'audace et d'esprit, un intrigant de haut vol : Sainte-Beuve l'enferma tout entier dans une seule ligne. Le beau, l'insatiable Montrond (1) eut, à son actif, trois faits signalés. Il fut le sauveur et l'époux, au deuxième tour, de « la Jeune Captive », la belle Aimée de Coigny, duchesse de Fleury. Il mit en échec la vertu miraculeuse de Juliette Récamier. Et Talleyrand, par de longues années de compagnonnage, le porta dans un jour si public qu'il ne fut plus possible, désormais, d'avoir la vision de l'un sans que s'y reflétât, comme une vivante contre-épreuve, l'image de l'autre. Devant Montrond on disait de Talleyrand jeune : « *Il est si aimable! — Il est si vicieux!* ajoutait-il. » Sur le tard, le prince voulant expliquer les raisons de son attachement pour le personnage un peu singulier qu'on voyait partout avec lui : « *Savez-vous pourquoi j'aime assez ce Montrond? C'est parce qu'il n'a pas beaucoup de préjugés. — Savez-vous pourquoi j'aime tant M. de Talleyrand?* répliqua celui-ci. *C'est parce qu'il n'en a pas du tout.* » Faire des mots dans le monde : telle était la spécialité de M. de Montrond, quand il s'y reposait de jouer gros jeu, de calculer en secret, d'intriguer au dedans et au dehors, pour lui-même ou pour M. de Talleyrand Il les gardait à son compte ou les repassait au voisin; et, sauf qu'il ne les vendait peut-être pas, il ressemblait à ce Rougemont, passé maître dans l'art d'improviser des mots, voire des mots historiques réservés aux grandes occasions.

« S'il était possible, remarquait Mme S..., de réunir les grains de l'esprit de Montrond, ce serait, à coup sûr, le chapelet de l'ancienne amabilité française, mais ce ne serait le code de la morale d'aucun temps ni d'aucun peuple. » Détachons l'un des grains de ce rosaire. Mme Davidoff, quêtant, lui demandait sa contribution en faveur des filles repenties : « *Madame*, lui objecta-t-il, *si elles sont repenties, je ne leur donnerai pas; si elles ne le sont pas, je ferai mes charités moi-même.* » C'est Montrond qui disait plaisamment de l'orgueilleux Cambacérès « : *Je viens de traverser les Tuileries et j'ai eu l'honneur de voir l'archichancelier qui s'archipromenait.* » C'est lui qui, sur une question d'emprunt particulier, répondait à James de Rothschild : « *Les affaires, c'est l'argent des autres* », — ce trait fameux qu'Alexandre Dumas fils glissa dans une de ses comédies, qu'on pensa restituer à Mme Émile de Girardin, et dont l'ami de Talleyrand fut le véritable père. C'est encore lui, l'ancien roué du Directoire, qui avait lancé la réflexion trop véridique, ordinairement mise au compte du prince de

(1) Talleyrand l'avait qualifié : *l'Enfant Jésus de l'Enfer.*

Bénévent et que La Rochefoucauld eût signée : « *S'il vous arrive quelque chose d'heureux, ne manquez pas d'aller le dire à vos amis, afin de leur faire de la peine.* »

Dans le bon temps de ses rapports familiers avec le grand chambellan de Napoléon et Louis XVIII, il était reçu, partout et, si nous en croyons Mme de Boigne, fêté, recherché par beaucoup de gens haut placés. Ce crédit, fondé sur une équivoque, ne dura pas toujours. Talleyrand se fatigua d'entendre le même refrain, pendant quarante ans. Montrond vieilli, malade et pauvre, termina dans une médiocrité relative une existence conduite sans méthode et sans but. Il trouva, pour abriter ses derniers jours, des consolations auprès de l'ex-merveilleuse Fortunée Hamelin, dont il avait été l'amant, au plein de leur jeunesse brillante, qu'il avait lassée de son humeur singulière, de ses injustices, de sa déloyauté même, et qui lui fut secourable lorsqu'il vint s'abattre à ses pieds, mourant, goûter auprès d'elle encore quelques heures de douceur et de paix, enfin rester dans la mémoire de celle qui lui pardonna, « comme le plus aimable des vieillards, le plus reconnaissant des amis et le plus noble chrétien (1). »

MORNY (AUGUSTE, DUC DE)
(1811-1865)

Fils de reine, frère d'empereur et vice-empereur. Tout fut singulier dans sa vie et tout lui parut *naturel*, comme l'avait été sa naissance.

MURAT (JOACHIM)
(1771-1815)

Fils de laboureur, ses brillantes campagnes, sa merveilleuse audace, dans un temps de guerre sans arrêt où s'improvisaient sur le champ de bataille de si extraordinaires fortunes, le firent : maréchal, gouverneur de Paris, grand-duc de Berg, grand amiral, beau-frère de Napoléon et roi d'Italie. L'appareil de la souveraineté lui fut cher plus que le fond. Il en aimait la pourpre et la gloriole. L'un de ses actes d'inauguration fut de s'entourer aussitôt, d'une cour fastueuse. L'amour du panache était sa faiblesse, comme sa joie de parader sous le soleil de Naples, émerveillant par

(1) *Lettres de Fortunée Hamelin*, Paris, 12 décembre 1843. P. p. A. Gayot, Émile-Paul, éditeur, 1911.

la splendeur exagérée de ses costumes des populations éprises de bruit et de clinquant. Soldat superbe et politicien médiocre, d'un cœur héroïque et d'un caractère faible, il avait l'âme soumise aux suggestions de Caroline sa femme, qui le poussa dans les rangs des Alliés pour conserver son trône. Talleyrand avait travaillé, tour à tour, selon la face ou le revers des événements, à l'élévation et à la chute de Murat. En 1812, il s'était flatté, parlant de Joachim et de Napoléon, d'avoir contribué à faire le premier roi et le second empereur. Deux ans plus tard : *Murat*, s'écriait-il, *n'est qu'un bandit!* Il en avait autant pour le service de l'ex-empereur : *Napoléon n'était plus qu'un brigand.*

NAPOLÉON Ier
(1769-1821)

Le dieu moderne, le plus grand créateur d'énergie et d'enthousiasme, — proclament ses derniers adorateurs; le plus extraordinaire des meneurs d'hommes qui aient su fonder le culte et la religion de leur nom, mais aussi le plus absolu, le plus impétueux des maîtres, le plus implacable organisateur de violences et de spoliations, constate, à la lumière crue des faits, l'Histoire (1).

NAPOLÉON II
(1811-1832)

La naissance du roi de Rome eut un retentissement extraordinaire dans le monde. Ce jour-là même, pendant que s'organisaient des fêtes superbes, au centre de l'Empire, Napoléon avait expédié en courrier extraordinaire

(1) Des mots de Napoléon :

« *Je suis né vindicatif.* »

« *Je ne m'amuse pas à pleurer les morts.* »

A Fouché, le 7 septembre 1807 :

« *Quand un homme m'est suspect, je le fais arrêter.* »

Dans la bousculade effroyable d'Eylau.

« *Ramassez tout ce qu'il y a de la cavalerie de la garde; faites-les tuer jusqu'au dernier plutôt que de céder : je ne les ai pas dorés pour les faire vivre.* »

A Metternich, en 1813 :

« *Que me fait à moi la vie de deux cent mille hommes!* »

En 1807, quand la France et l'Europe sont harassées de l'éternelle bataille :

« *Je n'ai que trente-sept ans... Je suis décidé à faire encore, pendant dix ans, la guerre.* »

le général Tettenborn pour en porter la nouvelle au souverain de l'Autriche, et, en quatre jours et demi, cet intrépide cavalier avait couvert la distance de trois cent vingt lieues... Mais que d'espoirs trompés! Victime, dès le berceau, d'une destinée fatale et inouïe, « l'aiglon » ne devait être qu'une promesse éclatante et éphémère. « *Je vois bien que je ne suis plus roi*, répétait l'enfant bouclé, pendant son voyage de Rambouillet à Vienne, *je n'ai plus de pages!* » Quand il fut au Congrès, Talleyrand rendait visite à Marie-Louise, en ce palais autrichien de Schœnbrünn où languissait le fils de Napoléon. Il vit l'archiduc Charles, tenant sur ses genoux un gracieux enfant. « *Le reconnaissez-vous?* lui demanda le célèbre stratégiste. — *Oui, mon prince*, répliqua le diplomate, *je le connais, mais je ne le reconnais pas.* »

NARBONNE (COMTESSE DE)

L'ancienne dame d'atours de Madame Adélaïde, fille de Louis XV, une femme intelligente, très sûre des usages, mais combien entichée d'aristocratisme et hautaine! Par circonstance, elle inspira au prince de Bénévent l'un de ses mots les plus heureux. Napoléon tenait fort à retenir, autour de son trône, par des attaches de cour, l'ancienne noblesse française. Il rencontrait de la part de Mme de Narbonne une résistance obstinée. Après le triomphe d'Austerlitz il voulut savoir de son fils si, maintenant, elle ne se déciderait pas enfin à l'aimer. Embarrassé par la question, cet aide-de-camp de l'empereur qui, pourtant, ne manquait pas d'esprit, hésitait à répondre. Talleyrand vint à son secours : « *Sire, Mme de Narbonne n'en est encore qu'à l'admiration.* »

NARBONNE (LOUIS DE)
(1755-1813)

Chevalier d'honneur de Madame Adélaïde, puis, ministre de la guerre en 1792, aide de camp et ambassadeur de Napoléon; en outre, homme d'esprit, homme d'études, ayant, avec cela, du chevaleresque à l'âme, le comte de Narbonne fut un des représentants les plus parfaits de l'ancienne société française. L'un des chefs du parti de la monarchie constitutionnelle, il fut, au département de la guerre, le seul ministre d'alors qui ait eu pour lui la majorité de l'assemblée. L'enthousiasme qu'il y inspirait confina presque à l'idolâtrie. Sa légèreté naturelle et d'autres causes telles que : l'influence passionnée de Mme de Staël, qui tenait tant à le voir premier

ministre pour être, avec lui, maîtresse des affaires, les défiances de la Cour et l'opposition des démocrates avancés, lui en firent perdre le fruit. Mme de Staël l'avait emmêlé dans ses trames et dans ses plans, d'une manière doublement périlleuse. « *Tels étaient les besoins et l'esprit d'intrigue de Mme de Staël*, remarqua Tallien, *que, pour avoir une révolution, elle aurait fait jeter tous ses amis à la rivière, quitte à les repêcher, ensuite, par bonté d'âme.* » Elle repêcha Narbonne, en lui procurant les moyens de se réfugier en Angleterre.

Quand il fut au service de l'empereur, il s'en acquitta avec dévouement, courage, sagacité, prudence et sans exaltation. Il ne fut pas du nombre des courtisans fameux, auxquels l'excès du zèle monarchique inspira de ces traits adulateurs, qui dépassèrent, envers les Louis XIV et les Napoléon, les limites de l'adoration humaine. L'un de ceux-là, M. de La Chaise, préfet d'Arras, prononçant une harangue en présence de l'empereur, avait serti cette perle de littérature laudative : « *Dieu fit Bonaparte et se reposa. — Il aurait mieux fait de se reposer un peu plus tôt* », murmura Narbonne. Lui-même brûlait bien un peu d'encens au maître de l'heure, mais du plus fin. Comme il arrivait du camp de l'Autriche, en 1813 : « *Eh bien!* lui demanda Napoléon, *que disent-ils de Bautzen? Que disent-ils de Lutzen? — Sire*, répondit-il, *les uns affirment que vous êtes un dieu, les autres que vous êtes un diable, mais, tout le monde convient que vous êtes plus qu'un homme.* »

On a gardé de ses *mots* assez pour en remplir des pages; et, le mérite en est rare : tous ces mots portaient juste. Narbonne était fort recherché dans la société mondaine pour sa bonne grâce et sa galanterie. « *Il a plus d'esprit que moi*, confessait Talleyrand, *mais il est moins sage.* » Donc, il devait l'être fort peu. Il était sensible à l'attrait des femmes et le resta jusqu'à la fin. La comtesse Potoçka lui a reproché de s'être trop souvenu de ses brillants succès de jeunesse, en les poursuivant par delà l'âge mûr. Dans sa persévérance amoureuse, M. de Narbonne essayait de se persuader à lui-même, sinon de le prouver à celles qui l'écoutaient, sceptiques, la permanence des impressions du cœur survivant aux métamorphoses de l'âge. C'est l'image du poète : quand la vie a jeté tous ses frimas sur nous, l'amour, comme un feu mystérieux, brûle encore sous la neige des ans. Sans doute, mais qu'est devenue sa chaleur communicative pour les foyers voisins?

NOAILLES (PAUL DE)
(1802-1885)

Pair de France, à vingt ans. Noble, il l'était, le savait, en portait la fierté, mais se gardait de le laisser trop voir. Comme ceux de sa famille il s'était

formé de ses ascendances une idée nette : « Avant tout, par-dessus tout les Noailles » et, cela bien admis, le reste d'eux-mêmes au pays, au roi, aux arts, aux lettres, à la diplomatie. On représentait le duc Paul de Noailles comme un homme grave, honorable, sensé, plein de retenue dans ses jugements. Par contre, sa femme avait des opinions politiques très violentes et les exprimait sans douceur.

PALFI (FERDINAND DE)

L'un des personnages les plus en vue de la cour impériale d'Autriche, pendant le Congrès de Vienne. Toutes les joies désirables composaient le tissu de sa vie journalière. On le disait beau parmi les beaux, prodigue avec les femmes, qui le lui rendaient bien, et, avec cela, le plus heureux des joueurs. Il avait gagné au seul prince Jean de Lichtenstein de quoi construire et meubler un magnifique hôtel. On l'appelait, cet hôtel si facilement acquis : *le Château de cartes*. Le mot fut attribué à Talleyrand.

PALLAIN (GEORGES)

(Né en 1845)

Administrateur français, né le 20 mars 1847. Ami des finances et de la diplomatie, gouverneur de la Banque de France et archiviste particulier de « M. de Talleyrand ».

PASQUIER (ÉTIENNE-DENIS, BARON)

(1767-1862)

« *Une tête de taureau, des cheveux roux, une voix rauque, pas de talent, mais de l'intrigue autant qu'il en tiendrait dans le petit doigt du diable.* » Est-ce du chancelier-duc qu'on brosse ainsi la portraicture? Non, mais d un de ses aïeux, petit parlementaire du temps de la Fronde, et qui fait figure en la *Satire Ménippée*.

Peu de carrières furent, comme la sienne, longues et remplies. Il sut être jeune en son temps, courageux à l'occasion, souple et ductile, le plus souvent, au gré des circonstances, habile toujours. En pleine Terreur, il eut une rare audace : sous le coup de la loi des suspects, caché

dans un village des environs de Paris, il se maria. Après le 9 thermidor, considéré avec intérêt du côté des femmes, soigné dans ses habits, négligé à dessein dans ses propos, voltairien d'esprit et de principes, enfin, beau causeur, il se poussa dans le monde avantageusement. Conseiller, préfet, ministre de la police sous l'Empire, il passa aux Bourbons avec armes et bagages, les quitta, leur revint, les abandonna de nouveau, pour devenir enfin, sous la monarchie bourgeoise, grand chancelier de France, c'est-à-dire après le roi, avant les princes, le second personnage de l'État. Le plus magistrat des politiques et le plus politique des magistrats, il n'évita point d'être plaisanté, chansonné, crayonné par les journaux de l'époque, lui et ses menus travers, sous la simarre ou en pantoufles, en habit de ville ou dans sa robe de chambre, sa fameuse robe de soie puce à queue! Sa dernière coquetterie fut d'être habillé de vert, sous la Coupole. « — *Mais, finalement*, demandaient des gens, *pourquoi est-il de l'Académie? — Messieurs*, répondit Louis-Philippe, *c'est parce qu'il y a vingt et un fauteuils à la Voltaire dans son salon. N'est-ce pas assez?* » Des titres académiques, il en eut après sa mort, par la publication posthume de ses *Mémoires*, un peu bien volumineux et qui sont plutôt une histoire de son temps qu'une suite de révélations personnelles.

PEYRONNET (LE COMTE DE)

(1778-1854)

Chargé du département de l'Intérieur, sous le ministère de Polignac, il fut l'un des rédacteurs des malheureuses Ordonnances, qui eurent pour réponse la révolution de Juillet. Ce qu'il eut de plus signalé dans son rôle politique ce fut certainement la maladresse. Talleyrand, qui l'avait vu aux prises avec Pasquier, et d'une façon peu brillante pour lui, avait une manière de le défendre plus fâcheuse à sa considération qu'une attaque véritable . « *Je conviens*, disait ce terrible avocat, *que M. de Peyronnet ne savait plus où il en était; le peu d'habitude de se trouver avec des gens comme nous explique assez son embarras; malgré cela je puis vous assurer qu'il a fait de l'effet, beaucoup d'effet. — Mais comment cela! — Comme une médecine* ».

PICOT (JULIENNE)

La première en date des « amies » de Talleyrand. Maurice de Périgord, alors au séminaire, était destiné aux grandeurs de l'Église; elle n'était

que la fille d'un rôtisseur. Mais elle avait quinze ans, peut-être seulement quatorze et lui seize; et, lorsqu'il tenait sa main entre les siennes, pendant des heures entières, il se sentait plus heureux de cette faveur qu'il ne le fut jamais — du moins, à ce qu'il prétendit — des croix, des clefs d'or, des cordons et des principautés.

PORTALIS (JOSEPH-MARIE, COMTE)
(1778-1858)

Conseiller d'État, pair de France, président à la Cour de cassation, ministre, il servit tour à tour, sans perdre au change, l'Empire, la Restauration, la monarchie de Juillet. Dépourvu de préjugés, il ne s'embarrassait pas davantage d'inutiles soucis, en matière de sentiment. Il le montra bien, dans une occasion plaisante, où se découvre toute l'âme du courtisan. Ministre des cultes, il entrait, un matin, chez l'empereur, la figure défaite et les yeux remplis de larmes. « — *Qu'avez-vous donc, Portalis?* lui demanda Napoléon. *Êtes-vous malade? — Non, Sire, mais je suis bien malheureux, ce pauvre Boisgelin, mon camarade et mon ami d'enfance... — Eh bien, que lui est-il arrivé? — Hélas! Sire, il vient de mourir. — Cela m'est égal, il ne m'était plus bon à rien. — Puisque l'empereur le prend de la sorte, me voilà tout consolé.* » Et, comme par l'effet du rayon de soleil, qui sèche aussitôt le sol humecté d'une pluie légère, le sourire reparut sur les lèvres de Portalis, dont la douleur s'était envolée, en moins de rien. Il en fut ri, pendant plusieurs jours, au Conseil d'État de 1807.

POTIER (CHARLES)

Le patriotique « incendieur » Rostopchine, en arrivant à Paris, où les salons lui firent fête, disait que plusieurs raisons l'avaient amené en France, mais que l'une des principales était bien sa curiosité de voir les deux plus grands comédiens du moment : « Potier et Talleyrand. » Charles Potier n'était qu'un *comédien*, au sens réel du mot. Il eut des traits, à la Richelieu. Une femme lui reprochait de s'être vanté d'avoir eu ses faveurs. D'emblée notre homme lui répliqua : « *Madame, je l'ai dit, mais je ne m'en suis pas vanté.* » Talleyrand auquel on lui faisait l'honneur inattendu de le comparer tout à l'heure n'aurait pas mieux ni plus impertinemment répondu.

POZZO DI BORGO
(1764-1837)

Général d'infanterie au service de la Russie, ambassadeur du tsar, à Paris, à Vienne et à Londres. Ennemi de Napoléon, avec la profondeur et l'acharnement d'une haine corse, et juge peu clément de Talleyrand (1), l'équivoque de son rôle, à l'étranger, ne l'empêcha point d'avancer rapidement sur le chemin de la fortune, aussi bien dans la voie des armes que dans celle des fonctions publiques. Il avait de l'esprit naturel et se piquait de connaissances; son instruction n'était ni profonde, ni variée, comme on s'en apercevait à sa manie de répéter, d'une maison à l'autre, des citations trop de fois entendues.

On garda mémoire d'un mot de lui prononcé, pendant le Congrès de Vienne, et dont le sens prouvait assez qu'il n'avait point l'âme hospitalière aux idées novatrices, venant du pays de révolution, qui était le sien : « *La France*, disait-il, *est une marmite bouillante; il faut y rejeter tout ce qui en sort.* »

PRADT (DOMINIQUE DUFOUR DE)
(1759-1837)

Député aux États-Généraux, aumônier du dieu Mars, — nous voulons dire de Bonaparte, — archevêque de Malines, baron de l'Empire, et, sous Louis XVIII, grand chancelier, de la Légion d'honneur. Avec la versatilité bien connue de ses opinions, il eut, quand même, la chance ou l'esprit de se faire délivrer, tout le long de sa carrière protéiforme, des honneurs solides. Il avait l'humeur brouillonne, en affaires, et s'agitait beaucoup plus qu'il n'agissait. Suivant une ingénieuse comparaison de Sainte-Beuve, *il était le marmiton d'une politique dont Talleyrand était le maître d'hôtel habile et consommé.*

(1) « J'ai gémi souvent sur la conduite de Talleyrand; c'est un homme qui ne ressemble à aucun autre; il gâte, il arrange, il intrigue, il gouverne de cent manières différentes par jour... Nous avons toujours été assez bien et je m'étais un peu laissé aller à compter sur ses sentiments, mais, dès que j'ai vu qu'il n'en a pas plus que le marbre, je me suis tenu avec lui dans une mesure parfaite. Il est jaloux de tout, même d'un mot pour rire qui vous échappe et qui fait faire la grimace à son vieux sérail. Ceci bien entre nous; au reste, vous connaissez l'animal mieux que moi. » (Pozzo di Borgo, *Lettre à Nesselrode*, Paris, 14/26 sept. 1814.)

RAPINAT

Agent du Directoire, beau-frère de Rewbell et descendant par bâtardise d'un fieffé maraudeur, qui, pendant la guerre de la succession d'Espagne, avait commis de tels dégâts, que le sobriquet en resta pour lui servir de nom. Ambitieux de n'en point démériter, le nouveau personnage opéra de telle sorte en Helvétie, où l'avait envoyé le Directoire, qu'on fit courir ce quatrain dans la presse :

La pauvre Suisse, qu'on ruine,
Voudrait bien que l'on décidât
Si Rapinat vient de rapine
Ou rapine de Rapinat.

RÉCAMIER (JULIETTE)

(1777-1849)

Jusqu'à cinquante ans, avec la langueur attendrie et l'ingénuité coquette de son visage, elle avait été la plus belle personne de son temps. Nul ne l'ignore : elle dépensa les dernières années de sa vie à consoler Chateaubriand, attristé, vieilli, malade. Elle avait inspiré, autour d'elle, parmi tant d'hommes supérieurs qui recherchaient sa compagnie, des attachements profonds, qu'elle sut convertir doucement en amitiés fidèles et pleines d'abnégation. Était-ce pudeur morale? Était-ce omission de la nature? Vingt, trente biographes se sont lancés à la découverte de ce mystère, sans parvenir à l'éclairer. Une anecdote seulement, qui permettrait un doute. Le mauvais sujet de Montrond, l'unique Montrond, aurait eu le privilège d'émouvoir cette enveloppe de marbre. Curieux, lui aussi, de la virginale Juliette, il l'avait intriguée, dans un bal masqué, audacieusement, sous les yeux de la brune Hamelin, sa maîtresse. Avertie par l'instinct jaloux celle-ci les aurait surpris l'un et l'autre, au moment juste où ils s'enfuyaient en fiacre vers un lieu connu du séducteur. La spirituelle muscadine, alors, feignant de reconnaître, dans la voiture une personne qu'elle ne s'attendait pas à y trouver, s'était écriée : « *Madame Récamier... Comment! Madame Récamier, c'est vous? Ah! je me suis trompée.* » A tort ou à raison, tout le monde de sa connaissance en parlait, le lendemain. Mais il est bon de s'en souvenir : Fortunée n'aimait pas Juliette, Mme Hamelin vécut en brouille ouverte avec Mme Récamier.

REWBELL
(1747-1807)

Membre et premier président du Directoire, où il s'était attribué les Affaires étrangères, son application laborieuse y prêchait d'exemple, mais non point son avarice notoire, sa mauvaise éducation et la rudesse de ses manières. Il avait le parler brusque; ses façons tranchantes ou ses apostrophes soudaines déconcertaient ses collègues, sauf le proconsul Barras, qui, non moins impératif et portant haut, le forçait à baisser le ton. Talleyrand, quand il eut pris la succession de Charles Delacroix aux relations extérieures, eut fort à souffrir de cette botte ferrée du Directoire. Rewbell ne manquait aucune occasion de le couvrir d'injures. L'évêque-diplomate n'était pas formé, pour la riposte, au même genre d'arguments; mais, à l'occasion, de son air tranquille, il lui renvoyait de ces traits dont la pénétration est aiguë dans l'épiderme d'un amour-propre. Une après-midi, Rewbell, visitant ses bureaux, lui demandait comment allaient les choses. « *De travers, monsieur, comme vous les voyez.* » Or, Rewbell louchait terriblement.

RICHELIEU (DUC DE)
(1766-1822)

Petit-fils du maréchal et le dernier duc de Richelieu de la descendance mâle des Vignerol du Plessis; connu d'abord sous le nom de comte de Chinon, puis de duc de Fronsac jusqu'à la mort de son père, en 1791; président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, sous la seconde Restauration. Tant que dura la période d'émigration et l'autocratie de Bonaparte, il s'était tenu au service des armées et du gouvernement russes. Alexandre Ier le nomma gouverneur d'Odessa. D'où le mot de Talleyrand, répondant à quelqu'un qui lui demandait s'il jugeait Richelieu propre à diriger les affaires de son pays : « *Je le crois bien, c'est l'homme de France qui connaît le mieux la Crimée.* » Il n'en rendit pas moins, avec son énergie de patriotisme, avec la droiture de son caractère, et grâce à l'amitié personnelle de l'empereur de Russie, des services inoubliables à son pays en des jours difficiles.

ROBESPIERRE
(1759-1794)

Conduit par un dogmatisme rigide, systématique, ce dictateur de la Révolution prétendait organiser l'unité sociale de la France,

l'élever à une unité religieuse qui dépassât le christianisme et fonder le règne du peuple sur l'égalité démocratique. Mais, à l'aide de quels moyens, de quelles passions envieuses et sanguinaires!

Tout composé d'âcreté et de fiel, d'humeur noire, de bile et d'atrabile : ainsi le voyait son ex-ami Pétion ; et Mirabeau avait jugé d'un mot l'expression de ses traits, où le sourire même était une grimace, en les comparant à la figure *d'un chat qui boit du vinaigre.*

ROHAN-CHABOT (AUGUSTE, DUC DE)

(1778-1833)

Chambellan de l'empereur, moitié par gré, moitié par force; officier des compagnies rouges et pair de France, sous la Restauration; puis, après la mort accidentelle de sa femme, Mlle de Serent, touché, pensa-t-il, de la grâce divine, qui le fit en moins de rien prêtre, archevêque et cardinal. Il n'avait pas abandonné, en changeant d'état, ses travers, ses manies : le goût efféminé de la toilette et la gloriole nobiliaire. Avant de revêtir la chasuble, il était toujours en habit de pair, et il avait voulu que le collet et les parements brodés en fussent adaptés à une robe de chambre, dans laquelle il donnait ses audiences, le matin, rappelant ainsi, à ce que raconte la comtesse de Boigne, ce maréchal de Mouchy, *qui s'était fait faire un cordon bleu en tôle pour le porter dans son bain.*

ROTHSCHILD (MADAME SALOMON DE)

(1774-1855)

Epouse du second fils de Mayer-Anselme Rothschild, qui créa les succursales de Vienne et de Paris, et la mère d'une dynastie de banquiers. Un luxe inouï, mais relevé d'art, remplissait sa maison, qu'on avait surnommée, pour tant de magnificence, *le temple de Salomon.*

ROUX-LABORIE

L'un des familiers de Talleyrand, qu'il renseignait, à merveille, sur tout ce qui se manigançait, politiquement, dans le monde ou dans les coulisses de ministères. Très bien vu du parti royaliste, c'était un informateur *di primo cartello*, doublé d'un causeur des plus spirituels. Aux

débuts de la Restauration, on l'avait surnommé « le cabriolet jaune du gouvernement provisoire », parce que cet homme actif, estafette en voiture, roulait des matinées entières et qu'on retrouvait son cabriolet à la porte de tous les hôtels.

ROYER-COLLARD
(1763-1845)

Habile à la spéculation, rompu aux sciences exactes, nourri de Descartes et de Leibnitz, il honora grandement la chaire de philosophie, à la Faculté des Lettres. L'homme d'État continua le professeur. On admira, dans les assemblées politiques, l'ampleur et la puissance oratoire par lui déployées, au service de la tradition ou des nouveautés, qu'il avait prises sous le patronage de sa raison. Une raison supérieurement ferme, quand cette fermeté ne dégénérait pas en intransigeance et en partialité. C'était un caractère tout d'une pièce, un esprit altier, dogmatique, se drapant volontiers dans un langage d'oracle, mais capable aussi de s'assouplir, de montrer beaucoup d'à-propos, de finesse. Il eut des mots à la Talleyrand. C'était prudence, en conversant avec lui, de ne pas s'exposer aux vivacités de ses ripostes. Royer-Collard avait la fierté de sa bourgeoisie intacte autant que les aristocrates de leur blason plus ou moins trouble. L'abbé de Montesquiou lui demandait un jour, sur le ton de la plaisanterie : « *Voulez-vous que le roi vous fasse comte?* — *Comte vous-même* », lui répliqua-t-il de sa voix mordante.

RULHIÈRE (CLAUDE-CARLOMAN DE)
(1735-1787)

Cet historien de la Pologne, auteur d'un admirable discours, en vers, sur « les Disputes », ne jouissait pas, lui-même, d'un excellent caractère. Au moins, c'était l'opinion d'alentour. Comme il s'étonnait, dans le monde, de la mauvaise réputation qu'on lui avait faite : « *La main sur la conscience*, jura-t-il, *je ne me reproche qu'une seule méchanceté! — Quand finira-t-elle?* » demanda un témoin charitable, M. de Talleyrand.

SAINTE-BEUVE
(1804-1869)

Cet admirable et fluide esprit, mais si léger de sentiment et de conscience, qui se louait de n'aimer qui que ce fût ou quoi que ce fût, au

monde, cet anatomiste de la pensée, si adroit à se glisser dans le secret des âmes, qui avait fait, de bonne heure, le tour de toutes les opinions sans s'arrêter à aucune, se prit, un jour, à considérer très en détail, la physionomie de Talleyrand et feignit d'être sévère à l'égard d'un homme, — qu'il avait trouvé plus douteur que lui-même.

SALVANDY (COMTE DE)
(1795-1856)

Ambassadeur, ministre, académicien, de plus homme d'esprit, mais avec de l'emphase dans la conversation comme il en avait dans le style, il créa des écoles, écrivit plusieurs livres et fit un mot célèbre. C'était à une fête princière offerte par le duc d'Orléans à ses beaux-parents, le roi et la reine de Naples. Il y régnait beaucoup d'animation. On paraissait s'amuser beaucoup : « *C'est une fête napolitaine*, dit Salvandy, *nous dansons sur un volcan.* » On était à la veille de la Révolution de 1830. Les pronostics d'un violent orage crevaient les yeux. Il en avait prévenu Charles X, à la faveur d'une audience. Le roi s'obstinait. Il était resté sur le trône, l'éternel comte d'Artois. « *Je ne reculerai pas d'une semelle*, affirmait-il. « — *Plaise à Dieu*, répondit Salvandy, *que Votre Majesté ne soit pas obligée de reculer d'une frontière!* »

SAND (GEORGE)
(1804-1876)

Cette illustre romancière, que Mme de Dino et le prince de Talleyrand reçurent assez cavalièrement, certain jour, à la porte de leur château de Valençay, possédait une force d'illusion extraordinaire. Trois sources d'inspiration étaient inépuisables en elle : l'instinct puissant de la nature, la passion de l'humanité et la passion toute seule, c'est-à-dire l'amour. Il y eut de son cas, dans ce dernier sentiment, dont elle faisait la grande et presque l'unique affaire de la vie. *Nostra res agitur...* Alfred de Musset, en 1834, écrivait à celle qui fut sa joie, son tourment et sa frénésie :

« La postérité répétera nos noms, comme ceux de ces amants immortels, qui n'en ont plus qu'un à eux deux : comme Roméo et Juliette, comme Héloïse et Abélard. On ne parlera jamais de l'un sans l'autre. »

Litz et Chopin, pour s'en tenir à ceux-là, auraient eu quelque droit à s'inscrire pareillement sur cet *ex-voto* d'immortalité partagée. George Sand eu des amis nombreux, elle eut toujours des amis, d'une portée d'intelligence ou d'art plus ou moins saisissante, mais dont les influences successives se

reconnaissent à travers les variations de son génie. Aussi, Mme de Girardin avait-elle lancé le mot : « *C'est surtout à propos de Mme Sand qu'on peut dire : Le style, c'est l'homme!* »

SEMONVILLE (MARQUIS DE)

CLAUDE-LOUIS HUGUET

(1759-1839)

Sénateur, comte de l'Empire, il changea de titres, en 1814, et s'assit à la Chambre des pairs. Talleyrand prétendait qu'il avait, au moins, deux consciences, et que rien ne venait de sa part, ou ne se passait chez lui, qui ne cachât un motif intéressé. « — *Savez-vous que Sémonville est malade?* lui disait-on. — *Malade! Eh bien, qu'est-ce qu'on pourra lui donner pour cela?* » On le savait si malicieux!... « *Ce vieux chat de Semonville, dont les griffes ne s'usent pas* », notait Mme de Dino, un jour de l'hiver 1836.

SIÉYÈS (L'ABBÉ)

(1748-1806)

Conventionnel, président des Cinq-Cents, l'un des deux consuls adjoints de Bonaparte, en 1799; membre de l'Institut, président du Sénat, grand officier et comte de l'Empire. Toutes les belles imaginations de cet édificateur de constitutions plus ou moins chimériques et inapplicables ne le menèrent pas aussi loin qu'il l'aurait voulu; il s'empressa, d'ailleurs, de les oublier, sous la dictature impériale, satisfait, tranquille au sein des honneurs et riche. *Cujus regio, ejus religio.* Aussi bien, qu'eût-il accompli de supérieur? Était-il en puissance et moyens de le faire? Avait-il cet esprit profond que lui attribuait l'un de ses zélateurs, en présence de Talleyrand. « — *Très profond?* avait répliqué M. de Périgord. *Vous voulez dire très creux.* » Le même Talleyrand faisait son oraison funèbre d'un seul mot : « *Siéyès a été le rédacteur de la Révolution.* »

STAËL (MADAME DE)

(1766-1817)

Elle respira la politique en naissant. Enfant, on la disait prodigieuse. Elle voulut être et elle devint une femme extraordinaire. Tels de ses amis célèbres, Talleyrand en particulier, eussent souhaité par égoïsme d'hommes et d'amants, qu'elle fût seulement adorable.

Pendant la belle époque où elle avait vu se lever les radieux espoirs de 1789, elle exerça par ses salons une grande influence. Le 18 brumaire mit fin à son crédit. L'animosité persécutrice de Napoléon, la poursuivant de ville en ville, en Suisse, à Vienne, à Moscou, à Saint-Pétersbourg, à Stockholm, en Angleterre, magnifiait sa gloire, mais incommodait ses jours. Elle était lasse d'errer hors de ce point du monde parisien auquel son cœur restait attaché par des fibres toujours vives. En présence de la nature la plus majestueuse ou la plus expressive, quand elle pouvait s'enchanter elle-même à dépeindre la splendeur des paysages, le pittoresque et l'étendue de la perspective, la hauteur des horizons, ailleurs vaguaient ses yeux et sa pensée : elle se demandait anxieuse quand donc elle pourrait encore aller causer à Paris. La déchéance de l'empereur la rendit à cette société, qui la possédait d'une passion tyrannique. La monarchie légitime accueillit son retour généreusement. « Je me plais à croire, disait Louis XVIII, que sa conversion fut sincère; elle fut, il est vrai, payée d'un million. *Je traitai Corinne en fille de financier.* » Ressaisie de ses fièvres d'action et d'organisation, elle eût désiré du roi mieux que de l'argent : de l'ascendant et du pouvoir. Elle y insista trop, selon ce qu'ajoute Louis XVIII, en ses *Mémoires* : « J'ai eu beaucoup de peine à me défendre de Mme de Staël, qui voulait tout reconstituer en France, selon sa fantaisie. Elle me répéta jusqu'à satiété son refrain éternel : *Prenez Benjamin Constant, Talleyrand et moi. Moi d'abord, Benjamin ensuite et Talleyrand après.* » Par contre, elle maltraitait fort, auprès de lui, le parti de Bonaparte : le comte Regnault, le duc de Bassano, Savary de Rovigo surtout, Savary, l'objet perpétuel de son indignation : « *Sire*, s'écriait-elle, *il a abandonné Bonaparte, et, maintenant, il n'est plus que le marchepied du despotisme!* »

Cette femme supérieure avait aussi ses adversaires, et qui ne se croyaient pas tenus à plus de ménagements envers elle. Témoin l'histoire de sa rencontre chez le duc d'Escars, avec le Russe Rostopchine. Ils ne s'aimaient pas l'un l'autre; celui-ci voyait en la fille de Necker une pédante à fuir; et celle-là voyait dans l'incendiaire de Moscou un sauvage à détester. La conversation avait pris feu; Mme de Staël s'était emportée contre lui, contre sa race et sa patrie. Benjamin Constant avait bien eu raison de dire que la Russie n'était pas même une nation! Et, le prenant personnellement à partie, elle lui rappela, sur le ton du sarcasme, qu'elle l'avait représenté dans un de ses livres comme *étant né avant l'ère de la civilisation.* Du tac au tac, Rostopchine lui répliqua que si elle avait écrit cela, lui-même avait dit quelque part, en causant d'elle, qu'elle n'était *qu'une pie conspiratrice* et que, partant, ils étaient quittes.

A la vérité, la gloire de Mme de Staël, depuis un certain temps, subissait une sorte d'éclipse. On était passé vis-à-vis d'elle de l'enthousiasme au dénigrement. Ses qualités éminentes étaient reléguées dans l'ombre; on

ne voulait plus voir que ses défauts. Elle effarouchait les femmes par l'éclat de ses sentiments, tout étant, chez elle, force, élan, passion; elle incommodait les hommes par la supériorité évidente de son génie. La postérité devait lui rendre bien largement la part d'admiration et de célébrité, que lui retiraient peu à peu ses contemporains, par lassitude ou par envie.

STAEL-HOLSTEIN (ERIC-MAGNUS, BARON DE)
(1749-1802)

Né en Ostrogothie, conseiller d'ambassade, ministre de Suède à Paris et l'époux plus glorieux qu'heureux de Germaine Necker. Les goûts et les sentiments, comme les idées de son illustre compagne étaient très voyageurs. Bien lui fut-il d'avoir de la philosophie et d'être venu au monde dans les glaces du Nord.

TACITE
(55-120)

Le modèle des historiens par l'énergie calme, qui réside en ses jugements, il a contribué à élever et à fortifier la pensée humaine. Napoléon haïssait ce peintre sans complaisance de la vie scandaleuse des Césars : « Tacite! Tacite! ne me parlez pas de ce pamphlétaire, il a calomnié les empereurs Tibère et Néron. » L'un des auditeurs de la tirade, un diplomate, François Cacault, s'approcha de Napoléon Bonaparte et lui dit à mi-voix, en souriant : « *Sire, esprit de corps! esprit de corps!* »

TALLEYRAND (LE PRINCE DE)
(1754-1838)

Deux volumes chargés de faits et de considérations : il n'en fallait pas moins pour établir historiquement, avec preuves, que Talleyrand fut un grand diplomate et un personnage de beaucoup d'esprit (1). La page est restée blanche, où nous aurions voulu pouvoir inscrire aussi que l'évêque d'Autun fut un modèle de vertu. *Vertu*, *principes*, *honneur*, *devoir*, il connaissait tout cela par définition; il savait donner à ces mots la valeur

(1) Un terrible jugeur, Barbey d'Aurévilly, n'y aurait pas accordé tant d'espace, lui qui prétendait enfermer tout l'homme en ces deux lignes : « *Talleyrand, une tête creuse et éventée, qu'on avait prise pour une tête de génie, parce qu'elle était impertinemment posée sur une cravate blanche à trente-six tours!* »

théorique, qu'excellent à leur imprimer des lèvres éloquentes. On s'en aperçut bien, en la fameuse séance académique du 3 mars 1838, où, devant une assistance d'élite, courbaturée de respect et d'admiration, lui, le moins scrupuleux des hommes d'État, il dressa des autels à la bonne foi. A l'entendre, ce jour-là, à le considérer si ferme en sa contenance, si sûr de sa parole, on aurait juré qu'il n'appliqua jamais d'autre règle dans les développements de sa longue carrière. « *Ce bon sujet de Talleyrand!* » disait Joseph de Maistre.

TALLIEN (JEAN-LAMBERT)

(1769-1820)

Membre de la Convention, principal agent de la chute de Robespierre. Après avoir joué ce rôle et fait grand bruit au Conseil des Cinq-Cents, il devait finir, silencieux, oublié, dans les bureaux d'un consulat, à Alicante.

TALLIEN (TERESA CABARRUS)

MADAME FONTENAY, PUIS MADAME

1775-1835)

Fille du banquier espagnol Cabarrus, le sort voulut qu'elle se trouvât à Bordeaux en même temps que Tallien. Il la vit, l'aima et bientôt l'épousa. Elle fut la citoyenne Tallien, la « Notre-Dame de Thermidor », la reine entre toutes, sous la République directoriale, par la beauté et la grâce. Bonaparte l'avait recherchée, quand elle était une puissance. Il l'exila de sa cour quand il fut le maître... de constater qu'elle ne lui servirait à rien.

Le premier mari de cette future « princesse de Chimay » l'avait appelée « la princesse Chimère ». Pas si chimérique pourtant, à en juger par les biens de sa vie. Rien ne lui manqua, fors l'honneur, — qu'elle ne mettait pas là.

THIERS

(1797-1877)

Orateur et homme d'État, historien dans l'intervalle des affaires, il remplit de son activité politique l'espace d'un demi-siècle. Il changea souvent d'idées; néanmoins, il fut constant à en exclure l'absolutisme légitimiste aussi bien que le césarisme plébiscitaire; l'unité de ses vues consistait à poursuivre le gouvernement du pays par le pays.

Entre 1835 et 1838, on s'occupait beaucoup du pétulant ministre de Louis-Philippe, dans l'entourage de Talleyrand; et les échos, qui en revenaient de toutes parts, s'ajoutant aux dits et devis, qui couraient sur l'homme privé, sur ses enthousiasmes conjugaux, la mobilité de ses impressions, les vivacités de son esprit de conversation, ou sur des traits de son amour-propre toujours si chatouilleux, entretenaient à Valençay, les soirs qu'on en causait, une douce gaîté. Il n'était pas, alors « l'illustre vieillard », l'homme d'État consacré par soixante années d'expérience et d'étude, le libérateur du territoire, il n'était pas tout cela, mais bien encore « ce gamin », dont parlait, du haut de sa cravate, le grave et scrupuleux Royer-Collard, et que Sainte-Beuve, dans ses *Cahiers*, tout simplement qualifie *le plus spirituel des marmousets.*

TOCQUEVILLE (ALEXIS COMTE DE)
(1805-1856)

Des livres profonds et neufs lui acquirent une grande autorité morale, surtout parmi les catholiques libéraux. Son élection à l'Académie française fut, néanmoins, laborieuse. Enfin, il en força les portes et eut à faire l'éloge de M. de Cessac, Comme il ne savait rien de son illustre prédécesseur, il s'ouvrit de son embarras à Thiers, qui lui promit de lui envoyer des documents d'importance, vingt lettres, au moins, de Napoléon à cet ancien directeur au ministère de la Guerre. Tocqueville s'empressa d'ouvrir la précieuse liasse, aussitôt qu'elle fut entre ses mains. La première lettre de l'empereur à celui dont il avait à chanter la gloire, commençait par ces mots : « *Mon cher Cessac, vous êtes une bête.* »

TURGOT
(1727-1781)

Talleyrand, jeune, alors agent général du clergé, eut des rapports qui lui furent éminemment profitables avec cet homme de raison, — l'esprit le plus compréhensif du XVIIIe siècle, a dit Henri Martin. Génie profond et mesuré, Turgot tenta d'arrêter la monarchie sur la pente de sa ruine et commença de mettre en pratique de vastes plans de réforme, qui contenaient en principe tout ce que la Révolution n'a pu effectuer qu'après avoir versé des flots de sang. Voltaire professait une admiration sans bornes pour Turgot. Il lui dédia l'une de ses plus belles épîtres, sous cette inscription lapidaire : *A un homme!* On vit, un jour, le glorieux

écrivain se précipiter sur les mains du sage Turgot, les arroser de ses larmes, les baiser, malgré ses efforts, en s'écriant : « *Laissez-moi baiser cette main, qui a signé le salut du peuple.* »

VAUBLANC (COMTE DE)
(1756-1845)

L'un des chefs du parti ultra-royaliste, l'intransigeance de ses opinions eut de l'appui chez les princes et à « la Chambre introuvable ». On ne l'aima guère; on le railla beaucoup sur ses prétentions qu'il poussait à un degré inconcevable d'exagération et de naïveté. Tout ministre qu'il fût, il n'échappait pas aux saillies des gens de son monde. En 1815, il fut remarqué, entre autres particularités, que le bœuf gras s'était trouvé petit et maigre, cette année-là : « Je le crois bien, disait alors Mme de Puisieux, la pauvre bête aura trop souffert des sottises de son neveu *le Vaublanc!* »

VAUDÉMONT (PRINCESSE DE)
(1763-1832)

Née de Montmorency, mariée en 1778 au prince Joseph de Vaudémont, de la maison de Lorraine, elle faisait grand état de son armorial, et n'en était pas moins hospitalière à tous les gens de mérite. Avec ses bizarreries, ses disparates et les heurts d'une nature un peu fantasque, elle voulut être aimée et le fut, moins encore pour les qualités de son esprit que pour les dons de son cœur. Une personne admise dans les salons de Talleyrand lui demandait l'adresse de Mme de Vaudémont. « — *Rue Saint-Lazare* », répondit-il, et comme le numéro de la maison ne lui venait pas immédiatement à la mémoire, il ajouta : « *Au surplus, vous n'aurez qu'à demander au premier pauvre que vous rencontrerez; ils connaissent tous sa demeure.* » La perte d'une telle et si ancienne amie fut très sensible à Talleyrand. « *C'est la première fois,* remarqua Montrond, *que je lui ai vu verser des larmes.* »

VÉRAC (MARQUIS DE)
ARMAND-OLIVIER DE SAINT-GEORGES
(1768-1858)

L'un des gentilshommes enrôlés dans l'armée des princes; pair de France sous Louis XVIII. Ses souvenirs mis en ordre par le comte de Rougé inté-

ressent encore les curieux du passé. Il avait assez d'esprit et d'assurance pour ne craindre point de s'attaquer en paroles à Talleyrand lui-même. Un jour il tenait les yeux fixés sur le diplomate, jusqu'à l'incommoder par cette insistance : « — *Monsieur le marquis, qu'avez-vous à me considérer ainsi? — Pardon, prince*, répondit M. de Vérac, *je ne vous considère pas, je vous regarde.* » Ce qui n'était pas du tout la même chose, à ce qu'il lui faisait sous-entendre.

VIENAY (MADAME)

Mondaine en réputation de demi-mondaine, sous le Directoire, et qu'on savait intéressée à l'une des maisons de jeu pullulant, alors. Barras en fait mention dans ses *Mémoires*, et sous quelle forme! « Rue de la Loi *(aux Trois Pigeons)* la maison de jeu était tenue par la femme Vienay, qui favorisait les orléanistes. »

VIGÉE-LEBRUN (MADAME)

(1755-1842)

L'une des rares femmes de talent, qui aient moissonné la gloire dans les champs encombrés de la peinture. On eut de sa main plus de vingt toiles consacrées aux attraits de la reine Marie-Antoinette. Elle peignit aussi Monsieur. Pendant que le futur Louis XVIII posait devant elle, chantonnant des couplets licencieux : « — *Comment trouvez-vous que je chante!* lui demanda-t-il. — *Comme un prince*, répondit-t-elle. »

Talleyrand eut le désir qu'elle animât de son pinceau les grâces languissantes de la « belle Indienne ». Elle se représenta elle-même, deux fois, tenant sa jeune fille entre ses bras, et ce furent les plus délicieuses de ses œuvres. Les faiseurs de madrigaux disaient et redisaient d'elle qu'elle était à la fois, le peintre et le modèle de la beauté. Séduisante, elle le fut à l'extrême et elle en était la première instruite. Avec une naturelle complaisance elle en nota l'impression, en ses *Souvenirs*. « Plusieurs amateurs de ma figure me faisaient peindre la leur, dans l'espoir de parvenir à me plaire; mais j'étais si occupée de mon art qu'il n'y avait pas moyen de m'en distraire » Pourtant, elle s'accorda de ces distractions en faveur du comte de Vaudreuil. On lui attribua, en outre, le financier Calonne, qu'elle avait portraituré jusqu'à mi-jambes, ce qui inspirait ce méchant mot à Sophie Arnould : *qu'elle lui avait fait couper les jambes*

afin qu'il restât en place. On insinua d'autres médisances contre sa vertu; fondées ou non, une femme de tant de charme et de mérite se devait, en somme, des compensations pour un mariage, qui ne fut pas heureux.

VITROLLES (MARQUIS DE)
(1774-1854)

Ministre d'État sous la Restauration. L'un des ultras, il eut l'honneur contestable de rédiger la fameuse note secrète adressée aux principaux ambassadeurs et sollicitant la pression des puissances étrangères, afin de contraindre Louis XVIII à changer son ministère et sa politique libérale. Intrigant par essence et de fait, entreprenant, actif, spirituel, il fut appelé *un sous-Talleyrand de Provence.* Il avait épousé Mlle de Folleville, bâtarde de la duchesse de Bouillon.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

AVERTISSEMENT 1

CHAPITRE PREMIER

AU CONGRÈS DE VIENNE : FÊTES ET NÉGOCIATIONS

Sous quelle impression de soulagement universel était restée l'Europe, après la chute de Napoléon. — Les nouveaux arrivants, aux Tuileries. — Louis XVIII réinstallé dans les meubles de ses ancêtres. — Par comparaison avec l'existence de l'avant-veille et de la veille. — État d'esprit des souverains étrangers. — Au moment d'ouvrir le Congrès de Vienne. — L'arrivée des ambassadeurs dans la capitale de l'Autriche. — Installation malaisée de Talleyrand parmi ses hauts collègues, et le rôle d'effacement où auraient voulu le maintenir les représentants des « Quatre ». — Avec quelle adresse, divisant les esprits, il se glisse bientôt en la meilleure place. — État de prépondérance morale inattendue du plénipotentiaire français. — Les premiers protocoles. — Tableau de diplomates en séance. — Suspension de discours, jusqu'au 1er novembre. — De joyeux intermèdes. — Bals et festins. — Les aspects de la cité viennoise pendant cette période unique de réjouissances d'empereurs et de rois. — A la Cour. — Chez Metternich. — Chez Talleyrand. — A la table de lord Castlereagh. — Dans quelques-uns des salons les plus brillants de la colonie étrangère. — Une élite de femmes. — L'une d'elles : Dorothée de Courlande; histoire de ses années de jeunesse jusqu'au moment de son mariage avec le neveu de Talleyrand. — Retour aux affaires d'État. 1

Pages.

CHAPITRE DEUXIÈME

AU CONGRÈS DE VIENNE : FÊTES ET NÉGOCIATIONS
(Suite.)

Recommencement des conversations diplomatiques. — Difficultés d'accord entre les grandes puissances animées d'ambitions co-partageantes. — Les questions en litige. — La Saxe, la Pologne, le royaume des Deux Siciles. — De quelle facon habile Talleyrand y interpose son action. — Pendant que causent, projettent et, par intervalles, s'amusent les maîtres de l'Europe. — Émotion indicible produite, au milieu d'eux, par la nouvelle du départ de l'île d'Elbe. — Comment Talleyrand s'efforça de dégager la situation de la France et de son gouvernement, rendus responsables par les Alliés du coup de tête funeste de Napoléon. — La déclaration du 13 mars, qui sauva la France du démembrement. — Fin d'aventure napoléonienne. — Un retour en arrière. — Dissidences nouvelles entre les arbitres de la paix redevenus les arbitres de la guerre. — Rivalités intimes du tsar et de Metternich. — Talleyrand, dans la coulisse, observant et recueillant. — Défiances mutuelles et précautions jalouses.— A ce propos, des détails curieux et peu connus sur le rôle d'espionnage et de surveillance, étendu à tous, de la police autrichienne. — Tout se termine, cependant. — Double action, l'une officielle, et l'autre secrète de la diplomatie française. — En dehors de Talleyrand ; correspondances occultes entre Paris et Vienne. — Fin des négociations. — Départ des ministres plénipotentiaires. — Résultats généraux du Congrès de Vienne 47

CHAPITRE TROISIÈME

SOUS LES DEUX MONARCHIES : MINISTRE ET AMBASSADEUR

Lenteur des dernières signatures; les difficultés que rencontre Talleyrand à obtenir ses passeports. — Son départ de Vienne; les raisons, qui le font s'attarder en route. — Une rencontre sensationnelle avec Louis XVIII, à Mons, sur le chemin du retour en France. — Demi-brouille, et la revanche de Talleyrand, premier ministre. — Courte durée de son ministère; les motifs principaux de sa chute; l'inimitié du tsar de Russie. — Hors du pouvoir; opposition insidieuse ou déclarée de Talleyrand. — A la Cour de Louis XVIII; le prince dans son rôle de grand-chambellan. — A la Chambre des Pairs. — Spectateur et critique des fautes de la Restauration. — Vers la maison d'Orléans. — Au lendemain de la chute de Charles X. — Une importante conversation avec Louis-Philippe.— Sa nomination d'ambassadeur à Londres. — Heureuse période de sa carrière finissante. — Les succès qu'il moissonne, auprès de la haute société

Pages.

britannique et dans la suite de ses négociations, à la Conférence de Londres. — Les affaires de la Belgique, du Luxembourg, tout à l'heure de la Quadruple Alliance. — Entre deux déplacements. — Les changements qu'il a vu s'opérer dans la politique anglaise, intérieur ou étrangère. — Déclin de son influence. — Palmerston et Talleyrand; opposition de leurs caractères et de leurs desseins. — Comment le prince de Talleyrand, sur la crainte de compromettre des avantages précédemment obtenus, se décide à quitter la partie. 79

CHAPITRE QUATRIÈME

L'HEURE DE LA RETRAITE

Retour de Londres. — Ce qu'on avait souhaité, ce qui fut obtenu. — Talleyrand poursuivra-t-il sa mission, malgré son âge et malgré... Palmerston? — Sur le conseil de Mme de Dino. — Déception à la Cour, en y recevant la lettre de démission du prince. — Les motifs qui l'ont dictée. — Instances pressantes du roi et de sa sœur Madame Adélaïde pour le décider à revenir sur sa détermination. — Persistance de Talleyrand à s'y maintenir. — Une conversation vive sur ce sujet, aux Tuileries. — Le tête-à-tête du diplomate en désir de repos et de la princesse femme d'État. — Raisons objectées de part et d'autre. — Talleyrand ne retournera pas à Londres. — Comment il emploiera les heures de cette retraite. — La suite de ses réceptions parisiennes. — Propos de table et d'intimité. — Rôle officieux de Talleyrand dans la politique du jour. — Visites et promenades. — A l'Institut. — Une séance mémorable. — Dernières mondanités 145

CHAPITRE CINQUIÈME

LES HOTES DE VALENÇAY

Un temps de séjour dans cette magnifique résidence. — Par l'effet de quelles circonstances et raisons elle était devenue la propriété du prince de Bénévent. — Quand y vinrent les infants d'Espagne. — La volonté de Napoléon en a fait, à leur usage, une prison d'État... une douce prison. — Rentrée satisfaite de Talleyrand chez soi, après la chute du maître et le départ des Espagnols. — Reprise des accoutumances saisonnières. — Les longs séjours à Valençay. — Tableau d'une grande existence seigneuriale. — Pour obvier à la monotonie d'une vie intérieure trop parfaite. — Le mouvement des visites. — Avec quel art y préside, en maîtresse de maison accomplie, la duchesse de Dino. 167

Pages.

CHAPITRE SIXIÈME

LES HOTES DE VALENÇAY
(Suite.)

Les allants et venants. — Attentions particulières que prodigue Talleyrand à ses hôtes ecclésiastiques. — Des réminescences de séminaire et d'épiscopat. — Visiteuses et visiteurs. — La turbulente princesse de Liéven. — Le prince Adrien de Laval, ses singularités, ses manies nobiliaires. — Paul de Noailles et, de la même famille, une nièce originale de Talleyrand. — L'austère voisin de Château-Vieux, Royer-Collard. — En manière de contraste; portrait du comte de Montrond. — A la suite de quelle brouille se trouvèrent suspendues, bien malgré lui, les visites régulières et prolongées de M. de Montrond. — Des fêtes exceptionnelles pour des hôtes d'exception; le duc d'Orléans à Valençay. — Trop de visites, au gré de la duchesse. — Nécessité de s'y résigner : « *c'est le train de la maison* ». — Changement forcément introduit dans ces habitudes hospitalières par l'aggravation du mauvais état de santé du prince. — Les derniers jours de Valençay 181

CHAPITRE SEPTIÈME

LA FIN D'UNE GRANDE VIE

De premières alarmes sérieuses. — Appel discret de Mme de Dino aux interventions rédemptrices de l'Église. — Une pieuse conjuration autour du prince. — Les ardeurs apostoliques de M. de Quélen, archevêque de Paris, et de l'abbé Dupanloup, directeur d'âmes en la maison. — Concours des bonnes âmes; zèle convertisseur de Mme de Dino. — Lenteur des résultats, malgré les lectures austères, auxquelles s'entraîne doucement le prince de Talleyrand. — Projet de rétractation simple, auquel il voudrait s'en tenir. — Insistances de M. de Quélen pour obtenir des aveux plus précis et une soumission plus complète. — La grave question : le délit du mariage. — Explications déclarées insuffisantes. — Les vrais sentiments du prince. — De délais en délais. — Toujours « demain ». — Tendres persécutions pour le décider à signer. — Une plume sans cesse offerte et, chaque fois, écartée. — *Rien ne presse.* — Jusqu'à la veille du jour fatal. — Angoisses profondes de ceux qui mènent le bon combat, pour le salut de cette âme résistante. — Entretiens nouveaux avec l'abbé Dupanloup. — Ce qu'on demande : une rature et une ligne de sa main, afin de lui assurer la grâce éter-

Pages.

nelle. — Promesse d'y satisfaire bientôt..., aussi tard que possible. — Avec quel intérêt curieux on suit du dehors les vicissitudes de la lutte engagée autour du chevet de l'illustre vieillard, entre l'esprit de l'Église et l'esprit du siècle. — Une victoire longuement attendue. — Plusieurs voix, plusieurs jugements sur la conversion du prince de Talleyrand et son degré de sincérité. — La séparation suprême. — Départ de Mme de Dino pour l'Allemagne, après les obsèques 215

PORTRAIT GÉNÉRAL

L'HOMME PRIVÉ ET L'HOMME PUBLIC

Le bien et le mal qu'on a dit de lui. — La moyenne à établir. — Comme il apparaissait, dans le monde, au physique. — Ce qu'il fut au moral. — L'attitude qu'il s'était composée, froide et imposante. — Comment, à plusieurs reprises, il sortit violemment de cette impassibilité, moins naturelle qu'on ne se l'imaginait. — Son calme habituel, passé à l'état de seconde nature, et les avantages qu'il sut en tirer. — L'homme de société, son art social infini. — Les mots d'esprit de Talleyrand; le partage qu'il convient d'y faire entre son bien propre et le bien d'autrui. — Le goût de la conversation et l'amour des livres. — Talleyrand dans sa bibliothèque. — Ses autres inclinations : la table, le jeu et la dissipation galante. — Talleyrand et les femmes. — Quelques histoires vraies ou prétendues. — Son dernier et plus vif sentiment. — Sa demi-conversion, après le retour de Mme de Dino. — Comment, par la force de la raison et les obligations de l'âge, tardivement il s'était fait moraliste. — Des sorties contre l'immodestie féminine. — L'habileté d'un grand comédien à convertir en maximes des principes absents. — Le vrai caractère de Talleyrand, dans la vie privée et dans la vie politique. — Un nécessaire retour d'appréciation sur les défauts d'âme et le manque absolu de scrupules, qui lui furent tant reprochés. — Le sens de ses variations. — De l'unité fondamentale de ses vues politiques. — Pour conclure. 253

GALERIE ANECDOTIQUE ET CRITIQUE DES PERSONNAGES CITÉS 299

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 8926-6-11.

UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
A 000 669 220 6

11-62

DC235
T3165
v.2